QUARANTIÈME ANNÉE – N°11823 – MERCREDI 2 FÉVRIER 1983



Le Chili suspend le remboursement de sa dette extérieure

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,60 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 6,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Reagan et l'« agitprop »

L'ancien acteur qu'est M. Ronald Reagan n'a apparemment pas eu besoin de suivre les cours de l'« agitprop » – la section d'agitation et de propagande du P.C. soviétique – pour assimiler ses méthodes et savoir s'adresser à l'opinion publique. La « lettre ouverte aux Européens », qu'il a fait lire lundi, à Berlin, par son vice-président, M. Bush, en témoigne.

Cet appel ne contient, sur le fond, rien de nouveau – ou presque. Le président américain continue de s'en tenir à son « option zéro » à propos des euromissiles. Mais en appelant Moscou à signer un accord « garantissant que toutes les armes nucléaires de moyenne portée, américaines et soviétiques, basées au sol, disparaissent de cette planète », il donne à sa proposition une valeur universelle et spectaculaire à même de frapper les opinions.

Déjà, avant lui, M. Burt, responsable des questions européennes au département d'État, avait fait valoir que la proposition américaine, « non limitée dans le temps » ni dans l'espace, correspond à « l'interdiction définitive d'une importante catégorie d'armement nucléaire ». Il avait reproché aux Soviétiques, qui veulent garder des SS-20 en Asie, de s'en tenir à une position « à caractère régional et non universel ».

Tout cela est de bonne guerre, et les Soviétiques, qui ont eux-mêmes donné un nouvel habillage, au début de janvier, à Prague, à de vieilles propositions d'accord de non-agression entre les deux blocs, ne sauraient s'étonner outre mesure de voir leur partenaire-adversaire recourir à son tour aux recettes éprouvées de la propagande.

Plus nouvelle est l'offre de M. Reagan à M. Andropov de le rencontrer « où et quand il le voudra » pour signer un accord de ce type. Là encore, le président américain se donne l'élégance de paraître plus demandeur d'une telle rencontre que M. Gromyko, lequel, entre deux propos aigres-doux, avait affirmé à Bonn qu'il « ne se promenait pas la main tendue » à ce sujet.

Cela ne suffit pas évidemment à assurer le succès des pourparlers en cours. Un nouvel exemple en sera donné à partir de mercredi à Genève, où reprennent, après les conversations sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (F.N.I.), les négociations que les Deux Grands mènent cette fois sur leurs armements intercontinentaux (START). M. Karpov, le négociateur soviétique, a d'emblée attribué la responsabilité de l'impasse à ses interlocuteurs américains, qui, selon lui, « cherchent ouvertement à gagner un avantage unilatéral ». Là encore, pourtant, M. Reagan a marqué un avantage de propagande en proposant une réduction de 50 % des principaux vecteurs nucléaires (mais pas de tous), alors que Moscou ne s'est finalement rallié qu'à une coupe plus timide de 25 %.

A vrai dire, cette négociation START n'a pas l'urgence que donne à la négociation concurrente sur les F.N.I. l'échéance de la fin de 1983 pour le déploiement des missiles de l'OTAN. La seconde semble même avoir vidé la première de sa substance, alors pourtant que la logique imposerait d'examiner de manière globale l'ensemble du problème des armements nucléaires. L'OTAN avait même expressément souhaité, en prenant sa fameuse « double décision » de 1979, que la négociation sur les armements en Europe se déroule « dans le cadre » des SALT, devenus START. Ce n'est pas le moindre paradoxe de la présente situation.

(Lire nos informations page 4.)

La mort du général Dlimi

La thèse officielle de l'accident est remise en cause au Maroc

Depuis la mort, le mardi 25 janvier, du général Dlimi, directeur des aides de camp du roi, tué sur la route alors qu'il rentrait à Rabat après un entretien à Marrakech avec le souverain, la façon dont s'est déroulé l'accident suscite à Rabat des interrogations, et un certain scepticisme quant à la version officielle des événements.

De notre correspondant

Rabat. – Une semaine après la mort du général Dlimi, les circonstances exactes de l'accident qui a coûté la vie au commandant de la zone sud n'ont pas encore été éclaircies. Différentes informations recueillies de source sûre s'accordent mal avec la thèse officielle de l'accident dû uniquement à un « *camion fou* ».

Des témoins ont entendu une première explosion. Ils se sont précipités sur place et ont vu la voiture du général Dlimi brûler, tandis que d'autres explosions se produisaient. En même temps ils ont vu un camion prendre la fuite. Selon d'autres témoignages, le camion roulait tous feux éteints et le chauffeur du général l'aurait vu trop tard. Le général aurait alors bondi hors de sa voiture et c'est alors que le camion l'aurait écrasé. D'après cette seconde série de témoignages, des explosions se seraient produites dans la voiture du général, explosions qui paraissaient provenir de grenades.

Tout de suite après l'accident, qui s'est produit entre 19 h 15 et 19 h 30, le mardi 25 janvier, à environ deux cent mètres de la villa du général Dlimi, située en pleine palmeraie de Marrakech, d'importantes forces de gendarmerie se sont présentées sur place, ont encerclé les lieux et écarté les curieux. Les débris de l'automobile du général ont été immédiatement enlevés.

Le camion n'était pas un camion-citerne, comme on l'avait dit au début, mais appartenait à une entreprise de Marrakech. Le propriétaire et sa famille ont été arrêtés. Le véhicule aurait pourtant été volé quelques jours avant l'accident. Le chauffeur du camion se serait enfui et aurait été retrouvé.

Des officiers supérieurs arrêtés

D'autre part, les arrestations de plusieurs officiers supérieurs, huit jours avant la mort du général Dlimi, se confirment à Rabat. Pour sa part, le colonel Bouarat, chef des commandos de la garde royale, a été interpellé lundi 24 janvier. A Marrakech, une dizaine d'officiers supérieurs auraient connu le même sort, dont le colonel commandant la gendarmerie. En revanche, des rumeurs faisant état d'arrestations au palais royal de Rabat n'ont reçu aucune confirmation.

Sur le plan officiel, les seuls éléments dont on dispose, outre les brefs communiqués sur la mort du général Dlimi, sont le fait que l'armée n'a pas adressé, comme il est de tradition, de message de condoléances au souverain, et qu'elle a été mise en état d'alerte les mardi 25 et mercredi 26 janvier, le jour et le lendemain de la disparition d'Ahmed Dlimi.

ROLAND DELCOUR.

Le débat sur la politique de rigueur

• La majorité juge déloyale l'attitude de M. Edmond Maire
• M. Lionel Jospin : le tournevis n'est pas le seul outil économique

Les déclarations de M. Edmond Maire, estimant, lundi 31 janvier, après un entretien avec le président de la République, qu'« *un deuxième plan de rigueur doit être maintenant envisagé* », ont été mal accueillies par les responsables politiques, d'autant qu'elles interviennent à un moment où les dirigeants de la gauche s'efforcent de contrer les accusations de « *régression sociale* », formulées par M. Jacques Chirac. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., estime que « *le tournevis n'est pas, heureusement, le seul outil de politique économique* » (Lire page 40).

De son côté, M. André Bergeron s'étonne des propos du dirigeant de la C.F.D.T. et se demande s'ils reflètent les souhaits de cette centrale ou les intentions du gouvernement.

Se démarquer

M. Edmond Maire a décidé de porter sur la place publique, à moins de cinq semaines des élections municipales, un débat que les responsables politiques semblaient s'accorder à différer au-delà du scrutin. Fidèle à son habitude, le secrétaire général de la C.F.D.T. les prend à contre-pied, son souci, dans le cas présent, étant d'intervenir avant que les décisions ne soient prises.

La nécessité d'une rigueur accrue avait été envisagée en octobre dernier. Le déficit du commerce extérieur et la situation du franc invitaient les économistes gouvernementaux à prévoir une nouvelle ponction sur le pouvoir d'achat. Les succès enregistrés dans la lutte contre l'inflation avaient amené à retarder cette perspective, qui devait être à nouveau évoquée à la mi-janvier. Celle-ci donne lieu à un débat, alimenté par l'analyse de la conjoncture internationale. La baisse du dollar et celle du prix du pétrole invitent à l'optimisme certains responsables, notamment à l'Élysée.

L'hypothèse d'une reprise économique aux États-Unis et en Allemagne fédérale gagne du crédit, et l'idée prévaut qu'une accentuation de la politique de rigueur serait prématurée, voire intempestive si elle empêchait la France de tirer tout le profit possible d'une éclaircie dans la situation internationale.

La volonté du président de la République est d'éviter qu'une dégradation du franc ne conduise à une nouvelle dévaluation, mais d'éviter aussi de pousser les orientations actuelles de la politique économique jusqu'à une véritable austérité.

L'intervention de M. Maire est ressentie dans la majorité comme doublement déloyale. D'une part, le secrétaire général de la C.F.D.T. rend public un débat qui n'est pas prioritairement de son ressort. D'autre part, il se donne l'apparence de révéler une vérité que les reponsables politiques auraient décidé de cacher. Au fond, M. Édmond Maire sous-entend que le pouvoir serait en train de duper ses électeurs. Interrogé, mardi matin, sur la déclaration de M. Maire, M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, membre du comité central du parti communiste, nous a déclaré qu'« *il n'appartient pas à un responsable syndical de dire ce que sera ou ce que devra être la prochaine phase de l'action gouvernementale.* »

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 7.)

LA RÉFORME DES COLLÈGES

Le principe du tutorat et la réduction de l'horaire des élèves sont retenus par M. Alain Savary

LIRE PAGE 10.

Dans « le Monde de la médecine »

Front populaire sur l'Altiplano

En renouant avec la démocratie, le 10 octobre dernier, après dix-huit ans de régime militaire quasi ininterrompu, la Bolivie s'est dotée en même temps d'un gouvernement de style Front populaire. Des ministres sociaux-démocrates siègent en effet à côté de deux ministres communistes. Le président de la République, M. Siles Zuazo, a complété le lundi 31 janvier, son nouveau cabinet : il sera composé de huit ministres de son propre parti, le M.N.R.I. (Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche), de tendance socialiste, comme le MIR ; de six indépendants ; d'un démocrate-chrétien ; et de deux communistes. D'autre part, on pense dans les milieux diplomatiques de La Paz qu'Altmann-Barbie, le criminel de guerre nazi emprisonné depuis une semaine à La Paz pour escroquerie, pourrait être expulsé vers la France ou l'Allemagne de l'Ouest, ce qui serait une procédure plus rapide que l'extradition.

I. – Les mineurs boliviens, toujours à l'avant-garde

De notre envoyé spécial
CHARLES VANHECKE

Siglo-Veinte. – L'enfer, ce pourrait être ici : à 600 mètres sous terre, dans des galeries suintantes d'humidité, où la poussière qui vole sous les marteaux piqueurs dépose au fond des poumons une couche de silice qui tue, presque inéluctablement, aux alentours de quarante ans.

A 6 heures du matin, il faisait beau, là-haut, dehors. La glace des Andes était bleue, au-dessus du haut plateau lunaire. Les wagonnets stationnés à l'entrée de la mine, qui attendaient leur chargement humain, ressemblaient aux trains fantômes des foires, quand ils appareillent pour l'épouvante. La montagne d'étain de Siglo-Veinte a été tellement taraudée depuis près d'un siècle que le tunnel ouvert sur son flanc s'enfonce désormais sur plus de 2 kilomètres de roche pour arriver au cœur du puits.

C'est ici, dans des kilomètres et des kilomètres de cavernes, au milieu du ballet grinçant des « cages » – c'est-à-dire des ascenseurs qui relient un « étage » à un autre, et il y a une vingtaine d'« étages », – sous la lumière jetée par les lampes des casques, qui éclaire les veines du minerai ou des parois barbouillées de slogans, c'est ici qu'on vient s'informer d'un paradoxe : comment la Bolivie, qui possède dans ses mines la classe ouvrière la plus dure, la plus combative d'Amérique latine, a-t-elle pu être gouvernée si longtemps par des juntes militaires sanglantes et caricaturales.

Quelque part, on entend sauter de la dynamite. Les blocs arrachés glissent par des « cheminées » jusqu'à une galerie où ils sont charriés dehors. Quand le mur n'est pas bien étayé, « *beaucoup se font tuer en plaçant l'explosif* », explique avec laconisme un contremaître qui se souvient d'avoir hébergé M. Régis Debray quand il fuyait la police, à Cochabamba. Les journées ont huit heures, et la semaine est de sept jours sur sept. Le jour qui suit la paie est réservé à la *fiesta*. De temps en temps, les mineurs honorent le *tio* – un diable fourchu installé au fond d'une grotte, et doté d'un sexe énorme, qu'ils arrosent avec de l'alcool pour obtenir sa protection contre les accidents, – la bouteille, ensuite, passe de main en main.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Objectif

La Haute autorité de l'audiovisuel croule sous les requêtes.

M. Mihel Debré, député de la Réunion, se plaint du manque d'objectivité de la télévision dans son île où l'opposition serait victime d'un « verrouillage des ondes ». *Il demande à l'autorité de « visionner » les séquences qu'il critique.*

On devrait, par souci d'objectivité, faire figurer au dossier le livre de M. Alain Peyrefitte, « le Mal français ». *L'auteur y raconte comment, naguère, le directeur des journaux parlés et télévisés venait chaque jour « au rapport » pour composer, avec le ministre de l'Information, les journaux du soir.*

Le premier ministre de l'époque était M. Debré.

BRUNO FRAPPAT.

PICASSO A MEXICO

Le dieu « management »

La grande rétrospective Picasso *de 1966 aux Grand et Petit Palais* avait atteint le chiffre, semble-t-il inespéré, de neuf cent mille visiteurs en quatre mois, de même que « L'exposition à 2 millions de dollars » qui fit courir tout New-York au MOMA en 1980. A cette échelle, on *est stupéfait des résultats obtenus* par « les Picasso de Picasso » qui règnent actuellement sur le nouveau musée Tamayo de Mexico : quatre cent deux *mille cent vingt-deux* entrées en soixante et onze jours (depuis le 11 novembre), qui seront sans doute quatre cent soixante mille lors de la clôture prévue pour la fin du mois, à moins que, devant ce succès, le musée Picasso n'accède à la demande du gouvernement mexicain de prolonger son prêt.

Aucun tableau de l'auteur de *Guernica* n'avait été présenté ici depuis 1944, et le public des beaux-arts est loin d'être aussi nombreux qu'en France ou aux Etats-Unis. Certes, le nom de Picasso est universellement célèbre, et, de plus, le sang espagnol, voire une certaine connivence avec l'art précolombien, le rendent proche du peuple mexicain. Mais ce phénomène de masse, unique en son genre, a été déclenché par une action audacieuse qui n'est pas sans enseignement, y compris en France, et tient à une conception nouvelle du « management » artistique.

Le musée Rufino Tamayo a été créé à l'origine pour recevoir la collection de deux cents œuvres modernes (peintures, sculptures, tapisseries et gravures) réunies par le grand artiste mexicain (1), qu'il voulait léguer à son pays.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 14.)

(1) Rufino Tamayo, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-quatre ans, est bien connu en France où il a vécu douze ans. Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Mérite, une grande exposition de cent toiles lui a été consacrée par le Musée d'art moderne en 1974.

Le Monde

idées

L'armée en question

(Suite)

La publication dans « le Monde » du 18 janvier de deux témoignages d'officiers d'active sur le conservatisme du corps militaire a soulevé des répliques passionnées. L'amiral de Joybert voit, dans cette polémique, « un signal clinique de la désagrégation de notre civilisation ». Le colonel Boquet condamne « *ces officiers* qui crachent dans la soupe ». Le colonel Balmitgere estime que l'armée ne compte pas que des aigris. Pierrier, enfin, dit sa fierté de servir son pays et sa confiance dans l'armée et dans ses chefs.

La joie de servir

par PIERRIER (*)

J'APPARTIENS à une génération qui n'a pas combattu. Et, malgré des rêves épiques inassouvis, je m'en réjouis, car cela *prouve* que la politique de dissuasion adoptée par tous nos gouvernements est un succès. Puis-je me permettre de préciser à M. Ducret que la mission des armées n'est pas tant de faire la guerre, mais bien davantage *de préserver la paix. Si vis pacem...* N'ayant pas connu l'épreuve du feu, je n'en éprouve nul complexe d'infériorité, n'en déplaise à l'auteur de *« Chercheurs de Dieu »*. Chrétien, je respecte les prêtres ; homme, oserais-je vous avouer que *je ne méprise pas les femmes !*

Mais ne polémiquons pas. Laissez-moi vous dire simplement ma joie de SERVIR, car les notions de patrie, de patrimoine, de civilisation, de culture, toutes notions qui m'ont été inculquées dès ma plus tendre enfance, sont pour moi des concepts chargés de sens et qui méritent, en cas de besoin, ce privilège du sang versé.

Réconfortant

L'institution militaire gangrenée ? Mais où donc se situe le mal : au niveau *de la doctrine ? Des hommes ?* Du matériel ? Le consensus est chose bien difficile à obtenir dans notre pays tant la France est devenue manichéenne (manichéisme entretenu et amplifié par le discours politique, *et qui est bien plus une façade* qu'une réalité profonde). Et pourtant, il est un domaine dans lequel se retrouve la très grande majorité des Français et des partis politiques qui les représentent : c'est celui de la doctrine militaire française. L'affirmation de l'indépendance nationale, un armement *nucléaire* autonome, la participation active à la recherche de la paix dans le monde dans le respect de nos engagements et de nos alliances, sont en effet les fondements de la politique militaire développée par le général de Gaulle et poursuivie depuis par Georges Pompidou, et MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand.

De fait, au cours des dernières années, si, pour tenir compte de l'évolution de la menace et de la technologie, il y a eu aménagement de la politique militaire française, il n'y a jamais eu rupture. En la matière, comme l'a affirmé le premier ministre devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), la continuité est la règle, même si des nuances s'imposent.

Ainsi donc, en 1983, la France possède une doctrine militaire claire, appréciée par la très grande majorité des citoyens, qui, d'après un sondage effectué par la Sofres en septembre 1982, ont pour 67 % d'entre eux une bonne opinion de leur armée. Voilà qui est réconfortant.

Rigidités

Le mal viendrait-il des hommes ?

Comme beaucoup d'institutions, les armées sont confrontées à l'évolution profonde des mentalités que connaît le vingtième siècle vieillissant. Il serait vain de nier les interrogations que suscite, dans une France urbanisée dotée d'une armée de techniciens, le principe d'un service militaire issu d'une France rurale et défendue alors par une armée de masse.

Il est vrai aussi que les idéaux militaires peuvent paraître parfois anachroniques à certains de nos contemporains. La disponibilité, le désintéressement ne font plus recette aujourd'hui. Dans un monde qui évolue loin des chemins familiers de leur conscience, devant les difficultés économiques et les choix qu'elles impliquent, nombre de militaires sont amenés à s'interroger, et n'en déplaise à MM. Ducret et Debas, à *réfléchir.*

Mais nous sommes loin des critiques énoncées, qui s'adressent en réalité à une armée qui n'existe que dans les fantasmes de leurs auteurs. C'est bien méconnaître les cadres militaires d'aujourd'hui que les voir attachés sans mesure, sans réflexion, à des mythes que l'on ne trouve plus guère que dans les tracts anarchistes les plus mal rédigés.

J'ai rencontré nombre d'officiers cultivés et parfois érudits, attachés à la démocratie dont ils connaissent et le prix et la fragilité. Je connais bien des cadres, officiers, sous-officiers, officiers mariniers attentifs à leurs responsabilités humaine et sociale, respectueux des autres et qui savent la valeur prioritaire de l'exemple, la nécessité de la participation.

Il ne faut bien sûr pas vivre d'illu*sions. L'armée a ses rigidités et les* hommes qui la composent leurs faiblesses. On y trouve, c'est certain, la part habituelle de médiocres. Mais laissez à la grande majorité de ceux qui ont l'honneur de porter l'uniforme la fierté de leur engagement au service d'une cause qui n'est autre que celle de l'Etat.

Ceux qui, le soir de Noël, ont assuré la veille devant leur scope sonar à bord de leur sous-marin nucléaire lance-missiles ; ceux qui, la nuit de la *Saint-Sylvestre, ont patrouillé* dans Beyrouth à peine déminée, méritent le respect.

Si les cadres de nos armées se taisent, ce n'est ni par abrutissement ni par lâcheté. Non, mais ils savent le vrai poids des mots et la vanité du bruit. Ils ont appris que *« dans les époques de clameurs, seule la voix du silence porte loin »*. Et puis, mais le croirez-vous, ils ont confiance dans leurs chefs, qui savent se faire entendre si besoin est. Non, décidément, le mal ne se situe pas au niveau des hommes. Et là encore je voudrais citer un sondage de la Sofres : 54 % de nos concitoyens estiment *compétents les cadres de nos armées.*

Un outil efficace

Reste le matériel. Eh quoi ! la France n'est-elle pas aujourd'hui la quatrième ou la cinquième puissance militaire de notre planète ? La qualité de nos armements mis au point par nos techniciens n'est-elle pas mon*dialement reconnue ?*

Peut-on penser raisonnablement que, sans sa puissance militaire, la France tiendrait aujourd'hui la place qui est la sienne dans le concert des nations ? Car si le poids culturel de notre pays est un facteur de son rayonnement, il est en revanche à craindre que ni sa superficie, ni la densité de sa population, ni la vigueur de son économie ne soient des *atouts suffisants pour lui permettre* de tenir les premiers rôles

Certes, la puissance militaire d'aujourd'hui est le fruit des investissements passés, et la relative faiblesse du budget 1983 consacré aux armées, sans conséquence majeure pour l'immédiat, risque d'obérer l'avenir. Mais dans une conjoncture économique difficile, la défense ne peut rester à l'écart de l'effort de ri*gueur, car dans un pays démocrati*que les forces armées ne sont pas une fin en soi, mais un simple outil au service du pays. Un outil qui me paraît efficace pour remplir son rôle.

(*) Pseudonyme d'un officier supérieur d'active.

Il y a place pour tous

par PIERRE BALMITGERE (*)

LES officiers d'active écrivent rarement dans la presse nationale. Ils en ont la possibilité, mais peu utilisent ce droit, encore fraîchement acquis. Écrire dans un journal ne correspond guère, en effet, à l'éthique qui fut longtemps la leur. Les plus anciens gardent leurs habitudes. Les plus jeunes hésitent encore.

Aussi ne publient leurs articles que certains d'entre eux, déçus que le commandement n'ait pas su discerner en temps voulu la valeur qu'ils pensent avoir et ne les ait pas récompensés en conséquence.

Faudrait-il en conclure que l'armée française ne compte que des amers et des aigris ? Dans une armée qui recrute six cents sous-lieutenants par an et nomme trente généraux, beaucoup pourraient l'être. Heureusement, ce n'est pas le cas.

Faudrait-il en conclure que l'officier, parce qu'il n'écrit pas, ne réfléchit pas, ne critique pas ? Loin de là.

Il est bien connu que les officiers sont prompts à la critique, et tout spécialement à celle de leurs supérieurs ! Leur jugement est-il pour autant toujours négatif ? Certainement pas. Pour bien le comprendre, il faut connaître ce corps des officiers. Qu'est-il au juste ?

Ce corps est actuellement composé de jeunes officiers ayant choisi souvent le métier des armes dans les années 60 ou 70, au moment où la vocation militaire était la plus décriée, et qui ont la foi en leur métier. Ceux qui ont terminé la seconde guerre mondiale se font rares, mais il compte toujours en ses rangs des officiers plus anciens qui ont *« roulé leur bosse »* en Indochine et en Algérie, et qui ont eux aussi gardé intacte la foi en leur métier. N'en déplaise aux esprits chagrins, ce corps d'hommes ayant choisi à vingt ans de consacrer leur vie au service du pays est parfaitement soudé (peut-être monolithe !). Cela est bien normal. Ces hommes rigoureux et disciplinés ont servi leur pays sous les différents régimes politiques qui se sont succédé à sa tête. Ils ont accompli ce que le gouvernement du moment leur a demandé, en Indochine comme en Algérie (et je ne reviendrai pas ici sur les déchirements de conscience que certaines situations ont provoqués alors). Ils continuent aujourd'hui, en France comme hors de France.

Malgré toutes les secousses qu'il a pu subir, ce corps ne s'est pas désagrégé ; l'esprit de camaraderie, de loyauté et de dévouement y est resté intact. Pourtant, en remontant quelque peu dans le passé, depuis les « demi-soldes » des vétérans des campagnes napoléoniennes jusqu'aux derniers soubresauts de l'affaire algérienne, en passant par les révolutions de 1830 et de 1848, la Commune, l'affaire Dreyfus, celle des « fiches » ou de la dévolution des biens du clergé et, plus récemment, par les problèmes posés à la libération, ou le dégagement des cadres au retour des prisonniers de 1945, que de fois ce corps aurait pu se briser ! S'il a souffert, il a toujours pansé ses blessures, et il existe plus que jamais, fort et loyal. Son unité, sa disponibilité au service de l'État ont toujours contribué à la solidité de notre système de défense. Tous les gouvernements qui se sont succédé ont su pouvoir compter sur lui.

Prompts à la critique

Alors, bien sûr, certains grognent, mais, et c'est l'essentiel, tous pensent à l'avenir de la défense de leur pays et, partant, au devenir de leur armée. Dans un *métier* qui ne peut recevoir la sanction des faits que lorsqu'il est trop tard pour changer ses dispositions, il est essentiel que les esprits restent éveillés et prompts à la critique, et ils le sont, comme ils l'ont d'ailleurs toujours été. Que les jeunes se heurtent parfois aux moins jeunes, quoi d'anormal ? Qu'il se trouve des hommes plus prompts à évoluer en face d'autres plus prudents et plus traditionalistes. C'est aussi bien normal.

A la guerre, qui a raison ? C'est seulement au soir de la bataille que, selon le succès ou l'échec, telle disposition sera baptisée *« rare audace »* ou, au contraire, *« inadmissible imprudence »*. Telle autre sera de même qualifiée de *« magnifique ténacité »* ou de *« stupide entêtement »* en fonction du résultat obtenu ! Il est toujours bien difficile de dire à l'avance qui a raison. C'est après que l'on dit qui a eu raison et que l'on tente d'expliquer pourquoi.

Ces contradictions, ces incertitudes inévitables se retrouvent dans la vie de tous les jours des officiers. Génératrices d'idées, elles ne sont certes pas à bannir. Aujourd'hui comme toujours, les officiers se posent des questions ; ils réfléchissent, et il serait aussi ridicule de traiter d'écervelés ceux qui ont des idées originales et neuves, que de traiter de vieilles badernes ceux qui tiennent le plus grand compte des leçons du passé. *Il y a place pour tous.*

La France a donc, aujourd'hui comme toujours, un corps d'officiers qui pensent, qui discutent, qui critiquent, mais, s'ils votent dans l'isoloir selon leur conscience, sont des hommes ayant fait vocation de discipline au service de l'État. Respectueux de leur vocation aussi longtemps qu'ils portent un uniforme, un certain devoir de réserve s'impose tout naturellement à eux. C'est pourquoi leur signature se trouve peu souvent dans la presse ; cela ne les empêche pas de réfléchir et d'agir.

(*) Officier supérieur d'active.

Des officiers qui crachent dans la soupe...

par PIERRICK BOQUET (*)

UN peu de modestie, Messeigneurs ! Lorsque l'on se veut censeur impitoyable, il faut la certitude de détenir la vérité autant que celle d'être soi-même exempt de tout reproche.

Pour ma part, je ne ressens suffisamment ni l'une ni l'autre pour m'ériger en pourfendeur des censeurs. Je me sens seulement libre, aujourd'hui autant qu'hier, pour exercer mon droit de critique.

Suffisamment libre, car après plus de trente années au service de ma patrie, j'ai toujours pu dire à mes chefs ce que j'avais sur le cœur, sans avoir éprouvé le besoin de le faire par le truchement d'un journal. Peut-être ai-je bénéficié d'une chance inouïe, mais je connais tellement d'officiers dans mon cas que *cette catégorie ne peut plus être* considérée comme une exception.

Et puisque j'ai eu la liberté d'être en désaccord avec mes chefs, je puis bien exercer celle de l'être avec tel ou tel de leurs subordonnés.

Règle du jeu

Partisan de la liberté d'expression, je le suis non moins de l'obligation de réserve. Celle-ci, contingente par nature et fluctuante de surcroît, ne s'applique, à mes yeux du moins, pas exclusivement au domaine professionnel. Elle englobe la manière de s'exprimer qui n'a pas plus besoin d'être insultante que courtisane.

La règle du jeu démocratique impose au militaire de se soumettre au pouvoir politique, ou bien de se démettre. *D'autres règles interdisent* tout autant de cracher dans la soupe, si souvent dégustée, que de verser dans l'outrance ou la caricature quand l'on appartient à un corps dont l'éthique récuse l'une et l'autre, à moins que d'aller jusqu'au bout et d'en tirer les conséquences.

« Je ne sais pas qui a gagné la bataille de la Marne, mais je sais bien qui l'aurait perdue. » Je ne vous ferai point l'injure de vous rappeler l'auteur de cette remarque. Me permettrai-je simplement de faire observer que de cette bataille est progressivement née la victoire et que, si l'historien peut à juste titre comptabiliser les erreurs, je n'en connais encore pas qui soit allé jusqu'à dénier au commandement d'alors la juste part qui lui revint en novembre 1918.

Après quarante années, je me sens dans l'incapacité de dire quelle est l'exacte part de chacun dans le dé*sastre de 1940, mais qui oserait pré*tendre que les Juin, Leclerc, de Lattre, de Montsabert et tant d'autres encore, dont le général Giraud, n'eurent, sous la conduite du général de Gaulle, leur condisciple des écoles militaires, leur juste part de la victoire acquise si durement, avec l'aide de tous les patriotes, de tous les résistants ?

Grosse tête

N'étaient-ils pas, ceux-là, comme beaucoup de ceux-ci, des purs pro*duits de ce commandement tant dé*crié ?

Le commandement a-t-il commis des erreurs pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie ? Bien sûr, parce qu'il n'est pas infaillible et n'a jamais, à ma connaissance, prétendu l'être. Oserai-je simplement rappeler que, même si le commandement n'avait commis aucune erreur, l'issue de ces conflits n'en eût historiquement pas été affectée. Le commandement a une grosse tête, il peut porter de grands chapeaux. Il est superflu d'aller au magasin des accessoires lui chercher des couvre-chefs qui ne sont pas les siens.

Il me semble en outre que c'est faire quelque injure au politique que de tenter de faire croire aux lecteurs qu'il fut constamment incapable de choisir convenablement les chefs des armées de la République.

Est-il de surcroît correct, j'allais dire honnête, de prétendre que les cadres, les officiers surtout, sont abrutis ?

Cela fait partie des poncifs éculés et, *s'il en est encore à les défendre*, ils sont tellement rares qu'en dépit de tous leurs efforts ils n'arrivent pas à faire passer leur message.

Cela ne veut point dire que tous les cadres, tous les officiers soient des modèles d'intelligence et des parangons de vertu ; cela ne signifie pas qu'ils soient envahis par la béatitude en se contemplant le nombril.

Plus modestes, ils se contentent de faire leur travail du mieux qu'ils peuvent, avec plus de loyauté que d'aucuns ne le prétendent et plus d'efficience que d'autres ne l'affirment.

Citoyens, ils conservent leur libre arbitre politique ; militaires, ils obéissent au gouvernement de la Ré*publique ; soldats, ils n'ont ménagé* ni leur sueur ni leur sang sur les champs de bataille qui leur furent assignés. Ils continuent et continueront d'être ainsi, car c'est la loi de la démocratie et le service de la patrie qui leur commandent cette attitude.

Ils ne cultivent point les mythes, même s'il en est quelques-uns qui ont la vie dure. Oui, il peut leur arriver, comme à beaucoup d'autres, de *boire sec pendant le « dégagement »* qui suit l'effort exceptionnel ou marque une fête traditionnelle.

Mais si l'effort est quotidien, l'exception n'est pas devenue la règle et les fêtes ne sont pas légion.

Occasionnel est aujourd'hui le combat. Faut-il encore l'avoir vécu pour comprendre que la présence des femmes n'y est point souhaitable. Non qu'elles soient incapables d'héroïsme, mais ce sommet de la violence est antinomique de leur nature profonde. Même les plus féministes admettent cette évidence.

Discipline

Quant aux accusations de fascisme, elles sont tout à la fois grotesques et intolérables. Le militaire aime l'ordre. Aucune machine de guerre ne peut fonctionner sans discipline. En dépit des apparences, la plus dure est souvent celle des bandes. Et n'est pas chef de bande qui veut.

Si l'on tente d'assimiler l'ordre au fascisme, l'exercice est facile mais ne résiste pas à l'examen. Cet examen que refusent certains intellectuels, rares. Par philosophie person*nelle, ils sont opposés à la guerre*, c'est leur droit. Ils font simplement une erreur en faisant du soldat le coupable de toutes les horreurs de la guerre. C'est mon point de vue. Mais quel anachronisme que de vou*loir à tout prix opposer le militaire à* l'intellectuel, au clerc, à l'enseignant. Ils ont tous des fonctions différentes, toutes utiles à la nation, complémentaires et, s'il y eut entre eux des incompréhensions, ce n'est *pas étonnant, compte tenu de leurs* différences. Et ce n'est certes pas en opposant l'un à l'autre aujourd'hui, ou les uns aux autres demain, que l'on facilitera la tâche de chacun.

Le respect mutuel me paraît une nécessité, mais il passe par l'acceptation des spécificités et le dialogue, que personne encore n'a pu durablement remplacer par l'injure.

Il y a beaucoup à faire partout. L'intolérance ne peut conduire à de bons résultats.

« Certes, aucune société organisée ne peut se maintenir sans l'existence d'une autorité, d'un pouvoir. Mais il faut se garder de toute révérence, complaisance ou déférence envers ce pouvoir. Il faut réapprendre l'irrespect, l'insolence et cesser d'idolâtrer les maîtres de l'État. »

Si cette proposition de M. Gérard Schwartzenberg *s'applique* au jeu politique de la démocratie, il conviendrait peut-être d'ajouter que la pratique de l'irrespect et de l'insolence est un art difficile qui ne doit pas tomber dans l'outrecuidance, l'outrance et l'injure, trop fréquentes expressions de rancœurs personnelles.

A cet égard, Richelieu peut rassurer, il avait interdit les duels.

(*) Officier supérieur d'active.

Faut-il exterminer les généraux ?

par MARC DE JOYBERT (*)

J*E ne sais si on aura beaucoup lu* le procès de l'armée française et de ses généraux par les professeurs Jean Ducret et Philippe Debas, officiers de leur état, grade et arme inconnus. C'est extrêmement divertissant. *On y apprend que* nos généraux sont férus d'arbitraire et se croient infaillibles ; ils sont racistes, détestent les intellectuels, méprisent la démocratie, mettent des militaires en fiches par des moyens contradic*toires avec l'honneur militaire, etc.* Aussi ne faut-il pas s'étonner qu' *« ils perdent toutes les guerres et, si celle de 14 fait exception, c'est qu'elle a été gagnée par la troupe malgré le commandement qui a dû être congédié d'urgence »*. En bref, la jactance des chefs gaulois annonce les fortes phrases de nos professionnels de la défaite.

Bien sûr, tout ce qui est exagéré est *sans importance, et les deux gé*néraux nommément pris à partie dans ces articles n'ont aucun besoin d'y faire réponse, sauf à rappeler le souvenir de quelques joyeux drilles qui se sont jadis amusés à faire la guerre, comme Condé, Turenne ou Hoche, Joffre, Foch ou de Lattre, et qui ont eu l'impertinence de gagner.

Quels griefs particuliers ou personnels ont pu pousser ces deux offi*ciers à se déchaîner ainsi dans l'ab*solu de leurs généralisations ? Ce serait de fort peu d'importance, si ce n'était un signe clinique supplémentaire de la désagrégation grandissante de notre civilisation où le moindre rappel aux vertus de nos anciens fait ranger son auteur dans les fossiles de l'histoire. On avait déjà vu, et trop souvent, des prêtres apostats renier Dieu de leur religion ; il fallait bien qu'un jour des militaires se mettent à leur école. Est-ce la fin ? Bien sûr que non et, malgré tous ses vices, Constantinople a survécu dix siècles à Rome. C'est, après tout, sur le fumier que poussent les plus belles fleurs, et la plus belle de toutes s'appelle l'espérance.

(*) Amiral du cadre de réserve, ancien chef d'état-major de la marine nationale.

Le Monde

étranger

EUROPE

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

Les Bulgares réagissent avec indignation aux accusations portées contre leur pays

L'enquête sur « la piste bulgare » dans l'attentat contre le pape semble s'enliser depuis quelque temps. A Rome, il semble exclu que M. Antonov soit remis en liberté, et son procès aura vraisemblablement lieu. Sur le plan diplomatique, la Bulgarie n'a guère de moyens de pression sur l'Italie, et celle-ci ne paraît pas prête à rompre des lances en faveur de ses deux ressortissants accusés d'espionnage et emprisonnés à Sofia. Les Etats-Unis, enfin, incitent à la prudence dans les commentaires, et le Vatican ne favorise pas des spéculations sur une culpabilité bulgare qui ne peuvent que compromettre son « Ostpolitik ».

Selon le Los Angeles Times, *repris par l'*International Herald Tribune, *la C.I.A. estimerait que les services secrets bulgares et le K.G.B. auraient été au courant des projets d'Ali Agça contre le pape, formulés publiquement avant la visite de Jean-Paul II en Turquie, mais l'auraient laissé agir, sans le manipuler, étant donné son état de déséquilibre notoire.*

De notre envoyé spécial

Sofia. – C'est avec un mélange d'indignation et d'impuissance que les autorités bulgares réagissent aux accusations portées contre leur pays depuis l'arrestation à Rome, le 25 novembre, d'un fonctionnaire de la Balkan Air, M. Antonov, soupçonné de complicité dans l'attentat contre le pape. Elles apparaissent très affectées par le tapage fait en Occident autour d'une « Bulgarian Connection », qui tend à accréditer la thèse d'une Bulgarie à la solde de Moscou pour les « sales besognes » et avive les soupçons de complaisance dont ferait preuve Sofia envers les trafiquants d'armes et de drogue faisant transiter leurs chargements sur son territoire.

Cette réputation est d'autant plus fâcheuse qu'elle se développe précisément à un moment où la Bulgarie était en train de se construire à l'étranger l'image d'un pays jouissant d'un relatif développement économique, comparé au reste du monde socialiste, et démontrant une forte identité nationale et une certaine autonomie, même si elle restait d'un loyalisme sans ombre à l'égard de Moscou.

Tous ces efforts semblent avoir été ruinés en quelques semaines par ce qu'un ancien diplomate, membre du comité central, qualifie de *« campagne antisocialiste visant à ruiner la confiance dont nous pouvions jouir à l'étranger »*.

A cette indignation s'ajoute un sentiment d'impuissance. *« Franchement, nous nous trouvons dans une situation pire que celle de la guerre froide »*, nous dit M. Boyan Traykov, directeur général de l'agence de presse bulgare B.T.A. *« Nous ne disposons pas du plus petit élément concret retenu contre M. Antonov. Nous ne pouvons qu'expliquer notre position, affirmer notre innocence, mais, la justice italienne ne nous ayant jamais communiqué la moindre information concernant les accusations portées contre les citoyens bulgares impliqués dans cette affaire, nous sommes dans l'impossibilité de réfuter ces accusations. »*

Les faiblesses du dossier italien

Vu de Sofia, le dossier italien présente quelques faiblesses. *« Nous sommes prêts à coopérer pour parvenir à la vérité,* ajoute M. Traykov. *Nous avons créé un groupe interministériel en vue de centraliser les informations en notre possession. Nous sommes disposés à les communiquer aux autorités italiennes à condition qu'il y ait aussi une coopération de leur part. »*

Il y a plus d'un mois, le ministre de la justice bulgare a informé son homologue italien que le juge d'instruction Martella, qui enquête sur l'attentat contre le pape, serait le bienvenu à Sofia pour interroger les deux ex-membres de l'ambassade bulgare à Rome et Bechir Celenk, le trafiquant turc qui, selon Agça, lui aurait offert 3 millions de marks pour assassiner le pape.

Depuis le 9 décembre, Celenk a été placé « sous contrôle » des autorités bulgares. Les Italiens ont répondu qu'ils étudiaient la proposition, mais, jusqu'à présent, ils n'ont pas donné suite. C'est là un autre sujet d'irritation pour les Bulgares : le juge Martella s'étant rendu aux États-Unis et en Allemagne, pourquoi néglige-t-il de venir à Sofia ?

En fait, il n'existe aucun accord juridique entre la Bulgarie et l'Italie : un protocole a bien été paraphé en 1977, mais il n'a jamais été suivi de la signature de l'accord proprement dit. Les Bulgares font remarquer qu'il est pour le moins étrange que les Italiens aient précisément négligé de le faire en septembre dernier, comme cela était prévu (invoquant un conflit de compétence entre les ministères de la justice et des affaires étrangères), alors que le juge Martella enquêtait sur la « piste bulgare ». A moins que, soulignent nos interlocuteurs, qu'il ne s'agisse d'une manœuvre délibérée des Italiens...

En ce qui concerne le séjour à Sofia d'Ali Agça, au mois de juillet 1980, les autorités bulgares ne confirment ni n'infirment sa présence pendant cinquante jours dans le plus luxueux hôtel de la capitale bulgare, le Vitosha. Elles précisent que l'on enregistre, annuellement, le passage de quatre millions de Turcs en Bulgarie et qu'il est impossible de retrouver la trace d'Agça.

Au demeurant, les autorités italiennes n'ont jamais demandé à la Bulgarie de vérifier le passage d'Agça ; elles n'ont pas, non plus, précisé le nom sous lequel il serait arrivé à Sofia après son évasion d'une prison turque où il purgeait une peine de prison à vie pour le meurtre d'un journaliste à Istanbul. *« Ce n'est qu'indirectement que nous avons appris qu'il serait entré en Bulgarie avec un passeport indien au nom de Singh qu'il aurait obtenu en Iran »*, nous affirment nos interlocuteurs bulgares.

Des démentis peu croyables

A l'hôtel Vitosha, on fait valoir que l'on se contente de vérifier la validité des visas d'entrée en Bulgarie, et que les autorités n'ont jamais fait une enquête sur la présence ou non d'Agça au Vitosha en juillet 1980.

Deux choses au moins peuvent laisser sceptique dans la version donnée par les Bulgares : 1) D'abord, il semble étonnant que les autorités n'aient jamais fait une enquête approfondie au Vitosha ; 2) Ensuite, il paraît surprenant que, dans un pays comme la Bulgarie, un personnage comme Agça n'ait pas été signalé pendant un séjour de plus d'un mois et demi.

A ces remarques, les autorités bulgares répondent que la Turquie ne les avait pas averties qu'un avis de recherche avait été lancé contre Agça. De sources turques, c'est Interpol qui a été prévenu de l'évasion d'Agça (mais la Bulgarie n'en fait pas partie). Il reste, soulignent ces mêmes sources, qu'il est invraisemblable que la Bulgarie, qui suit avec attention ce qui se passe en Turquie, n'ait pas été parfaitement informée de l'évasion d'Agça.

Cela dit, les Bulgares ont beau jeu de faire valoir qu'Agça, bien que recherché par Interpol, a pu se rendre en Allemagne, en Espagne et en Italie sans être inquiété par les polices occidentales : *« Pourquoi aurions-nous dû être plus vigilants que celles-ci ? »*, demande-t-on à Sofia.

Non moins ambiguë est la position des autorités bulgares à l'égard de Bechir Celenk. Selon des sources turques, c'est un notoire trafiquant d'armes qui a notamment alimenté les terroristes turcs de tous bords avant le coup d'Etat militaire de 1980.

Celenk est, en outre, repéré depuis des années par les services américains de lutte contre la drogue comme étant l'un des fournisseurs du marché ouest-allemand. A plusieurs reprises, les Turcs ont signalé sa présence en Bulgarie ainsi que celle de personnages notoirement connus dans le trafic de la drogue. Mais Sofia n'a jamais donné suite.

« Celenk, disent les autorités bulgares, *voyageait librement en Europe et notamment en Allemagne ; c'est pour nous un marchand, exportant de l'eau minérale et important des oranges et des bananes, certes, c'est un affairiste, mais contre lequel nous n'avons aucune charge. »* En fait, ce n'est pas la première fois qu'est signalée aux autorités de Sofia la présence sur son territoire de personnages connus pour des trafics d'armes et de drogue sans qu'aucune mesure ne soit prise à leur encontre : *« Je dois dire que nous sommes déçus par l'absence d'utilisation des informations que nous avons fournies depuis plus d'un an aux autorités bulgares concernant des trafiquants connus agissant sur leur territoire »*, nous déclare, pour sa part, l'ambassadeur américain à Sofia.

Le cas de Celenk

Les Bulgares affirment qu'ils ont décidé de placer Bechir Celenk sous contrôle pour éclaircir sa situation puisqu'il a été mis en cause par Agça. Le 10 janvier, le procureur général bulgare a envoyé un message au ministre de la justice italien précisant que si, dans un délai d'un mois, l'Italie ne fournissait pas les charges retenues contre Celenk, il serait obligé de le relâcher. Entre-temps, en vertu de la convention de coopération bulgaro-turque, Ankara a demandé l'extradition de Celenk sur la base de trois chefs d'accusation : trafic d'armes, trafic de devises et fraude fiscale.

La Bulgarie a certes tout intérêt à ce que Celenk soit étranger à l'affaire de l'attentat contre le pape, ce qui du même coup fait tomber une partie des soupçons qui pèsent contre elle d'avoir participé à cet attentat. Selon des sources journalistiques turques, au demeurant, il est fort possible que Celenk ne soit pas le mandataire de cet attentat. Il reste que les Bulgares ne souhaitent peut-être pas que Celenk se rende à l'étranger et raconte ce qu'il sait sur certains trafics transitant par leur territoire.

Celenk, pour sa part, semble ne pas tenir à rester en Bulgarie. Il a notamment déclaré à son ambassade qu'il était prêt à rentrer en Turquie pour s'expliquer. A tout prendre, il risque quelques années de prison mais, en Turquie, il sera aussi à même de « négocier » la durée de sa peine en fournissant des informations importantes sur tout un commerce illégal s'opérant peut-être avec la complaisance de la Bulgarie.

Dans les milieux occidentaux à Sofia, on s'attend, dans les jours qui viennent, à ce que les Bulgares trouvent certaines charges contre Celenk justifiant son maintien sur leur territoire. En fait, depuis le dernier interview qu'il a donné au *New-York Times*, le 21 janvier, Celenk est devenu introuvable à Sofia. Les autorités bulgares nous ont affirmé qu'il était... enrhumé et qu'il ne voulait plus voir de journaliste. Il y a tout lieu de penser en réalité qu'il ne se trouve plus au luxueux hôtel Moskva (en face de l'ambassade d'Union soviétique), où il était assigné à résidence, mais qu'il serait détenu désormais au quartier général de la police.

Son cas devrait connaître sous peu de nouveaux développements.

PHILIPPE PONS.

Autriche

EN VISITE DE TRAVAIL A WASHINGTON

Le chancelier Kreisky défend ses positions à l'égard de l'Est et du Proche-Orient

De notre correspondante

Vienne. – Le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, était attendu ce mardi 1er février pour une visite de travail, au cours de laquelle il rencontrera le président Reagan. La dernière visite officielle du chef du gouvernement autrichien aux Etats-Unis remonte à 1974. La semaine dernière, M. Aloïs Mock, chef du parti populiste (conservateur, opposition), s'est entretenu de son côté avec le président américain à l'occasion d'une mission de l'Union démocratique européenne (U.D.E.), dont il est le président. Le parti socialiste gouvernementale et l'opposition accordent tous deux une importance particulière à ces voyages à trois mois des élections législatives autrichiennes.

Parmi les principaux sujets au programme des entretiens qu'aura le chancelier Kreisky avec le président Reagan : le Proche-Orient, la politique occidentale à l'égard des pays de l'Est, ainsi qu'une série de problèmes bilatéraux, notamment le différend sur les exportations de haute technologie vers l'Union soviétique. Les Etats-Unis reprochent à l'Autriche de ne pas tenir suffisamment compte des impératifs de sécurité de l'Ouest en fournissant à l'U.R.S.S. du matériel susceptible d'avoir un usage militaire. Déjà, au mois de décembre, M. Ferdinand Lacila, secrétaire d'Etat, s'est rendu à Washington pour régler ce différend. Mais il ne fait pas de doute que le chancelier Kreisky devra de nouveau s'appliquer à lever toute équivoque. L'administration Reagan avait également critiqué la générosité de Vienne en ce qui concerne l'octroi de crédits aux pays de l'Est pour acheter des produits autrichiens. M. Kreisky avait alors répondu sans détour en critiquant la politique d'embargo de Washington à l'égard de l'Est. Il est, selon lui, *« naïf de penser qu'un embargo sur des conduites de gaz fera changer le Kremlin de politique »*.

D'autre part, le chancelier a suggéré une action concertée de l'Occident pour aider la Pologne, engageant les banques et les gouvernements occidentaux.

Les positions jadis jugées « originales » du chancelier Kreisky sur les problèmes du Proche-Orient ont été, entre-temps, acceptées dans une large mesure par les Américains, aussi bien que par les Européens. Le chancelier, qui a été en 1979, à Vienne, le premier chef de gouvernement occidental à recevoir officiellement M. Yasser Arafat, a favorablement accueilli le plan du président Reagan pour le Proche-Orient. Il s'est félicité en particulier de la reconnaissance par les États-Unis de la nécessité de négocier avec les Palestiniens et les Arabes.

Mais sa critique acerbe de la politique du gouvernement Begin, qualifiée de *« fasciste »*, et ses contacts multiples avec le monde arabe n'ont pas toujours été bien vus à Washington. En outre, la visite officielle du colonel Kadhafi en mars 1982 à Vienne avait particulièrement irrité, semble-t-il, l'administration américaine. Selon certains bruits, elle serait à l'origine de l'hésitation du président Reagan de nommer un successeur à l'ambassadeur américain, décédé en 1982.

Le chancelier Kresky estime cependant dénué de tout fondement le reproche que lui adresse l'opposition de *« fâcher »* Washington et de porter préjudice, par une politique déséquilibrée en faveur de l'Est et du monde arabe, aux bons rapports austro-américains. M. Mock, quant à lui, a tenu à relever que ce voyage à Washington lui permettra de *« dissiper des malentendus qui pèsent sur les rapports entre l'Autriche et les États-Unis »*. Les petites querelles de tous les jours ne peuvent cependant pas faire oublier, souligne-t-on à Vienne, que la position de l'Autriche à la charnière des blocs exige de ses diplomates *« des actes de balance permanente »* entre l'Union soviétique et les États-Unis, seule politique garantissant sa neutralité.

WALTRAUD BARYLI.

U.R.S.S.

M. Andropov à l'usine

Au cours d'une visite dans une usine moscovite de machines-outils, M. Iouri Andropov a vivement dénoncé, lundi 31 janvier, les manquements à la discipline du travail et l'absentéisme, qui fait perdre à l'Etat des « millions d'heures de travail ». *Récemment, les* Izvestia *avaient évalué cette perte pour 1982 à 125 milliards d'heures, soit l'équivalent du travail annuel de soixante millions d'ouvriers.*

Le secrétaire général du P.C. soviétique s'en est pris particulièrement à ceux qui délaissent la production pour faire des « pauses » *ou pour* « s'absenter sans justification » *et à ceux qui font leur travail* « par-dessus la jambe ».

Il a également dénoncé la pratique consistant à rectifier le plan en baisse, ce qui a pour conséquence de réduire la production sans faire baisser les salaires ni même, souvent, faire supprimer les primes. « Or, *dit-il,* la productivité du travail ne s'accroît pas à un rythme satisfaisant. Si l'on transpose cela à l'échelle nationale, on constate un déséquilibre entre la quantité de marchandises et l'argent dont dispose la population. Or il n'y a pas de miracle : l'Etat ne peut donner que la quantité produite de marchandises. » *Il a ajouté qu'une hausse des salaires ne peut apporter* « une croissance réelle du bien-être matériel, si l'on ne trouve pas sur le marché de marchandises bonnes et nécessaires » *et si les services ne répondent pas aux besoins de la population.*

Pour résoudre ce problème, il y a, selon M. Andropov, deux possibilités. « Il serait possible d'augmenter les prix. Mais cela ne nous convient pas comme tendance générale. Même si nous devons avouer qu'il y a un déséquilibre en ce qui concerne certains prix et qu'il nous faudra bien les aligner. Mais la voie principale qui reste est celle de l'augmentation de l'efficacité de la production. » « Il faut que tout ce que nous faisons et produisons le soit rapidement, avec le moins de pertes possible » *et que la production soit* « de haute qualité ». *Il faut aussi, a-t-il ajouté,* « produire plus pour que les étalages ne soient plus vides ».

La discipline du travail est un « besoin vital ». « Ceux qui s'absentent sans justification, les fainéants et les tire-au-flanc, se font non seulement tort à eux-mêmes mais portent préjudice à leur collectif et à la société entière. » *M. Andropov a conclu en disant que* « le renforcement de la discipline concerne non seulement les travailleurs, les ingénieurs et les techniciens, mais nous tous, à commencer par les ministres ».

Ces déclarations font suite aux mesures en cours pour lutter contre l'absentéisme : pointage réintroduit dans les usines et multiplication des contrôles d'identité, pendant les heures de travail, dans tous les lieux publics : magasins, cinémas, buvettes, salons de coiffure et bains de vapeur publics. La police note les noms des fautifs, et la presse rend compte avec complaisance de certains cas flagrants. – (A.F.P., A.P., U.P.I.)

Pologne

Le ministre des affaires étrangères invite la France à « changer de politique » envers Varsovie

Varsovie *(A.F.P., A.P.)*. – Le ministre polonais des affaires étrangères, M. Stefan Olszowski, a invité, lundi 31 janvier, la France à *« changer de politique »* envers son pays. *« L'attitude de la France à l'égard de la Pologne,* a-t-il déclaré dans un discours prononcé devant la Diète, *suscite l'étonnement. Le fait que les hommes politiques de cet Etat se réclament de traditions glorieuses et assurent le peuple polonais de leur sympathie est en contradiction flagrante avec certaines déclarations officielles. (...) Nous sommes persuadés,* a ajouté le ministre, *de la nécessité de poursuivre des relations amicales entre la Pologne et la France. La Pologne ne manquera pas de persévérance et de volonté d'agir dans cette voie. Nous comptons que les intérêts nationaux et internationaux de la France l'amèneront à changer sa politique actuelle. »*

Dénonçant longuement les *« tentatives d'ingérence »* dont serait victime son pays, M. Olszowski s'en est aussi pris aux Etats-Unis et à l'Allemagne fédérale, tout en insistant sur le désir de son pays de *« coopérer pacifiquement avec les Etats ayant des systèmes socio-politiques différents »*. D'autres pays ont, en revanche, été félicités de leur attitude *« réaliste »*, notamment la Grèce, le Canada, l'Autriche, le Japon, la Finlande et les autres pays nordiques avec lesquels la Pologne, a dit M. Olszowski, entend, à l'avenir, développer ses rapports.

Après avoir qualifié de *« fiasco »* les sanctions économiques occidentales prises contre son pays et affirmé qu'elles n'avaient *« pas arrêté le processus de stabilisation et de normalisation »*, M. Olszowski a, pour la première fois, lié le remboursement de la dette extérieure polonaise à des conditions politiques en déclarant qu'il dépendrait *« non seulement de la vigueur de notre économie mais aussi de l'environnement autour de la Pologne et du climat des relations Est-Ouest »*.

A propos, enfin, du projet de visite de Jean-Paul II en Pologne, le ministre des affaires étrangères s'est attaché à maintenir le flou qu'entretient le pouvoir sur ses intentions réelles. D'un côté, M. Oszlowski a exprimé le *« respect »* qu'inspirerait à Varsovie la politique du Saint-Siège en matière de désarmement, estimé que la venue de Jean-Paul II *« peut contribuer au développement des relations entre l'Eglise et l'Etat et entre la Pologne et le Vatican »*, et affirmé que ces *« contacts fructueux »* ouvrent la perspective de l'établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Pologne. De l'autre, il a eu recours à une formulation très restrictive en évoquant *« la création des prémices appropriées dignes d'une visite de ce rang »* et en indiquant de manière implicite que la question de l'amnistie des prisonniers politiques ne saurait être liée à ce voyage pontifical.

Tchécoslovaquie

UN DÉFENSEUR DE LA MINORITÉ HONGROISE PASSE EN JUGEMENT

Le procès d'un géologue, M. Miklos Duray, s'est ouvert lundi 31 janvier à Bratislava. Inculpé de diffusion d'informations sur la situation de la minorité hongroise en Tchécoslovaquie, il risque une peine de trois à dix ans de prison. La Ligue pour la défense des droits de l'homme en Hongrie (30, route de la Reine, 92000 Boulogne) considère ce procès comme *« une violation flagrante du droit universellement reconnu des minorités ethniques à l'expression culturelle »*.

A Prague, l'épouse du porte-parole de la Charte 77, M. Ladislav Lis, arrêté le 5 janvier, a fait part vendredi 28 janvier de son *« inquiétude »* sur le sort de son mari. Dans une lettre au procureur général, elle affirme qu'un colis d'affaires personnelles envoyé à la prison où était censé être détenu M. Lis lui a été renvoyé avec la mention *« personne non présente dans l'unité »*. De plus, l'avocat de son mari n'a toujours pas pu rencontrer le détenu depuis son arrestation.

A Paris, cinq avocats du Comité de défense des libertés en Tchécoslovaquie ont protesté, dans une lettre à l'ambassadeur de ce pays, contre cette arrestation. Mes Andreu, Jacob, Kenig, Michel et Rappaport déclarent être prêts à assurer la défense de M. Lis et espèrent que le gouvernement tchécoslovaque n'y fera pas obstacle.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU VICE-PRÉSIDENT AMÉRICAIN A BONN ET A BERLIN-OUEST

MM. Bush et Kohl se disent prêts à « examiner toutes les offres sérieuses de négociation » de l'U.R.S.S.

Le vice-président américain, M. George Bush, a commencé lundi 31 janvier à Bonn la série de contacts diplomatiques qu'il doit avoir durant dix jours en Europe occidentale. Dans la capitale de la République fédérale, une déclaration conjointe a été publiée à l'issue de sa rencontre d'une heure et demie avec le chancelier Kohl.

Ce texte précise notamment, à propos des négociations euro-stratégiques de Genève, que l'« option zéro » (démantèlement de toutes les fusées nucléaires soviétiques à moyenne portée en échange du non-déploiement des nouvelles fusées de l'OTAN), est *« la meilleure position de négociation »* et *« la meilleure solution possible »*. Les Etats-Unis sont toutefois prêts à *« examiner toutes les offres sérieuses de négociation de l'Union soviétique »*. Bonn et Washington *réaffirment en même temps le maintien* de la « double décision de l'OTAN » de décembre 1979.

A propos des relations Est-Ouest, M. Kohl a estimé qu'une *« rencontre bien préparée Andropov-Reagan pourrait contribuer à faire progresser ce dialogue »*. Toutefois, pour le chef du gouvernement de Bonn, Moscou devra donner des signes de modération et faire des concessions à Genève, à Vienne (négociation sur la réduction des armes conventionnelles en Europe centrale), sur l'Afghanistan et sur la Pologne.

Dans l'après-midi, M. Bush s'est rendu, en compagnie de M. Kohl, à Berlin-Ouest, où de petits groupes d'extrême gauche avaient organisé une manifestation anti-américaine au cours de laquelle des vitrines ont été brisées et des interpellations opérées par la police.

A l'occasion d'un dîner officiel, le vice-président américain a prononcé un discours au cours duquel il a donné lecture d'une *« lettre ouverte aux Européens »* du président Reagan, datée du 28 janvier (voir ci-dessous). M. Bush a ajouté : *« Nous savons que beaucoup, en Europe et aux Etats-Unis, souhaitent anxieusement un accord rapide pour faire sortir de l'impasse les négociations de Genève. Qu'il me soit permis de poser une question : devrions-nous, dans notre impatience à parvenir à un accord, quel qu'il soit, perdre de vue nos objectifs de base, qui sont autres que la sécurité et la paix ? »*

Le vice-président des Etats-Unis, qui s'adressait au chancelier, aux commandants alliés et aux principales personnalités de Berlin-Ouest, a fixé les objectifs en quatre points des négociations de Genève, selon Washington et l'OTAN. Il s'agit de parvenir à la réduction, au niveau le plus bas, de la menace nucléaire en Europe. Il faut, en outre, un accord équilibré. *« Il ne peut être acceptable pour l'Ouest de concéder aux Soviétiques un monopole permanent de missiles nucléaires sans permettre à l'OTAN de déployer des systèmes comparables pour dissuader la menace »*, et cet accord, a-t-il précisé, doit être *« à l'abri de mesures pouvant le circonvenir : il n'est pas suffisant de permettre aux Soviétiques de retirer leurs missiles mobiles derrière quelque ligne artificielle de manière qu'ils puissent les ramener à bref délai »*. Enfin, cet accord doit être *« vérifiable »*, car, *« même avec des moyens de renseignement perfectionnés, il est très difficile de suivre à la trace des missiles mobiles »*. Les SS-20 sont, en effet, montés sur camions.

Les accusations de Tass

Du côté soviétique, aucune réaction à la lettre de M. Reagan n'était enregistrée ce mardi en fin de matinée. L'agence Tass a simplement déclaré lundi soir que *« l'administration Reagan semble avoir décidé d'augmenter sa pression sur les gouvernements de l'OTAN pour assurer par tous les moyens le déploiement de nouveaux missiles à moyenne portée en Europe »*. Elle accuse M. Bush d'avoir tenté, dans des déclarations faites à Washington et à Bonn, d'*« induire en erreur »* l'opinion occidentale en tentant de *« créer l'impression d'une souplesse de l'administration américaine »* sur les négociations de Genève.

Cette tentative est suscitée, selon l'agence soviétique, par *« la critique croissante que rencontre la position de Washington en Europe occidentale, y compris de la part d'éminents hommes politiques qui estiment, à juste titre, que l'option zéro est inacceptable et ne fait que bloquer les négociations de Genève »*.

LE TEXTE DE LA « LETTRE OUVERTE AUX EUROPÉENS » DE M. REAGAN

Berlin-Ouest (*A.F.P.*). — Voici le texte intégral de la lettre ouverte du président Reagan aux Européens, lue lundi soir 31 janvier par le vice-président Bush à Berlin-Ouest, à l'issue d'un dîner officiel à l'Hôtel Intercontinental :

« Les négociations entre représentants des gouvernements américain et soviétique ayant pour objectif un accord sur le contrôle des armes nucléaires de moyenne portée viennent de reprendre. Nous avons proposé aux Soviétiques, et continuerons de le faire, d'approuver l'interdiction totale aussi bien de leurs fusées nucléaires de moyenne portée basées au sol que de celles que nous voulons déployer pour contre-balancer leur réarmement.

» L'obstacle principal reste que les Soviétiques persistent à vouloir maintenir une menace nucléaire contre les pays alliés à l'Amérique, tout en leur interdisant de répondre à cette menace par des moyens adéquats.

» Un moyen doit être trouvé de surmonter cet obstacle. Nos alliés peuvent être assurés, d'une part, que les Etats-Unis défendront l'Europe à tout prix, et que nous ne négligerons aucun effort pour arriver à un accord loyal et raisonnable, qui atténuera la menace soviétique.

» C'est dans cet esprit que j'ai demandé au vice-président Bush de faire, dans la ville où l'Est et l'Ouest se rencontrent, la proposition suivante au secrétaire général soviétique Andropov : que lui et moi nous rencontrions, où et quand il le voudra, pour signer un accord qui garantisse que toutes les armes nucléaires de moyenne portée, américaines et soviétiques, basées au sol disparaissent de cette planète.

» Je fais cette proposition dans la conviction qu'un tel accord répond aux intérêts des deux parties, et que les populations européennes — c'est cela le plus important — n'ont pas de désir plus grand. Je demande à M. Andropov d'accepter cette proposition. »

LA NOMINATION DE M. GUIDONI A MADRID

Peut-on cumuler une ambassade et un mandat parlementaire ?

La désignation de M. Guidoni, député socialiste de l'Aude, à la fois comme *« parlementaire en mission »* et ambassadeur à Madrid (*le Monde* daté 30-31 janvier) n'a pas de précédent sous la Ve République. Des *« parlementaires en mission »* se sont déjà vu confier des tâches dans le domaine diplomatique, mais elles étaient ponctuelles et temporaires — six mois — *selon la loi*. Ainsi, M. Hautecœur, député socialiste du Var, coordonne les aides au Liban, et Mme Neiertz, député socialiste de Seine-Saint-Denis, est chargée de repenser *« les structures et moyens »* de l'implantation française à l'étranger.

Une ambassade est une fonction d'une autre nature et nécessairement de longue durée. Quelles que soient les qualité de M. Guidoni et l'atout que représente son amitié pour le premier ministre socialiste espagnol, il est exclu qu'il règle d'ici juillet les problèmes franco-espagnols que posent le terrorisme basque et la *candidature de Madrid* à la Communauté européenne. Il arrive même que les relations personnelles et le mélange des genres compliquent plutôt des situations qui mettent en jeu, comme c'est le cas, des intérêts nationaux fondamentaux.

Certes, en France comme à l'étranger, la nomination de parlementaires à une ambassade n'est pas une novation, mais ils abandonnent aussitôt leur mandat. Ce qui fait la singularité du cas de M. Guidoni, c'est que le gouvernement lui confie apparemment une mission de longue durée sans qu'il renonce à son mandat. L'explication *la plus évidente* est celle-ci : la renonciation au mandat parlementaire est un acte politique qui entraîne une élection ; en revanche, si un parlementaire est mis dans l'impossibilité d'exercer son mandat — en cas de décès par exemple ou d'entrée au gouvernement — il est remplacé par son suppléant. Ainsi, dans six mois, le gouvernement *constatera que M. Guidoni ne* peut plus exercer son mandat, son suppléant le remplacera et une élection partielle sera évitée.

Mis à part cette procédure contestable, la nomination de M. Guidoni, à laquelle, de notoriété publique, M. Cheysson s'est vivement opposé, provoque des remous au Quai d'Orsay. Elle a lieu après de nombreuses nominations de non-diplomates à des postes diplomatiques importants (ou agréables comme l'ambassade des Seychelles, confiée à un médecin du Rhône ayant des amitiés en haut lieu) sans que *l'échange de personnel* entre le Quai d'Orsay et l'extérieur, en lui-même souhaitable, joue dans les deux sens. Avant celle de M. Guidoni, *la dernière nomination « au tour extérieur »*, celle de M. Boutet, ancien président de TF1, à la direction des relations culturelles du Quai d'Orsay, date de décembre. Et ce n'est sans doute pas fini. M. Hautecœur serait, dit-on, *prochainement* ambassadeur à Beyrouth, et M. Huntziger, responsable des affaires internationales du parti socialiste, ambassadeur à *Genève auprès du* comité du désarmement. Quant au rapport de Mme Neiertz, il mettrait en doute, selon la rumeur publique, l'utilité des ambassades et des consulats, et il fait d'autant plus de bruit qu'il est gardé strictement confidentiel.

« Sur l'étagère »

D'après les professionnels, le nombre de diplomates anciens chefs de mission mis *« sur l'étagère »*, comme on dit au Quai d'Orsay, c'est-à-dire sans affectation, dépasse la soixantaine, soit plus du tiers des postes, ce qui ne va pas sans incidences financières dans un ministère déjà menacé par de sérieuses restrictions *budgétaires*.

Aussi l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires (dont M. Cheysson est un ancien président), qui n'avait jusqu'à présent qu'une existence de fait, s'est donné la *semaine dernière un statut légal* pour ménager la possibilité de recours judiciaire. Une réunion de toutes les associations professionnelles du ministère des relations extérieures est prévue pour la mi-février, afin d'envisager une action collective. Dans le passé leurs coups d'éclat ont été rares, mais il y en a eu. Ainsi la première nomination de M. Couve de Murville comme ambassadeur fut-elle cassée à la requête des syndicats, ce qui ne l'empêcha pas de faire une belle carrière.

La politisation du corps diplomatique était exceptionnelle *dans* la France d'avant-guerre. Elle est de règle aux États-Unis où le parti vainqueur aux élections s'approprie les *« dépouilles »*. Elle reste très limitée en Grande-Bretagne. En quasi-totalité, le corps diplomatique israélien s'est mis en grève le 16 décembre (l'ambassadeur à Paris, M. Rosenne, n'a pas mis les pieds à son bureau) pour protester contre la nomination d'un ancien député à Londres. Depuis une trentaine d'années, à la suite d'un recours des fonctionnaires au Conseil d'État, le gouvernement italien a renoncé à nommer des hommes politiques ambassadeurs, la seule exception étant celle de M. Manlio Brosio, qui fut ambassadeur à Paris.

Si l'opinion française ne doute pas que le corps préfectoral, la magistrature ou l'armée exigent des qualifications particulières, cette exigence ne lui apparaît pas avec la même évidence pour ce qu'on appelle *« la carrière »*. C'est ce que les diplomates, tout premiers à se *« mettre en boîte »*, expriment par : *« Pour être ambassadeur il ne suffit pas d'être bête, encore faut-il être poli »*. C'est pourtant un métier, et l'on peut se demander si le succès en librairie d'un homme de lettres, M. F.-R. Bastide, le qualifie, par exemple, pour suivre de son ambassade de Copenhague les péripéties de la bataille européenne du poisson à coups de millions de TEC (tonnes d'équivalent cabillauds) ! C'est même un métier plus technique que jamais, à la fois parce que les relations internationales sont de plus en plus serrées, rapides et complexes, et parce que *le contact politique* proprement dit est de plus en plus fréquemment établi directement au niveau gouvernemental. Mais on assiste en France à un curieux chassé-croisé : alors que la fonction politique de ministre des relations *extérieures* est de plus en plus souvent confiée à des professionnels de la diplomatie (MM. Couve de Murville, Sauvagnargues, de Guiringaud, François-Poncet, Cheysson), les postes diplomatiques sont de plus en plus souvent attribués à des non-professionnels, voire à des amateurs. Ce qui permet, il est vrai, de satisfaire des appétits beaucoup plus nombreux.

Maurice DELARUE.

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● **LE CABINET CONJURE UNE NOUVELLE CRISE.** — Le gouvernement Maertens vient, une fois encore, de conjurer les menaces d'éclatement. La communauté flamande s'opposait à la désignation d'un maire francophone dans l'agglomération des Fourons. L'accord s'est fait finalement sur le renvoi à 1985 de sa prise de fonctions. — *(Corresp.)*.

Hongrie

● **DEMENTIS.** — MM. Miklos Haraszti et Janos Kis, dont nous avons cité les déclarations, sur la foi d'une dépêche de l'A.F.P., sur la situation des opposants hongrois (*le Monde* du 28 janvier), nous demandent de préciser qu'ils n'ont pas prononcé les propos qui leur sont attribués. M. Kis précise qu'il avait formellement interdit à son interlocuteur d'*« évoquer sous quelque forme que ce soit ses opinions »* de crainte qu'elles ne fussent gravement déformées.

Iran

● **LE COMMANDANT DES UNITÉS D'INFANTERIE** des gardiens de la révolution iraniens, Hassan Bagheri, a été tué avec quatre autres commandants de ces unités samedi matin 29 janvier, sur le front irano-irakien, a affirmé un communiqué des pasdaran diffusé par le quotidien *Azadegan*. Parmi les victimes, figure Madjid Baghai, le commandant des premières lignes dans le secteur du poste de commandement de Kerbala, c'est-à-dire le secteur du front situé au *Khouzistan, au sud de l'Iran*.

Pakistan

● **LE MINISTÈRE CHINOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES** a démenti que Pékin ait fourni des informations au Pakistan pouvant lui permettre de brûler des étapes et de fabriquer un engin nucléaire.

Philippines

● **IMPORTANTE MANIFESTATION D'OPPOSANTS.** — Cinq mille personnes se sont réunies, samedi 29 janvier, à Manille, en dépit de l'interdiction officielle, pour protester contre la politique du président Marcos. Cette manifestation était organisée par l'Opposition démocratique nationaliste unifiée ou Unido. — *(A.F.P.)*.

Union soviétique

● **MORT « TRAGIQUE » D'UN GÉNÉRAL D'AVIATION.** — Le général de brigade, Nicolas Anissimov, instructeur des forces aériennes, âgé de quarante-six ans, est mort dans des circonstances « tragiques », a annoncé, dimanche 30 janvier, le journal de l'armée. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● **UN DÉMENTI.** — A la suite d'une information publiée dans *le Monde* du 25 janvier prêtant à des diplomates vietnamiens à Pékin des propos favorables au prince Sihanouk, l'ambassade du Vietnam dans la capitale chinoise a publié vendredi 28 janvier un démenti assurant que le Vietnam est *« entièrement unanime »* dans son accord avec les dirigeants de la République populaire du Kampuchéa en ce qui concerne *« le prince et que le problème du pouvoir au Cambodge relève de la souveraineté de la République populaire du Kampuchéa »*.

AFRIQUE

Angola

Selon Luanda

TROIS PRÊTRES ONT ÉTÉ ASSASSINÉS PAR L'UNITA DANS LE CENTRE DU PAYS

Trois prêtres, dont un de nationalité suisse, ont été assassinés dans le centre de l'Angola par des forces de l'UNITA (mouvement d'opposition armée aux autorités de Luanda), a affirmé, lundi 31 janvier, l'agence officielle angolaise Angop.

Selon l'Angop, les prêtres ont été tués lors d'une embuscade tendue par les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance *totale* de l'Angola alors qu'ils rentraient à Huambo après avoir célébré une messe dans la petite localité de Catumbela.

L'agence angolaise ne précise pas la date de l'événement.

L'UNITA a déjà été rendue responsable par Luanda de la mort de deux religieuses angolaises appartenant à l'ordre de Saint-Joseph-de-Cluny, le 15 janvier dernier, dans la province de Bie (centre de l'Angola).

Le mouvement de M. Savimbi avait enlevé, le 16 octobre dernier, l'évêque de Lubango, Mgr Alexandre Do Nascimento, qui a été élevé au rang de cardinal début janvier par le pape Jean-Paul II. Mgr Do Nascimento avait été libéré par l'UNITA un mois après sa capture.

D'autre part, l'accession à l'indépendance de la Namibie a été au centre des entretiens de M. Perez De Cuellar, *secrétaire général* de l'ONU, avec les responsables angolais, dont le président José Eduardo Dos Santos.

M. Perez De Cuellar est arrivé lundi à Luanda dans le cadre d'une tournée de deux semaines dans sept pays d'Afrique principalement destinée à examiner les moyens d'accélérer les négociations sur l'indépendance de la Namibie. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Front populaire sur l'Altiplano bolivien

(Suite de la première page.)

Oui, comment se sont-ils laissé gouverner si longtemps par des soldats ? Sur la « place » de Siglo-Veinte – qui n'a du vingtième siècle que le nom, – la statue d'un mineur armé d'un pic et d'un fusil rappelle l'époque où les ouvriers et les paysans possédaient leurs milices pour défendre un État dans lequel, alors, ils se reconnaissaient. C'était après la révolution de 1952, qui nationalisa les mines et fit la réforme agraire. Plus tard, l'armée, qui avait été pratiquement dissoute, se reconstitua.

« *Et elle nous trompa*, explique un militant trotskiste. *Elle fit appel à notre patriotisme pour récupérer nos armes.* »

Vint l'époque des « gorilles » et des juntes. Chacun garde en mémoire ce qu'un général-président lui a retiré et ce qu'un autre a dû lui redonner, après des mois de combat. « *Tout, ici, a été le résultat d'un combat* », dit le trotskiste, en montrant les baraques qui leur servent, à tous, de logements : sans fenêtres, sans eau, sans w.-c., des journaux pour garnir les murs, du bois de caisse qui sert de parquet, et dehors la puanteur des tinettes collectives.

En août 1980, un massacre – un de plus – s'annonçait. Le général Garcia Meza s'était emparé du pouvoir, avec quelques acolytes. Cette fois, les « gorilles » s'étaient acoquinés avec les trafiquants de coca. Les mineurs se mirent en grève, et l'armée se mit en position autour des mines. Comme toujours, le « peuple » ne disposait que de son « courage » (1) – et de quelques bâtons de dynamite – face aux mitrailleuses et aux chars des soldats.

« *Alors nous avons plaidé pour la trêve*, raconte M. Filemon Escobar, l'un des syndicalistes de Siglo-Veinte. *Nos camarades nous ont traités de lâches, car ils voulaient se battre. Mais nous avons eu raison. La trêve a évité des centaines de morts, et préservé un potentiel de lutte qui nous a servi à abattre la dictature, deux ans après.* »

Le tragique n'était donc pas inévitable. Les mineurs, si prodigues, autrefois, de leur sang, pouvaient apprendre le réalisme, et éviter les pièges de l'ultra-gauche, qui reste influente chez eux. Des pièges que M. Escobar connaît bien, car il a appartenu au mouvement trotskiste. Trente ans de lutte souvent clandestine lui ont enseigné la sagesse des faits. Son discours de l'été 1980, il a dû le répéter en décembre dernier.

Un réalisme durement appris

L'assemblée était houleuse, ce jour-là, à Siglo-Veinte. A peine formé, le gouvernement de gauche de M. Siles Zuazo avait supprimé ou réduit les subventions qui maintenaient certains articles populaires, comme l'essence et le pain, à des prix artificiellement bas, et favorisaient leur contrebande vers les pays voisins. Il avait rajusté également de nombreux tarifs publics. Le relèvement des salaires qu'il proposait – 30 % – ne compensait pas, et de loin, l'inflation qui s'était ensuivie.

A La Paz, la Centrale ouvrière bolivienne (COB), qui regroupe la plupart des syndicats, menaçait de faire grève. Son secrétaire général, M. Juan Lechin, réaffirmait les soupçons qu'il nourrit depuis longtemps à l'égard de M. Siles Zuazo : « *Je savais bien qu'il ne ferait pas une politique populaire*, dit-il. *Quand il a été une première fois président de la République, entre 1956 et 1960, il avait déjà mené une politique de « stabilisation » comme celle-ci et tenté de détruire les syndicats.* »

Les mineurs étaient divisés. La grève avait ses partisans. C'est alors que joua le réalisme de leurs dirigeants syndicaux, ainsi que l'influence modératrice du P.C., qui participe au gouvernement. « *Si nous nous battons contre le nouveau pouvoir*, dirent les uns et les autres, *il tombera, et le fascisme reviendra.* »

Ce langage fut entendu, d'abord des mineurs, puis de l'ensemble de la classe ouvrière. M. Siles Zuazo gagna son premier pari, qui était d'engager dans la paix sociale un programme d'austérité destiné à tirer le pays du chaos où les militaires l'avaient mis. Quand il prit le pouvoir, le 10 octobre, l'inflation était galopante, en effet, les réserves de devises réduites à zéro, et la croissance à moins que zéro.

Cette politique courageuse lui aliéna sans doute l'appui populaire, comme le reconnaît avec franchise M. Simon Reyes, l'un des dirigeants du P.C., mais pas au point de dresser les salariés contre lui. Si les mineurs, qui restent l'avant-garde sociale du pays, disent volontiers qu'ils « *ne se reconnaissent pas dans l'actuel gouvernement* », ils affirment aussi qu'en cas de danger ils « *descendraient dans la rue pour le défendre* ».

Les « monstres étatiques »

L'économie sera-t-elle sauvée pour autant ? Il faudrait, pour y parvenir, assainir les « monstres » étatiques légués par la révolution de 1952 et qui gèrent les mines, le pétrole et le gaz – c'est-à-dire 90 % des recettes en devises du pays. Les mines ont vieilli, en effet. La plupart ne sont plus rentables. Celle de Siglo-Veinte n'a guère changé depuis l'époque où elle appartenait à Simon Patino, le roi – opulent – de l'étain. Des machines ont été remplacées, certes, mais les infrastructures, le matériel d'extraction, sont les mêmes depuis un demi-siècle. Au fil des ans, il a fallu creuser de plus en plus loin, et de plus en plus profond, pour extraire un minerai dont la teneur en métal a baissé.

En outre, la Comibol, la compagnie minière de l'État, a enflé démesurément : elle compte plus de « cols blancs » que de travailleurs dans les puits. Ses bénéfices, quand elle en faisait, n'ont pas servi à de nouveaux investissements. Les gouvernements successifs les ont détournés, ou dilapidés. La compagnie étatique chargée de l'extraction du pétrole et du gaz ne connaît pas une situation plus enviable. Elle paie les erreurs de calcul commises dans l'euphorie des années 70. On avait estimé alors, sans étude sérieuse, que la Bolivie produirait trois cent mille barils de pétrole par jour en 1982, et on avait dépensé 220 millions de dollars pour construire une raffinerie dans la région de Santa-Cruz. La production en fait n'est aujourd'hui que de vingt-cinq mille barils par jour, et la raffinerie qui a coûté si cher ne fonctionne qu'au tiers de sa capacité.

C'est en se fondant sur de tels faits que le patronat demande une privatisation, au moins partielle, des « monstres ». « *Afin de les soustraire aux fluctuations du pouvoir politique* », dit M. Fernando Illianes, président de la confédération des patrons privés, qui reproche au gouvernement de l'Union démocratique populaire (U.D.P.) de commettre les mêmes péchés que ses prédécesseurs en plaçant ses « amis politiques » dans les entreprises de l'Etat. L'intervention publique dans la production – qui est évaluée à 70 % – n'aboutit pas seulement à de mauvais résultats économiques, mais « *à une hypertrophie de la vie politique* », si l'on en croit M. José Gramunt, directeur d'une station de radio privée : « *Trop de gens dépendent de la nature du gouvernement pour leur emploi.* »

« Nationaliser le gouvernement »

Apparemment, ni le gouvernement ni les syndicats ne sont disposés à remettre en cause la puissance du secteur public, qu'ils présentent comme une « conquête sociale » impossible à abandonner. « *L'important n'est pas d'étatiser un peu plus ou un peu moins l'économie, mais de nationaliser le gouvernement, c'est-à-dire de gouverner conformément aux intérêts de la nation, ce qui a été rarement le cas jusqu'à présent* », dit M. Antonio Aranibar, secrétaire général du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) l'un des trois partis qui formaient la coalition gouvernementale jusqu'à la mi-janvier.

M. Filemon Escobar compte, lui, sur la cogestion promise par l'U.D.P. dans les entreprises de l'Etat pour en finir avec ces maux séculaires de la Bolivie que sont l'impéritie, la corruption et l'instabilité politique. « *En intéressant les ouvriers à la productivité et à l'investissement, la cogestion permettra aux entreprises de devenir rentables*, dit-il. *Du coup, elle nous permettra de devenir assez forts pour consolider la démocratie* ».

Mais autant que le système, les hommes ne sont-ils pas en cause ? C'est ce que pense, avec tant d'autres, M. Willy Camacho, journaliste à Cochabamba, qui critique le « *manque de moralité et d'esprit civique* » de trop de ses concitoyens, ainsi que l'« *opportunisme* » des hommes politiques boliviens. La Bolivie serait un pays pauvre, parce que victime de ses habitants autant que de son relief, de ses terres, de son climat. Pauvreté de l'Altiplano, surtout, ce désert de pierres et de végétation rase et rêche où le paysan se nourrit seulement, comme au temps de l'Inca, de céréales et de patates : neuf dixièmes des Boliviens ne consomment presque jamais de protéines animales. De temps en temps passent des lamas à la dégaine princière, qui broutent on ne sait quoi. Un Indien les surveille : il a le regard insondable, sous son bonnet à oreillettes.

CHARLES VANHECKE.

Prochain article :

LA COCA, UN ETAT DANS L'ETAT

(1) Par référence au *Courage du peuple*, le film de Jorge Sanjines sur le massacre des mineurs de juin 1967, tourné avec les survivants.

AMÉRIQUES

Les manœuvres américaines au Honduras doivent durer une semaine

Le Pentagone : *« C'est un avertissement à Cuba et au Nicaragua »*

Les manœuvres de grande envergure que les Etats-Unis doivent effectuer à partir du 2 février au Honduras, à proximité de la frontière du Nicaragua, constituent un *« avertissement au Nicaragua et à Cuba contre tout aventurisme dans la région des Caraïbes »*, selon un porte-parole du Pentagone. Cet exercice, le plus spectaculaire jamais organisé par les Etats-Unis au Honduras, doit regrouper mille six cents soldats américains et plus de quatre mille militaires honduriens. Les manœuvres doivent durer une semaine.

Elles devaient avoir primitivement lieu en décembre, mais avaient été reportées pour éviter des remous au moment de la visite de M. Reagan dans la région. Un autre exercice doit être organisé dans le même secteur par le Pentagone, du 11 au 17 février, sur le thème : défense du canal de Panama.

Ce regain d'activité militaire des Etats-Unis intervient alors que les relations entre Washington et Managua sont très tendues. Les Etats-Unis accusent Cuba d'avoir repris et intensifié son assistance militaire au Nicaragua. Le gouvernement sandiniste, de son côté, estime que ces manœuvres conjointes sont une *« provocation »* et accuse Washington de soutenir activement les somozistes installés au Honduras.

En réponse aux accusations du Nicaragua, le ministre des affaires étrangères du Honduras, M. Paz Bernica, a déclaré, lundi 31 janvier, que la région choisie pour les manœuvres l'avait été *« parce qu'elle est la moins peuplée »*.

● **Au Salvador**, les combats entre l'armée et les insurgés du F.M.L.N. prennent de plus en plus d'ampleur. Les forces régulières semblent nettement marquer le pas dans leur contre-offensive au Morazan, malgré l'intervention de bataillons d'élite entraînés aux Etats-Unis. Après de durs affrontements, les rebelles se sont emparés, lundi 31 janvier, de la petite ville de Berlin, un centre industriel de trente mille habitants dans l'est du pays. Quarante civils auraient péri pendant les combats.

● **A Madrid**, le tribunal permanent des peuples, réuni du 27 au 31 janvier, a accusé le régime guatémaltèque du général Rios Montt de *« génocide »* et de *« crimes contre l'humanité »*. Ce tribunal s'est déjà prononcé dans le passé sur l'Afghanistan, le Salvador, le Zaïre et l'Argentine. Il était composé de treize personnalités, dont l'Argentin Perez Esquivel, prix Nobel de la paix, et était présidé par l'Américain George Wald, prix Nobel de médecine.

M. Elias Barahona, ancien attaché de presse du ministre guatémaltèque de l'intérieur, M. Alvarez Ruiz, a affirmé devant le tribunal que l'incendie de l'ambassade d'Espagne, le 31 janvier 1980, où périrent vingt-sept personnes, fut directement ordonné par le gouvernement. Des témoins, dont plusieurs ecclésiastiques, ont fait état de tortures et d'assassinats de dirigeants syndicaux, d'écrivains, de journalistes, de prêtres et de paysans. Depuis 1954, il s'est produit *« au moins cinquante mille assassinats et probablement plus de cent mille »*, et *« depuis le coup d'Etat du général Rios Montt, en mars 1982, et jusqu'en novembre, huit mille »*, a indiqué le tribunal.

Les témoins ont dénoncé les nombreux *« massacres »* perpétrés par l'armée dans des villages indiens, notamment celui de San-Francisco, où, le 17 juillet 1982, selon des témoins, *« les femmes ont été mitraillées et les soldats ont ouvert au couteau le ventre des enfants avant de leur fracasser le crâne contre un mur »*. — *(A.F.P., Reuter, A.P., UPI.)*

Pérou

LE MASSACRE DE HUIT JOURNALISTES

La presse de Lima met en cause les forces de l'ordre

Lima *(A.F.P., A.P.)*. — La presse péruvienne du lundi 31 janvier, se fondant sur des témoignages de paysans, met en cause les forces de l'ordre dans le massacre de huit journalistes et de leur guide, mercredi 26, dans des circonstances non encore élucidées, dans la région d'Ayacucho (*le Monde* du 1er février).

Selon ces témoignages, les neuf personnes auraient bien été lynchées par trois à quatre cents paysans, mais ces derniers avaient reçu des instructions des commandos de lutte (les « Sinchis ») contre le terrorisme de la garde civile pour tuer tout étranger qui se présenterait dans la région. Depuis le 24 décembre dernier, l'armée est entrée en campagne dans la région d'Ayacucho, aux côtés de la police, contre une guérilla très active, menée par le Sentier lumineux.

Les journalistes qui se sont rendus sur les lieux décrivent l'horreur du massacre de leurs collègues, dont l'un, selon certaines versions, aurait été crucifié. Plusieurs journaux ont fait remarquer que ces méthodes expéditives avaient déjà été utilisées dans le passé contre des personnes soupçonnées d'être liées à la guérilla, et que leurs auteurs n'avaient jamais été arrêtés.

Selon l'influent journal de Lima, *El Commercio*, les paysans, pensant obéir aux instructions données par les militaires, ont massacré les journalistes à coups de haches, de machettes, de bâtons et de pierres. Les journalistes venaient justement enquêter sur le lynchage par des paysans de sept membres de Sentier lumineux, quelques jours auparavant.

Selon *El Diario*, dont deux collaborateurs ont été tués, les villageois ont déclaré aux envoyés spéciaux que *« le gouvernement leur avait ordonné d'assassiner toute personne étrangère à la communauté avec cruauté, en les torturant et en les mutilant »*. *« Arrachez les yeux et la langue des personnes que vous ne connaissez pas »*, auraient enjoint des militaires à des paysans, selon d'autres témoignages rapportés par ce journal.

Les dépouilles mortelles de six des journalistes et du guide sont arrivées lundi à l'aéroport de Lima, où une foule de trois mille personnes s'était rassemblée.

Enfin, le Congrès péruvien va ouvrir une enquête sur l'assassinat des journalistes, et M. Belaunde Terry, chef de l'Etat, a, de son côté, ordonné une enquête officielle.

Suriname

DEUX MINISTRES ET UN ANCIEN CHEF DE L'ARMÉE ARRÊTÉS POUR « COMPLOT »

Paramaribo *(U.P.I.)*. — La radio contrôlée par le régime militaire surinamien a annoncé que l'armée avait arrêté quinze personnes, le dimanche 30 janvier, pour prévenir un *« complot contre la sécurité de l'Etat »*. Parmi elles se trouvent le commandant Roy Horb, ancien commandant en chef adjoint de l'armée, qui était considéré comme l'un des compagnons les plus proches du chef du régime militaire, le lieutenant-colonel Bouterse, jusqu'au jour où il refusa de s'associer aux exécutions sommaires pendant le coup de force du mois de décembre.

Ont été arrêtés également le lieutenant John Hardjoprajitno, qui était ministre de la culture, des sports et de la mobilisation populaire, M. Jan Sariman, qui était ministre de l'agriculture, ainsi que plusieurs gardes du corps du commandant Horb.

Les quinze personnes sont également accusées d'avoir comploté contre la vie du lieutenant-colonel Bouterse. La radio a annoncé qu'une cache d'armes avait été découverte. Un nouveau premier ministre doit être nommé ce mardi.

PROCHE-ORIENT

Liban

Les « provocations gastronomiques » du général Sharon

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Ariel Sharon est, décidément, très friand de restaurants libanais. Déjà, quand ses troupes occupaient Beyrouth l'été dernier, il s'y attablait fréquemment. Aujourd'hui qu'il est censé ne plus mettre les pieds dans la capitale évacuée, et alors que les plénipotentiaires de son pays négocient, avec l'intransigeance que leur confère leur position de force, le retrait israélien de tout le Liban, ses équipées gastronomiques en secteur chrétien ont une allure plus que fracassante : provocatrice.

Jeudi dernier, M. Sharon est arrivé à l'un des restaurants les plus huppés de Beyrouth, *le Brillat*, sis à la rue Sursock, le quartier de la grande bourgeoisie chrétienne, entouré de l'état-major des Forces libanaises, une douzaine de personnes au total. Poignées de mains aimables à la ronde, aubade du violoniste maison, omelette norvégienne, c'était l'ambiance de fête, et la mine du général contesté était épanouie. On raconte ici, mais ce n'est pas vérifié, qu'un diplomate américain qui dînait dans le même restaurant, outré de cette attitude arrogante, se serait retiré au milieu du repas. A midi, le général gourmet avait donné dans le genre *« bourgeois populaire »* en déjeunant au *Sultan Ibrahim*, restaurant de poissons du front de mer, toujours en secteur chrétien.

Ces repas tapageurs ont émaillé la journée beyrouthine de M. Sharon, dont le morceau de résistance était une entrevue *« secrète »* — et vite divulguée par le ministre israélien — avec M. Pierre Gemayel, chef du parti phalangiste et père du président libanais, sur qui il a carrément exercé le chantage suivant : si le Liban — c'est-à-dire en l'occurrence le fils de son interlocuteur, le président Amine Gemayel — ne fait pas fi de ses attaches arabes pour faire progresser les négociations dans le sens exigé par Israël, ce pays pourrait se retirer sur une ligne de 45 kilomètres au nord de sa frontière, laissant les chrétiens de nouveau seuls face à leurs adversaires libanais, aux Syriens et aux Palestiniens, qui ne manqueraient pas de remplir le *« vide »* ainsi créé. A quoi le vieux chef phalangiste aurait répondu que, même si la paix avec Israël était souhaitable, le Liban n'en constituait pas moins une *« part indissociable du monde arabe »*.

Les outrances de M. Sharon ont été relevées par le chef de la délégation libanaise, M. Fattal, à la onzième séance des négociations libano-israéliennes qui s'est tenue lundi 31 janvier à Khaldé. Dénonçant les ingérences israéliennes, celui-ci a souligné sur un ton très ferme que le Liban n'était pas *« bien vacant »*, et que personne n'avait le droit de disposer de son territoire. Prenant le contrepied des thèses du général Sharon, il a mis en relief l'importance attachée par son pays au rôle des États-Unis en tant que partenaires dans la négociation, participants à la force multinationale à Beyrouth et partisans de la FINUL au Liban-Sud. Le chef de la délégation israélienne a répliqué sèchement que ce n'était pas le lieu de polémiques, et il a fallu l'intervention du délégué américain, M. Draper, pour rasséréner l'atmosphère.

LUCIEN GEORGE.

Israël

LA « RETRAITE » DU PRÉSIDENT NAVON

Un temps de réflexion avant son retour à la vie politique ?

De notre correspondant

Jérusalem. — En annonçant officiellement, le 31 janvier, qu'il ne sollicitait pas un nouveau mandat *(notre dernière édition du 1er février)*, le président de l'État, M. Itzhak Navon, n'a surpris personne, tant cette décision était attendue par tous les Israéliens et souhaitée par un très grand nombre d'entre eux (*le Monde* daté 30-31 janvier).

Au cours d'une conférence de presse, celui que l'on considère généralement comme le plus sérieux rival de M. Begin et la seule personnalité capable de ramener le parti travailliste au pouvoir a voulu décourager les calculs que l'on fait sur son compte en déclarant : *« Je ne projette pas de revenir à la vie politique et je n'en ai pas l'intention. »* Mais peine perdue. Tant dans l'opposition que dans la majorité, on reste persuadé que, à plus ou moins brève échéance, M. Navon sera appelé — qu'il le veuille ou non — à jouer un rôle important.

Malgré des réticences évidentes dans l'appareil actuel, beaucoup des militants et certains dirigeants du parti travailliste ont aussitôt relancé leur campagne menée, depuis plusieurs semaines, pour préparer le *« retour »* de M. Navon et le présenter comme leur futur chef de file, car il pourrait, grâce à sa popularité et son prestige incontestables, réhabiliter une formation aujourd'hui en plein désarroi.

M. Navon a-t-il signifié réellement qu'il entendait, à soixante-deux ans, prendre une retraite définitive ? Aucun commentateur de la presse ne le pense. On estime, puisqu'il est en poste jusqu'au 4 mai, que M. Navon a seulement voulu préserver pour quelque temps encore l'image de neutralité qui s'impose au chef de l'État, et qu'il a toujours tenu à respecter malgré les ambitions qui lui ont été prêtées depuis son élection en 1978. On devine aussi qu'il désire se donner un temps de réflexion afin d'examiner la situation politique.

Il avait déjà laissé entendre à plusieurs reprises qu'au cas où il choisirait de redescendre dans l'arène politique au terme de son mandat, il marquerait de toute façon une *« pause »* pour se consacrer à l'écriture.

De nouveau, la presse fait état des projets de M. Begin qui, après la remise du rapport de la commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila (vraisemblablement au cours de ce mois de février), pourrait décider d'organiser des élections anticipées avant la fin de l'année.

Auparavant, le président du parti travailliste, M. Shimon Pérès, pourrait tenter de déjouer cette manœuvre en profitant des remous causés par le rapport de la commission d'enquête pour attirer dans une nouvelle coalition certains des partis actuellement liés au Likoud, entre autres le parti national religieux. Mais cette hypothèse ne paraît guère sérieuse à la plupart des analystes de la politique israélienne, et ce serait la *« dernière chance »*, estiment de nombreux observateurs, pour M. Pérès.

En cas d'échec, ce dernier a déjà laissé entendre qu'il ne pourrait faire autre chose que s'effacer devant M. Navon pour lui céder la direction du parti travailliste. Dans ces conditions, M. Navon pourrait-il se présenter en tête de liste du parti travailliste lors d'un prochain scrutin ? Certains de ses amis le lui déconseillent, par exemple le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, qui fut comme M. Navon un proche collaborateur de David Ben Gourion.

M. Kollek pense que M. Navon n'a guère de chances de pouvoir amener le parti travailliste à la victoire si M. Begin est encore le leader du Likoud. Le maire de Jérusalem croit que les chances de M. Navon ne doivent pas être gâchées et qu'il serait un candidat plus tard *« imbattable »* contre un successeur de M. Begin. Certains, dans l'entourage de M. Navon pensent que celui-ci est prêt à considérer un tel avis et donc à attendre son heure.

FRANCIS CORNU.

● *Quatre-vingts prisonniers palestiniens* de la prison de Nafha (Israël), dans le désert du Néguev, ont entamé, le 22 janvier, une grève de la faim partielle pour protester contre leurs conditions de détention. Selon leurs avocats, les prisonniers, tous condamnés à de lourdes peines de prison pour activités nuisibles à la sécurité de l'Etat, refusent d'absorber autre chose que du pain et de l'eau. Me Lea Tzemel, avocate israélienne spécialisée dans la défense de membres de l'O.L.P., a indiqué, après avoir été autorisée à visiter ses clients à Nafha dimanche, que les détenus devaient manger par terre, manquaient de nourriture, et souffraient du froid (très vif dans cette région). En juillet 1980, une grève de la faim de trois semaines à la prison de Nafha avait entraîné la mort de deux grévistes et l'hospitalisation d'un troisième, nourri de force à la sonde. — *(A.F.P.)*

ASIE

Japon

AU COURS DE SON ESCALE A TOKYO

M. Shultz cherche à obtenir confirmation des engagements pris par M. Nakasone à Washington

De notre correspondant

Tokyo. — Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui effectue une série de visites officielles en Asie (Japon, Chine, Corée du Sud et Hongkong), s'est efforcé, lundi 31 janvier, au cours de sa première escale, de rassurer les dirigeants japonais. Il leur a affirmé qu'un éventuel accord sur la limitation des armements stratégiques ne se ferait pas au détriment du rapport des forces en Asie. Le gouvernement nippon redoute que les négociations de Genève n'aboutissent à un accord américano-soviétique qui favoriserait l'Europe occidentale au prix d'un redéploiement de missiles soviétiques SS-20 en Sibérie, à portée du Japon et de la Chine. Le ministère des affaires étrangères a d'ailleurs protesté la semaine dernière auprès de l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Tokyo à la suite de déclarations soviétiques laissant entrevoir une telle possibilité (*le Monde* du 28 janvier).

Cela dit, l'escale japonaise de M. Shultz paraît avoir d'abord pour objet d'obtenir confirmation des engagements et déclarations d'intention fournis par le nouveau premier ministre, M. Nakasone, dans le domaine bilatéral, lors de sa toute récente visite aux Etats-Unis, particulièrement en matière de défense, de commerce et de transferts de technologie (*le Monde* des 18 et 26 janvier). Ensuite, et peut-être surtout, les deux parties ont l'intention de passer en revue d'un point de vue multilatéral les perspectives d'un renforcement de leur alliance stratégique face à l'Union soviétique, compte tenu, d'une part, de l'amélioration des relations entre Tokyo et Séoul et, d'autre part, de la relative détérioration des relations américano-chinoises.

Dans ces deux cas, comme dans la perspective d'un renforcement de la coalition régionale informelle des pays associés à la stratégie américaine, le rôle d'intermédiaire politique, de complément économique et, de plus en plus, d'auxiliaire militaire attribué par Washington au Japon paraît essentiel. C'est plutôt cet aspect régional des choses — examiné la veille des visites de M. Shultz à Pékin et à Séoul — qui justifie la venue du secrétaire d'Etat américain. En effet, les problèmes purement bilatéraux ont été abordés en détail lors de la visite à Washington de M. Nakasone et de son ministre des affaires étrangères, M. Abe, il y a une dizaine de jours. D'autre part, par ses fortes déclarations, M. Nakasone a donné toutes les assurances à ses alliés d'une volonté nouvelle de faire participer plus activement un Japon au potentiel et aux responsabilités accrus à la stratégie américaine face à la puissance militaire, elle-même renforcée, de Moscou en Asie.

Les Soviétiques interprètent d'ailleurs la visite de M. Shultz comme un encouragement à la *« militarisation »* et à *« l'escalade de la tension »* dans la région. Selon Tass, *« l'objectif essentiel de Washington est de contrôler la politique militaire du gouvernement japonais et de créer un Extrême-Orient une puissante force américano-japonaise »*. Moscou prendra les mesures *« appropriées »* pour y faire face.

Enfin, on indique de diverses sources que les Etats-Unis aimeraient voir le gouvernement japonais annoncer, à l'occasion du passage de M. Shultz, sa décision de contribuer financièrement aux dépenses de la force internationale (Etats-Unis, France et Italie) de maintien de la paix à Beyrouth. Cette demande n'est pas anodine. Il s'agit par ce biais, indique-t-on de source américaine, d'obtenir pour la première fois depuis 1945 que le Japon participe, fût-ce indirectement, à une opération militaire collective. Ce que lui interdit formellement sa Constitution pacifique, imposée par les Américains en 1947.

R.-P. PARINGAUX.

Afghanistan

Kaboul présente le médecin français capturé comme un « mercenaire travaillant avec les bandits contre-révolutionnaires »

Le *Kaboul Times* a annoncé, lundi 31 janvier, la capture du médecin français Philippe Auroyard (*le Monde* du 1er février), présenté comme un *« mercenaire travaillant avec les bandits contre-révolutionnaires »*. Le quotidien, qui ne précise pas qu'il s'agit d'un médecin, affirme que *« le Français a reconnu avoir été envoyé en Afghanistan pour aider la contre-révolution »*. Le chargé d'affaires français à Kaboul a officiellement demandé, lundi, des explications au gouvernement afghan sur le sort et les conditions de détention du médecin, a-t-on appris de source diplomatique français à Islamabad.

Lundi également, le porte-parole du Quai d'Orsay avait déclaré que le ministère des relations extérieures allait *« entreprendre toutes les démarches nécessaires et possibles pour obtenir la libération du docteur Auroyard »*. Compte tenu de la situation, avait ajouté le porte-parole, aucune information supplémentaire ne sera donnée.

D'autre part, l'interprète afghan du médecin, M. Nassir, est arrivé lundi au Pakistan, où il a décrit les circonstances de sa capture. Dans la nuit du 15 au 16 janvier, pour fuir les bombardements qui se poursuivaient depuis trois jours contre le quartier général des moudjahidins de Markaz, sur le versant est de la vallée du Logar, par un froid glacial, et sans avoir ni mangé ni dormi pendant plusieurs jours, le médecin et ses compagnons ont franchi un col enneigé pour se réfugier dans le village de Saidjawan, épargné par l'artillerie soviétique.

Peu après leur arrivée, a ajouté le guide, de nombreux hélicoptères soviétiques ont attaqué le village à la roquette. *« Je me suis caché dans la neige, les balles de fusil mitrailleur sifflaient. Quand je me suis relevé, Philippe avait disparu, enlevé par les Soviétiques* [à bord d'un hélicoptère]. *Une vingtaine de cadavres gisaient autour de moi. »* — *(A.F.P.)*

Laos

L'équipée d'un ancien « béret vert »

Mythomanie ou show-business ? Les exploits que s'attribue le lieutenant-colonel des « bérets verts » à la *retraite*, James « Bo » Gritz, auraient prêté à sourire s'il n'avait laissé derrière lui, au Laos, disparus et présumés morts, trois guérilleros anticommunistes associés à son équipe.

Selon « Bo » Gritz et un de ses anciens associés, quatre Américains et une quinzaine de maquisards laotiens ont tenté, en novembre dernier, de se rendre au Laos pour *« délivrer des anciens militaires américains »* détenus, selon eux, dans un camp situé près de Tchépone, au sud du pays. Mal préparée, mal organisée — le commando *ne disposait que* de trois mitraillettes, — l'affaire aurait lamentablement échoué. Au cours d'une attaque, de communistes laotiens selon le lieutenant-colonel, de maquisards de droite selon le *Bangkok Post*, un des Américains aurait été capturé puis relâché après paiement d'une rançon de 17 000 dollars. Une nouvelle mission de ce genre — sous le nom de code d'*« opération Lazare »* — serait en préparation en Thaïlande.

« Bo » Gritz assure, par ailleurs, *avoir reçu une aide* financière du F.B.I., de la C.I.A. et de l'ambassade américaine à Bangkok, ce que nie le département d'État, qui condamne l'équipée. L'acteur de télévision William Shatner (vedette de « Star-trek ») aurait versé 10 000 dollars d'avance à l'aventurier sur l'achat des droits sur l'histoire de sa vie. Clint Eastwood aurait donné 20 000 dollars en échange de l'exclusivité de l'adaptation cinématographique *du raid.*

Obtenir les droits d'adaptation d'un événement qui s'est produit *peut être une bonne affaire.* Commanditer un raid dans une poudrière ne relève plus du cinéma.

P. de B.

APRÈS L'ENTRETIEN ENTRE M. MITTERRAND ET M. MAIRE

Les deux objectifs de la C.F.D.T.

Une fois de plus, M. Edmond Maire a lancé un joli pavé dans la mare en parlant, à l'issue d'une entrevue avec M. François Mitterrand, de l'éventualité d'un deuxième plan de rigueur, qui lui semble d'autant plus *inéluctable* que les perspectives économiques pour 1983 paraissent fort sombres. A la C.F.D.T., on souligne que c'est le dirigeant syndical, et non le président de la République, qui a envisagé ce nouveau tour de vis en se faisant l'écho des *bruits émanant* des milieux gouvernementaux, notamment chez MM. Delors, Rocard et même Mauroy. Tout en faisant part de ses interrogations, il a voulu indiquer aux pouvoirs publics qu'une telle opération ne devra pas se mener dans l'ombre, qu'il faudra éviter toute « radicalisation » et tout protectionnisme.

Depuis plusieurs semaines, en effet, on parle d'une deuxième phase d'austérité en préparation. Murmures infondés ? M. Bergeron, déjà, avait « révélé » que M. Rocard lui avait demandé s'il serait prêt à *signer* un pacte avec *le gouvernement* aboutissant à une baisse du pouvoir d'achat. En outre, la volonté de M. Delors de ramener à 60 milliards, voire à 50 milliards, le déficit du commerce extérieur en 1983 accrédite l'intention gouvernementale de freiner la consommation intérieure par une incitation importante à l'épargne (*le Monde* du 21 janvier). Que M. Mitterrand ait entendu successivement MM. Bergeron, Krasucki et Maire a laissé à penser qu'il consultait les syndicalistes sur cette éventualité.

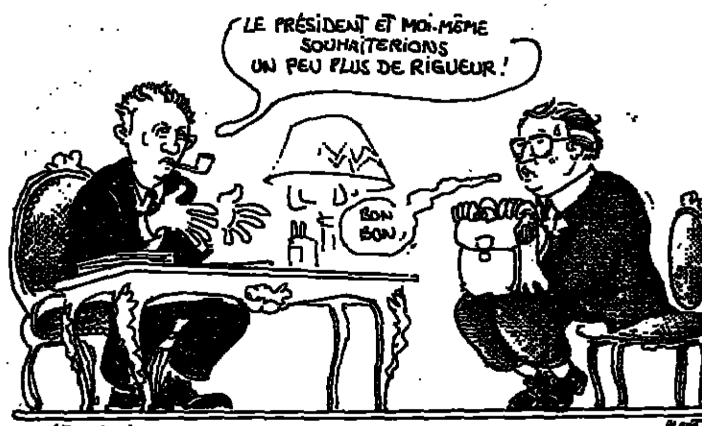
Aujourd'hui, l'Elysée *dément une* telle interprétation, M. Bergeron assure qu'il n'en a pas été question lors de sa rencontre avec le chef de l'Etat et la C.F.D.T. elle-même indique que M. Maire n'a pas voulu se comporter comme un porte-parole du *gouvernement. Il semble* donc que M. Edmond Maire, qui ne s'est jamais encombré d'une échéance électorale quand il a voulu se livrer à une « opération vérité », a joué davantage les initiateurs. Comme il l'avait fait avant la deuxième dévaluation du franc et le blocage des revenus, il a cherché à démontrer que, aucun redressement économique n'étant en vue, la rigueur devait non seulement être maintenue, mais, le cas échéant, renforcée. Renforcée, mais à *condition* d'être recentrée et de ne pas retomber dans les erreurs qui ont *affecté*, d'après *lui*, le premier plan.

Alors que la C.F.D.T. vient de se réunir pendant trois jours en conseil national, que nombre de militants et de syndicats de base ont vécu avec un inconfort croissant leurs relations avec un gouvernement de gauche, M. Maire s'est donné deux objectifs : définir le cadre dans lequel devrait s'inscrire une nouvelle politique de rigueur et, surtout, éviter *tout dérapage au lendemain* des élections municipales. Définir un cadre, cela l'a amené à privilégier, dans les conditions qu'il a semblé poser, la réduction des inégalités, la *situation* des chômeurs, la revalorisation du SMIC, les trente-cinq heures et la réforme *fiscale*.

Combattre un dérapage l'a conduit à une mise en garde à peine voilée à ceux qui pourraient être tentés par une « *radicalisation politique* » ou par le protectionnisme.

La vigueur de la réaction de M. Bergeron, qui s'oppose, comme ne manquera sans doute pas de le faire M. Krasucki, à toute nouvelle *mesure d'austérité*, montre que le débat sur ce deuxième plan va être relancé au grand jour, sur la place publique. C'est sans nul doute ce que M. Maire espérait également.

MICHEL NOBLECOURT.



(Dessin de PLANTU.)

Se démarquer

(Suite de la première page.)

Le ministre a ajouté que « *la conduite des affaires du pays relève du gouvernement* », et non des organisations syndicales.

Cette réplique de M. Le Pors mise juste, dans la mesure où les propos du dirigeant de la C.F.D.T. relèvent de la tendance de cette centrale à se présenter comme parlementaire à *part entière* de la gauche au pouvoir et à empiéter ainsi sur le rôle des formations politiques, voire à *concurrencer* celles-ci. En l'occurence, M. Maire s'est démarqué de la ligne suivie par les responsables de la gauche pour les élections municipales et qui consiste à mettre l'accent — pour reprendre les termes de Pierre-*Mauroy* le 23 janvier — sur la « *légitimité morale* » de la majorité élue en 1981 *plutôt que* sur la « *légitimité de gestion* » qu'elle n'a pas encore acquise.

Le choix du premier ministre, que les attaques de l'opposition, en particulier celles de M. Jacques Chirac, justifient, a aussi une portée interne à la majorité et aux formations *qui la* composent. Le parti communiste pouvait difficilement aller plus loin dans sa défense vigoureuse de la politique gouvernementale auprès de son électorat et assumer par avance une aggravation des aspects de cette *politique* les plus *mal* acceptés dans cette catégorie de l'opinion.

Le problème posé au parti socialiste est du même ordre ; mais il se double d'un débat intérieur, qui doit *aboutir* au congrès de *l'automne* prochain et où les reclassements ne peuvent se faire en fonction *d'une ligne* de clivage incertaine entre « *gestionnaires* » et « *idéalistes* ». Ls déclarations de M. Maire interpellent donc les dirigeants socialistes. Ceux-ci estiment que le secrétaire général de la C.F.D.T. a pris, *une nouvelle fois*, l'initiative d'introduire le doute dans *l'esprit* des électeurs de gauche quant à la clarté du choix des responsables politiques et à la confiance que méritent leurs propos. Aussi M. Jean Poperen, membre du secrétariat nationale du P.S., riposte-t-il sur le même terrain. « *Edmond Maire a sans doute observé qu'à Flins, des militants C.F.D.T. ont fait le forcing pour imposer des augmentations salariales allant au-delà de la ligne que s'est fixée le gouvernement, et cela, au risque de compromettre la politique de maîtrise de l'inflation que le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances mènent depuis plusieurs mois avec un incontestable succès*, nous a déclaré le numéro deux du P.S., *la déclaration de M. Maire est donc, probablement, un avertissement, voire un rappel à l'ordre de ces militants C.F.D.T. Si ce n'était pas celà, alors il faudrait constater qu'il y a, une fois encore, double langage.* »

Le secrétaire de la C.F.D.T., ainsi accusé de tricher sur la réalité du comportement de sa propre centrale, se voit reprocher, d'autre part, par *l'Humanité* de mardi, de plaider encore une fois pour la rigueur sans parler de celle qui doit atteindre « *les possédants* ». Alors que le P.C.F. et la C.G.T. soutiennent sans réserve le gouvernement, M. Maire paraît vouloir les prendre, eux-aussi, à contre-*pied, en soulignant par avance*, la volonté de la C.F.D.T. de peser sur la rigueur dans le sens de l'équité. Aussi le quotidien du parti communiste rappelle-t-il le débat de janvier 1982 sur le passage au trente-neuf heures, la C.F.D.T. ayant alors pris position contre la compensation intégrale du salaire.

Ce commentaire de *l'Humanité* montre que M. Maire a anticipé sur une discussion à laquelle chacun se prépare.

PATRICK JARREAU.

LE P.D.F. PRÉSENTE MILLE CANDIDATS

Le parti démocrate français (P.D.F.) *qu'anime* M. Guy Gennesseaux a annoncé, lundi 31 janvier, qu'il présentera environ mille candidats aux prochaines élections municipales. M. Gennesseaux, conseiller de Paris, a regretté que peu d'entre eux – une centaine – se retrouvent sur les listes d'union de l'opposition dans les villes de plus de trente mille habitants. Il a souligné que « *contrairement à la gauche, l'opposition manifeste une lourde pesanteur à s'ouvrir vers les autres courants de pensée* » et que « *trop souvent l'union de l'opposition a préféré d'élargir sur sa droite plutôt que de s'élargir sur sa gauche* ».

Le P.D.F. conduira sa propre liste à Saint-Étienne (M. Grossmann), Clichy (M. Kirsnevaz), Nantes (M. Baconnet) Montpellier (M. Krémer) et Aix, Dax, Vichy, Lyon, Vitry et dans le huitième secteur de Marseille.

Il aura des candidats sur les listes d'union de l'opposition à Paris et dans la région parisienne, à Châlons-sur-Marne, Bordeaux, Poitiers, Béziers, Mâcon, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble et Lille.

Le P.D.F., qui veut manifester « *sa totale réprobation devant l'accaparement par la bande des quatre de l'ensemble des moyens de propagande véhiculés par la plupart des radios et la télévision* », a adressé lundi une lettre de protestation à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel.

LE MOUVEMENT DES DÉMOCRATES NE PARTICIPERA PAS AUX LISTES DE GAUCHE A PARIS

La fédération de Paris du Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, proteste contre le fait qu'elle n'ait pas été retenue pour figurer sur les listes d'union de la gauche dans la capitale.

Dans un communiqué, la fédération « *constate l'impossibilité de voir représentées au Conseil de Paris l'ensemble des formations politiques, qui appuient l'action du président de la République* ».

Il ajoute : « *Il n'y aura donc pas de majorité pour Paris. Cette situation sera condamnée par les Parisiens qui ont voté François Mitterrand en mai 1981 mais ne se reconnaissent ni dans une droite arrogante et revancharde ni dans une gauche dominée par un parti socialiste qui, à Paris, reste replié sur ses sectarismes et ses illusions hégémoniques.* »

Le Mouvement de M. Michel Jobert précise qu' « *il ne sera pas pourtant absent des élections municipales, car il développera sa propre campagne, ses propres thèmes, et sollicitera directement les électeurs partout où il le jugera utile et nécessaire* ».

« L'hypothèse d'un deuxième plan de rigueur doit être maintenant envisagée »

affirme M. Edmond Maire

« *Si un deuxième plan de rigueur s'avère nécessaire — et cette hypothèse doit maintenant être envisagée, — il devra contenir des options fermes en faveur des chômeurs, des bas salaires, et une réforme fiscale qui pose les conditions d'une lutte contre les inégalités* », a affirmé le 31 janvier M. Edmond Maire à l'issue d'un entretien d'une heure et demie avec M. François Mitterrand. Pour le secrétaire général de la C.F.D.T., « *il y a des menaces sur le pouvoir d'achat, des menaces sur le franc, des menaces sur l'avenir économique* » et des risques d'aggravation des difficultés de la Sécurité sociale, une croissance faible ou nulle pouvant provoquer une recrudescence du chômage.

Pour M. Maire, « *il n'est jamais bon que les responsables cachent la vérité* ». « *Quand on regarde en face cette situation*, a-t-il ajouté, *le mieux c'est de commencer à temps à faire des hypothèses sur ce que doit être la réponse, sur ce que doit être l'évolution de la rigueur, car la rigueur restera ô combien nécessaire. C'est pourquoi j'ai exprimé avec force les priorités sociales et les évolutions que n'acceptera pas la C.F.D.T., de façon à ce que les choses soient très claires.* » La C.F.D.T., a souligné M. Maire, « *s'opposera par avance à toute radicalisation politique et à toute forme de protectionnisme* ». Le dirigeant syndical a demandé au chef de l'Etat « *que le gouvernement reprenne avec force l'objectif des 35 heures en 1985* » et que l'augmentation du SMIC soit poursuivie en 1983.

M. Maire a estimé que sa communication avec M. Mitterrand « *a été très bonne* ». « *La conversation a été très positive* », a-t-il dit. A propos du rôle des immigrés dans les récents conflits de l'automobile, le secrétaire général de la C.F.D.T. a affirmé qu' « *il n'y a pas lieu de mettre en cause l'expression publique des immigrés.* (...) *Au lieu de choquer, cette culture doit être prise en compte.* (...) *Quand un catholique va au Vatican, est-ce que, quand il revient, on dit qu'il est manipulé par le Vatican ?* » Il faut surtout, a-t-il souligné, « *repenser l'organisation du travail dans l'industrie automobile* ». Il a estimé que, sur ces conflits, l'analyse du président de la République rejoignait la sienne.

M. André Bergeron demande audience à M. Mauroy

Le secrétaire général de Force ouvrière s'est déclaré « *plus que surpris* » par les déclarations de M. Edmond Maire àA l'issue de son entretien lundi 31 janvier, avec le président de la République. « *libre à lui*, a dit M. André Bergeron, *de considérer comme inévitable la mise en œuvre d'un deuxième plan de rigueur. Mais il ne s'agit pas de cela. Nous voulons savoir clairement si le gouvernement envisage ou non de nouvelles mesures d'austérité et lesquelles ? Notre avis est qu'on est déjà allé très loin. Le gouvernement doit mesurer le risque qu'il prendrait en en rajoutant. L'équilibre social est fragile. Ce n'est pas le moment de le rompre. Les tout récents débats du comité national de Force ouvrière ont en effet révélé la grande inquiétude des salariés du fait du tassement du pouvoir d'achat, du chômage et de tout ce qui concerne la protection sociale collective.* »

« *Le bureau de Force ouvrière*, a ajouté M. Bergeron, *a donc décidé de demander immédiatement audience à M. Pierre Mauroy. Ou ce qu'a dit M. Edmond Maire est seulement ce que souhaite la C.F.D.T., et les salariés apprécieront, ou c'est le reflet des intentions gouvernementales, auquel cas nous voulons savoir. C'est la moindre des choses.* »

M. Mauroy : le programme de M. Chirac est démagogique

M. Pierre Mauroy s'est rendu lundi 31 janvier à Laon (Aisne) pour marquer le lancement d'un nouveau système de transport urbain intitulé Poma 2000. Dans cette ville, dont le maire, M. Robert Aumont, est député socialiste, le premier ministre s'est attaché, en sa qualité, a-t-il dit, de chef de la majorité parlementaire, à répondre aux propos de M. Jacques Chirac. M. Mauroy a indiqué : « *Même s'il est obligé de revenir sur ses propres déclarations jugées outrancières par ses propres amis eux-mêmes, M. Chirac a énoncé des contre-vérités.* ».

Selon le premier ministre, en effet, il est faux de dire que le pouvoir d'achat a baissé en 1982 puisque le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages s'est accru de 1,7 %. D'autre part, a rappelé M. Mauroy, le chômage a doublé lorsque M. Chirac était premier ministre. « *Je préfère mon bilan au sien* », a-t-il ajouté. *Soulignant que le président du R.P.R.* aime le style, c'est-à-dire celui des campagnes électorales, *il a précisé* : « *Je ne suis pas sûr que cette campagne soit uniquement parisienne et municipale.* » Le premier ministre a souligné le manque de « *sérieux* » des propositions de M. Chirac en matière de finances publiques : « *Elles supposent*, a-t-il remarqué, *une diminution de 280 milliards des dépenses de l'État et des régimes sociaux.* »

Il a demandé à M. Chirac de préciser quelles aides de l'État à l'industrie par exemple il entend supprimer, quels sont les « acquis » sur lesquels il veut revenir et quel est le nombre des fonctionnaires dont il veut se défaire. En vérité, a indiqué M. Mauroy, « *ce programme, c'est tout simplement de la démagogie* ». « *L'opposition a choisi de politiser des élections municipales. Où veut-elle en arriver ? Ce sont les conseils municipaux qu'il va falloir élire, non le conseil des ministres. (...) Les chefs de file de l'opposition, lorsqu'ils étaient au pouvoir, se montraient plus soucieux des institutions. Les règles de la Ve République étaient alors presque sacrées. Aujourd'hui ils ne cessent de réclamer des élections anticipées et se disputent sur la durée du mandat présidentiel. Il faudrait à présent adapter notre Constitution à leur impatience. Comment croient-ils que les Français jugent cette boulimie ? La gauche a attendu vingt-trois ans, messieurs, un peu de patience. Et j'ajouterai : un peu de décence !* »

LES VERTS-CONFÉDÉRATION ÉCOLOGISTE CONFIRMENT LEUR REFUS DE TOUTE NÉGOCIATION ENTRE LES DEUX TOURS.

Le conseil interrégional des Verts-Confédération écologiste, réuni à Paris, a décidé, dimanche 30 janvier, de mener la campagne des élections municipales en commun avec les Verts-Parti écologiste et les Amis de la Terre. La confédération animera les listes écologistes à Chambéry, Tarbes, Montpellier, Rennes, Toulouse, Dunkerque et Fontenay-sous-Bois, où elle espère obtenir plus de 5 % des suffrages exprimés au premier tour.

Elle participera, ailleurs, à des listes animées par d'autres composantes du mouvement écologiste, comme dans les treizième et dix-huitième arrondissements de Paris, ainsi qu'à Strasbourg et à Colmar.

Pour le second tour, la confédération, hostile à toute négociation avec d'autres formations, confirme que ses candidats devront annoncer, avant le premier tour, leur intention de se maintenir au second tour, s'ils obtiennent 10 % des voix, et de se retirer purement et simplement s'ils n'atteignent pas ce seuil.

M. ABADIE SOLLICITE M. EDGAR FAURE POUR UN RASSEMBLEMENT DE CENTRE GAUCHE

M. François Abadie (M.R.G.), secrétaire d'Etat au tourisme, qui, maire sortant de Lourdes, se voit opposer une liste comprenant des socialistes et des communistes, a déclaré mardi 1er février, au micro de R.M.C., qu' « *au lendemain des élections municipales il y aura une vaste entreprise pour la création d'un véritable centre gauche, qui devient de plus en plus indispensable à l'équilibre politique du pays* ».

M. Abadie a précisé que, dans un tel courant, des « *personnalités qui ont joué un rôle de premier plan dans le passé, certains appartenant au parti radical de la place de Valois* », ont leur place. Et il a ajouté : « *Je ferai tout ce que je peux pour aider un rassemblement au sein duquel il y aurait M. Edgar Faure* [qui] *est un véritable homme d'Etat.* »

L'ALLIANCE ECOLOGISTE LANCE UNE CAMPAGNE CONTRE LE « FRONT DES POLLUEURS »

M. Jean-Claude Delarue a indiqué, lundi 31 janvier à Nice, que l'Alliance écologiste (favorable à la majorité), dont il est le secrétaire général, lance une campagne nationale contre le « *front des pollueurs* » qui consistera à dénoncer « *au coup par coup* », durant la campagne municipale, les atteintes graves à l'environnement.

Estimant que les écologistes français sont « *plus proches de la gauche que de la droite* », M. Delarue a réaffirmé le « *soutien critique* » de l'Alliance écologiste au gouvernement actuel, qui, *a-t-il expliqué*, dans de nombreux domaines (transports, lutte contre le bruit et les accidents de la circulation, décentralisation...), va « *dans le sens du combat des écologistes* », même s'il subsiste des « *points de désaccord sérieux* », pour le nucléaire notamment. A ce sujet, il a précisé que le gouvernement actuel est « *le moins pronucléaire des gouvernements présents* ». « *Il serait suicidaire*, a-t-il ajouté, *pour les écologistes de contribuer à tordre le cou à une majorité qui a arrêté Plogoff et donne un coup d'accélérateur aux économies d'énergies et aux énergies nouvelles.* »

M. Delarue a apporté son soutien à M. Max Gallo, député socialiste, et à Mme Françoise Vernet, vice-présidente du Comité national d'action contre le bruit, têtes de liste d'union de la gauche respectivement à Nice et Mandelieu. Il a demandé aux écologistes de « *ne pas se tromper d'adversaires* » et précisé que le soutien de l'Alliance aux forces de gauche est « *global* » mais sera accordé cas par cas aux listes d'union de la gauche.

● *Le bureau politique de l'U.D.F.* a annoncé, lundi 31 janvier, la création d'un « *comité d'animation de la campagne des municipales* », présidé par M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., et animé par MM. Michel Pinton, secrétaire général, François Léotard (P.R.), Pierre Méhaignerie (C.D.S.), Didier Bariani (rad.), Jean-François Deniau (Club Perspectives et Réalités) et Georges Donnez (P.S.-D.).

Dans la majorité : dix divorces par consentement mutuel

Lors du scrutin municipal de mars 1977, des élections « primaires » opposant le parti communiste et le parti socialiste avaient eu lieu dans dix-sept villes de plus de trente mille habitants. Les deux principales formations de gauche, aujourd'hui au pouvoir, s'efforcent d'en réduire le nombre.

« *Gagner des villes, ce sera difficile* », a reconnu M. Lionel Jospin, le 9 janvier, au « Club de la presse », avant d'ajouter : « *Si nous les conservions toutes, ce serait un triomphe ; si nous en perdions dix ou quinze, ce serait la norme.* » L'union — si la majorité souhaite conserver ses acquis et mobiliser son électorat — semble donc être une condition nécessaire, sinon suffisante. Les appels à la cohésion se sont multipliés : « *Serrons les rangs à gauche* », déclarait M. Georges Marchais le 6 janvier. « *Il convient que les forces de la majorité présidentielle se rassemblent. Cela est possible. Cela se fait* », répondait, le même jour, M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du P.S. Cela n'a pas été possible, cela ne se fera pas dans dix communes de plus de trente mille *habitants*, *actuellement gérées par la gauche* : Sète (Hérault), Reims (Marne), Dieppe (Seine-Maritime), Chelles (Seine-et-Marne), Poissy et Sartrouville (Yvelines), Athis-Mons (Essonne), Gagny et Sevran (Seine-Saint-Denis), Franconville (Val-d'Oise).

Le parti communiste, fort des résultats qu'il avait obtenus aux municipales de 1977 — il avait conquis ou conservé la direction de soixante-douze *municipalités* de plus de trente mille habitants et de cent quatre villes de neuf mille à trente mille habitants, — entend aussi reconduire son maire sortant dans ces dix communes. « *Le maire sortant, c'est ça qui est sérieux, et rien d'autre* », affirmait M. Marchais le 2 décembre dernier. Le parti socialiste, pour sa part, prend en compte l'évolution du rapport des forces au sein de la gauche et s'appuie sur les résultats des scrutins de 1981 (élections législatives et présidentielle) et de 1982 (élections cantonales) pour revendiquer la tête des listes de la majorité. Ce sont là des primaires pleinement assumées par le P.C.F. et le P.S., des divorces par consentement mutuel, en quelque sorte.

Avant l'ouverture des négociations engagées à l'échelon national pour la constitution de listes communes, le nombre des villes « *à problèmes* » était estimé à trente par le parti socialiste. Il a été réduit à dix-huit par le comité directeur du P.S., réuni les 20 et 21 novembre, puis à onze le 22 décembre. Au terme de l'accord signé à cette date par MM. Jospin et Marchais, les socialistes ont renoncé à Montluçon (Allier), Saint-Etienne (Loire), Thionville (Moselle), Vaulx-en-Velin (Rhône), Le Mans (Sarthe), Amiens (Somme) et Sarcelles (Val-d'Oise), après avoir abandonné Arles (Bouches-du-Rhône) et Nîmes (Gard).

Le strict respect de l'accord national ne se fait pas sans heurts. Si, à Evreux (Eure), où une primaire était envisagée le 22 décembre, les responsables locaux des deux partis sont, depuis, parvenus à s'entendre (M. Plaisance, maire sortant communiste, sera tête de liste, M. Tinseau, député socialiste, figurera en deuxième position), des fédérations départementales ou des sections locales refusent de l'appliquer. C'est le cas à Montluçon, à Angers (Maine-et-Loire), à Liévin (Pas-de-Calais) et au Mans, où les socialistes ont pris l'initiative, le 27 janvier, de présenter leur propre liste, conduite par M. Jean-Claude Boulard (*le Monde* du 29 janvier 1983). Ailleurs, elles discutent âprement la composition des listes après s'être mises d'accord sur celui qui la dirigera. Il en est ainsi à Saint-Etienne et à Amiens.

Dans plusieurs communes, les socialistes locaux n'ont pas résisté à la tentation de perpétuer leurs attitudes anciennes. C'est le cas de Laval (Mayenne), de Lens (Pas-de-Calais) et de Cachan (Val-de-Marne), où des primaires avaient déjà été organisées en 1977. Le faible nombre de ces affrontements dans des villes de plus de trente mille habitants ne doit toutefois pas masquer les conflits qui subsistent dans de nombreuses villes de moindre importance. On en trouve l'illustration dans l'Hérault, la Moselle et le Pas-de-Calais, où les relations entre le P.C.F. et le P.S. sont traditionnellement tendues.

Enfin, la majorité ira désunie à la bataille dans certaines municipalités gérées par l'opposition, notamment à Aix-en-Provence, Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), Douai et Maubeuge (Nord), Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) et Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

La gauche, c'est aussi le M.R.G. Et tout ne va pour le mieux dans l'établissement de listes d'union entre le P.C. et le P.S., d'une part, et les radicaux de gauche, d'autre part, qui, dans un certain nombre de villes du Sud-Ouest, ont décidé d'aller à la bataille sous leur propre bannière. Il en est ainsi à Tarbes et à Lourdes.

NADINE AVELANGE.

A REIMS

Le poids de « l'Union »

REIMS. La campagne électorale n'a pas encore véritablement débuté dans la cité des rois de France. La cathédrale se refait une beauté et son ange célèbre a toujours son doux sourire. Sur la place d'Erlon, on s'affaire modérément. Les passions soulevées par le plan de circulation et la création de rues piétonnes sont retombées. La gauche part en rangs séparés à la bataille municipale. Mais le journal *l'Union* s'agite. Les ouvriers du Livre ont pris le pouvoir. *L'Est républicain* s'installe et, dès le 1er février, — après une semaine de distribution *gratuite — ses lecteurs marnais* ont pu s'intéresser à son « *grand concours doté de 150 millions de centimes de prix* ».

La lutte s'annonce très serrée entre la majorité, où le P.C. et le P.S. se ménagent le plus possible, et l'opposition, unie derrière M. Jean Falala (R.P.R.), qui d'entrée annonce : « *J'espère bien l'emporter dès le premier tour.* » Et ses adversaires d'ajouter : « *Au premier tour ou pas du tout.* »

M. Jean Falala a le sourire. « *Ceux qui veulent changer de municipalité sont majoritaires* », *dit-il. Est-ce bien sûr ?* Depuis l'élection présidentielle de 1974, la gauche domine à Reims. Elle oscille entre 52 et 53 % des voix. En 1977, M. Claude Lamblin (P.C.), à la tête d'une liste de gauche (1), l'emportait de 1579 voix sur M. Falala (2). La surprise fut cependant générale. Après le long règne de Jean Taittinger, Reims basculait à gauche.

Six ans après, les données ont-elles véritablement changé ? A n'en pas douter. Tout d'abord la cohabitation de la gauche à la mairie n'a pas été des plus sereines. Douce litote ! Cela laisse *incontestablement* des traces, même si les rapports se sont améliorés depuis que la gauche est au gouvernement. Forts de leurs résultats aux trois dernières élections, les socialistes ont revendiqué la tête de liste. Ils ne l'ont pas obtenue. Ils font donc une liste à part avec le M.R.G. et le *P.S.U.* sous la bannière de M. François Letzgus, quarante-quatre ans, président du district. Ensuite l'opposition a fait l'union dès le premier tour et se présente très mobilisée à la conquête de l'hôtel de ville. Enfin le conflit du journal *l'Union* va contribuer à radicaliser le débat.

M. Jean Falala peut-il donc s'asseoir dans le fauteuil du maire ? Ses chances sont sans doute meilleures qu'il y a six ans, même si, dans Reims, il a encore été devancé de quelques centaines de voix par M. François Letzgus aux dernières législatives. « *En 1977,* explique le député du R.P.R., *nous étions au pouvoir, il y avait le plan Barre, et Jean Taittinger, qui ne s'est pas représenté, n'a pas fait connaître sa position.* » M. Falala estime aussi qu'il n'a pas obtenu le plein de ses voix au centre de la ville. C'est vrai que la bourgeoisie rémoise avait boudé ce fils du chef de gare qui n'était pas de son monde. Elle disait : « *Après le champagne, le mousseux.* » « *Elle a eu du rouge* », ricane-t-on aujourd'hui.

Aujourd'hui l'opposition semble avoir serré les rangs derrière

De notre envoyé spécial.

cet homme de cinquante-quatre ans, « *le député assistante sociale* », comme le qualifient ses adversaires. L'homme populaire qui, d'après les sondages, jouit d'un crédit supérieur à celui de la droite. De plus, contrairement à la gauche, l'opposition est déjà particulièrement bien mobilisée. M. Jean Falala raconte que ses salles de réunion sont pleines et qu'une souscription a déjà permis de rassembler 300 000 francs. Un journal anonyme ayant pour titre « Six ans de mensonges » et *s'en prenant* violemment à la gestion de la gauche a été tiré à 80 000 exemplaires. Même s'il est anonyme, M. Falala reconnaît que c'est son œuvre et Jean-Claude Schneiter, cinquante ans, le second de la liste, ancien député U.D.F., admet qu'il a donné l'idée du concours dans les pages centrales « *Qui a fait quoi ?* »

M. Jean-Claude Schneiter, courtier en champagne, est l'un des six gérants du journal *l'Union*, dont les locaux lui sont maintenant interdits après le coup de force de la C.G.T. Le parti communiste le désigne du doigt, l'accusant d'être « *le bradeur* », « *le fossoyeur* » de *l'Union*. M. François Letzgus estime pour sa part que la prise de pouvoir par les ouvriers du Livre lui profite. M. Jean-Louis Schneiter réplique, affirmant qu'il n'avait pas l'intention de déposer le bilan, qu' « *il y a une volonté politique de mainmise sur le journal* », que « *cette maison est devenue ingouvernable* », que « *pour les ouvriers du Livre l'outil de travail c'est la rotative* » et que « *pour lui c'est le journal* ». « *Sous prétexte de défendre la rotative, ils sabordent le journal* », ajoute-t-il.

« Le couteau entre les dents »

Le conflit de *l'Union* va dominer les élections municipales. La polémique à son sujet ne fait que commencer. Va-t-elle profiter à l'opposition ? Pour M. Schneiter « *cela redonne l'image du couteau entre les dents. Ce n'est plus le sourire à la Marchais* ». M. Claude Lamblin, le maire communiste sortant, réplique : « *Les travailleurs ont pris leur responsabilité et continuent de sortir le journal. Ma préoccupation, c'est de sauver* l'Union. *Ce qui est clair, c'est que la droite a voulu liquider le journal.* »

L'affaire de *l'Union* va sans doute cristalliser bon nombre de passions. La dernière poussée de fièvre de « *l'organe de la reconstitution du Nord-Est et de défense républicaine* » n'est sans doute pas l'ultime. Désunion à *l'Union*. Désunion dans la gauche.

M. Claude Lamblin le regrette car « *l'union autour du maire sortant c'était la meilleure dynamique* ». Le candidat socialiste, de son côté, constate : « *Cela va nous permettre de mobiliser l'ensemble de l'électorat de gauche, ce qui est bon pour l'un et pour l'autre, et, au deuxième tour, nous serons unis. Il y aura une campagne gauche contre droite et non P.S. contre P.C. Ce sera très serré.* » M. Letzgus, quarante-quatre ans, professeur de français, qui, comme il dit, « *a la tentation d'être un intellectuel* », estime que la politisation du scrutin à l'échelon national est une bonne chose. Fidèle mitterrandiste, il sait qu'il a un sérieux handicap à surmonter : se faire connaître. Président du district depuis 1981, les sondages estiment qu'il est « *largement méconnu* ». La section l'a désigné de préférence au député socialiste M. Georges Colin, second sur la liste, qui ne s'est guère mis en avant. M. François Letzgus, responsable du groupe des élus socialistes à la mairie, n'a certes pas le contact de M. Georges Colin, qui avait devancé M. Lamblin aux dernières législatives, mais ce joueur d'échecs revendique d'avoir obtenu le meilleur score aux élections législatives de 1981. La vague rose portera-t-elle encore cet homme qui se dit « *réservé comme le sont les Rémois* » ? Il lui faudra d'abord devancer la liste communiste.

Calomnies et ragots...

M. Lamblin a de sérieux atouts. Un bilan globalement positif, d'après les sondages, et une confiance égale à celle de M. Jean Falala pour gérer la ville. Mais son crédit a incontestablement baissé. Battu aux législatives, battu aux dernières cantonales, il se rebiffe quand on lui demande pourquoi son image de marque n'est pas bonne, comme l'affirme notamment son partenaire socialiste M. François Letzgus. Le maire sortant dénonce alors « *les campagnes de calomnies et de ragots* » et répond : « *On n'est pas élu sur une cote d'amour, mon image de marque c'est mon bilan.* » Certes, mais les sondages estiment que le P.C. a énormément perdu de terrain depuis le *10 mai. M. Claude Lamblin refuse* pour sa part la personnalisation de la campagne et contre-attaque : « *Il faut voir le candidat de la droite tel qu'il est. Falala a aussi un bilan qu'il cache, le refus de voter la cinquième semaine de congés, l'abaissement de l'âge de la retraite... etc. Il cache la politique de droite, qui a causé le chômage. Il ne vient pas seulement avec sa bonne mine, cet homme aux deux visages.* » Ce qui amuse beaucoup M. Falala : « *C'est vraiment prendre les Rémois pour des andouilles,* dit-il. *Ils ne sont pas idiots. Ils voient bien ce que fait leur député à Paris et à Reims. Je suis là depuis vingt-deux ans. Le maire n'a pas été le maire de Reims, même pas le maire de la gauche, mais le maire de son parti.* »

M. Falala est confiant. Il sait qu'il a le vent en poupe alors que la gauche est encore sur la défensive et ne s'est pas mobilisée. Les trois têtes de liste ne sont cependant que sur la ligne de départ. D'ici un mois les choses peuvent évoluer. Le conflit de *l'Union* va peser de tout son poids dans la campagne des municipales.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) La municipalité de Reims comprend 18 communistes, 18 socialistes, 2 P.S.U., 2 radicaux de gauche et 3 non-inscrits. Deux élus communistes sont décédés en cours de mandat.

(2) Pour 65 457 suffrages exprimés.

Un appel du P.C.F. pour des listes d'union au Mans, à Angers et à Laval

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., a lancé le 31 janvier à Nantes un appel à l'union sur les listes des maires sortants en Pays de Loire et notamment au Mans, à Angers et à Laval où les socialistes refusent de faire liste commune avec le P.C.F. « *Nous nous adressons à nos camarades du parti socialiste, du P.S.U., des radicaux de gauche, et leur disons : il n'est pas trop tard mais il est urgent de réaliser l'union partout* », a-t-il déclaré. « *S'il y a une région où il ne faut pas qu'il y ait de bavure à gauche, c'est bien celle-là* », a ajouté M. Poperen.

● *RECTIFICATIF.* — A Villeurbanne (Rhône), la liste des écologistes sera conduite par Mme Brigitte Davos, et non par M. Jean Brière, qui est candidat à Bron (*le Monde* du 28 janvier).

● RECTIFICATIF. — Le maire sortant de Senlis (Oise) n'est pas M. Boquet, U.D.F., comme nous l'avons écrit, par erreur, dans nos éditions du 27 janvier, mais M. Arthur Dehaine, R.P.R.

A MAUBEUGE

L'optimisme d'un « jeune » maire de quatre-vingt-trois ans...

Lille. — A Maubeuge, M. Pierre Forest, maire depuis quarante-deux ans, se représentera-t-il cette fois devant les électeurs ? On se pose la question, ou plutôt on fait semblant car le scénario est connu. « *Je ne ferai pas connaître ma décision avant le 5 février prochain* », dit le docteur Forest. Agé de quatre-vingt-trois ans, il sait très bien que certains lui reprochent d'être trop vieux pour solliciter un nouveau mandat. Mais il répond « *J'ai toujours l'optimisme de ma jeunesse* ». Et il a déjà fait diffuser un bilan de son action qui n'est pas exempt... de perpectives d'avenir.

On peut en déduire, sans grands risques, que M. Forest conduira la liste d'opposition en mars. Désigné par le Comité de Londres pour être président du comité de libération maubeugeois à la fin de la guerre, il n'a pas cessé, depuis cette date, ses activités politiques. Il a siégé au conseil général, où il a, pendant de nombreuses années, représenté le canton de Maubeuge-Nord. Il était socialiste S.F.I.O., et c'est son opposition à l'union de la gauche, comme pour quelques autres maires S.F.I.O. de la fédération du Nord, qui a provoqué le divorce : « *On m'a exclu du parti...* », dit-il. Cela, il ne l'a jamais admis, pas plus qu'il n'a oublié le parachutage, en 1977, de M. Pierre Bérégovoy, aujourd'hui ministre des affaires sociales, « *Parisien qui prétendait me chasser de mon fauteuil de maire... Les Maubeugeois ne l'ont pas voulu* », rappelle-t-il.

Cette fois, pourtant, les choses se présentent différemment. Il n'y a pas d'accord entre le P.C. et le P.S. Cette division de la gauche aurait naguère permis à M. Forest de ne pas se classer parmi les « *socialistes indépendants* ». Les discussions ont été âpres entre les deux formations de la gauche. Il s'agit pour chacune d'elles de préserver son influence dans le secteur ouvrier de la vallée de la Sambre.

Le débat se cristallise autour de deux conseillers généraux de la vieille génération. *M. Alain Carpentier*, qui conduit la liste du P.S., est professeur dans un C.E.S. de Maubeuge. Il a conquis brillamment, en mars 1982, le siège de conseiller général qu'avait abandonné M. Forest. Au second tour, il a battu son rival R.P.R., M. Jacques-Yves Herbeuval. Son concurrent communiste est M. Jean-Claude Fontenel, maire de la petite commune de Recquignies. Métallurgiste puis permanent du parti, il avait succédé au conseil général, en mars 1979, à M. Maton, ancien député communiste. M. Fontenel abandonne donc Recquignies pour Maubeuge.

Quelle liste opposera M. Forest à ses deux adversaires ? On se borne à dire qu'elle est toujours en formation. Elle comprendrait, *grosso modo*, à parts égales, des « *forestistes* », des R.P.R. et des U.D.F. Le maire sortant fait mine de ne pas s'intéresser au dosage : « *Je n'ai jamais demandé à des candidats conseillers municipaux de me présenter leur carte. Il suffisait qu'ils soient capables et souhaitent travailler en bonne entente avec moi. Si je me présente, il en sera de même cette fois...* »

Il y a trente et un conseillers municipaux à Maubeuge. Il y en aura trente-neuf. Depuis mars 1977, quatre conseillers sont décédés, parmi lesquels le premier adjoint, M. Fresnel, qui a été remplacé par M. Gabriel Le Carquet, lequel ne se représente pas. Derrière M. Forest, on trouvera sûrement M. Jacques Pelletier, *responsable local du C.D.S.*, bien connu à Maubeuge, Mme Huguette Hourbette (R.P.R.), qui est adjointe au maire, et M. Jacques-Yves Herbeuval (R.P.R.).

On ne pense pas qu'il y aura d'autres listes. En 1977, deux listes s'affrontaient, et M. Forest l'avait emporté dès le premier tour avec 53 % des voix. Le scrutin de mars pourrait être plus serré que jamais. Il y a en effet une redistribution des cartes. Bien qu'on ne puisse mesurer toutes les conséquences de la rivalité P.C.-P.S., si une bonne surprise devait être offerte à la fédération socialiste du Nord elle pourrait venir de Maubeuge.

D'une ville à l'autre

ILLE-ET-VILAINE

SAINT-MALO. — La liste d'union démocratique conduite par le maire sortant, M. Louis Chopier (P.S.), comprend dix membres du parti socialiste, cinq radicaux de gauche, quatre membres de l'Union démocratique bretonne et seize personnalités sans étiquette politique. Seize des trente-trois conseillers sortants figurent sur cette liste, où le parti communiste n'a pas trouvé place. Il devrait présenter sa propre liste conduite par M. Jean Lemaître (P.C.).

En mars 1977, M. Chopier conduisait une liste d'union de la gauche. En revanche, au premier tour de l'élection partielle qui avait eu lieu le 21 mai 1978 après l'annulation du précédent scrutin, M. Chopier conduisait une liste P.S.-M.R.G. et M. Jean Lemaître une liste communiste. Le P.C. s'était désisté au second tour pour la liste de M. Chopier. — *(Corresp.)*

MAYENNE

LAVAL. — M. André Pinçon, maire socialiste sortant, a confirmé qu'il ne prendra pas de communistes sur la liste qu'il conduira. Il a déclaré le 29 janvier que le télégramme que lui avait adressé le comité directeur du P.S. n'était pas « *un désaveu* » de la décision prise par la section socialiste de Laval mais « *un simple rappel des consignes unitaires socialistes* ».

NORD

DUNKERQUE. — Le P.S. présentera une liste homogène qui sera conduite par M. Jacques Bialski, sénateur socialiste, vice-président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais. Le maire sortant est M. Prouvoyeur, R.P.R.

SEINE-MARITIME

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN. — M. Pierre Bourguignon, député socialiste de la troisième circonscription, conduira l'une des deux listes de *gauche. L'autre aura à sa tête* M. Jean Malvasio, conseiller général communiste. L'opposition se regroupera vraisemblablement derrière M. René Salmon, qui a reçu l'investiture de l'U.D.F. et le soutien du R.P.R. M. Salmon est actuellement deuxième adjoint au maire sortant, M. Roland Tafforeau, qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. M. Tafforeau, ancien militant du P.C.F., du P.S.U., puis de la C.I.R. (Convention des institutions républicaines) conduisait en mars 1971 une liste divers gauche qui affrontait une liste regroupant des communistes et des militants d'extrême gauche. En mars 1977, M. Tafforeau dirigeait une liste modérée. La liste d'union de la gauche était conduite par M. Malvasio, P.C.

● *M. Dominique Baudis,* candidat de l'opposition, à la mairie de Toulouse, vient de porter plainte contre X pour faux en écritures et photographie truquée. Des affichettes apposées dans certains quartiers de Toulouse le représentent dans le plus simple appareil ; des brochures plagiant les dépliants du candidat ont aussi été distribuées dans la ville sous le sigle « Union des Toulousains de bon sens ».

M. Gérard Bapt, député et candidat socialiste à la mairie de Toulouse, *a condamné* très *nettement* cette campagne diffamatoire et « antidémocratique ». *(Corresp.)*.

L'ARRESTATION MOUVEMENTÉE D'UNE ÉQUIPE DE MALFAITEURS

Les « nouveaux Lyonnais »

C'est la nouvelle génération des malfaiteurs lyonnais : jeunes, instables, rapides, qui s'adonnent à la prostitution, essentiellement. La semaine du 17 au 22 janvier a été rude pour eux. La police ne leur a pas fait de cadeaux.

De notre correspondant régional

Lyon. – « *Cette nuit-là, nous aurions pu perdre deux de nos hommes...* » Deux policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Lyon l'ont échappé belle à Charvieu (Isère), mardi soir 11 janvier. Ces deux « flics » surveillaient une équipe de malfrats qui écument l'Est lyonnais. Selon la police judiciaire, les deux inspecteurs – dont le véhicule a été « *pris en sandwich* » par deux voitures – ont été la cible de tirs nourris. Heureusement, la nuit et le brouillard furent leurs complices. Ils ont eu la vie sauve pour être sortis de leur voiture en tirant au jugé sur leurs agresseurs.

Cet épisode mouvementé a déclenché dès le mercredi, au petit jour, un vaste coup de filet opéré par plus de cent policiers dans le « *nouveau* » milieu lyonnais. Nouveau par rapport à la dangerosité des malfaiteurs – jamais des membres du célèbre gang des Lyonnais, dans les années 70, n'avaient osé ouvrir le feu sur des policiers, – nouveau aussi par les méthodes. Totalement instables, changeant de résidence tous les soirs ou presque, très au point techniquement, les membres du gang ont cependant trouvé en face d'eux de « *nouveaux policiers* ».

Le coup de filet, même prématuré, a abouti à des résultats spectaculaires : quarante-neuf interpellations et vingt et une personnes – dont treize femmes – placées en détention et qui devraient se voir signifier pour la plupart la grave inculpation d' « *association de malfaiteurs* », le plus souvent assortie du délit de proxénétisme. La réussite policière n'est cependant pas totale puisque le chef présumé du gang, Raymond Vaccarizzi, trente-trois ans, et un de ses lieutenants, Jean-Pierre Antonyk, dit « *le bison* », ont pu prendre la fuite.

Pourquoi une intervention aussi rapide ? « *Nous ne sommes pas là pour assister à un ou plusieurs carnages* », répond le commissaire divisionnaire Michel Richardot, patron du S.R.P.J. En clair, les responsables de la police lyonnaise ne souhaitaient pas exposer inutilement leurs hommes, d'autant plus que les éléments rassemblés depuis dix mois auraient permis d'accumuler suffisamment de faits concordants et précis susceptibles d'établir la conviction des magistrats et des jurés : l'équipe interpellée formerait bien une « *association de malfaiteurs* ».

Aujourd'hui, la police lyonnaise a révisé ses méthodes. Les filatures sont en effet apparues inopérantes face à des adversaires méfiants. « *Ils écoutent nos messages radio... aussi bien que les journalistes locaux. De plus, ils prennent sans arrêt des précautions, même pour des déplacements aussi ordinaires que leur tiercé dominical, par exemple en s'engageant dans des impasses.* »

Le policier qui nous révèle ces « *trucs* » reconnaît que le système des « *indics* » est lui aussi en pleine mutation : « *Nous agissons toujours en accord avec les magistrats. Nous ne laissons pas faire n'importe quoi à des gens dits coopératifs. Il arrive un niveau où on ne peut pas garder les choses pour nous...* » Reste le système plus austère des « *planques* » ou des « *surveillances statiques* ». De quoi alimenter un jeu de puzzle (rendez-vous, habitudes, domiciles) qui ne « *parle* » qu'après de longues enquêtes et un travail de recoupement de l'information.

« *Dans cette affaire, il nous a manqué un mois* », reconnaît le commissaire Richardot. Mais il reste confiant : *Raymond Vaccarizzi tombera bientôt.nous l'avons coupé de ses bases, lui et ses complices encore en fuite* ». Tout ce milieu, qui prospérait essentiellement à partir de la prostitution « *à un très haut niveau* », a subi un important revers. Daniel Vaccarizzi – dit « *Castor* » en code radio – frère de Raymond (*Pollux* » bien sûr), et trois autres malfaiteurs d'envergure, Kaddour Negri, Alain Servet et Didier Estival, sont déjà derrière les barreaux des cellules si peu hospitalières de la prison Saint-Paul de Lyon. Les policiers ont « ratissé large ». La famille Vaccarizzi – dont la mre et la belle-sœur de « Pollux » – partage le même inconfort carcéral.

Notons, enfin, que la P.J. lyonnaise « *regrette* » une divulgation trop rapide des arrestations par les journaux locaux « *pendant la période de garde à vue* ». « *Certains témoins de deuxième rang ont pu faire disparaître d'intéressants indices à la seule lecture de comptes rendus de presse* », estime le commissaire Richardot. Un débat entre la presse et la police plus ancien que l'affrontement entre « nouveaux » policiers et « nouveaux » gangsters...

CLAUDE REGENT.

UNE ADOLESCENTE CHAPARDAIT...

Les caramels du malheur

De notre envoyé spécial

Fréjus. – Les Ghigo, épiciers, sont à l'affût. L'autre jour, c'est un vieux monsieur qui emportait un saucisson dans sa poche : la ficelle dépassait. La veille, c'était un fils de gendarme qui cachait sous cape un paquet de cacahuètes et la petite dame d'en face qui suppliait : « *Surtout, ne le dites pas à mon mari, chez moi, le vol, c'est maladif.* » Les filles des familles modestes, les veuves encore alertes, lorgnent les produits de beauté. Les hommes louchent sur les alcools. « *Nous n'allons pas à chaque fois appeler la police, le panier à salade,* dit M. Ghigo, propriétaire d'un magasin d'alimentation au quartier de Villeneuve à Fréjus (Var). *Quand nous les attrapons, nous leur demandons de ne plus revenir, et c'est tout.* »

Ainsi, depuis onze ans, M. et Mme Ghigo ont l'œil à l'étalage : « *Nous en avons pris sur le fait des centaines...* » Et, pour compliquer leur tâche, s'exposant au risque du métier, ils vendent des bonbons à deux pas du collège. « *C'est malheureux, mais les parents donnent presque toujours raison aux enfants.* » Au fil des années, devant leurs trous de caisse, ils ont donc organisé la répression des chapardeurs. « *Nous confisquons les cartables ou les manteaux et les parents viennent les chercher* ». « *Il n'y a pas de mal à ça tout de même ?* », ajoute Mme Ghigo, vaguement inquiète aujourd'hui sur la valeur de la sanction.

Le 10 novembre 1978, une adolescente, âgée de quatorze ans, tente de passer la caisse avec deux paquets de caramels à 7,25 F. Une « bonne » cliente a averti les Ghigo du manège. L'épicier tempête, menace la fillette qui pleure. « *Le manteau ? Le cartable ?* », ce n'est plus assez. Le commerçant hurle et gesticule. Son bon droit fait un bruit d'enfer. La clientèle est attroupée. Les écoliers tremblant dans la boutique, de menus objets retrouvent leur place sur les consoles. La jeune fille voudrait se cacher dans un trou de souris. Ses parents sont des Guadeloupéens connus dans le quartier. « *Le manteau ? Le cartable ?* » M. Ghigo se creuse la cervelle. Quelque diable lui glisse à l'oreille : « *Non, non, les chaussures, cette fois.* »

La fillette rentrera donc chez elle sans souliers. Il était 5 heures de l'après-midi. La Rose des sables où elle habitait est à 300 mètres. C'était la sortie des écoles. « *C'était affreux. Je pensais que tout le monde me regardait. Une vraie marche au supplice...* » Jacqueline S... portait des chaussettes blanches qu'elle salissait à chaque pas. Elle était devenue folle d'humiliation.

Une heure plus tard : la chambre vide et le vent dans les rideaux. Jacqueline, sans un mot, s'était jetée par la fenêtre du quatrième étage après avoir longtemps caressé son chien.

« *A l'époque, nous aurions dû aller voir les parents, leur expliquer,* disent aujourd'hui M. et Mme Ghigo, *mais vraiment, croyez-vous qu'elle ait voulu se suicider à cause de ça ?* »

« *Maintenant que j'y pense,* dit Jacqueline S..., *c'était fou pour une raison pareille, mais sur le moment j'ai tellement souffert que j'ai voulu mourir.* »

Elle est paraplégique et vit dans un fauteuil roulant. Chez les Ghigo, on ne saisit plus que les manteaux et les cartables. Jacqueline a quitté la cité : un quatrième, c'est bien haut pour une handicapée.

CHRISTIAN COLOMBANI.

AUX ÉTATS-UNIS

Premier scandale autour de l'« industrie » des « mères de remplacement »

New-York. – Les ennuis commencent dans ce qui est devenu le très fructueux *business* des « mères de remplacement », ces jeunes femmes qui acceptent de porter l'enfant d'une femme stérile après avoir été artificiellement inséminées avec le sperme du mari de celle-ci. Au début de janvier, une jeune femme de Lansing (Michigan) a donné naissance à un bébé. Un enfant microcéphale dont personne ne veut : ni sa mère naturelle ni son père.

Celui-ci, M. Makaloff, estime que les résultats des tests sanguins qui ont été effectués ne confirment nullement sa paternité.

Le bébé va être placé dans une institution pour enfants handicapés.

L'affaire fait scandale et va sans doute inciter les autorités à se pencher d'un peu plus près sur un mode de procréation qui, depuis trois ans, fait école au point de devenir une véritable « industrie ». L'un de ses initiateurs, M. Noel Keane, avocat à Deraborn (Michigan), estime à quarante le nombre de bébés qui sont ainsi nés aux Etats-Unis (selon d'autres estimations, ces enfants seraient au nombre d'une centaine). Pour sa part, Me Keane a « arrangé » vingt-trois naissances par « mères de remplacement » interposées et espère doubler ce chiffre d'ici quelques mois.

Un peu partout s'ouvrent des officines qui se chargent de trouver des « mères de remplacement » pour épouses stériles. Un ingénieur de Los Angeles, M. Stehura, a même publié, au printemps 1982, un *Annuaire de la mère de remplacement, comprenant trente noms de mères* potentielles, parfois avec photos, et ceux de soixante-quatorze personnes désireuses d'avoir un enfant.

A Washington, une ancienne secrétaire, Mme Harriet Blankfeld, qui a créé le Centre national des parents de remplacement, annonce qu'elle a déjà une douzaine de femmes prêtes à se faire inséminer artificiellement et a donner ensuite le bébé à sa mère légitime. Trois d'entre elles seraient déjà enceintes.

Un « contrat » moyen de ce genre se traduit par une dépense qui peut aller de 20 000 à 45 000 dollars pour les couples désespérés de ne pas pouvoir procréer. Sur ce total, de 10 000 à 13 000 dollars sont versés à la mère de remplacement, il y a de 4 000 à 6 000 dollars de frais d'avocat, 2 000 dollars pour une consultation psychologique de la mère de remplacement, 1 000 dollars pour l'insémination artificielle, autant pour l'assurance-vie, de 7 000 à 10 000 dollars de frais d'accouchement, et des « frais divers » pour faire face aux imprévus.

Agression sociale ?

Cet étrange trafic est facilité par une absence totale de cadre juridique, sauf à l'assimiler à un vol d'enfant. Quatre Etats – la Californie, l'Alaska, le Michigan et la Caroline du Sud – ont déjà tenté de faire voter une loi pour assurer quelques garanties aux cinq participants au « contrat », les deux couples et l'enfant. Sans succès. Pourtant, les risques de litiges ne manquent pas : refus de la mère naturelle de « rendre » le bébé à sa mère légitime, contestation de paternité, comme dans le cas du bébé de Lansing, détérioration possible des relations au sein de chaque couple après cette curieuse épreuve, sans parler des troubles psychologiques qui peuvent affecter un enfant découvrant sa bizarre filiation.

De notre correspondante

L'affaire de Lansing a soudain révélé au public qu'une idée qui avait paru farfelue il y a trois ans, peuvent naître des drames humains. Depuis quelques jours, les interviews de « *mères de remplacement* » se succèdent sur les chaînes de télévision. Quels sont les motifs qui peuvent bien pousser une femme à porter pendant neuf mois l'enfant d'un couple qu'elle ne connaît pas pour le lui abandonner ensuite ?

Certaines des jeunes femmes interrogées répondent candidement qu'elles ont besoin de 10 000 dollars. D'autres déclarent « *aimer être enceintes* ».

L'odeur d'argent qui entoure toute l'affaire est aussi un peu trop évidente. Mme Blankfeld assure cependant que ses « mères de remplacement » sont toutes des jeunes femmes intelligentes, idéalistes et ayant le sens de leurs responsabilités. Si elles souhaitent gagner quelque argent en rendant service, c'est « *pour poursuivre leurs études, acheter une maison ou envoyer leurs enfants dans une bonne école privée* ». Dans une interview au *Washington Post*, elle précise que, l'ensemble du processus de la maternité de remplacement pouvant durer de dix-huit mois à deux ans, le salaire des mères ne représente, en fait, que 78 cents de l'heure... Son succès l'incite, en tout cas, à envisager de créer des officines du même genre en Europe occidentale et au Proche-Orient. Elle est, dit-elle, fermement décidée à faire de sa société « *le Coca-Cola de l'industrie des parents de remplacement* ».

Dans les milieux de l'aide sociale, les réactions vont de la réticence au sentiment de scandale : « *Si ces gens veulent vraiment des enfants, ils n'ont qu'à en adopter ou en parrainer* », disent des travailleurs sociaux qui luttent avec des moyens dérisoires pour faire élever et éduquer des milliers d'enfants plus ou moins abandonnés qui, il est vrai, sont presque tous noirs, latino-américains, ou handicapés.

NICOLE BERNHEIM.

JUSTICE

La loi Peyrefitte, an III

La loi Peyrefitte (« sécurité et liberté ») entre dans sa troisième année. Publiée le 3 février 1981 au *Journal officiel* et datée de la veille, elle était vouée, avait-on cru après la victoire de M. Mitterrand, à une disparition imminente. Mais elle résiste, se jouant des promesses présidentielles et des discours ministériels, hier vilipendée, aujourd'hui ignorée, mais toujours en vigueur.

Réalistes, certains de ses adversaires se consolent à l'idée que après l'Assemblée nationale en juillet dernier, le Sénat discutera de son abrogation dans les premiers jours d'avril. Au pire, elle aura disparu dans quelques mois. Pessimistes, les autres demandent à voir, ayant encore en mémoire le tonnerre d'applaudissements qui avait salué à l'Assemblée le discours d'investiture de M. Mauroy annonçant la fin prochaine de cette loi décriée. *C'était il y a dix-huit mois.*

Les explications embarrassées sur l'ordre du jour surchargé du Parlement ayant fait leur temps, M. Badinter convient aujourd'hui d'une faute tactique. Celle d'avoir engagé une longue concertation sur le projet d'abrogation, alors que cette abrogation allait de soi pour la nouvelle majorité.

Examen de conscience pour examen de conscience, il faut ajouter que certaines considérations politiques ne sont pas étrangères au sursis dont bénéficie aujourd'hui la loi « sécurité et liberté ». Abroger, certes, mais ne prêter à aucun prix le flanc aux accusations de laxisme. Telle a été, telle est toujours, la consigne. Le différend public survenu en avril 1982 entre M. Defferre et M. Badinter à propos des contrôles d'identité, et dont le ministre de l'intérieur sortit finalement vainqueur, a bien illustré cet état d'esprit.

M. Peyrefitte a ironisé sur cette querelle Defferre-Badinter et critiqué les positions extrémistes du ministre de l'intérieur. C'était de bonne guerre. Mais la vraie raison qu'il a de se réjouir est celle-ci : l'idéologie « sécuritaire » n'a guère régressé. M. Badinter le sait, se le reproche et avoue sur ce point un bilan « *désastreux* », avec de tels accents qu'on serait tenté d'être moins sévère. C'est ce bilan qui est la vraie revanche de M. Alain Peyrefitte, plus que le sursis dont bénéficie sa loi, irrémédiablement condamnée, et qui, l'inertie et les consignes venues d'en haut aidant, n'est que mollement appliquée.

B. L. G.

FAITS ET JUGEMENTS

Un chirurgien condamné pour non-assistance à personne en danger

Un chirurgien de Fréjus (Var), le docteur Louis Reymondon, a été condamné, le 28 janvier, à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 6 000 francs d'amende par le tribunal de Draguignan pour non-assistance à personne en danger.

Le docteur Reymondon, âgé de cinquante-cinq ans, avait été inculpé après le décès, le 29 juillet 1977, d'un garçon âgé de dix-sept ans, Thierry Teughels, blessé dans un accident de la route (*le Monde* du 21 octobre 1980 et du 2 février 1982). Le médecin avait refusé de se déplacer, estimant que l'état du malade nécessitait son transfert dans un établissement spécialisé. Thierry Teughels était mort au cours du transfert. Le médecin a été relaxé du chef d'inculpation d'homicide involontaire.

Des jeunes avocats font le procès des procès

La rentrée de la conférence du stage du barreau de Paris, rencontre annuelle de la jeunesse et de la tradition, a été marquée samedi 29 janvier par le discours du bâtonnier en exercice, Mᵉ Bernard du Granrut, ceux des deux premiers secrétaires de la promotion 1982 et une allocution de M. Badinter.

Pour Mᵉ du Granrut, qui s'est félicité des mesures prises depuis un an en faveur des avocats — indemnisation des commissions d'office en matière pénale au même titre qu'en matière civile, réforme de la répression des délits d'audience commis par un avocat, projet de textes pour une meilleure protection du secret professionnel, — le barreau attend aussi « *la reconnaissance d'une profession unique de conseil et de défense* » et « *le regroupement sous un même statut de tous ceux qui sont prêts à respecter dans un même exercice libéral les règles essentielles qui nous sont imposées* ».

A cette demande directe, M. Badinter n'a pas donné de réponse précise, se bornant à dire, sur ce chapitre de la conquête de champs nouveaux d'activité, qu'il était « *plus enclin à ouvrir les portes qu'à les fermer* ».

Pour leur part, Mᵉ Bernard Puylagarde, premier secrétaire, et Jean-Augustin Terrin, deuxième secrétaire, avaient montré entre-temps un ton nouveau, le premier en évoquant la disparition au Chili depuis le 8 mars 1977 de Mᵉ Téresa-Alicia Israël, le second en traitant avec un humour caustique le dossier clos par un non-lieu de la pose de micros dans les locaux du *Canard enchaîné*. C'était pour l'un et l'autre « *le procès de ces procès qui n'ont pas lieu et qui portent le plus de tort à la justice* ».

● *M. Anthony Delon.* — Le fils des acteurs Alain et Nathalie Delon, âgé de dix-huit ans et demi, a été écroué le 31 janvier à Bois-d'Arcy (Yvelines), ainsi que son ami Marc Mil, vingt-deux ans. Ils ont été inculpés de vol et de port d'armes par M. Goudon, juge d'instruction à Versailles. Les deux amis avaient été interpellés le 29 janvier près des Mureaux (Yvelines) à bord d'une BMW volée. Un pistolet dont le numéro de série avait été soigneusement limé avait été retrouvé dans la boîte à gants. L'examen de l'arme a permis d'apprendre que le pistolet faisait partie de cinq armes volées le 22 juillet 1982 par deux malfaiteurs à cinq gendarmes, lors d'un transfert de deux détenus de Montpellier à Nîmes. Anthony Delon a reconnu qu'il s'était procuré ce pistolet dans un bar de Pigalle.

● *L'extradition d'un malfaiteur.* — Un tribunal de Londres a émis, le 27 janvier, un avis favorable à l'extradition d'un Français, Albert Messhen, *alias* Alain Thomasson, accusé d'avoir tué le 16 mai 1975, à Bègles, près de Bordeaux, un sous-brigadier et blessé un inspecteur de police qui venaient de l'interpeller (*le Monde* daté 18-19 mai 1975). Alain Thomasson avait été arrêté à Londres, en juillet 1975, et condamné à dix ans d'emprisonnement pour plusieurs chefs d'inculpation, dont celui de tentative de meurtre sur un policier britannique. Il devrait quitter, le 7 mars prochain, la prison de Gartree, où il est détenu, et pourrait être extradé alors vers la France.

● *Attentat en Bretagne.* — L'Hermine enragée, groupe inconnu jusqu'à présent, a revendiqué lundi 31 janvier l'explosion d'un pain de plastic à Plouharnel (Morbihan). L'attentat, dirigé contre la ligne à haute tension desservant Quiberon et Belle-Ile, n'a que légèrement endommagé un des pylônes. Le groupe souligne dans un communiqué à l'A.F.P.-Rennes que « *la ligne visée défigure la presqu'île de Quiberon et qu'elle constitue une provocation* ». Une partie de la population du Plouharnel s'était élevée, il y a trois ans, contre l'implantation de cette ligne à haute tension.

L'affaire du Coral : Jean-Pierre Lanez inculpé

M. Michel Salzmann, juge d'instruction à Paris, a inculpé, le 31 janvier, M. Jean-Pierre Lanez, vingt-huit ans, d' « *excitation de mineurs à la débauche* » et d' « *attentats à la pudeur sans violences sur des enfants de moins de quinze ans* ». Il l'a laissé en liberté en le plaçant sous contrôle judiciaire.

Les fait qui ont motivé cette inculpation se seraient produits en 1979, alors que M. Lanez demeurait à 6 kilomètres d'Aimargues (Gard), et qu'il rendait occasionnellement dans cette localité des visites au « lieu de vie » le Coral. Il avait été pensionnaire du Coral pendant deux mois, en 1977. A cette époque, il fut soupçonné d'avoir causé la mort d'un enfant de onze ans, mais il fut déclaré irresponsable par des experts psychiatres (*le Monde* du 22 janvier).

Trois personnes, impliquées dans l'affaire de pédophilie du Coral, sont maintenues en détention. Il s'agit de MM. Claude Sigala, responsable du « lieu de vie », Roger Cortès, éducateur, et Roger Auffrand, directeur de la revue *Possible*.

Agitation à la prison Sainte-Marguerite de Strasbourg

Des détenus ont manifesté, lundi 31 janvier, à la maison de correction Sainte-Marguerite de Strasbourg. Au nombre d'une trentaine, ils ont refusé, vers 9 heures du matin, de quitter leur dortoir pour se rendre à l'atelier.

Ce mouvement de protestation a pris fin au bout d'une heure et demie, précise la chancellerie, après une discussion avec la direction de l'établissement. Les détenus réclamaient l'application des mesures promises par M. Badinter, notamment la création de parloirs libres et d'une ligne téléphonique. Il s'agissait, selon leurs déclarations, d'un mouvement « *pacifiste et sans violence* ».

● *M. Roger Wybot*, ancien directeur de la surveillance du territoire (D.S.T.), âgé de soixante-dix ans, a chargé Mᵉ Soulez-Larivière d'assigner en diffamation devant le tribunal de Paris M. Claude Nielsen, directeur de la librairie Plon, et M. Edgar Faure, ancien président du conseil, qui l'a mis en cause dans ses Mémoires, ouvrage publié le 18 novembre.

M. Edgar Faure laisse entendre que M. Wybot s'était livré à une machination, en septembre 1949, à Paris, pour parvenir à rendre public un rapport secret du général Revers, chef d'état-major des armées, ce qui déclencha l' « affaire des généraux ». M. Wybot réclame un franc de dommages-intérêts pour chaque exemplaire publié du livre incriminé.

ÉDUCATION

APRÈS LES PROPOSITIONS DE M. LEGRAND SUR LES COLLÈGES

M. Savary n'écarte pas le principe du tutorat ni la réduction de l'horaire des élèves

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a rendu publiques mardi 1ᵉʳ février, les conclusions et les premières décisions que lui ont inspirées les propositions du rapport de M. Louis Legrand *« pour un collège démocratique »* (*le Monde* du 7 janvier). Dans l'immédiat, le ministère va diffuser largement un texte de M. Savary ainsi qu'une synthèse des analyses et des propositions contenues dans le rapport Legrand. Deux journées d'information et de *« réflexion collective »* seront organisées dans les collèges ; la première, début mars, sera consacrée à la discussion à partir des informations diffusées ; le seconde, en mai, *« portera sur l'organisation de la prochaine année scolaire et la définition des conditions d'une première phase de réalisation »*.

Le ministre a l'intention d'organiser, *« dès maintenant »*, la formation continue *« pour les établissements qui se porteront volontaires »*. Il demandera *« au gouvernement, dès le budget 1984, les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette rénovation »*.

M. Alain Savary a annoncé que le principe du tutorat, qui a suscité beaucoup de réserves de la part des enseignants, était retenu, mais que les tuteurs ne seraient pas choisis par les élèves. Les horaires des élèves devront être diminués, mais un enseignement technologique pour tous sera introduit.

Dans sa déclaration, M. Savary a, dès l'abord, observé que « *le collège unique, qui est un objectif explicite depuis 1936, est encore à faire (...). La France n'a pas encore réussi à faire la synthèse de ce que furent les cours complémentaires et le primaire supérieur d'une part, et le premier cycle des lycées de l'autre* ».

Pour ne pas retomber dans les erreurs commises à l'occasion de la quarantaine de projets de réformes élaborés depuis 1945, M. Savary a adopté une autre stratégie, en ayant conscience qu'il faudra du temps. « *J'ouvre ainsi*, a-t-il déclaré, *un processus long et complexe, une démarche progressive et décentralisée dont les différentes étapes feront l'objet d'explications mais aussi de discussions avec tous les intéressés et d'abord avec les organisations représentatives.* » Ces discussions commenceront dès la deuxième semaine de février.

La rénovation des collèges comporte quatre objectifs :

● « *La première tâche est de transformer progressivement le collège en un lieu d'éducation des choix.* » Dans le système actuel, les orientations des élèves sont trop précoces, donc « *subies* » souvent « *négatives* » et « *socialement marquées* ». Il sagit de créer « *un enseignement qui tienne réellement compte des différences des élèves. Le collège d'aujourd'hui dénonce trop souvent ce que les élèves ne savent pas faire sans tenter de promouvoir ce dont ils sont capables* ».

● Le second objectif est de répondre « *aux nouvelles exigences culturelles de la société et aux nouvelles exigences professionnelles du pays* ». Ces objectifs « *reposent sur une maitrise suffisante des langages fondamentaux* » et concernent donc aussi l'école élémentaire. C'est pourquoi le ministre insiste sur « *l'apprentissage et la maitrise de la langue et de l'expression (...) qu'il ne faut pas attendre des seules heures de français. La langue est un bien commun dont tous les enseignants doivent se sentir garants* ».

De même, les enseignements scientifiques et techniques doivent être développés car la culture technique « *élément majeur de la culture moderne* » a pris au collège un « *retard très important* ». A cette fin tous les élèves devraient acquérir « *la maitrise de l'utilisation des moyens de communication contemporains (informatique, audiovisuel, télématique* ». Cet objectif, a précisé M. Savary, doit être atteint dans des délais « *aussi rapprochés que possible* ».

Enfin, en donnant aux élèves le goût d'apprendre et les moyens d'organiser leur travail personnel, le collège doit les préparer à « *la formation permanente* » ainsi qu'« *à la sociabilité et à l'autonomie* ». Les citoyens devront prendre en charge leur avenir, a souligné le ministre, ne serait-ce que parce que « *l'Etat pourra de plus en plus difficilement jouer le rôle d'Etat-Providence* ».

● Le troisième objectif qui « *concerne la décentralisation du système éducatif* » vise à donner une « *plus grande responsabilité à tous les acteurs de l'éducation* ». A ce propos, M. Savary exprime le souhait que « *les parents* » puissent être plus présents dans les établissements scolaires non seulement pour être pleinement informés de ce qui s'y fait mais aussi « *pour participer à certaines activités éducatives* ».

● Quatrième objectif que se fixe le ministre : « *Offrir aux enseignants les moyens de mieux assurer leur tâche* ». M. Savary comprend leur « *inquiétude* » au seuil « *de changements* » qui, selon lui, s'imposent. Mais il est « *convaincu que rien ne changera dans les établissements sans les enseignants même s'ils ne doivent pas, à eux seuls, décider de l'avenir du système éducatif* ».

Les orientations concrètes

Conformément à ces objectifs, le ministre de l'éducation nationale a annoncé les orientations concrètes qu'il a d'ores et déjà retenues.

Pour ce qui concerne l'organisation des collèges, M. Savary considère que la proposition de M. Legrand « *consistant à partir d'environ quatre-vingts à cent élèves à constituer des groupes de niveau homogène dans certaines matières et des division hétérogènes dans les autres* » a plusieurs mérites. « *Il me semble utile cependant*, a-t-il ajouté, *de souligner que cette organisation, qui est complexe, requiert impérativement une formation, le travail collectif des enseignants et un suivi patient et méthodique des élèves. (...) Ce n'est pas le nouveau dogme du ministère, d'autres solutions peuvent être adoptées en fonction des réalités locales à la condition expresse de ne pas reconstituer de filières ségrégatives.* »

A propos de la notion de tutorat, le ministre explique qu'il s'agit d'une notion pédagogique. Ce n'est pas, estime M. Savary, « *une direction de conscience* », ni une « *assistance* », ni « *une manière de dire aux enseignants que la transmission de connaissances n'a guère d'importance* ». M. Savary retient les propositions qui lui ont été faites en ce domaine tout en se déclarant réservé sur le choix des tuteurs par les élèves. Après voir affirmé que « *le travail collectif des enseignants et l'exercice du tutorat* » représentent un élément capital pour « *la démocratisation des collèges* », il convient qu'il faut désormais définir « *les services des enseignants en fonction du niveau d'enseignement et non des corps d'origine* ».

M. Savary « *envisage de diminuer l'horaire hebdomadaire des cours, de faire une place plus importante aux activités extérieures à l'enseignement* ». Il a l'intention de redéfinir les fonctions et le recrutement des surveillants : il souhaite « *faire revivre les études surveillées* ».

La création, dès la sixième et pour tous les élèves d'un enseignement technologique de trois heures hebdomadaires, paraît à M. Savary difficile à mettre en œuvre. Mais il en mesure l'« *enjeu suffisamment important pour engager un grand effort en ce sens* ». Aussi va-t-il, dès maintenant, réunir les avis nécessaires pour définir le « *contenu précis de cet enseignement et la formation conséquente des professeurs* ». Des professionnels pourraient intervenir « *dans un cadre contractuel* ».

L'idée de réduire d'une heure hebdomadaire le français ne semble pas « *déraisonnable* ». M. Savary formule cependant deux conditions : que chaque enseignant se sente responsable de la langue et que les groupes de niveau permettent un enseignement adapté aux différents acquis des élèves. Une formule plus souple a cependant sa préférence : chaque établissement ferait ses choix « *en fonction de la population scolaire* », et sans oublier de réduire l'ensemble de l'horaire hebdomadaire des cours.

La composition des conseils d'établissement doit être revue. Leur rôle ne devrait plus se borner à débattre des moyens financiers. Ils devront aussi élaborer « *les projets de l'établissement, c'est-à-dire sa politique* ». M. Savary veut éviter que les collèges « *soient touchés par une maladie bien connue de la bureaucratie qui s'appelle la réunionite* ». Il met en garde contre le danger de créer de nouvelles structures en perdant de vue l'objectif essentiel : aboutir à un « *véritable travail collectif* ». Il souligne enfin le rôle des élus locaux et aussi celui des familles « *dont la participation à la réflexion mais aussi à la décision doit être reconnue, dans un climat d'information et de libre expression* ».

Dès la fin de ce mois des commissions permanentes seront créées pour déterminer les objectifs des contenus d'enseignement.

Dans un texte commun

LE PARTI COMMUNISTE ET LE SNI RELÈVENT LES ASPECTS POSITIFS DU RAPPORT LEGRAND

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) vient de rendre public le texte élaboré à l'issue de la rencontre de ses responsables avec une délégation du parti communiste.

Les deux organisations « *réaffirment leur volonté d'aller par la négociation et la concertation vers un grand service public unique et laïque de l'éducation nationale* ». Elles « *dénoncent la campagne mensongère et politicienne de la droite* » et considèrentque « *la négociation proposée doit aller de pair avec l'indispensable modernisation du service public d'éducation* ».

A propos des collèges, le parti communiste et le SNI-P.E.G.C. « *considèrent que les conclusions de la mission Legrand ouvrent des perspectives favorables pour lutter réellement contre les inégalités. Ils souhaitent que les mesures que devra prendre le ministre de l'éducation nationale permettent de construire le collège de la réussite pour tous* ».

Le bureau national du SNI a déjà décidé de lancer à la fin du mois de février une pétition demandant l'harmonisation des horaires des enseignants de collèges sur la base de dix-huit heures hebdomadaires dans un premier temps. Mais le SNI, qui apprécie positivement la plupart des propositions de la commission Legrand, n'est pas opposé à l'horaire suggéré dans le rapport, à savoir seize heures d'enseignement, trois heures de tutorat et trois heures de concertation.

Animatrice du mouvement pédagogique ICEM

ELISE FREINET EST MORTE

Elise Freinet, cofondatrice, avec son mari Célestin Freinet, de l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM), plus connu sous le nom de mouvement Freinet, est décédée, dimanche 30 janvier à Vence (Alpes-Maritimes), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

[Née le 14 août 1898 à Pelvoux (Hautes-Alpes), Elise Freinet, de son nom de jeune fille Lagier-Bruno, est la fille d'un couple d'instituteurs de Vallouise, dans la vallée de la Gyronde. Après des études à l'école normale de Gap, elle devient institutrice et se consacre plus particulièrement à des travaux artistiques. Ses œuvres de peinture et de gravure sur bois lui valent le prix Gustave-Doré. Elle épouse, en 1926, Célestin Freinet et prend une part importante à la conception et à la réalisation du mouvement pédagogique qu'ils animent ensemble.

En 1966, à la mort de son mari, elle prend la direction de l'école de Vence, première école Freinet fondée en 1932, et rassemble, pour les publier, des textes inédits concernant le mouvement pédagogique. Auteur de nombreux articles dans la revue de l'ICEM, elle a publié, aux éditions Maspero en 1969, *Naissance d'une pédagogie populaire.*]

AU LYCÉE CORNEILLE DE ROUEN

Polémique autour d'une enquête sociologique

De notre correspondant

Rouen. — Un sondage préparé par trois enseignants de sciences économiques et sociales du lycée Corneille de Rouen et leurs élèves de première B est à l'origine d'une polémique.

Résultat d'un trimestre de réflexion, une enquête sociologique avait été mise au point par les enseignants et les élèves pour « *analyser la population du lycée...avec les élèves qui acceptaient de répondre à tout ou partie du sondage* », précise un enseignant, en ajoutant que les réponses aux deux cents questions devaient être traitées « *dans le plus total anonymat* » par le club informatique du lycée. Présenté le 10 janvier au conseil d'établissement, où siègent les délégués des parents d'élèves, ce projet avait été accepté sans difficulté.

Pourtant, peu avant la sortie du questionnaire, des exemplaires circulent et des parents dénoncent « *une intrusion dans la vie des familles et une atteinte aux libertés fondamentales* ». Gros titre dans le quotidien local, déclaration de l'ancien président du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), conseiller général R.P.R. et professeur au lycée Corneille, à propos de « *la salubrité de l'enseignement public* », soutien des enseignants concernés par les syndicats de gauche qui dénoncent « *les arrière-pensées politiques* » des accusateurs, l'affaire fait grand bruit.

Informé par le recteur, le ministre de l'éducation nationale a ordonné une enquête de l'inspection générale. Il s'agit, selon les responsables du rectorat, non pas d'une mesure disciplinaire « *mais de savoir exactement et dans les meilleurs délais* » ce qu'il en est de ce sondage, pour l'instant interrompu.

E.B.

SCIENCES HUMAINES

Que sont devenus les descendants des mariés de l'an X ?

Quand Charles Tranchard a « marié » sa femme, le 11 nivôse de l'an X, il était loin de se douter que, près de deux siècles plus tard, cet acte d'amour tomberait dans le domaine froid des statistiques. Comme quelque trois mille autres couples de cette époque dont le nom commence par les lettres « Tra », sa descendance a été suivie pas à pas, répertoriée, puis mise en fiches pour servir de base à une grande enquête que le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) a décidé de lancer sur le thème « Famille, parenté, société en France ».

C'est à partir de ces oubliés de l'histoire, ces Tranchant, ces Transon, ces Trabot, ces Tranchard, *et de leurs descendants* que le C.N.R.S. espère écrire une espèce de « comédie humaine » du peuple français qui couvre la *période allant du début du dix*-neuvième siècle à nos jours. Ainsi pourraient être étudiés, en prenant entre cinq mille et huit mille descendants de ces trois mille couples, les relations entre les structures familiales et les traditions culturelles, la mobilité entre *les différentes classes sociales*, la manière dont se sont faits ou défaits les patrimoines, les stratégies matrimoniales dans certains *milieux, les migrations* géographiques, les taux de natalité et de fécondité, etc.

A l'origine de ce vaste projet, qui réunira sociologues, anthropologues, économistes et démographes, et pour lequel M. Maurice Godelier, directeur des sciences de l'homme et de la société au C.N.R.S., espère débloquer 4 millions de francs par an pendant trois ans, il y a le pari d'un homme. Celui de M. Jacques Dupaquier, directeur du laboratoire de démographie historique à l'Institut national d'études démographiques. C'est en effet grâce à lui et à son équipe de gé*néalogistes bénévoles qui éplu*chent les registres — ou plutôt les tables décennales de naissance, de mariage et de décès *dressées par l'ensemble des* communes françaises pendant le dix-neuvième siècle — que ces trois mille couples dont le nom commence par « Tra » pourront être retenus.

Pourquoi « Tra » ? Parce que, selon les spécialistes de l'étude des noms et les linguistes, les patronymes qui commencent par ces trois lettres sont présents de façon significative dans toutes les régions de France et que cette syllabe a été très peu déformée au cours du temps. Beaucoup de travail a déjà été accompli. Mais beaucoup reste à faire encore, et il faudra attendre la fin du mois de juin pour que soit achevé le dépouillement des tables communales constituant la base de départ de cette grande enquête du C.N.R.S.

J.-F. A.

Le Monde

MEDECINE

DE NOUVEAUX OUTILS CHIRURGICAUX

Ambroise Paré décrivait déjà, avec de minutieuses précisions techniques, les méthodes sanglantes et cruelles employées par les barbiers ou chirurgiens pour débarrasser leurs patients des calculs urinaires qui les faisaient *atrocement souffrir.*

Si les signes cliniques sont restés aujourd'hui identiques à ceux que décrivait Montaigne, l'anesthésie, apparue à la fin du dix-neuvième siècle, et le perfectionnement des techniques chirurgicales ont beaucoup amélioré les conditions de l'ablation de la pierre (ou lithotrypsie), qui n'en garde pas moins le caractère d'une intervention sérieuse à laquelle des millions de malades dans le monde (dix mille en France chaque année) essaient d'échapper en ingurgitant en vain des litres de liquide ou des médicaments variés.

Or, voici que le rêve séculaire de la dissolution médicale des calculs semble en voie de se réaliser. Accompli déjà pour certains calculs de la vésicule biliaire, par des moyens médicamenteux, il devient possible pour ceux des voies urinaires *également*, grâce à l'application à la thérapeutique humaine de notions de *physique utilisées jusqu'à ce jour pour l'aéronautique militaire.*

La démonstration, il y a quelques jours, à la clinique urologique de l'hôpital Necker (Paris) de l'effet des ondes de choc sur ces calculs, tel que l'a découvert une équipe allemande, a fait sensation.

Le professeur Jacob Cukier, qui dirige cette clinique, expose ici les perspectives considérables qu'ouvre cette méthode.

D'autre part, le docteur Alain T. Lachand montre comment on peut, *aujourd'hui, détruire certaines tumeurs bénignes de la prostate par l'utilisation* du froid puis du chaud.

***C'est aussi un moindre traumatisme que propose* l'angioplastie transluminale, cette nouvelle technique de traitement des lésions artérielles d'origine athéromateuse, qui utilise des sondes munies de minuscules ballonnets gonflables.**

Trois nouvelles techniques « douces » qui devraient diminuer le nombre de certaines interventions chirurgicales majeures et celui des hospitalisations de longue durée. Un argument financier qui, à *l'heure des choix budgétaires en matière de santé, pourrait faciliter leur généralisation.*

Ballonnets gonflables et artères

Apparue il y a une vingtaine d'années, l'angioplastie transluminale, nouvelle thérapeutique des maladies cardio-vasculaires, connaît un succès croissant. Schématiquement, elle consiste à gonfler un ballon de petite taille *préalablement guidé* – de l'extérieur du corps du malade – dans le *flux* sanguin vers une zone artérielle déterminée, siège d'un rétrécissement pathologique.

Cette opération a pour but de redonner à l'artère un diamètre – une lumière – assurant un débit sanguin suffisant pour corriger des symptômes invalidants ou des *troubles aux conséquences mortelles.*

Un important congrès international, organisé du 27 au 29 janvier à l'université Paul-Sabatier de Toulouse et qui a regroupé plus de cinq cents spécialistes de *pathologie cardio-vasculaire, vient* de dresser, à l'échelon mondial, un premier bilan dans ce domaine.

LES avantages de l'angioplastie transluminale sont nombreux, à commencer par l'abandon de l'anesthésie générale, la diminution des risques opératoires et celle des durées d'hospitalisation. Le développement important de l'angioplastie transluminale ces dernières années permet de mieux cerner ses nombreuses indications, mais aussi ses limites.

Remarquable exemple du « glissement » d'une méthode diagnostique (l'angiographie) vers la thérapeutique, cette technique *est au* centre de plusieurs disciplines, dont la chirurgie, la cardiologie, la radiologie et l'angéiologie (étude des vaisseaux), *et fait, à cet égard,* l'objet de quelques conflits de « territorialité ».

Applicable à l'ensemble du réseau *artériel, l'angioplastie transluminale* est utilisée depuis cinq ans dans les atteintes artérielles périphériques (membres inférieurs), cardiaques et rénales. Pour l'*heure*, les spécialistes hésitent à aborder de cette manière les artères qui assurent la vascularisation du système nerveux central.

Sophistiqué *dans* sa confection, *le* matériel de l'angioplastie transluminale n'a rien de bien complexe dans sa conception. Il consiste en une sonde munie, à l'une de ses extrémités, d'un ballonnet. Ces deux éléments communiquent et le ballonnet peut être gonflé à la demande. On *l'introduit dans une artère périphérique* (l'artère fémorale le plus souvent). Il est ensuite « monté », au moyen de la sonde, vers l'endroit *choisi. L'opération est faite sous* contrôle visuel au moyen d'un « amplificateur de brillance ». On peut ainsi atteindre des zones très diverses, plus ou moins distantes du point d'injection : artères irriguant les membres inférieurs, artères rénales ou coronaires (qui irriguent le muscle cardiaque).

Si cette technique n'est pas à proprement parler « non sanglante », elle ne nécessite néanmoins – comparée à une intervention chirurgicale vasculaire de type classique – qu'un minimum de précautions. Seules l'administration d'un léger tranquillisant et une anesthésie locale sont nécessaires. Dans les heures, voire les minutes, qui suivent une angioplastie transluminale, le malade a pleinement retrouvé ses moyens.

Une technique en progression

Lancée, en 1954, par le docteur Charles Dotter (université de l'Orégon), l'idée d'une réduction intra-artérielle, au moyen d'une sonde, du volume des plaques d'athérome (1), a connu un début d'application avec la mise au point, en 1964, par le docteur Andreas Grüntzig (Zurich), de ballonnets, « gonflables » à la demande. Il *fallut* néanmoins attendre 1978 pour voir cette technique véritablement « décoller ». De 1964 à 1980, l'angioplastie transluminale *a fait l'objet de 390 publications* scientifiques. On en recense aujourd'hui plus de 700.

Les améliorations techniques et le *nombre croissant des équipes* médico-chirurgicales concernées se sont accompagnés de la diversifica*tion des territoires et des affections* susceptibles d'être traités. Si l'on excepte certaines malformations du système nerveux central (2), on peut les *classer en trois groupes :*

● **Les membres inférieurs.** – Il s'agit de traiter les sténoses des artères des membres inférieurs (iliaques, fémorales et poplitées) à l'origine de différents symptômes, dont certaines formes de gangrène ou d'invalidité. Selon une étude française menée sur près de six cents malades, l'angioplastie a été suivie d'un succès immédiat dans plus de 90 % des cas. Dans deux cas sur cent, néanmoins, cette technique a nécessité un geste chirurgical en urgence. Les résultats de perméabilité artérielle calculés après un ou *deux ans permettent de comparer* l'angioplastie à la chirurgie classique de revascularisation.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 12.)

(1) Les plaques d'athérome sont constituées d'un dépôt sur la paroi artérielle interne (souvent dans des zones de grande « turbulence sanguine ») de lipides, de triglycérides et de plaquettes sanguines, le tout plus ou moins calcifié. La lumière artérielle est ainsi rétrécie, entraînant des troubles de l'irrigation sanguine d'aval, à l'origine de nombreux symptômes.

(2) Voir sur ce thème la communica*tion des professeurs Raymond Houdart* et Jean-Jacques Merland (hôpital Lariboisière) à l'Académie de médecine, le *2 mars 1982.*

Ondes de choc et calculs du rein

L'impact d'une série d'ondes de choc est à même de réduire un calcul en sable fin. Que la pierre *soit à l'intérieur du rein, dans le* bassinet ou un calice, que la source des ondes de choc soit située à proximité du corps hu*main et que ces ondes puissent* à la fois traverser l'organisme sans léser ses tissus et heurter le cal*cul* avec suffisamment d'énergie *pour briser sa résistance mécani*que et les conditions seront réunies pour effriter le calcul sans recourir à la chirurgie.

LE heurt d'un corps se déplaçant à une vitesse supersonique déclenche *l'apparition d'une* onde de choc (distincte d'une onde ultrasonore) brève, de grande énergie et capable de traverser un milieu de *même impédance acoustique selon* les lois physiques qui régissent les ondes sonores. Sa rencontre avec la surface d'un calcul développe une *pression qui, si elle atteint de 600 à* 1 000 bars, dépasse la résistance à la rupture de la couche la plus superficielle du calcul. L'onde de choc *poursuit son chemin, traverse le cal*cul et se réfléchit sur l'autre face de la pierre avec suffisamment d'énergie pour provoquer une onde de traction *sur la couche superficielle de la face* arrière de la pierre qui se trouve elle aussi fissurée.

La partie centrale intacte du calcul devient la cible d'une série de nou*velles ondes de choc jusqu'à* transformation complète du calcul en sable. Ces ondes, juste suffisantes pour fissurer la surface dure de la pierre, *n'ont pas assez d'énergie pour la bri*ser en de gros fragments. La pierre « implose ».

L'effritement aboutit à des grains lithiasiques de moins de 1,5 mm de diamètre qui seront d'abord *disséminés dans toute la voie excrétice intra-rénale*, puis entraînés jusqu'à la vessie par le flux des urines qui les emmène à travers l'uretère.

par le professeur JACOB CUKIER (*)

Les professeurs Christian Chaussy, Egbert Schmiedt et Walter *Brendel de Munich ont mis au point,* avec la société Dornier, un appareil capable de délivrer de telles ondes. *Un générateur, alimenté par du cou*rant électrique sous faible tension (24 volts), détermine l'irruption entre les deux pointes d'une électrode d'un *éclair de très forte intensité* (sous 18 000 volts) de très brève durée (10^{-6} seconde). L'extrême brièveté de l'éclair *supprime toute possibilité de* courant électrique et, de ce fait, tout risque de brûlure.

L'électrode, placée en l'un des foyers d'un réflecteur métallique semi-ellipsoïde, crée à chaque éclair une onde de choc qui se réfléchit sur les parois du réflecteur et se concentre sur le *deuxième foyer de l'ellipsoïde. Toute* l'énergie de l'onde se trouve ainsi focalisée dans un volume qui n'excède pas 1 cm³. *Si le calcul se trouve exacte*ment en ce foyer, il sera seul soumis aux effets mécaniques des ondes de choc, à condition qu'elles n'aient pas rencontré *d'interface de réflexion* avant d'atteindre la pierre.

Or il se trouve que l'eau dégazéifiée, la peau, la graisse, les muscles et *le tissu rénal qui* entourent *le cal*cul ont la même impédance acoustique. Il suffit que le corps du patient et la source d'ondes de choc soient *immergés dans une baignoire spécia*lement aménagée pour que ces ondes ne rencontrent aucun écran *jusqu'à la pierre.*

(Lire la suite page 12.)

(*) Professeur de clinique urologique (hôpital Necker-Enfants malades, Paris).

Cryochirurgie et prostate

par le docteur ALAIN T. LACHAND (*)

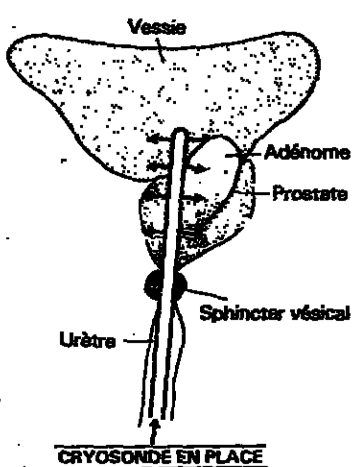
***La cryochirurgie se définit* par l'utilisation de grands froids pour détruire des tissus pathologiques. Les progrès technologiques la rendent de plus en plus efficace et elle apparaît maintenant comme une arme intéres*sante dans le traitement* des rétentions vésicales dues à des affections prostatiques.**

LE refroidissement rapide des tissus vivants au-dessous de *moins de 40° entraîne* la cristallisation des gels et des structures intra et extra-cellulaires, la rupture des membranes et la mort cellulaire. A partir de la source du froid, l'étendue des destructions cellulaires dépend, bien entendu, de la puissance de cette source et de la durée d'application du froid. Mais cette étendue est de toute façon limitée car, après *quelques minutes, la masse des cris*taux formée autour de la source l'isole sur le plan thermique et empêche *une plus large diffusion du* froid. L'effet maximum est donc obtenu assez rapidement. Autour d'une source *utilisant* l'azote *liquide* et descendant à – 180°, *par exemple*, les destructions tissulaires s'étendront au maximum jusqu'à 2 ou 3 cm de la source *et cet effet maximum sera obtenu en* moins de huit minutes. L'étendue des destructions dépend aussi de la vas*cularisation des tissus car la circula*tion sanguine apporte en permanence des calories qui s'opposent à la progression des lésions.

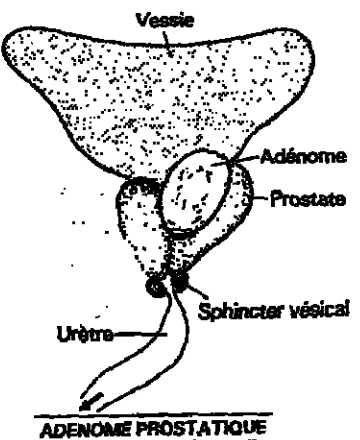
Trois avantages

La cryochirurgie présente deux *avantages importants sur* toutes les autres méthodes dont les chirurgiens disposent pour détruire des tissus *pathologiques* : l'*indolence* et l'ab*sence de risque hémorragique.*

Le caractère anesthésiant du froid est connu de tous. L'application d'un grand froid sur la peau est ressenti d'abord comme une légère brûlure puis, alors que la peau adhère à la source *de froid, toute sensation dis*paraît. La *cryochirurgie* peut donc être pratiquée sans anesthésie ce qui fait disparaître un certain nombre de risques inhérents à l'anesthésie.



CRYOSONDE EN PLACE



ADENOME PROSTATIQUE

En outre, les vaisseaux sanguins vont *cristalliser* comme les tissus avoisinant dans les zones détruites et ne se reperméabiliseront pas lorsque *les tissus se réchaufferont. L'*« hémostase » par ligature ou par coagulation des vaisseaux sanguins, qui est indispensable et parfois difficile à *réaliser après chirurgie à l'arme blan*che (bistouri ou ciseaux), est donc sans objet après cryochirurgie.

Un troisième avantage plaide en *faveur de cette méthode : c'est la qualité de la cicatrisation* que l'on obtient après cryothérapie et notamment l'*absence de réaction fibreuse* ou rétractile. Ces qualités font que, depuis des dizaines d'années, la neige carbonique ou l'azote liquide *sont utilisés en applications externes* pour traiter les cicatrices vicieuses ou les petites tumeurs cutanées. Mais la cryochirurgie moderne n'a pu com*mencer que* lorsque les progrès de la technologie ont permis de construire des « cryosondes » permettant *d'apporter un froid d'intensité* connue en un point précis.

Ce n'est qu'en 1961 que I.S. Cooper mit au point, avec l'appui de *l'Union Carbide, une cryosonde utili*sant l'azote liquide qui permet de descendre en dessous de – 180°. Presque à la même époque, d'autres systèmes *utilisant la détente d'un* gaz (protoxyde d'azote ou gaz carbonique) et permettant d'atteindre des températures de – 60° à – 90° commencèrent à *être utilisés en* ophtalmologie (extraction du cristallin), en O.R.L. (traitement des tumeurs du larynx) et en proctologie (cure d'hémorroïdes).

(*) Chirurgien, hôpital Necker, Paris.

Dès 1964, M. J. Gonder et W.A. Soanes ont proposé d'utiliser la cryochirurgie dans le traitement des tumeurs de la prostate. Ces tumeurs, adénome bénin le plus souvent, cancer plus rarement, se développent, en effet, sous la vessie autour du ca*nal de l'urètre et leur développement* entraîne fréquemment des difficultés à la vidange vésicale. La mise en bonne *position dans l'urètre d'une* cryosonde permet de détruire la tumeur qui l'enserre, d'élargir le canal et de rendre les mictions plus faciles. Cette *méthode*, d'abord développée aux Etats-Unis, en Allemagne et en Italie, a été *introduite* en France il y a *onze ans par* G. Rigondet (1). Elle a maintenant fait ses preuves sur des milliers de cas.

Pas d'anesthésie Pas d'hémorragie

En 1975, un chirurgien allemand, A.J. Keller, a apporté une importante amélioration aux cryosondes utilisées en y introduisant un système de ré*chauffement permettant après réfri*gération à – 190° d'élever la température de la sonde à + 200°.

Sous l'effet de ce réchauffement brutal, les tissus détruits par cristallisation sont pulvérisés et les gros fragments de cryonécrose qui pouvaient obstruer le canal de l'urètre ou les sondes ne peuvent se former. Les suites de l'intervention sont donc *plus simples et plus courtes, et cette* nouvelle technique, la « cryocautérisation », représente un progrès certain par rapport à la cryochirurgie classique de la prostate.

(Lire la suite page 12.)

(1) Le docteur G. Rigondet (Montluçon) et le docteur P. le Pivert (Nice) *ont fondé* en 1976 et animent depuis cette date le Groupe d'études sur la Cryochirurgie qui coordonne les recher*ches françaises dans* ce domaine.

DE NOUVEAUX OUTILS CHIRURGICAUX

Ballonnets gonflables et artères

(Suite de la page 11)

● **Les reins.** — Certains cas d'hypertension artérielle sont dus à des sténoses de l'artère rénale qui peuvent être traitées par angioplastie. Il semble encore difficile de situer l'intérêt de la technique dans ce domaine.

● **Le cœur.** — Domaine en pleine expansion. Il s'agit de traiter les angines de poitrine dues à une ou plusieurs sténoses des artères coronaires et donc de prévenir la survenue d'infarctus du myocarde. Une étude française fait état, sur 527 cas, de 71 % de « *succès primaires* » mais aussi de quelques infarctus du myocarde « induits » dont certains ont été suivis de décès. Une étude américaine comparant *l'angioplastie* et la chirurgie classique, technique dite, du « pontage » — consistant à court-circuiter la sténose au moyen d'un greffon, — note que les durées moyennes d'hospitalisation sont respectivement de quatre et douze jours et les coûts de 4 800 et 15 000 dollars. Dans le premier cas, 79 % des malades reprennent leur travail contre 69 % après chirurgie classique.

Les risques

En théorie, il est parfaitement possible de traiter par angioplastie transluminale des artères sténosées qui irriguent le système nerveux central. Les spécialistes hésitent néanmoins aujourd'hui à effectuer de telles tentatives qui leur semblent encore dangereuses. Le risque majeur dans ce domaine est de mobiliser un fragment (embol) athéromateux qui, porté par le courant sanguin, pourrait aller interrompre l'irrigation de territoires nerveux entraînant alors l'apparition de troubles graves (paralysie, aphasie, etc.).

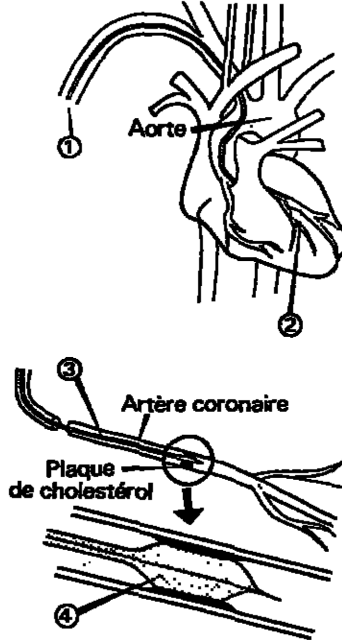
Si tout le monde s'accorde sur la progression constante des taux de succès après angioplastie transluminale, personne, en revanche, ne connaît le détail des perturbations induites à l'échelon cellulaire par la mise en place de la sonde et le gonflement des ballonnets. La question n'est, en particulier, pas tranchée du mécanisme thérapeutique. L'augmentation du diamètre artériel est-il dû à l'« aplatissement » de la plaque *d'athérome sur la paroi du vaisseau* ou à l'« affaiblissement-élargissement » de cette même paroi ? Un travail présenté à Tou*louse par le docteur Peter Block* (Boston) et réalisé sur des vaisseaux humains *post mortem*, analysés en microscopie électronique, n'a pas *véritablement permis* de *trancher*.

Il semble néanmoins que lors du gonflement du ballonnet la plaque d'athérome se rompe, pouvant alors laisser échapper des « micro-embols ». Il semble en outre que les zones vasculaires en contact avec le ballonnet desquament ensuite aisément, pouvant ultérieurement être le siège préférentiel de nouveaux processus athéromateux. Autant d'éléments qui doivent modérer l'enthousiasme.

Si le matériel — de fabrication étrangère (3) — à usage unique est d'un coût relativement élevé (de 1 000 à 5 000 francs selon les modèles), tous les spécialistes s'accordent pour dire qu'au total l'angioplastie transluminale permet de réaliser d'importantes économies. « *Sur la base des 10 000 dilatations réalisées en 1982*, a déclaré le docteur Dotter à Toulouse, *j'estime que 500 vies ont été sauvées et 20 millions de dollars économisés.* »

De nombreuses études prospectives internationales sont actuellement menées groupant plusieurs centres européens et américains *pour tenter de situer avec précision* les indications et les limites de cette technique. En France, où six équipes hospitalo-universitaires sont asso*ciées pour de telles études* (4), l'angioplastie transluminale ne connaît pas le même développement que dans certains pays comme la R.F.A. et les Etats-Unis. Le principal obstacle est la résistance opposée par certains milieux chirurgicaux qui craignent de « perdre » là certains de leurs malades. De fait, d'ores et déjà, des radiologues pratiquent seuls de telles dilatations thérapeutiques. A Toulouse, on a longuement rappelé l'absolue nécessité de disposer d'une équipe pluridisciplinaire composée en particulier de chirurgiens de manière à pallier les conséquences parfois graves que peut faire courir cette technique à l'avenir malgré tout prometteur. « *Il ne faut pas*, a conclu un congressiste, *que nous perdions notre énergie à nous battre pour nous voler nos patients.* »

JEAN-YVES NAU.



Source : Time Diagram

L'angioplastie transluminale des artères coronaires :

1. La sonde est introduite dans une artère (du bras ou de la jambe) et « montée » jusqu'au cœur.

2. *La sonde est introduite dans* l'artère coronaire où siège la lésion athéromateuse (plaque de cholestérol).

3. Le ballon est amené au contact du rétrécissement artériel (sténose).

4. Le ballon est gonflé, permettant le rétablissement de la lumière de l'artère et, après retrait de la sonde, d'un débit sanguin normal ou proche de la normale.

(3) Quelques sociétés françaises distribuent du matériel fabriqué en Suisse ou aux Etats-Unis. Aucune société française ne fabrique de sondes-ballonnets.

(4) Il s'agit d'équipes de l'hôpital Purpan de Toulouse, de l'hôpital Dupuytren de Limoges, de l'hôpital Croix-Rousse de Lyon, de l'hôpital cardiologique de Lille, du centre Cantini de Marseille et de l'hôpital Broussais de Paris.

Cryochirurgie et prostate

(Suite de la page 11)

Après cette cryocautérisation qui dure au total moins de quinze minutes, une sonde vésicale est laissée pendant une durée de dix à vingt jours, à peine plus longue qu'après une intervention chirurgicale classique.

L'inocuité thérapeutique (pas d'anesthésie, pas d'hémorragie) de ce type de traitement est confirmée en pratique par les résultats des *grandes « séries », telle, en France,* celle de G. Rigondet. Sur plus de sept cents malades, la mortalité qui peut être sûrement attribuée à la cryochirurgie est inférieure à 0,5 %, résultat particulièrement brillant puisqu'il s'agit de sujets très âgés ou en très mauvais état général.

Malgré ses avantages, cette méthode doit être réservée aux sujets fragiles pour qui les autres méthodes de traitement de la tumeur prostatique (chirurgie classique ou, plus habituellement, résection à l'anse diathermique par le canal de l'urètre) sont contre-indiquées. En effet, comparée à ces méthodes classiques qui permettent, sous contrôle de la vue, de détruire toute la tumeur (adénome ou cancer) et rien que la tumeur, la cryocauthérisation ne permet de détruire qu'un cylindre dont le diamètre maximum est limité par les lois de la physique. La destruction de la tumeur est incomplète. *Les résultats* de l'intervention sont donc moins bons sur le plan mécanique. Il y a un nombre d'échecs importants (20 % d'échecs dans les grandes *séries*) et il est parfois nécessaire de recommencer l'opération deux ou trois fois pour obtenir un bon résultat.

La cryocauthérisation ne doit donc être proposée pour traiter un obstacle prostatique que si les autres méthodes, et notamment la résection transurétrale, sont contre-indiquées : sujets très âgés, malades recevant un traitement anti-coagulant, malades ayant fait récemment un accident vasculaire cérébral ou cardiaque, Témoins de Jéhovah qui refusent toute transfusion. Réservée à de tels cas, la méthode donne de bons résultats et permet souvent *d'éviter le port définitif d'une sonde* vésicale.

Le nombre de sujets répondant à ces critères est déjà grand. Et il est fort probable que, dans un avenir proche, de nouveaux perfectionnements techniques (amélioration des sondes, contrôle plus précis des destructions tissulaires par *impédance*métrie) permettront à la cryochirurgie d'élargir ses domaines d'application en urologie comme dans d'autres domaines de la chirurgie.

ALAIN T. LACHAND.

Ondes de choc et calculs du rein

(Suite de la page 11)

Restait à trouver un moyen de placer le calcul exactement dans le deuxième foyer du réflecteur, ce qui fut accompli par un repérage par *rayons X, à l'aide de deux* appareils radiographiques convergents installés de telle sorte que l'intersection des deux faisceaux de rayons X corresponde exactement au deuxième foyer de réflexion où se concentre l'onde de choc. Cinq cents impulsions suffisent à pulvériser un calcul très dur (oxalique) alors que la présence d'une composante plus molle, protéique comme dans la struvite (calculs phospho-ammoniaco-magnésiens), implique d'aller jusqu'à *huit cents impulsions*.

Le rêve accessible

Cinq cents malades ont été jusqu'à ce jour traités dans le département d'urologie de *l'université* Ludwig-Maximilian à Munich. Une anesthésie épidurale évite toute douleur et toute mobilité intempestive *pendant les quarante-cinq minutes* nécessaires. Le patient entre la veille, reste alité six heures après le traitement et séjourne à l'hôpital, sous surveillance, les trois jours suivants marqués par des coliques *néphrétiques* nécessitant des antalgiques dans 15 % des cas.

Seuls quatre patients ont *dû subir* une intervention chirurgicale, tous les autres (99 %) ont pu quitter l'hôpital libérés de leur calcul, mais 10 % *d'entre eux gardent des concrétions* résiduelles qui peuvent s'éliminer secondairement. Les cinq cents calculs se décomposent en 90 % d'oxalates, 5 % de struvite et 5 % de chimie variable. Sont accessibles à ce traitement les calculs ne dépassant pas 3 cm de diamètre, non ou faiblement infectés, sans aucune lésion urologique associée.

Les très gros calculs, notamment les coralliformes, les calculs obstructifs *infectés (qui impliquent une exérèse* chirurgicale de la pierre d'extrême urgence), les pierres développées en amont d'obstacles *sur la voie excrétrice urinaire (qui doivent* être opératoirement corrigées) relèvent de la chirurgie. Si bien que, dans le choix du traitement, l'expérience de l'urologue reste un élément déterminant. C'est dans des services d'urologie que vont être installées les machines déjà commandées (quatorze en Allemagne fédérale, cinq aux États-Unis, une en Autriche et une au Koweït).

S'il est vrai que 80 % des lithiases urinaires s'éliminent spontanément, parce que petites, il n'en est pas moins vrai que des milliers de lithiasiques rénaux doivent être opérés chaque année. C'est ainsi qu'une statistique fait apparaître, outre-Rhin, vingt-deux mille interventions pour lithiase pyélo-calicielle en 1979. On peut actuellement évaluer à cinq *cents les malades qui, hospitalisés* dans les services d'urologie de l'Assistance publique de Paris, pourraient annuellement bénéficier de la lithotrypsie par onde de choc extracorporelle. A ce jour, ces patients sont opérés. La pyélotomie, qui ouvre le bassinet sans entamer le tissu rénal, maintient l'opéré neuf jours à *l'hôpital*, revient à 13 000 francs et convient à 88 % des calculs du rein. L'ablation des calculs à travers le tissu rénal (néphrotomie associée à la pyélotomie) entraîne des soins plus importants, un saignement, des transfusions, une hospitalisation de quatorze jours en moyenne et un coût de 20 000 francs.

Dix millions de francs (le milliard de centimes), coût de l'installation d'une seule machine (dont le tiers est investi dans l'installation radiologique), représentent un gros investissement. Mais, en comptant un amortissement sur cinq ans, tous les frais de *maintenance*, de personnel médical et infirmier, à condition de traiter six cents patients par an (techniquement le « débit » possible est de vingt par semaine), le coût d'un traitement s'élève à 8 500 francs environ auxquels devrait s'ajouter le prix de l'hospitalisation, qui relève plus d'un accueil hôtelier que de l'hospitalisation. Celle-ci peut-être réduite à trois jours (prévue pour un seul jour aux Etats-Unis).

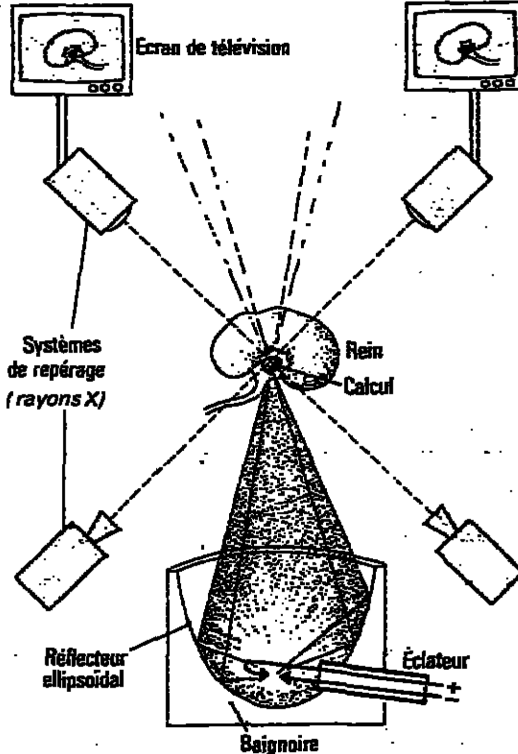
Pour rester dans les chiffres, insistons sur l'absence de convalescence, alors que toute chirurgie de calcul se solde par un arrêt de travail de six semaines en moyenne.

Et que coûte la perte d'un rein réopéré plusieurs fois pour récidive ? Et que dire de la possibilité de perte d'un rein unique réopéré à plusieurs reprises pour récidives lithiasiques, qui implique une hémodialyse (rein artificiel) dont le coût annuel est de 350 000 francs ?

Est-il, pour conclure, permis de quitter les chiffres ? Oter une pierre est, avec l'orthopédie, la plus ancienne des pratiques chirurgicales. Faire disparaître un calcul sans chirurgie était un rêve, c'est devenu une réalité. Et quel peut être le prix d'un rêve devenu accessible ?

JACOB CUKIER.

SYSTÈME DE DÉSINTÉGRATION PAR ONDES DE CHOC
(d'après C. CHAUSSY)



COUT ACTUEL DE LA CHIRURGIE DES CALCULS URINAIRES

	En journées d'hospitalisation	En francs français
Pyélotomie	9	13 000
Pyélonéphrotomie	14	20 000
500 opérés à l'A.P. de Paris qui *pourraient actuellement bénéficier de la* machine	4 800	7 920 000
Pour 10 000 en France	96 000	158 400 000

Les économies annuelles prévisibles en France, grâce à l'utilisation des ondes de choc appliquées aux 10 000 opérés qui pourraient en bénéficier, peuvent être évaluées à 76 000 journées d'hospitalisation et à 300 000 journées d'arrêt de travail.

CORRESPONDANCE

A propos de l'Année cancer

Faits et théorie

Le docteur Jean-Louis Lévy (Paris) nous écrit :

Les biologistes confondent volontiers une explosion de données avec une explosion de connaissance. Les *théories sur le cancer brillamment* exposées par le professeur Tubiana (*le Monde* des 19 et 21 janvier) sont passionnantes. Aux yeux du praticien — pour ne point parler du malade qui « échappe » aux 45 % de guérisons des statistiques américaines — le triomphalisme de l'auteur n'en paraîtra pas moins préma*turé ou excessif*.

Avec l'audace de l'ignorance, nous nous permettrons cinq remarques :

1) On n'éradiquera pas le cancer comme on a éradiqué la variole. Pour la raison bien simple que l'instabilité chromosomique qui est au cœur de la transformation d'une cel*lule normale* en *cellule maligne fut*, depuis un milliard d'années, la condition même de l'évolution. Le cancer est le prix à payer pour avoir dépassé le stade des phytoflagellés... On ne peut, dit la sagesse populaire, manger le beurre et garder l'argent du beurre ;

2) Quelles que soient les pro*messes du génie génétique, nous* ignorons encore presque tout des forces de liaison, de la nature des interactions entre les gènes qui font que le génome est un système intégré et non un « sac de haricots » ;

3) En un sens, tout cancer est un rhume qui échoue... Saurons-nous un jour apprendre aux « oncogènes » à tuer la cellule épithéliale au lieu de la transformer ?

4) Pour le praticien, le problème capital est moins celui de la sommation des mécanismes et des facteurs qui induisent la genèse d'un cancer que celui du terrain immunogénétique du malade. Il aimerait comprendre ce qui fait la différence entre deux individus A et B : celui qui résiste fort bien à l'envahissement tumoral, avec l'aide discrète des techniques médicales, que le diagnostic ait été précoce ou tardif ; celui qui se laisse envahir par les cellules malignes en dépit d'efforts thérapeutiques acharnés, quelle que soit la précocité du diagnostic ;

5) Tant que ce problème ne sera pas éclairci, le médecin se heurtera journellement à un problème insoluble. *Hic et nunc*, quel patient dois-je conduire vers les coûteuses et brillantes techniques de l'« imagerie médicale » ? Selon quelle périodicité — tous les six mois, tous les dix ans ? Dois-je le contraindre, en dehors de signes d'appel tardifs et évidents, à se soumettre à une fibroscopie bronchique, à une rectoscopie, à une échographie ?

Les éminents participants aux congrès de Seattle, Tokyo, New-York, *consentiraient-ils, durant* leur année sabbatique, à quitter leurs laboratoires ou leur institut pour venir faire un stage d'un mois dans un cabinet de médecin ? A défaut, pourraient-ils méditer la remarque de Paul Anderson : « *Je n'ai jamais vu de problème, si compliqué soit-il, qui, lorsqu'on l'aborde correctement, ne devienne encore plus compliqué.* »

Le froid qui sauve

Après la publication de l'article « Le froid qui sauve » sur la réanimation des victimes d'accidents de montagne (le Monde *du 19 janvier), les docteurs C. Cornec (Département de circulation extra-corporelle au C.M.C. de la Porte de Choisy à Paris) et J. Foray (chirurgien chef de service à l'hôpital de Chamonix) nous apportent deux informations complémentaires :*

1) L'équipe du C.H.U. de Grenoble, comme celle du C.H.U. de Berne, pratique des circulations extra-corporelles de sauvetage sur des victimes d'accidents en hypothermie sévère. Sept cas ont été traités ces deux dernières années ;

2) L'équipe de Chamonix, particulièrement bien située à l'arrivée des hélicoptères de sauvetage en haute montagne, est maintenant équipée, grâce à l'aide technique et financière de mécènes, d'un matériel lui permettant d'envisager, dès la saison 1983, le réchauffement et la réanimation des hypothermiques profonds — en état de mort apparente — par la technique de circulation extra-corporelle.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

MÉDECINE

ANNONÇANT UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX

M. Jack Ralite veut porter le nombre des scanographes de 56 à 200 d'ici à 1987

Parvenir, pour les années 1986-1987, à un total de 200 scanographes en France ; doter le pays, dans les mêmes délais, de 350 gamma-caméras de médecine nucléaire et obtenir ainsi un doublement du parc de ces équipements lourds sur l'ensemble du territoire : tels sont deux des éléments principaux d'un plan à moyen terme d'équipement de la France en matériel médical. Un plan dont M. Jack Ralite, ministre de la santé, a dégagé les grandes lignes devant la presse, le lundi 31 janvier.

Le plan présenté par M. Ralite fait suite au rapport sur « l'évolution prospective des besoins nationaux en équipements de santé » établi par le Comité consultatif des équipements de santé (C.C.E.S.) (1).

Les technologies biomédicales (T.B.M.) constituent, notent les rapporteurs, la « logistique » de la médecine, c'est-à-dire l'ensemble des équipements, appareillages, produits (à l'exclusion des médicaments) destinés aux diagnostics, aux thérapeutiques, à la surveillance et à la réhabilitation du malade (2). C'est dire l'ampleur d'un tel secteur qui absorbe, dans l'ensemble des pays développés, une part croissante des dépenses de santé. A l'heure actuelle, le marché mondial des technologies biomédicales est estimé à quelque 140 milliards de francs (1981), et son rythme de croissance est évalué à 10 % par an environ.

Premier marché mondial, celui des Etats-Unis (47 % du total), qui occupe 150 000 personnes. Mais celui du Japon, le deuxième, est en pleine expansion, suivi par celui de l'Allemagne fédérale. La France se place en quatrième position – avec un effectif de 1 100 sociétés qui emploient 40 000 personnes – mais pourrait, si l'évolution actuelle s'accentue, rétrograder à la cinquième place. En effet, notre pays n'exporte que 21,5 % de sa production de matériel biomédical et importe 50 % de ce qu'il consomme dans ce domaine.

Une telle situation n'est pas seulement malsaine en termes d'équilibre commercial ; elle montre aussi que la France accuse, sur ce point, un retard technologique certain.

D'où les propositions du groupe de travail, reprises par le ministère. Les rapporteurs, qui prévoient une décroissance dans les années qui viennent de la radiologie classique, une stabilisation de l'électronique médicale, de la lunetterie et des fournitures médicales, annoncent une forte croissance dans les domaines du diagnostic et de la réhabilitation, « *en particulier de la résonance magnétique nucléaire, de la médecine nucléaire, de la radiologie numérisée* (informatisée) *et de l'analyse immunologique ainsi que des prothèses, des implants, de la plasma-phérèse* (épuration sanguine) *et de l'hémodialyse* ». Aussi analysent-ils l'évolution souhaitable pour le moyen terme, secteur par secteur.

● **IMAGERIE MÉDICALE. DIAGNOSTIC « IN VIVO » :**

En 1981, l'indice en vigueur était d'un scanographe pour un million d'habitants. La France compte actuellement 56 de ces appareils. A la fin de 1983, a indiqué M. Ralite, « *nous en serons à un scanographe pour 500 000 habitants, et en 1986-1987 un pour 250 000 habitants* », avec 200 appareils au total.

En matière de résonance magnétique nucléaire – technique dont les spécialistes estiment qu'elle pourrait supplanter les scanographes, et dont il conviendra de maîtriser l'évolution précisément en fonction de celle de la scanographie, – le ministre a annoncé les mesures suivantes : quatre appareils seront installés dès 1983 (3). Pour les gamma-caméras nécessaires à la médecine nucléaire, le plan prévoit de faire passer leur « densité » d'un appareil pour 350 000 *habitants à un pour* 150 000 d'ici à 1986-1987, ce qui représentera un total de 350 gamma-caméras.

Les rapporteurs, qui remarquent en outre le sous-équipement « notoire » de la France en matière d'échographie, soulignent qu'un tel *effort devra impérativement* s'accompagner d'une rationalisation dans l'emploi de ces nouvelles méthodes et que les prescripteurs devront supprimer un certain nombre d'examens classiques ou périmés et non ajouter les nouvelles techniques aux anciennes.

● **ANALYSES BIOLOGIQUES CLINIQUES**

Alors qu'il s'agit là de la partie de technologie biomédicale « *dont le taux de croissance est le plus élevé (25 % de 1981 à 1982)*, soulignent les rapporteurs, *notre pays subit plus qu'il ne contrôle le développement de ce secteur* ». L'importance prévisible des analyses *in vitro*, en particulier, devrait provoquer une révision de la nomenclature de certains actes de biologie.

● **RÉHABILITATION**

Des prothèses implantables aux organes artificiels, des oxygénateurs aux procédés d'épuration, il s'agit là aussi d'un domaine en pleine expansion, compte tenu à la fois du vieillissement de la population et des progrès spectaculaires de certaines techniques. Il faut regretter encore sur ce plan l'importance de la pénétration du marché français par des firmes étrangères.

● **RADIOTHÉRAPIE**

Le rapport comme le ministre regrettent l'excessive dispersion des *unités et souhaitent que soit menée* une politique de « centres lourds », tels que ceux qui sont installés dans les *centres anticancéreux* et *dans* treize centres hospitaliers universitaires.

● **MATÉRIEL MÉDICO-CHIRURGICAL**

Il s'agit là de la sphère dont le poids *relatif est le plus important* au sein des technologies biomédicales, dont elle représentait 39 % en 1980. Dans ce domaine, certains secteurs sont en expansion (fournitures à usage unique, endoscopes, etc.), alors que d'autres régressent. Il convient, là encore, d'orienter la production *nationale* vers les *premiers*, ce qui n'est pas le cas actuellement.

En conclusion, les rapporteurs *soulignent la nécessité d'élaborer sur* cette question les grandes lignes d'une politique à long terme. M. Ralite a d'ailleurs indiqué qu'il attendait de la direction des hôpitaux, en liaison avec le Centre national de l'équipement hospitalier (C.N.E.H.), la « *réalisation (...) d'un inventaire systématique du parc d'équipement* » de la France dans ce domaine.

CLAIRE BRISSET.

(1) Présidé par M. Le Gallic, directeur de l'Office de rayonnements ionisants au Commissariat à l'énergie atomique, le C.C.E.S. a travaillé avec le professeur Joséfowicz, chargé de mission au ministère de la santé sur les technologies biomédicales.

(2) Le diagnostic comporte tout le secteur de l'imagerie médicale et de l'analyse biologique ; la *réhabilitation* comprend notamment les stimulateurs cardiaques, les prothèses et implants, les matériels de plasma-phérèse et d'hémodialyse. Les « fournitures médicales » comportent en particulier le matériel médico-chirurgical, les matériels « consommables », dentaires, etc. S'y ajoutent tous les biens d'électronique médicale.

(3) Au Kremlin-Bicêtre, à Grenoble, à Bordeaux et à Montpellier.

● *Mme J. Kirkpatrick*, représentant des Etats-Unis aux Nations unies, a annoncé, le 31 janvier à New-York, que son pays verserait, en 1983, une contribution record de 42,5 millions de dollars à l'UNICEF. L'an dernier, les Etats-Unis avaient versé 41,5 millions de dollars, auxquels s'étaient ajoutés 13,5 millions destinés à l'aide d'urgence au Liban via l'UNICEF.

M. Kirkpatrick a souligné que, pour son geste, le gouvernement américain entendait marquer sa confiance « *en un organisme efficace et innovateur de l'aide internationale* ». La contribution gouvernementale française atteindra, pour 1982-1983, quelque 2,4 millions de dollars.

L'avenir de la C.G.R.

« *S'intéresser à l'industrie biomédicale française*, a déclaré M. Ralite, ministre de la santé, *c'est d'abord penser à la C.G.R., seule grande entreprise française dans ce domaine.* » Celle-ci, a-t-il ajouté, « *doit rester présente sur toutes les technologies d'imagerie médicale (...). Elle doit rationaliser ses structures en accordant la priorité à l'emploi industriel en France* ».

Estimant que le « *projet d'accord avec un groupe américain* (Technicare, *le Monde* du 22 janvier) *comportait à la fois un repli géographique et l'abandon de techniques d'avenir* », M. Ralite *a exprimé les réserves formelles* du gouvernement à l'égard d'un plan de « *sauvetage* » de la C.G.R. selon lequel le groupe américain se serait vu confier les secteurs de la résonance magnétique *nucléaire* et du développement du marché outre-Atlantique.

Un tel accord, réalisé en ces termes, aurait présenté de fortes ressemblances avec celui qu'avait conclu sous le septennat précédent la firme française C.I.I. avec Honeywell-Bull. Aussi, le souci du gouvernement consiste-t-il à modifier radicalement ce projet. M. Ralite a souligné l'idée « *excellente* » de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, d'un rapprochement *de la C.G.R. et* du Commissariat à l'énergie atomique.

SPORTS

Washington, capitale du football... américain

De notre correspondant

Washington. – La capitale des Etats-Unis a la réputation de ne s'intéresser qu'à la politique. *C'est une grossière erreur. Ni les* rapports Est-Ouest, ni la présentation du budget 1984 ne pouvaient faire danser vingt-cinq mille personnes dans les rues de Georgetown et créer une ambiance de carnaval dans les ministères. Simplement, dimanche soir, l'équipe locale de football américain, les Redskins, a remporté pour la première fois de son existence le championnat des Etats-Unis (Superbowl), à Pasadena, *en Californie.*

Le président Reagan et son épouse se sont personnellement rendus à l'aéroport international de Washington, lundi 31 janvier, pour accueillir les héros qui avaient écrasé la veille les Dolphins de Miami par 27 à 17. Le maire de la capitale, M. Marion Barry, arborait pour la circonstance un chapeau de cow-boy grenat et or – les couleurs de l'équipe – et un tee-shirt triomphant : « *We're number one* » (Nous sommes les « numéros un »).

Dès le coup de sifflet final, M. Reagan avait téléphoné à l'entraîneur des Redskins, à Pasadena, pour lui dire : « *Est-que John Riggins* [la vedette de ce match historique] *se fâcherait si je modifiais un peu mon nom ?* » Riggins, beau comme un camion dans sa tenue de gladiateur, ne se tenait plus : « *Ce soir, Ron est président, et moi je suis le roi.* »

Un défilé officiel réunira beaucoup *de monde, mercredi 2 février, jusqu'au Capitole.* « *Ce sera la plus belle chose qu'aura connue Washington depuis le retour des otages de Téhéran* », assure un chroniqueur local, qui propose que la Maison Blanche soit repeinte « de plus jolies couleurs » – grenat et or, par exemple. – R.S.

Le Monde

culture

THÉATRE

« L'ÉTIQUETTE », de Françoise Dorin

La société est partagée

La nouvelle pièce de Françoise Dorin, *l'Étiquette*, met en jeu deux fiancés célèbres, Roméo et Juliette. L'action est située aujourd'hui, et non pas à Vérone mais dans n'importe quelle ville de France.

Aux deux maisons des Montaigu et des Capulet, l'auteur fait succéder deux grandes familles, tout aussi inconciliables : les Cons et les Intellectuels.

Les Cons, chez qui est née Juliette, ont deux intérêts dans la vie : l'automobile et la bouffe. Le père est colérique, autoritaire, a du ventre, le soir il enferme sa fille à clef. La mère n'a pas la parole, fait la vaisselle et recoud les boutons. Les Cons votent à droite.

Les Intellectuels, parents de Roméo, lisent du charabia, écoutent de la cacophonie, et causent beaucoup entre eux en utilisant des mots neufs qui ne veulent pas dire grand-chose. La mère est volontaire, le père est une moule. Il semble que les Intellectuels, dans le partage du bien social, soient mieux placés que les Cons, mais ils votent à gauche.

Incompatibles en tout, les Cons et les Intellectuels ont pourtant une chose en commun : leur intolérance. Aux yeux des Intellectuels, les Cons sont des abrutis, des incultes, des fachos,et il n'est pas question que leur fils épouse une débile de cette engeance-là. Aux yeux des Cons, les Intellectuels sont des impuissants, des tordus, des communards, et jamais leur fille n'ira se perdre dans ce cloaque.

Un type très gentil, souriant, sympathique, ni Con ni Intellectuel, qui revient impromptu des Iles, va essayer d'arranger les choses, afin que le mariage de Roméo et de Juliette ait lieu. Et ce mariage se fera, dans un climat d'armistice provisoire, mais c'est une fausse paix : la société, selon l'auteur, est bien partagée entre Cons et Intellectuels, cinquante-cinquante à jamais.

Les spectateurs de *l'Etiquette* ont droit à deux *précisions* supplémentaires.

La première : il peut arriver que les Cons, ou plutôt une petite minorité de Cons, comme par inattention, sous l'effet de la loi dite de l'alternance, votent pour une fois à gauche, quitte à s'en repentir lorsqu'ils en constatent les effets navrants.

La deuxième : les Cons vont au théâtre pour se détendre, se distraire, écouter et voir du bon, du clair, du bien-portant, et les Intellectuels vont au théâtre pour s'emmerder et se coller une migraine ; mais il peut arriver que les Intellectuels, qui ne sont pas à une sournoiserie près, se déguisent en Cons pour aller, une ou deux fois l'an, non plus en banlieue mais dans un théâtre des boulevards, s'offrir deux heures de franc plaisir à assister à une pièce de Cons.

Si vous allez au Théâtre des variétés, boulevard Montmartre, voir la pièce de Françoise Dorin *l'Etiquette*, vous constaterez que le public, aux balcons comme à l'orchestre, est entièrement constitué de dames et de messieurs dont les vêtements traditionnels et bien coupés, et de belle étoffe, les fourrures, les bijoux, les lifting, les parfums, l'allure d'ensemble, et les propos entendus avant le lever de rideau et à l'entracte, appartiennent sans conteste à la famille des Cons, si l'on s'en tient aux caractéristiques qu'en donnent Françoise Dorin et sa pièce, et que si deux ou trois Intellectuels se sont glissés là ce soir, ce sont vraiment des as du camouflage.

Ce public de Cons rit beaucoup, est ravi de voir traiter les Intellectuels d'égoïstes et d'impuissants, et de voir caricaturés en guignols pénibles les jeunes Cons, les sales Cons, les pauvres Cons et les vieux Cons, qui tous, par les soins de Françoise Dorin, ont droit à une étiquette particulière.

Les décors sont moches, la mise en scène est plan-plan, les acteurs suivent le fil de l'eau (sauf Jean Piat, enthousiaste), les dialogues ne cassent pas les briques, bref, c'est un soir plutôt vaseux, mais nous sommes en république, cinquante-cinquante, laissons donc les Cons s'amuser entre eux.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des variétés, 20 h 30.

« HUIT HEURES A LA FONTAINE »

Arlette Bonnard et les enfants

Il est assez rare au théâtre de travailler en même temps en direction du public adulte et du public des enfants, et surtout dans une même perspective et presque sur le même projet. C'est pourtant, au théâtre de Sartrouville, ce que fait Arlette Bonnard qui monte à la fois pour les petits *Huit heures à la fontaine* et, pour les autres, *les Marches ténébreuses* (création en mars). Pour elle comme pour Alain Enjary, auteur des textes, le théâtre dérive naturellement du conte, il est la dernière manifestation d'une culture orale, première chaleureuse, magique et Grimm est un grand maître.

***Huit heures à la fontaine* est un conte à deux personnages dans le creux de vastes voiles couleur d'eau et de mousse légère, entre un voyageur égaré et une ondine, une histoire d'eau et de corps prisonniers, de pierre blanche et de pierre noire, et ces deux se découvrent, s'affrontent, se séparent, s'échangent. C'est un poème un peu métaphysique qui occupe la scène, égrène des mots rares entre la musique et l'eau. C'est peut-être Persée délivrant Andromède, mais non, toutes mythologies sont ici oubliées, n'en demeure que la mélodie et, chose étrange, les enfants sont, littéralement, sous le charme.**

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre de Val de Gally-Villepreux (jusqu'au 3 février) puis en tournée. (Rens. : 914-23-77).

NOUVELLES GRÈVES DANS LES THÉATRES NATIONAUX

Le Syndicat des personnels cadres des théâtres nationaux a déposé un préavis de grève pour le 3 février, qui vient s'ajouter au préavis déposé pour le 4 par le Synpact-C.G.T., Syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle.

Ces grèves devraient entraîner la suppression des représentations les 3 et 4 février au TEP et à Chaillot, ainsi qu'à l'Odéon. La Comédie-Française n'a pas encore pris de décision pour le 3, mais la représentation de *l'Avare*, prévue le 4, est annulée. Les revendications portent essentiellement sur le blocage des salaires, les heures supplémentaires, la disparité salariale entre les différents théâtres nationaux.

COLLOQUES

A MARSEILLE

L'Orient comme résidence secondaire

Les Archives municipales de Marseille ont la chance d'avoir à leur tête un homme qui, des vieux papiers, aime faire resurgir la vie et la contestation. Après les « Cahiers du Sud » en 1982, et en attendant, en septembre, le colloque sur Jean Senac (ce sera le dixième anniversaire de l'assassinat du poète à Alger), Arnaud Ramière de Fortanier, épaulé par l'université de Provence, a organisé fin janvier des Rencontres internationales sur « l'Egypte de Pharaon à Saint-Simon » — l'auteur du Catéchisme des industriels étant choisi comme un symbole de la modernité égyptienne puisque ses disciples contribuèrent à modeler le pays, selon des critères d'ailleurs aujourd'hui remis en cause par le mouvement islamiste.

Les expositions sur « l'Orient des Provençaux », présentées depuis novembre et jusqu'à mi-février dans la ville (où 120 000 personnes, soit 12 % des Marseillais, les ont déjà visitées), ont naturellement servi de toile de fond aux Rencontres. Cette articulation a d'autant mieux joué que tous les débats du symposium étaient publics et que les Archives municipales offrent elle-mêmes — dans leur superbe palais Second-Empire — une rétrospective bourrée de documents et d'œuvres d'art inédits sur « la France et l'Egypte au dix-neuvième siècle ».

Cela dit, selon une tendance ayant le vent en poupe ces dernières années dans tout séminaire Orient-Occident qui se respecte, les Rencontres de Marseille auraient pu n'être qu'une énième apologie tous azimuts de l'islamisme avec descente en flammes des orientalistes occidentaux. Les tenants arabes ou européens de cette école en ont été cette fois pour leur frais. C'est l'essayiste égyptien Louis Aouad qui a tiré la première salve rebelle en plaidant pour que l'arabisme soit dans son pays « un atout diplomatique » et non pas le fondement exclusif de l'identité égyptienne, qui, à ses yeux, est avant tout « pharaonique ». Au grand scandale de sa compatriote, l'universitaire Leïla Henan, qui refuse pour l'Egypte aussi bien la vocation méditerranéenne que la littérature nationale de graphie française, plusieurs participants, dont Robert Ilbert (chercheur au Caire) et Ilios Yannanakis (Lille-III), sans oublier le film de Youssef Chahine Alexandrie, pourquoi ? *», ont tracé un portrait séduisant de l'Alexandrie d'hier, levantine et maritime, tolérante et composite, et pourtant « intégrée au dessein collectif »* de l'Egypte moderne.

L'air de rien, un tout jeune arabisant français du Centre national de la recherche scientifique, Christian Decobert, qui s'exprimait pour la première fois dans un coloque de niveau international, a, simplement en s'appuyant sur des textes arabes anciens oubliés, bousculé quelques idées reçues sur l'islamisation « féérique » de l'Egypte. L'Islam a eu, lui aussi, et avant l'Occident médiéval, son « Orient imaginaire », lui permettant de justifier ses conquêtes. Ainsi le copte, « inachevé religieusement,occupait indûment de ce fait la terre égyptienne où il était en quelque sorte usurpateur ou, au mieux, simple usufruitier, le légitime proptiétaire en étant le musulman ». *Le film nouveau d'Alain Bellod sur* le Mouled d'Aboul-Haggag » *(fête d'un saint mahometan à Louxor), commenté par Denis Grill, de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, a illustré sans l'avoir cherché les propos de Christian Decobert.*

Le point d'orgue des Rencontres aura cependant été le débat (qui sera retransmis sur France-Culture par Roger Pilaudin le mardi 22 février, de 20 heures à 21 h 15) entre deux universitaires passionnés par les rapports islam-pouvoir, l'Aixois Bruno Etienne, et la Cairote Afaf Mahfouz, une ancienne étudiante de Maurice Duverger à Paris. Si celle-ci est restée fidèle, « malgré ses lacunes et ses faiblesses », *à Edward Saïd, professeur palestino-américain, grand pourfendeur de l'orientalisme, Bruno Etienne, à qui son passé de militant pro-nationaliste algérien confère quelque liberté de langage dans ce genre d'aréopage, a vivement contesté le postulat à la mode selon lequel* « la bonne science (orientaliste) serait exclusivement celle des Arabes parlant d'eux-mêmes ». « Imaginez Hegel analysé par les seuls Allemands ! » *Après avoir fait les gros yeux aux* « chercheurs européens qui acceptent de l'islam ce qu'ils refusent de Mgr Lefebvre (1) », *Bruno Etienne a, dans une dernière envolée, revendiqué* « le droit au rêve », *le droit de pouvoir se réfugier dans l'idée occidentale de l'Orient,* « comme dans une résidence secondaire », *tandis qu'Afaf Mahfouz proclamait que* « de la France, mon deuxième pays, j'accepte ce qui est beau, aussi bien que ce qui est dégoûtant ». *L'Orient et l'Occident parfois, l'espace d'un instant, se rencontrent. Ce fut le cas à Marseille.*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Chef de file de l'intégrisme catholique.

CINÉMA

ANTONIETA, de Carlos Saura

Adjani, la mystérieuse

En 1931, une jeune femme (elle était née avec le siècle) d'origine mexicaine, Antonieta Rivas Mercado, se tua d'un coup de revolver, à Paris, dans la cathédrale Notre-Dame. Cet étrange fait divers mis fin à une vie qui ne le fut pas moins. Jean-Claude Carrière et Carlos Saura ont entrepris de la faire connaître, à partir d'une enquête que mènerait aujourd'hui une autre jeune femme, Anna, préparant un livre sur les suicides féminins.

Nous voilà donc embarqués dans une recherche du temps perdu (thème cher à Saura), la reconstitution d'une biographie liée à une certaine période de l'histoire du Mexique. Antonieta, fille d'un architecte célèbre qui éleva, à Mexico, la colonne de l'Indépendance, était férue de culture européenne ; elle chercha, en vain, à l'imposer à son pays. Au milieu de l'agitation révolutionnaire, elle se lança dans l'aventure politique auprès de José Vasconcelos, leader opposé, en 1929, au régime installé après l'assassinat du président Obregon.

Voilà donc un film historique, construit sur des retours en arrière. Bien que Saura ait participé à l'adaptation du scénario de Carrière, il semble bridé par les faits et les personnages réels. Lorsqu'Anna parcourt le Mexique pour obtenir des renseignements sur Antonieta, l'évocation des révolutions (années 1910-1920) devient très vite ennuyeuse par son didactisme. Ce qui a passionné Saura est, bien évidemment, le rapport se créant, dans l'exploration du passé, entre Anna, femme d'aujourd'hui, et Antonieta, femme d'autrefois. Hanna Schygulla, la voyageuse, se penche sur Isabelle Adjani, la mystérieuse, avec une sorte de fascination. Elle réinvente la bourgeoise cultivée, idéaliste, passionnée puis déçue.

Mais la mise en scène dérape, très souvent, sur les nécessités de rester fidèle à l'histoire, lutte pour dépasser la biographie, établir une correspondance, à travers le temps entre la morte et la vivante.

Deux scènes magnifiques — dont celle de la fin — permettent à Anna de s'introduire dans les lieux où passa Antonieta et de la rejoindre, en son époque, en son univers, par une communion du cœur, des sentiments, de la féminité.

Cela, c'est du vrai, du grand Saura. Le film serait tout à fait décevant sans les indices personnels que le cinéaste réussit à placer ainsi, et, surtout, sans l'interprétation d'Isabelle Adjani, femme-sphinx en costumes rétro, belle, secrète, intérieurement blessée (brisures des rêves, coups qu'on lui porte) qui se suicide dans la maison de Dieu. Adjani, dont le mystère se transmet enfin à Schygulla, témoin d'un sacrifice rituel.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

LES RENCONTRES D.-W. GRIFFITH DE PARIS-I

Aux sources de l'art nouveau

Il faut marquer d'une pierre blanche cette rencontre internationale organisée par le département cinéma de Paris-I autour de D.-W. Griffith, le cinéaste américain auquel on attribue l'invention du cinéma en tant qu'art dès les années 10. Le colloque avait été précédé d'une rétrospective Griffith au Centre Georges-Pompidou et de la parution, toujours sous le patronage de Beaubourg, d'un catalogue complet de l'œuvre de l'auteur d'*Intolérance*, avec un choix de textes peu connus en France, la plupart tirés d'ouvrages de divers collaborateurs de Griffith, sinon de Griffith lui-même. Quiconque aura pu suivre les douze programmes composés par Jean-Loup Passek à Beaubourg (1) et les échanges, communications, de quatre journées très denses, repartira avec une vison entièrement renouvelée du cinéma, et de sa branche la plus forte, le cinéma américain.

Comme le relevait Jacques Goimard, maître-assistant à Paris-I, dans sa synthèse finale, *« Griffith a fait des choix, mais n'est pas l'inventeur avec un i majuscule qu'on avait parfois présenté. »* Tout existait déjà, de manière plus ou moins diffuse, à la même époque, dans l'œuvre de contemporains. L'originalité du colloque a été de mieux dégager l'importance décisive, sur le plan historique et esthétique, de la première période du cinéaste, entre 1908 et 1913 : la période dite Biograph, du *nom de la compagnie qui l'employa* et lui donna pratiquement carte blanche, et où il tourna quelque quatre cent cinquante films de court métrage. L'artiste invente un monde, reflète une société, sa morale, ses tabous. Avant même *Naissance d'une nation* (1915), il jette les bases d'un art, fait la transition entre Edison, Lumière, Méliès, Porter, et le cinéma moderne.

Les Cahiers de la cinémathèque de Perpignan, dans un numéro d'anthologie au milieu des années 70, avaient déjà mis l'accent sur le *cinéma américain des origines*. Jay Leyda, l'historien et ami d'Eisenstein, a depuis une dizaine d'années, à Toronto et à New-York, développé la recherche sur cette période Biograph et déclenché un courant d'analyses et de réflexions, dont plusieurs représentants assistaient au colloque. L'école américaine, conduite à Paris par Eileen Bowser, autorité de longue date sur l'œuvre de Griffith au Museum of Modern Art de New-York, frappe par son sérieux et sa précision, donne créance à cette scientificité que Jacques Goimard voudrait voir appliquer à la recherche cinématographiqe.

Jacques Goimard, avant de conclure son survol de la trentaine de communications présentées, devait effectuer une distinction fondamentale entre historiens et théoriciens. *« Les uns peuvent-ils répondre aux questions des autres ? »*, demandait-il, en rappelant que la sémiologie est *« fille de l'étude des films sur table de montage »*. Il élargissait le débat en proposant, D.-W. Griffith comme modèle du cinéaste d'aujourd'hui, qui doit *« tout savoir, tout faire, du moins tout comprendre »*.

Un peu comme Claude Levi-Strauss remontant aux fondements *de la Pensée sauvage*, Jean Mottet, l'initiateur du colloque, et les interventions très fines, très poussées, de plusieurs des participants nous invitaient à regarder autrement les débuts d'un art qui a bouleversé notre perception du monde et dont D.-W. Griffith reste le précurseur visionnaire.

LOUIS MARCORELLES.

(1) *Ils repassent une dernière fois du* 2 au 19 février.

★ *D.-W. Griffith*, éditions de l'Equerre, Centre Georges-Pompidou, 216 pages, *illustré*. Prix : 146 francs.

★ *Positif*, décembre 1982, ensemble Griffith. Le numéro : 24 francs.

EXPOSITIONS

Picasso à Mexico

(Suite de la première page.)

Après maintes polémiques, la donation *a été acceptée et l'édifice* construit dans le parc de Chapultepec, à 400 mètres de l'admirable Musée d'archéologie, sur un terrain *donné par la ville*, mais entièrement à la charge d'une fondation privée.

Décision heureuse, dans la mesure où la Fondation Televisa est une des plus puissantes et dynamiques du pays : elle reçoit en effet ses fonds de la compagnie Televisa qui, avec quatre chaînes, recueille environ 85 % de l'écoute télévisée (les deux chaînes d'Etat, assez médiocres, n'étant créditées que de 15 %) et va lancer au début mars un nouveau canal uniquement culturel qui exclura toute publicité.

Et voilà l'une des clés du phénomène *Picasso : la collection Tamayo* n'étant pas assez substantielle pour être présentée en permanence, le peintre et la Fondation décidèrent de *faire du musée « un centre mexicain de rayonnement pour l'art vivant de notre époque »*, selon l'expression d'Octavio Paz, plus libre à cet égard que les musées d'Etat, trop souvent entravés par des obstacles politiques ou financiers.

Une heureuse conjoncture et une « filière présidentielle » (via les premières dames du Mexique et de la France) *ont permis de monter cette* exposition de cent soixante-quinze peintures, sculptures, dessins et estampes, qui tous proviennent de la collection particulière de *Picasso*, soit de la dation (donc aujourd'hui du musée national qui sera installé à l'hôtel Salé), soit des héritiers, avec en outre certaines gravures de la Bibliothèque nationale et quelques prêts de collectionneurs new-yorkais.

Cette exposition, une fois réalisée en quatre mois grâce à la collaboration du musée français et d'Alberto Raurell, le jeune et brillant directeur du Tamayo, le « management » entrait en scène et les quatre chaînes de Televisa se mettaient à l'heure Picasso : films documentaires, témoignages, interviews, émissions d'initiation, lecture de poèmes dédiés au peintre, mais aussi un véritable matraquage quotidien où les tableaux intervenaient dans les annonces d'identification de la chaîne, les flashes publicitaires, les brèves interruptions d'horaires, etc. Exactement le type de promotion culturelle que Maurice Fleuret appelle de ses vœux pour faire connaître le génie de Rameau à tous les Français cette année ! Le résultat a dépassé les espérances ; jusqu'à dix mille visiteurs par jour, favorisés par des prix d'entrée qui peuvent en France paraître très bas (0,75 F pour les adultes, 0,50 F pour les enfants et étudiants). Dès 9 heures le matin, des flots de bambins et d'adolescents arrivent en rangs serrés, puis une foule de spectateurs de toutes classes, y compris quelques Indiens aux vêtements colorés.

Le musée, conçu par Teodoro Gonzalez de Leon et Abraham Zabludovsky et inauguré il y a un an, invite à une contemplation détendue. Très sobre extérieurement, petite citadelle de béton qui émerge à peine d'un tumulus verdoyant, il ordonne ses itinéraires en descendant légèrement à travers des salles de contenances et d'atmosphères lumineuses assez diverses, évitant toute impression de claustration ou de labyrinthe ; du vaste patio couvert où l'on se repose, on aperçoit les cîmes des pins et des sycomores de Chapultepec.

Un double parcours

L'exposition offre un double parcours chronologique, qui ne comporte ni redondances ni lacunes graves et dégage la ligne d'une évolution de soixante-quinze ans, avec les flux et les reflux torrentiels des styles et des passions, cet effort prodigieux du peintre pour décrypter les forces, les formes de la vie, par tous les angles possibles, dans la fureur, l'angoisse, l'ironie, la dérision, mais aussi la tendresse, le repos, l'amour et la sexualité, leurs débordements et leurs pudeurs.

De la *Petite Fille rouge déchaussée* de 1895 à un *Mousquetaire* de 1970, fouillis de traits et de détails, comme barbouillé par la frénésie de peindre, en passant par un superbe *Sacré-Cœur* cubiste, le fameux portrait d'Olga et le ravissant *Paulo en arlequin*, le trépidant couple d'*Amoureux dansants* de 1919 ; et puis les dessins squelettiques, les trognes truculentes, l'abominable *Homme suçant un cornet de glace*, comme rongé par la bête ou par la bêtise, la grande *Dame lisant*, d'une extraordinaire dureté de traits, taillée dans un vitrail, ou encore *l'Ombre*, tableau sublime de 1953 dont on dit qu'il fut peint le jour du départ de Françoise : par la porte ouverte, la silhouette noire de dos regarde la neige, le ciel bleu et la silhouette *blanche de la* femme nageant dans les airs.

Et puis on recommence tout l'itinéraire de cette vie, avec près de cent dessins et estampes qui donnent l'impression de voir vivre Picasso aux prises avec les démons et les anges de sa création jour après jour. Pour rendre encore plus proche le personnage, le musée Tamayo présente quatre fois par semaine dans son petit auditorium les deux pièces surréalistes auxquelles le peintre attachait une grande importance *(le Désir attrapé par la queue et les Quatre Petites filles)*, mais heureusement retravaillées et entremêlées de saynètes désopilantes sur la vie de Picasso, jouées par de jeunes comédiens.

Le musée prépare pour mars une rétrospective Giacometti, *accompagnée de gravures de Matisse*, puis des expositions de dessins de David Hockney, de jeunes peintres *américains, français, mexicains, etc.*

Henry Moore et le Templo Mayor

Mais d'autres événements sollicitent l'attention en ce moment à *Mexico*, notamment une exposition Henry Moore, au Musée d'art moderne, avec de grandes séries thématiques, des pièces les plus monumentales jusqu'aux miniatures, et aussi une collection de dessins bouleversants faits dans le métro de Londres en 1941 sous les bombardements.

Et, surtout, l'ouverture au public, le 25 novembre dernier, de l'immense chantier de fouilles qui, au cœur de la ville, à côté de la cathédrale et du Zocalo, vient de ressusciter le Templo Mayor, le double temple de Tlaloc, dieu de la pluie, et de Huitzilopochtli, dieu de la guerre et du pouvoir, qui fut, du treizième au seizième siècle, le cœur du Mexique, avant d'être rasé par Cortez. Dans ces ruines aussi défilent chaque jour des milliers de Mexicains qui puisent dans leur histoire des motifs d'espérance.

JACQUES LONCHAMPT.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Le siège de Marcel Rousselet demeure vacant

Élection blanche, le 31 janvier, à l'Académie des sciences morales et politiques où devait être désigné — dans la section de *législation*, droit public et jurisprudence — le remplaçant de Marcel Rousselet, décédé.

Au cinquième tour de scrutin, ont obtenu : M. Jean Chazal de Mauriac, 15 voix ; M. Jean Foyer, 13 voix ; M. Louis Pettiti, 9 voix ; M. Maurice Vallery-Radot, 1 voix. Il y avait vingt-huit votants et la majorité absolue était de vingt suffrages.

L'Académie a entendu ensuite une communication de son correspondant M. Roger Mehl, doyen honoraire de la faculté de théologie protestante de l'université de Strasbourg, sur la *« notion de laïcité française et son évolution »*. Cette notion, a-t-il dit, s'est développée avec les débuts de la troisième République. Elle avait pour fondement la notion de neutralité de l'État et de l'école, mais cette dernière notion n'a pas tardé à *révéler son ambiguïté*. En outre, les lois Barangé, Debré et Guermeur ont permis à l'État de subventionner les écoles privées. La remise en question de ces lois peut-elle arrêter *cette évolution* à une époque où, de toute façon, la Sécurité sociale permet la subvention d'œuvres ecclésiastiques privées et où la notion de service public a pris des contours indécis ?

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BAIGNEUR-ARC (723-61-27), 20 h 30.
IDA – Athénée (742-67-27), 19 h.
LE VISON VOYAGEUR – Michodière (742-95-22), 20 h 30.
VOYAGE VERS LES OMBRES VERTES – Déchargeurs (236-00-02), 22 h.
JOCASTE – Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.
L'ÉTRANGER DANS LA MAISON – Cité internationale galerie (589-38-69), 20 h 30.
BREAD AND PUPPET – Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30.
LA CROSSE EN L'AIR – Tourtour (887-82-48), 18 h 30.
HAUTE FIDÉLITÉ – Théâtre 12 (343-19-01), 20 h 45.

Mardi 1er février

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : La Bohème.
SALLE FAVART (296-06-11) : relâche.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : l'Avare.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre, 20 h : Hamlet ; 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jocaste.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : l'Oiseau vert.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Dennis Wayne and dancers (USA) ; 20 h 30 : les Bas-Fonds.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 22 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30, Coup de soleil.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.
ASTELLE - THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu ; 20 h 30, : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : L'amour tue.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : le Désert.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 20 h 30, : En sourdine, les sardines.
CARTOUCHERIE (374-24-08), Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : le Roi des Aulnes ; 18 h 30 : Stèles.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre : Resserre, 20 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45, : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30, Noblesse et bourgeoisie.
DEUX-PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidiables.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 20 h 30 : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : la Chienne dactylographe.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Farce du roi Force.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 18 h 15 : Eden Cinéma. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Mariage blanc.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PÉNICHE-THÉÂTRE (245-18-20), 21 h : Rêves d'écluses.
POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Soi : je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉÂTRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Portraits d'amis ; 20 h 30 : Yes, peut-être.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 15 h 30 : Watt (Beckett), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Pas de fantaisie dans l'orangeade.
THÉÂTRE DE L'EPICERIE (272-23-41), 18 h 30 et 20 h : Guide des convenances 1919.
THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30). Petite salle 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Fragments.
THÉÂTRE 14 (545-49-77) : Une minute encore.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Dylan. Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉÂTRE DU TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des balles dans l'encrier. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originales.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : H. Blanc ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.
PATACHON (606-90-20), 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Le Chemin des dames ; 21 h 15 : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On n'est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; la Timbale.
THÉÂTRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 45 : B. Haller.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : P. Vassiliu.
FORUM (297-53-47), 21 h : N. Pereira.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Ch. Couture.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) 21 h : M. Sardou.
THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina, O. Guidi, J.-C. Carrasco.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉÂTRE DES DEUX-ANES (606-10-26) 21 h : A vos rconds... fisc.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Salé-Sucré : S. Rochon.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) : 20 h 30 h : Ballet du vingtième siècle.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 21 h : Quatuor Via Nova (Jolivet, Dutilleux, Honegger...).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h 45 : Ensemble G. Dufay, dir. A. Bedois (Ars Nova, G. Dufay).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : M.-C. Milan, G. Bonneton-Ibanes, M. et J.-Cl. Tavernier (Lunsdaine, Alexander, Louvier).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ch. Schmidt (Mozart, Debussy, Prokofiev) ; 21 h : Abelone, D. Guiot, S. Joly.
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h 45 : Chorale des J.M.F., Ensemble vocal des Hauts-de-Seine, Orchestre de chambre J. Barthe, dir. L. Martini (Bach).
ALLIANCE FRANÇAISE, 20 h 30 : Opéra de Varsovie, dir. R. Satanowski, (Rudzinski : les Mannequins).

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), 20 h : Tuxedo Moon.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h : Rickie Lee Jones.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (327-24-24), 22 h 30 : Agbavia.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (606-38-79), à 20 h 30 : Triptyque Orchestra.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : H. Marvin Peterson Quintet.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : G. Badini.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Gourley, P. Michelot, Ph. Combelle.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74) 20 h 30 : L'Opéra de Smyrne ; 21 h : Léonce et Léna.
ASNIERES, C.C.A. (790-63-12), 20 h 45 : la Main leste.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Diderot à Petersbourg.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Impromptu et le Malade imaginaire.
CHATILLON C.C.C. (657-22-11), 21 h : Marat-Sade.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h 30: I. Solisti Veneti.
CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : les Trois Mousquetaires.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), 20 h 45 : Attila Dounai.
LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (909-60-14), 21 h : Chants et danses de Géorgie.
MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), 21 h : J. Cassyan.
SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), 21 h : Ensemble Ars Nova, dir.M. Constant (Chostakovitch).
LE VÉSINET C.A.L. (976-32-75), 21 h : Faust.

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, A. Solonitsine (1934-1982) : Stalker, de A. Tarkovski ; 19 h, hommage à René Clair : Fantôme à vendre ; 21 h : la Brûlure des mille soleils, de P. Kast ; le Jour le plus court, de P. Kast ;

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — (V.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — (V.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LA BARAKA (Fr.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gloria, 18e (627-60-20).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Murat, 16e (651-99-75).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMMANDO (Angl., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-72-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DINER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-63).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — (V.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MÉNAGE A TROIS (A, v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Trois Haussmann, 6e (770-47-55).

MORA (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; VF : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 2e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PIRANHAS II (*) (A.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenuë Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

TELL ME... (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : Forum, 1er (297-53-74) ; République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TIR GROUPE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TRON (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Napoléon, 17e (380-41-48).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Montparnos, 14e (327-52-37).

VIGILANTE (A, v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34).

WESTERN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — Vf. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

AGENT X-27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALIEN (*) (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BON LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v.f.) : Paris loisirs bowling, (606-64-98).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CLAN DES SICILIENS (Fr.) Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

DELIVRANCE (*) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA DEROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

EASY RIDER (*) (A., v.o.) : Templier 3e (272-94-56).

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). -V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

GEORGIA (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HISTOIRE D'O (**) (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

JESUS DE NAZARETH (1re partie) (It., v.f.) : Grand Pavois 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE MÉPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

MÈRE JEANNE DES ANGES (Pol., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Entrepôt, 14e (524-67-42).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPILLON (*) (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PROVIDENCE (Fr., Ang.) V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**). (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE TROUPEAU (Tur., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (326-58-00).

UN MATIN ROUGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

UNE FEMME DISPARAIT (A) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

YAKUZA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

Les festivals

JAMES BOND (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), en altern. : On ne vit que deux fois ; Opération tonnerre.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : Sherlock Jr.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). : Plumes de cheval.

QUE VIVA EISENSTEIN (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 16 h 15 : Ivan le Terrible ; 22 h 15 : la Ligne générale.

SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 18 h : Les Dents de la mer ; 22 h 30 : 1941 ; 20 h 15 : Rencontres du troisième type ; Edition spéciale.

CROISIÈRE POUR LE COURT-MÉTRAGE : Péniche des Arts, 16e (527-77-55) t. l. j. 20 h 30.

RETROSPECTIVE PHILIPPE GAREL : Studio 43, 9e (770-63-40).

SEMAINE DU FILM CONTRE LE RACISME : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 17 h, 20 h., 22 h : Le journal d'Anne Frank ; Le journal de campagne, etc.

LUIS BUNUEL, ALAIN ROBBE-GRILLET (v.o.) : Denfert, 14e, (321-41-01). 17 h : La voie lactée ; 22 h : Glissements progressifs du plaisir. 20 h : Cet obscur objet du désir. 17 h : Le fantôme de la liberté.

CINÉMA FRANÇAIS. 25 ÉCLAIRS DANS LA NUIT : Olympic, 14e, (542-67-42). 20 h : Roberte ce soir. 18 h, 22 h : Simone Barbès ou la vertu.

FESTIVAL D'AVORIAZ A PARIS (v.o.) : Calypso 17e (380-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTONIETA, film franco-mexicain de Carlos Saura. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURES DE PANDA, dessin animé japonais de Tomoo Fukumoto. V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

CLEMENTINE TANGO film français de Caroline Roboh. Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA FUITE EN AVANT, film français de Christian Zerbib. Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA MORT AUX ENCHÈRES (*), film américain de Robert Benton. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III, Film américain de Sylvester Stalonne. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PRIX DU DANGER (*), Film français d'Yves Boisset. Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA REVANCHE DES HUMANOIDES, Dessin animé français d'Albert Barillet. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TEMPETE, Film américain de Paul Mazursky. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES, Film français de Bernard Guillou. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

COMMUNICATION

L'INFORMATION A LA RADIOTÉLÉVISION

La Haute Autorité fixe les règles de référence pour la campagne électorale

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle, que préside Mme Michèle Cotta, vient de fixer les règles de base du service public de radio et de télévision pour la période précédant les prochaines élections municipales.

La Haute Autorité avait été saisie à ce sujet par divers hommes politiques de l'opposition, en l'absence, pour ce type d'élection, de toute campagne officielle à la radio ou sur le petit écran. Dans un *« document de référence sur l'information »*, les « neuf sages » souhaitent que *« toutes les parties puissent se faire entendre et dans des conditions d'expression semblables »*. Ils estiment que la campagne doit être organisée, à l'intérieur de chaque rédaction de chaîne, sous la responsabilité du directeur de l'information.

Pour parvenir à l'équilibre envisagé, la Haute Autorité formule cinq recommandations, qu'elle a fait parvenir aux présidents des sociétés de programmes :

« – L'équilibre entre les différentes formations devra être respecté dans le ton, autant que dans le temps ;

» – Les candidats maires connus de grandes villes ou maires moins célèbres n'appartenant pas à une des grandes formations politiques nationales doivent pouvoir se faire entendre ;

» – Les petites formations présentes dans la campagne doivent pouvoir bénéficier d'un accès à l'antenne ;

» Sur le plan régional et local, FR 3 et Radio-France assureront les équilibres politiques locaux et régionaux, suivant la situation particulière de leur région. Elles doivent garder à la disposition de la Haute Autorité, ou des enquêteurs que celle-ci choisira, les bandes sonores et visuelles des diverses campagnes régionales ou locales. La Haute Autorité déléguera à cet effet, dans chaque région, un « correspondant » (1) ;

» – Pendant les quatre semaines précédant la campagne officielle, du 15 janvier au 18 février, la Haute Autorité sera juge des équilibres politiques. A partir de l'ouverture officielle, c'est-à-dire du 18 février, la Haute Autorité tiendra le compte précis des différents participants à la campagne électorale. »

Pas d'opération avec les journaux

La Haute Autorité a d'autre part précisé les règles qui doivent être suivies pour la collaboration entre une chaîne nationale de radiotélévision et un organe de presse écrite. Cette question lui avait été posée, notamment par M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, après la collaboration entre Antenne 2 et *l'Humanité* ; mais d'autres journaux ont également réalisé des opérations conjointes : *le Monde, le Matin de Paris, Libération, les Echos*... Dans une recommandation rendue publique le 31 janvier, la Haute Autorité estime que cette collaboration doit porter sur des *« sujets bien délimités »* et *« rester occasionnelle »*.

Elle déclare que *« l'équilibre et le pluralisme de l'information »* devront être assurés, en particulier dans *« le choix des partenaires de la presse écrite »* ; *« les formes de collaboration retenues ne devront en aucun cas porter atteinte à l'indépendance des rédactions du service public de la radiotélévision »*. D'autre part, *« au cours des six semaines précédant une consultation électorale de portée nationale et jusqu'à la clôture du scrutin, les sociétés de programmes devront s'abstenir de diffuser toute émission réalisée en collaboration avec une entreprise de presse écrite »*. Première application de cette recommandation : TF 1 a suspendu la série d'émissions en direct d'une salle de rédaction, série inaugurée par Yves Mourousi dans les locaux de *Libération*.

(1) On précise à la Haute Autorité que ces correspondants pourraient être des magistrats, à la retraite ou en activité. Un budget spécial a été demandé au premier ministre à cet effet.

A « L'UNION » DE REIMS

M. Schneiter, l'un des gérants, démissionne

M. Jean-Louis Schneiter, l'un des six co-gérants du journal *l'Union*, à Reims, a décidé de démissionner de ses fonctions *« pour faciliter la mission de l'administrateur judiciaire*, a-t-il indiqué, *et afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur ma position »*. Dans l'éventail politique des associés, M. Schneiter représentait le mouvement Ceux de la résistance. Il se présente d'autre part aux élections municipales en deuxième position sur la liste R.P.R.-U.D.F. conduite par M. Jean Falala. Il est l'un des trois gérants à avoir demandé la désignation d'un administrateur judiciaire. C'est la deuxième démission de ce conseil, après M. Roger Gayet, parti en retraite.

Deux cents délégués du Livre C.G.T., réunis à Montreuil à l'initiative de la Fédération française des travailleurs du livre (F.F.T.L.), ont *« condamné la déclaration des pouvoirs publics (...), mettant en cause les travailleurs de* l'Union » (*le Monde* daté 30-31 janvier) et *« réaffirmé leur volonté de placer les travailleurs de* l'Union *sous la protection de tous les travailleurs de la presse »*. Pour sa part, M. Jacques Piot, secrétaire général de la F.F.T.L.-C.G.T., a confirmé que des contacts avaient été pris avec l'administrateur judiciaire, Me Hubert Lafont, et que celui-ci devait, à la demande de la Fédération du livre, formuler une requête auprès du tribunal de commerce pour faire nommer un expert spécialisé dans les problèmes de presse, admis par les deux parties, qui siégerait à ses côtés en vue de *« mieux apprécier les modalités à négocier »* pour régler le conflit.

D'ores et déjà, la paye du personnel en janvier serait assurée et Me Hubert Lafont pourrait incessamment se présenter au siège de *l'Union* pour exercer ses fonctions, qui, a-t-il précisé lundi 31 janvier, ne sont pas celles d'un liquidateur : *« Je suis prêt à trouver des solutions garantissant l'emploi et en concertation complète »*, a-t-il déclaré.

Enfin, alors que la diffusion payante de la nouvelle édition marnaise de *l'Est républicain* était prévue ce mardi 1er février, la sortie de l'ensemble du journal a été bloquée à Nancy par un mouvement de grève du *Livre, sur le motif d'une* différence de salaire entre clavistes du siège et ceux qui ont été embauchés à Reims.

GRÈVE A L'A.F.P.

Les journalistes de l'Agence France-Presse observent, mardi 1er février, un arrêt de travail entre 10 heures et 24 heures, à l'appel de l'intersyndicale, qui fait valoir que ce mouvement est motivé par (*le Monde* du 1er février) :

« 1) Les mesures contenues dans le plan d'économies dont le conseil d'administration doit être saisi le 1er février, et qui comporte, entre autres, la suppression du chapitre primes et promotions du budget 1983 de l'agence ;

» 2) La non-publication par la direction du plan de développement de l'A.F.P. »

Pour leur part, les syndicats employés et cadres C.F.D.T.-F.O.-C.F.T.C. de l'agence observent le même jour un arrêt de travail de deux heures.

● *Dix-huitième inculpation dans l'« affaire Hersant »*. – M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a inculpé, le 31 janvier, M. Jean Miot, actuellement rédacteur en chef du *Figaro*, d'infraction aux articles 4 et 7 de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française. M. Miot fut en effet directeur de la publication de *France-Antilles* de 1974 à 1976, alors que ce quotidien était édité par la S.A.R.L. France-Antilles, dont M. Robert Hersant possédait 99 % des parts. Ce dernier aurait donc dû être – selon l'interprétation du juge de l'ordonnance de 1944 – le directeur. C'est la dix-huitième inculpation prononcée par le magistrat dans le dossier ouvert en mars 1977 à la suite d'une plainte des syndicats de journalistes contre M. Robert Hersant.

A VOIR

La presse qui tue

« La presse comme une arme qui tue », *une émission de Henri* Deligny, réalisée par Philippe Masson, évoque l'affaire Salengro. Député et maire de Lille, ministre de l'intérieur du gouvernement de Front populaire présidé par Léon Blum, Roger Salengro se suicide le 18 novembre 1936. Il n'a pas nerveusement résisté à une calomnieuse campagne déclenchée par une partie de la *presse d'extrême droite – juste* après qu'il eut notamment dissous les Croix-de-Feu – sur son attitude durant la première guerre mondiale.

Alors qu'il avait été fait prisonnier et qu'il avait été déporté en Allemagne, il est accusé de désertion par *l'Action française* et par *Gringoire*. Porté disparu à l'époque, il avait été, à son retour, lavé de tout soupçon par un conseil de guerre. En 1936, ses pairs le blanchiront également de toute accusation. Mais Roger Salengro ne supportera pas l'atteinte faite à son honneur par voie de presse.

Rassemblant des documents d'époque et des témoignages d'hommes politiques, de sociologues et de journalistes, l'émission de Henri Deligny, réalisée en 1977 – parmi les journalistes interrogés figure Pierre Viansson-Ponté, – cherche à définir la responsabilité de la presse d'opinion et pose la question de savoir si, en l'état actuel de la législation sur la diffamation, de tels faits pourraient se reproduire. Diffusée six ans après son tournage – pourquoi est-elle restée si longtemps dans les tiroirs ? – cette *émission, à la fois pédagogique* et vivante, est d'actualité et met en lumière le rôle des médias en politique. – M. C.

★ FR 3, mercredi 2 février, 22 h 10 (52 mn).

A FR 3

M. Maurice Seveno quitte « Soir 3 »

M. Maurice Séveno abandonne ses fonctions de directeur du journal national de la troisième chaîne, « Soir 3 », et devient délégué du président et du directeur de l'information de FR 3, M. Edouard Guibert. Une triple mission lui est désormais confiée au sein de la chaîne : l'animation d'une « cellule de proposition et de promotion » pour les rédactions des journaux régionaux et nationaux, devant notamment permettre une meilleure remontée des sujets régionaux vers le journal national et favoriser les échanges entre les régions ; la prise en charge des relations avec les chaînes étrangères concernant l'information ; et, enfin, l'animation de débats politiques à l'antenne.

A l'origine du départ de M. Séveno de « Soir 3 » se trouve la nomination d'un rédacteur en chef du journal, M. Roger Télo, jusqu'à présent rédacteur en chef du bureau régional d'information de Paris-Ile-de-France. *« C'est en constatant, dans le partage des responsabilités, que je ne pouvais plus assurer valablement la plénitude de mes fonctions de directeur de « Soir 3 » que j'ai pris la décision de demander à en être déchargé »*, explique-t-il. *« J'ai vécu une expérience passionnante ; il faut maintenant en tirer les enseignements. »*

Son départ intervient alors même que l'équipe de « Soir 3 » travaille à la mise au point d'une nouvelle formule du journal, dont le lancement est prévu pour le 7 février. Une formule annoncée par le président de la chaîne, M. André Holleaux, et apparemment très différente de celle lancée par M. Séveno à l'automne 1981, et qui s'était attiré les critiques de la presse et des milieux politiques. Plus courte (réduite à vingt minutes), plus structurée (un rappel de l'actualité, un dossier, un sujet régional et une séquence sportive ou culturelle), dotée à la fois d'un nouveau décor et d'un nouveau générique, cette formule fait l'objet d'essais divers, avec présentateur unique ou présentation en couple.

[Né en 1942, M. Roger Télo a d'abord été journaliste pigiste à l'O.R.T.F. en 1965, avant d'exercer successivement les fonctions de présentateur, responsable des éditions du soir à France-Inter, puis, en 1981 chef d'édition du journal de 13 heures sur la même antenne. Il avait été nommé rédacteur en chef du bureau régional de FR 3 de Paris-Ile-de-France en janvier 1982.]

Mardi 1er février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : L'an 40 ou un peuple et ses fantômes.
Emission de Claude Santelli avec M.-C. Barrault, P. Vaneck, M. Lonsdale, F. Maistre et Y. Gasc.
De l'attaque allemande du 10 mai 1940 au 11 novembre de la même année. C'est tout un pan de l'histoire de France que Claude Santelli met en scène, analyse et traduit. Un patchwork étonnant qui mêle les témoignages, les archives, la lecture de textes historiques et de morceaux de fiction. La griffe, le métier, le génie d'un des plus grands réalisateurs français.

22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Marathon Man.
Film américain de J. Schlesinger (1976), avec D. Hoffman, L. Olivier, R. R. Schneider, W. Devane, M. Keller, F. Weaver.
Un étudiant juif new-yorkais, dont le père fut victime de la « chasse aux sorcières », se trouve, à cause de son frère agent des services secrets, tourmenté et pourchassé par d'anciens nazis.
Un film d'angoisse, réalisé avec beaucoup de brio, d'après le roman de William Goldman (plus âpre, plus profond). Démonstration réussie de « style hollywoodien », et festival d'acteurs.

22 h 30 Débat : Que sont devenus les criminels de guerre nazis ?
Avec MM. S. Wiesenthal, l'homme qui a consacré sa vie à la recherche des nazis ; J. Delarue, historien ; G. Kiersch, directeur de l'institut politique international de Berlin ; E. Aliciguzel, rescapée d'Auschwitz.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Avec à 20 h 40, les actualités Gaumont de 1948 ; à 20 h 45, Tom et Jerry ; à 22 h 40, Tex Avery et 22 h 50, Réclames.

20 h 50 1er film : les Aventures de Don Juan.
Film américain de V. Scherman (1948) avec E. Flynn, V. Lindfors, R. Douglas, A. Hale, R. Warwirck.
Sous le règne de Philippe III, un noble espagnol, célèbre pour ses conquêtes féminines, tombe amoureux de la reine et s'oppose aux intrigues du premier ministre.
Pour un peu, ce serait « Ruy Blas » ! La seule raison de voir ce film, dont le tournage souffrit de nombreuses difficultés, est la présence d'Errol Flynn, bien qu'il n'y soit pas en pleine forme.

23 h Journal.

23 h 15 Deuxième film : l'Aigle des mers.
Film américain de M. Curtiz (1940), avec E. Flynn, B. Marshall, C. Rains, D. Crisp, F. Robson (v.o. sous-titrée).
Un corsaire de la flotte britannique se dévoue à la reine Elisabeth, à l'époque où Philippe II d'Espagne prépare l'attaque de l'Angleterre par son « Invincible Armada ». Somptueux et baroque, ce film d'aventures historiques avec batailles navales est un produit parfait des studios Warner Bros, un grand « classique » de Curtiz et son acteur favori, Errol Flynn, digne, ici, de son mythe.

1 h 15 Une minute pour une image.

1 h 20 Prélude à la nuit.
Valse no 1, de F. Chopin, par Li Jian au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Création et dérivés technologiques, avec P. Braffort et J. Roubaud.
21 h 15, Musique : la production des disques à Radio-France.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné en la Basilique Saint-Denis le 17 novembre 1982) « Le Paradis et la Péri » de Schumann ; par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France ; dir. W. Sawallish ; sol. H. Donath, L. Peacok, J. Hamari, F. Araiza...
22 h 20, Concert : Œuvres de Mozart, J. Brahms, Dvorak ; par J. Rouvier, piano, J.-J. Kantorow, violon, P. Müller, violoncelle.
23 h 35 Jazz-Club.

Mercredi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 15 Vision plus.
11 h Magazine des écoles.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
16 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Magazine politique : Au cœur du débat.
d'Igor Barrère, N. Copin, D. Grandclément.
Quelle télévision ? Avec MM. Georges Fillioud, ministre de la communication, et Michel d'Ornano, député U.D.F. du Calvados, ancien ministre de l'environnement et du cadre de vie.
22 h 10 Patinage artistique.
Championnats d'Europe, en direct de Dortmund.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h Les carnets de l'aventure.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Phil Collins, Linda Ronstadt, Franck Langolf, Matiosozek, Ricchi et Puveri, The Weather Girls.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Trois morts à zéro.
de J. Kirsner, réal. J. Renard (1re partie). Avec G. Marchand, J. Carmet, D. Chalem...
Jean Carmet, dans le rôle d'un commissaire beaucoup plus passionné par Brahms que par Maigret, va essayer de découvrir l'assassin de deux footballeurs vedettes. S'il y a parfois quelques longueurs, le suspens est bien préservé jusqu'à la fin et permet de découvrir le milieu bien particulier du football.
22 h 10 Magazine : Cinéma-Cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Venture.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre
Le Front national.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux, Lela Milcic et Pascal Danel. Avec la participation de R.M.C.
L'ancien présentateur-vedette de plus d'une vingtaine d'émissions de variétés est de retour : Guy Lux. Faut-il s'en réjouir ?
21 h 40 Journal.
22 h Document : L'affaire Salengro, la presse comme une arme qui tue.
D'H. Deligny, réal. Ph. Masson.
Lire notre article ci-contre.

22 h 50 Une minute pour une image.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Concerto pour double orchestre à cordes, de M. Tippett, avec l'Orchestre Academy of St Martin in the Fields.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Clés pour comprendre la généalogie ; Application de l'échographie en cardiologie ; Que d'eau que d'eau.
8 h, Les chemins de la connaissance : autoportrait d'un poète allemand, Stephan Hermlin ; à 8 h 32, les explorateurs au Moyen-Age.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « La clairière » avec M. Albrand.
11 h 2, La musique prend la parole : « Quatrième Symphonie » de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique : Fascination (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons : Malaisie.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Nouvelles Aventures du chat Moune », de P. Ragueneau.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : Militance et inconscient avec B. Chouvier, enseignant en psychologie à l'université de Lyon.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade ; à 16 h 40, Le rendez-vous ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Le bonheur fou.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Le myope dans le labyrinthe avec P. Rosenstiehl.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Œuvres de Corelli, Albinoni, J.-S. Bach, Vivaldi, Donizetti, Mozart.
8 h 7, Œuvres de Hesse, Langlais, Mozart, Labor, Merkel.
9 h 2, Œuvres de Schubert, Mahler. Orch. national de France, dir. L. Maazel.
10 h 45, Concert : « Messe en ut mineur » de Mozart.
12 h, Intégrales des sonates de Beethoven.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Lekeu, Martinu, Bloch, Scarlatescu ; par I. Flory, violon ; J. Delanoy, piano.
14 h 30, Concert : « Daphné » de R. Strauss, par l'Orchestre national et chœurs de Radio-France ; dir. M. Janowski ; chef des chœurs : J. Jouineau.
16 h 20, Œuvres de Murail, Holler.
17 h 02, Œuvres de Mozart, Weber, Mendelssohn, par l'Orchestre national de France ; dir. N. Marriner ; sol. D. Bourgue, cor ; G. Dangain, clarinette.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : œuvres de Debussy, Scriabine ; par J. Rouvier, piano.
19 h 35, Jazz : Duke Ellington and his famous orchestra.
21 h, Concert : « Symphonie no 36 », « Petite Musique de nuit », « Symphonie no 39 » de Mozart par l'Orchestre national de France, dir. B. Walter.
22 h 15, Cycle de quatuors : « Quatuor à cordes » de Haydn, par le Quatuor Eder.
23 h, Musiques traditionnelles : Grèce.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 1er FÉVRIER

– *Mme Edith Cresson*, ministre de l'agriculture, et *M. Jean-Pierre Abelin*, ancien député de la Vienne (U.D.F.), participent à l'émission « Spécial municipales » d'Europe 1, à 19 h 30.

MERCREDI 2 FÉVRIER

MM. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, sénateur (P.S.) du Puy-de-Dôme, maire de Clermont-Ferrand, et *Jean Morellon*, ancien député U.D.F. du Puy-de-Dôme, participent à l'émission « Spécial municipales » d'Europe 1, à 19 h 30.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180.03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Directeur Général d'Exploitation
de notre nouvelle chaîne de magasins 350.000 F/an +

Nous lançons une formule originale de distribution sur le marché français équipement de la maison mobilier prêt à monter et à emporter, textiles, luminaires, accessoires d'environnement, ... Notre volonté : ouvrir dans les cinq prochaines années au minimum 30 magasins proposant aux consommateurs une présentation un type d'assortiment produits et de services originaux et séduisants.

Pour faire réaliser dans le cadre d'un C.E. prévisionnel les objectifs de C.A., marge, rotation des stocks, animer et développer sur le terrain toutes les équipes magasin, nous créons à Paris le poste: Directeur Général d Exploitation

Cet entraîneur d'hommes, environ 35 ans, peut se prévaloir d'une expérience réussie de direction commerciale d'un centre de profit important, dans un environnement très concurrentiel.

François CORNEVIN assure à tous les Directeurs désireux d'envoyer un dossier personnel détaillé sous référence 11103 M une totale discrétion.



EQUIPES ET ENTREPRISES
33, rue Vivienne 75002 PARIS

Si vous avez rêvé d'être le patron d'une PMI

Si grâce à une solide expérience antérieure vous vous sentez capable d'assurer pleinement des responsabilités d'ordre commercial, technique et de gestion d'une entreprise de 50 personnes, Si vous êtes prêt à œuvrer pour en assurer la rentabilité et le développement,

nous vous offrons
LA DIRECTION DE NOTRE ENTREPRISE
de fabrication et pose d'éléments

légers en béton (clôtures, bâtiments légers) dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 15 millions de Francs.

Ce poste, disposant d'une grande autonomie est en outre situé à 7 km de CAEN, ce qui permettra de vivre dans une région agréable.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions
Le BETON VIBRÉ - Feugerolles Bully - 14320 MAY SUR ORNE.

Le Groupe DEVANLAY RECOING
cherche

directeur de marque
PAP Féminin, marque de forte notoriété.

Homme de Produit et de Développement, nous lui confierons une de nos divisions.

Ayant la pleine responsabilité de son compte d'exploitation et du financement de son entreprise, il devra :
- concevoir les moyens propres à renforcer notre présence en France et à l'Etranger,
- superviser et orienter la création en animant une équipe de stylistes, modélistes et responsable de collections,
- animer la force de vente,
- assurer le suivi des licences à l'étranger.

Il fera fabriquer ses produits dans les usines ou chez des sous-traitants extérieurs.

Il a le goût du challenge et a déjà fait la preuve de son efficacité dans des domaines similaires.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous référence 2185-M) seront examinées avec la discrétion d'usage par

a et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

CSNCR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Association
cherche
directeurs de centres de vacances brevetés ou stagiaire (BAFD) pour encadrement séjours adolescents à dominante plein air en *Auvergne, du 4 au 28 juillet et* du 4 au 26 août 1983.
A.P.S.P.A.
17, place La Fayette
43100 BRIOUDE
Tél. (71) 50-00-70.

Groupe Français de niveau international, employant plus de 1000 personnes en France
Travaux de Second oeuvre du bâtiment
recherche

DIRECTEUR ADJOINT
de son Agence de Paris
(env. 250 personnes)
ECP, ENSI, ETP ou simil.

- **Mission** : assurer progressivement la responsabilité humaine, technique et de gestion des travaux de la région parisienne.
- *Une expérience de 5 à 10 ans de* direction de chantiers du bâtiment ou du second oeuvre est indispensable.
- Poste d'avenir de niveau élevé, bien rémunéré.

Adr. CV dét. ss Nº 10343 à Monsieur W. Bernard c/o
PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - B.P. 220
75063 PARIS CEDEX 02

UN POSTE DE DIRECTION AUTONOME AU SEIN D'UN GROUPE MULTINATIONAL

Un groupe spécialisé, à l'avant-garde des constructeurs de machines à engrenage et de machines à tailler et contrôler les dentures, nous charge de rechercher pour la France (BUREAUX RÉGION PARIS) son

Directeur des Ventes

qui, tout en assumant la responsabilité de PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, sera chargé principalement du marketing et de la vente de machines spécialisées de haute technicité, et assurera le développement optimal du C.A. de la Société.

Nous demandons une formation d'ingénieur (Arts et Métiers ou équivalent), des connaissances et une pratique professionnelle de l'industrie de l'engrenage ou apparentée, ainsi qu'une expérience confirmée dans le domaine de la vente et du marketing. Notre préférence ira à un candidat de nationalité française, possédant des connaissances d'allemand et d'anglais, agé de 35 à 45 ans.

Une discrétion absolue est garantie par nos conseillers. Vous voudrez bien envoyer votre dossier de candidature (curriculum vitae, photo, copies de diplômes et certificats) à Monsieur J. Nicolet — KIENBAUM INTERNATIONAL S.A. — 20, rue de Lausanne — *CH — 1201 GENÈVE.* (Téléphone : (22) 32-01-93).



Kienbaum International

DIRECTEUR
des ressources humaines et relations sociales

UNE SOCIETE FRANÇAISE Nº 1 DANS SON DOMAINE,
1.000 personnes - 60 unités Paris et province, recherche son Directeur **des Ressources Humaines et Relations Sociales.**

Ce poste conviendrait à un candidat disposant d'une formation supérieure et d'une expérience professionnelle de 15 ans minimum lui ayant donné de solides connaissances dans tous les aspects de la fonction. Ses compétences, ses qualités de contact et de pondération, son dynamisme lui permettront d'être un "homme de terrain" et également un conseil pour la Direction Générale et pour les Responsables des unités décentralisées.

Rémunération : 250.000 F +

Poste à Paris.
Ecrire sous réf. ME 391 AM

4, rue Massenet 75016 Paris
etap

SOCIÉTÉ DE T.P.
région PARISIENNE recherche
DIRECTEUR COMMERCIAL
- Formation ingénieur ou école de commerce.
- Expérience direction commerciale dans la branche B.T.P. en entreprise ou dans le matériel ou dans les matériaux.

Anglais souhaitable
280 000 +

Écrire sous référence 328 M à SWEERTS, B.P. 269.
75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

GSP
Constructeur Machines Outils
Objectifs 86 : tripler notre C.A.

Directeur d'usine

Dépendant du Président Directeur Général, il aura plus particulièrement à diriger l'organisation de la production, le contrôle des coûts et le personnel de l'établissement (180 personnes).
De formation technique supérieure A.M., E.N.S.M... il devra justifier d'une expérience acquise dans le secteur mécanique et dans différentes fonctions ; Méthodes, B.E. et surtout Fabrication.
Une compétence de gestionnaire et l'aptitude au commandement *seront cependant des critères d'appréciations privilégiés.*
La fonction est à pourvoir à l'usine de Châteaudun (120 kms de Paris).

Les dossiers complets de candidature seront traités confidentiellement sous référence 387 A, par

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15

Forte croissance
C.A. 1982 : 80 millions de francs
Implantation 5 pays
Recherche son

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF GROUPE

s'appuyant sur petite équipe rapportant PDG du groupe.

Ses fonctions seront
- Supervision comptabilité et consolidation ;
- gestion trésorerie francs et devises ;
- contrôle crédit ;
- supervision structure administrative ;
- contrôle filiales à l'aide structure audit.

Ses possibilités d'évolution sont
- Direction générale finance ;
- politique bancaire France et Internationale ;
- élaboration stratégie financière ;
- opérations de rachat ;
- fiscalité internationale.

Profil
- École de commerce (H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C...)
- pratique comptable et/ou audit ;
- D.E.C.S. ;
- Connaissances finance et gestion trésorerie.

Envoyer C.V. + *lettre manuscrite + photo* à
S.A.G.E.S.
24, rue Henri-Barbusse. 92110 CLICHY.

Association amélioration habitat ancien
recherche

pour département 42 futur
DIRECTEUR
pour animation équipe opérationnelle, gestion et relations publiques. Formation architecte (ou équiv.). Expérience réelle animation opérations réhabilitation et amélioration habitat.
Disponible rapidement.

Adr., av. 11 fév., c.v. + photo et prét. à URPACT, 29, quai Saint-Antoine, 69002 LYON.

ASSOCIATION DE TOURISME
recherche
DIRECTEUR
Très compétent pour village vacances 1 800 lits
Adresser c.v.

sous le nº 038 077 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ville de POISSY (78), 37.000 h., recrute d'urgence :
1 DIRECTRICE

pour crèche collective de 20 lits et halte-garderie de 20 places, âgée de 25 ans au moins, titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice, justifiant de 5 ans d'exercice de la profession de *puéricultrice.*
Logement de fonction.

Adresser candidature avec C.V. à M. le Maire de Poissy 78303.

UN GROUPE SOLIDE DE SOCIÉTÉS
DE PRESTATIONS DE SERVICES
EN FORTE PROGRESSION

recherche son

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES
(Comptabilité générale, analytique, trésorerie, consolidation)

Le candidat est âgé d'au moins 30 ans.
C'EST UN PRATICIEN DE HAUT NIVEAU, (expertise, par exemple), et justifiant d'une expérience *d'un poste similaire en entreprise.*

De bonnes connaissances de l'informatique et une bonne pratique du contrôle budgétaire sont nécessaires.

Le poste est situé à Paris.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé
+ date de disponibilité + rémunération actuelle à :
SPIRALE Nº 308, 36, rue Ballu,
75009 Paris, qui transmettra.

IMPRIMERIE OFFSET - 200 KM EST DE PARIS

recherche son

DIRECTEUR TECHNIQUE
180.000 F. +

- Rattaché à la Direction Générale Parisienne, il aura la responsabilité complète de la production et de son optimisation.
- Il coordonne et contrôle les différents ateliers (80 personnes) : photocomposition, montage, labo offset, Presses, brochage et façonnage.
- Il gère son Personnel et les approvisionnements en liaison avec le Siège Social et suit la comptabilité analytique, les prix de revient et certains devis.
- Il étudie et participe à l'évolution technologique de l'Imprimerie.
- Ce poste conviendrait à un professionnel de l'Imprimerie ayant une expérience comparable de la fonction, le sens des responsabilités et du commandement.
- Le candidat retenu (40 ans minimum) aura une solide expérience technique alliée à des compétences commerciales et de gestion.

Merci d'écrire en joignant C.V. complet et photo sous réf. 54171 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ORGANON, laboratoire pharmaceutique spécialisé dans la fabrication de produits éthiques, recherche pour son usine de GISORS un :

Responsable projets-travaux neufs et maintenance

180 000 F

Rendant compte au directeur de l'usine et en liaison avec les services de production, de contrôle, les services administratifs et la direction « ingénierie » de la maison mère, il devra :

- étudier et réaliser les projets d'amélioration ou de travaux neufs concernant les bâtiments et les équipements de l'usine ;
- coordonner la mise en route des nouvelles installations ;
- procéder à l'inventaire des moyens énergétiques et à leur harmonisation ;
- assurer la bonne marche du service maintenance.

Ce poste, exigeant un grand degré d'autonomie, s'adresse à un **ingénieur diplômé A & M, I.D.N... ou équivalent, âgé d'au moins 30 ans.**

Il justifie d'une large polyvalence technique (bâtiment, équipements, mécanique, électricité) et de l'expérience de l'animation des hommes. Ses qualités de diplomatie, d'organisation et de travail en équipe lui permettront de réussir. Enfin, la pratique courante de l'anglais est indispensable.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5031/LM.



Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA PA



GRENOBLE

3ème Exportateur Français d'Informatique, notre activité est extrêmement diversifiée : plusieurs divisions dotées chacune d'un centre de recherche et développement, de marketing et production, et ayant une vocation européenne ou mondiale sur leur gamme de produits.

Plus de 80 ingénieurs travaillent dans nos différents laboratoires. Leurs recherches sont orientées vers les terminaux, les télécommunications et logiciels de base, utilisant toutes les technologies de pointe en micro-électronique.

Pour supporter nos activités de développement et fabrication nous recherchons :

2 spécialistes de haut niveau dans le domaine des composants HF

ingénieur composants

Spécialiste mémoires et micro-processeurs, vous devrez orienter le choix de nos laboratoires et de notre centrale d'achat. L'amélioration de la qualité et de la fiabilité des composants résultera d'une bonne synthèse entre nos exigences technologiques et les sources d'approvisionnement. Technicien de haut niveau, vous serez intégré dans une équipe de spécialistes et vous aurez à votre disposition un testeur VLSI.

failure analyst

Physicien-Electronicien, vous serez responsable du démarrage de notre laboratoire d'analyse des composants. Une formation est prévue aux USA avant l'entrée en fonction. Ce poste implique un haut niveau de technologie. Vous serez amené à participer activement à des congrès scientifiques internationaux.

Ces deux postes exigent une expérience professionnelle et la capacité à travailler de manière autonome. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Ecrivez sous référence MF 013 à Françoise MOULINJEUNE - HEWLETT-PACKARD - 5, avenue Raymond Chanas - 38320 EYBENS.



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

NOTRE RESPONSABLE « QUALITÉ » EN BELGIQUE

Importante société industrielle, filiale d'un des premiers groupes français, nous développons nos activités dans un domaine technique très avancé.

Nous recherchons, pour représenter le **Département Qualité** de notre société auprès du fabricant en Belgique, un **Ingénieur diplômé** possédant une expérience en mécanique et en métallurgie.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Le poste proposé permettra à un ingénieur attiré par la fabrication d'évoluer au sein d'une entreprise en rapide expansion dans un domaine de pointe.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 75468 à notre Conseil

MILO M.R.H 43 bis, bd Victor-Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine.

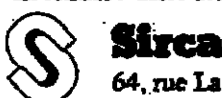
HAVAS CONTACT

Maintenance area manager in Taif - Saudia

Des réalisations prestigieuses - complexes hôteliers, hospitaliers, ensembles résidentiels, 11 unités au total - disposant d'équipements sophistiqués et très élaborés techniquement, avec contrôle de fonctionnement et de suivi informatisé. Une région d'Arabie-Saoudite au climat plus privilégié. 300 personnes à diriger, techniciens et ingénieurs de maintenance dans toutes les spécialités : climatisation, traitement des eaux, électricité et électronique, VRD, etc... Vous en serez le patron.

Vous êtes ingénieur directeur d'usine, responsable d'entretien, spécialiste de la maintenance ou même des travaux neufs. Vous savez mener les hommes, définir les procédures, gérer des matériels et des pièces. Vous savez anticiper les problèmes techniques et prendre les dispositions en conséquence. Homme de direction et d'organisation, vous êtes surtout un opérationnel. Et vous parlez parfaitement anglais.

Nous sommes un groupe important avec une ingénierie parisienne développée et une forte implantation en Arabie-Saoudite. Nous vous proposons ce poste de haut niveau, avec tous les avantages de l'expatriation pour un contrat à durée déterminée. Écrivez vite à nos conseils SIRCA sous la référence 326 868M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Contrôleur de Gestion

confirmé, dynamique ...et évolutif.

Une **formation supérieure** (HEC, ESSEC ou équivalent). **Une expérience de 3 à 6 ans** du Contrôle de Gestion, complétée par de bonnes notions d'informatique. L'esprit d'analyse, la capacité de conseiller, de convaincre ...

Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Vous êtes peut être le Contrôleur de Gestion recherché par les **3 SUISSES** (un des leaders français de la Vente par Catalogue, en **progression continue, tant en C.A. qu'en rentabilité,** mettant en application les techniques les plus performantes dans les domaines de l'informatique, de l'organisation, de la gestion).

Votre fonction ? Directement rattaché au Responsable du Département, vous aurez la **responsabilité d'un secteur de l'entreprise,** et en particulier :

- de la préparation et du suivi budgétaire
- des recommandations d'action à partir de l'analyse des résultats périodiques
- de la conception et de la mise en place de procédures internes
- de la mise en place des données, et du contrôle de leur fiabilité, en liaison avec l'informatique

La spécificité de l'entreprise, **l'importance de votre fonction « conseil »,** impliquent des contacts fréquents avec les responsables opérationnels des différentes directions.

L'expansion continue des **3 SUISSES** garantit à un élément dynamique, ouvert, à forte personnalité, de réelles perspectives de carrière au sein de la société.

Poste à pourvoir en **agglomération lilloise.**

Proposez votre candidature, en adressant lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 120 aux **3 SUISSES** - Direction des Relations Humaines - 12, rue de la Centenaire 59170 CROIX.

3 SUISSES

LA SIGNALISATION

dans le cadre de notre importante expansion à l'étranger en installations de réseaux de télécommunication, nous recherchons pour le Moyen-Orient un :

RESPONSABLE JURIDIQUE de contrat export Réf. 8304

Cette personne aura pour mission :
- d'assurer l'administration juridique et le suivi sur site des contrats de travaux.
- la coordination des actions relatives au respect des clauses contractuelles.

Formation juridique ou commerce international et anglais indispensables.
Avantages liés à l'expatriement.

CHEF DU PERSONNEL chantier export Réf. 8305

Ce correspondant de la direction du personnel métropole aura pour mission d'assurer sur le chantier la gestion de 1.000 personnes dont 200 européens - 20 cadres -.
Expérience de gestion de personnel de chantier et de travail à l'étranger souhaitable. Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prét. sous la réf. choisie à :
LA SIGNALISATION, Service Recrutement
25 Impasse Lempernesse, 93000 BOBIGNY.

LIBREVILLE, PORT-GENTIL (GABON)

SOCIÉTÉ D'IMPORTATIONS ET DE DISTRIBUTION PRODUITS ALIMENTAIRES
350 PERSONNES
320 MILLIONS FF DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans le cadre du développement de nos activités, recherchons pour renforcer nos équipes :

2 CADRES CONFIRMÉS

âgés de 30-35 ans

Formation secondaire, expérience comme responsable de département dans une grande distribution.
Les candidats devront être capables rapidement d'assurer la responsabilité d'un secteur d'activité :

RESPONSABLE DES OBJECTIFS

tant chiffre d'affaires que budget de fonctionnement.
Devra gérer et animer entrepôts de stockage, magasins de ventes gros et demi-gros.

Salaire annuel : environ 10.000.000 C.F.A.
Avantages expatriés.
Logement assuré par la société.

Ecr. HAVAS ANNONCES 5826, 81, r. de la République, 69002 LYON.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Lycée français de Los Angeles recherche

PROFESSEURS :

français, philosophie, maths, histoire-géographie, sciences naturelles, physique-chimie
et

INSTITUTRICES.

Envoyer c.v. et photo, 3261 Overland Avenue, Los Angeles, Californie 90034.

Importante industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

ESCE - ESC - formation export, ou similaire

- Disposant d'une expérience de l'exportation de 1 à 2 ans, parlant bien l'anglais et l'allemand.
- Mission :
  - Développement et gestion des marchés d'Europe de l'Ouest + Scandinavie, Grèce, Proche Orient.
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction du type R9.
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1007 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Provence (Var). Long established up-market british tour operator wishes to rent villas and conversions, with and without pools in area Saint-Tropez-Fayence. Same tour operator seeks an english speaking lady resident Saint-Tropez-Fayence area to manage our special ized holiday programme. Plse write : GIC, 66, High Street, Walton on thames, Surrey KT 12 1BU.

Recherche avril/septembre.
UN ÉCONOME
et UN RESPONSABLE ANIMATION adultes
expérience professionn. exigée.
Envoyer c.v., photo et prétentions à Village de Vacances « les Bruyères »,
33121 CARCANS.

Universitaires débutants (maîtrise Math, physique, chimie, sciences économiques)

débutez votre carrière dans l'informatique d'une caisse régionale de crédit agricole

Une solide formation informatique vous sera donnée dès votre entrée: vous concevrez ensuite avec les organisateurs et les utilisateurs de nouvelles techniques de pointe: bases de données, télétraitement, bureautique...

Envoyez un dossier de candidature sous référence 75515 LM, à

UNILOG-ETHNOS Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique

HAVAS CONTACT



Notre société, filiale de ELF AQUITAINE, spécialisée dans les instruments de mesure et de contrôle de haute technologie, recrute pour son usine d'Issoudun, à 2 heures de Paris :

INGENIEUR QUALITE

Le candidat, ingénieur diplômé ayant de solides connaissances en métrologie, devra seconder le responsable actuel du Service Contrôle et Qualité.

Des compétences en statistiques seront très appréciées.

Ce poste peut convenir à un candidat ayant quelques années d'expérience dans cette fonction ou à un débutant de forte envergure.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo, rémunération actuelle) au service Recrutement de MECILEC - 91 bis, rue du Cherche Midi - 75006 PARIS.

Desseln

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77.00	91.32
DEMANDES D'EMPLOI	22.80	27.04
IMMOBILIER	52.00	61.67
AUTOMOBILES	52.00	61.67
AGENDA	52.00	61.67
PROP. COMM. CAPITAUX	151.80	180.03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante société internationale d'applications industrielles de produits chimiques spécialisés recherche

JEUNE INGÉNIEUR
(Région Normandie)

A l'élément capable de faire progresser notre implantation dans l'industrie papetière.

Nous demandons :
- Une formation Grande École (Chimie, Génie chimique, EFP) ou équivalent.
- Une personnalité affirmée et le goût de la résolution des problèmes techniques.
- La capacité de pouvoir s'organiser seul avec efficacité.
- Une expérience de quelques années, technico-commerciale ou usine (fabrication-entretien).

Nous lui offrons, après une formation approfondie à nos produits et technologies :
- Un travail passionnant.
- L'ambiance et l'ambition d'une jeune équipe.
- De réelles possibilités d'évolution.
- Une rémunération intéressante (salaire + bonus + voiture + frais).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

BETZ FRANCE S.A.

14-16, rue de Vincennes - 93100 MONTREUIL

bleu

MEMBRE DE SYNTEC

LA COMPAGNIE MINIÈRE DONG-TRIEU

est une entreprise de taille moyenne, spécialisée dans la prospection, l'extraction et le traitement du minerai d'uranium. Le site d'exploitation est à JOUAC (Haute-Vienne, à 70 km de Limoges), base principale d'activité du poste en création :

RESPONSABLE DU SYSTÈME d'INFORMATION

Rattaché au Directeur Financier et en étroite liaison avec les responsables opérationnels, il assure un développement optimum et cohérent du système d'information de l'entreprise. Participant activement à la mise en place des applications — dans les domaines de la Gestion et de la Production — sur le nouveau système informatique, il définit et met en place les organisations qui en découlent et gère la base de données, ainsi que les moyens informatiques.

Ce poste d'interface requiert les compétences d'un candidat de formation supérieure (École d'Ingénieur ou Université). C'est avant tout un ORGANISATEUR et un GESTIONNAIRE, ayant une expérience de 4 à 5 ans environ. Déjà familiarisé avec les systèmes informatiques de la génération 80, il a conçu et géré une base de données. La connaissance du système HP 3000 sous MPE IV, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais, seraient des atouts importants.

La réussite à ce poste peut ouvrir à terme, d'intéressantes perspectives d'évolution dans l'entreprise ou dans le groupe industriel dont elle est filiale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 8304 M à EURÉQUIP à qui nous avons confié cette recherche.

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS - Tél. 553.84.73
PARIS - LONDRES - HOUSTON

HAVAS CONTACT

Jeune ingénieur projet

Ingénierie internationale

Nous sommes une **importante société spécialisée dans l'étude et la réalisation d'équipements pour le traitement des eaux usées.** Nous souhaitons renforcer notre équipe technique Export par un **jeune ingénieur projet.**

Nous lui confierons **le développement d'une gamme d'équipements industrialisés.** Pour réussir, il aura l'appui de nos moyens et de notre technologie éprouvée de longue date. Il pourra évoluer rapidement vers des fonctions **d'assistance technico-commerciale.**

Ce poste est une opportunité de carrière pour un jeune ingénieur diplômé (A.M., T.P., E.N.S.M..., avec une spécialisation Génie Civil T.P. ou hydraulique), ayant quelques années d'expérience dans un milieu proche. Anglais nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 6123/P, à notre Conseil, André PLESSY - CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR

PARIS - MONTPELLIER - LYON - NANTES - BREST - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

MÉDIA PA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'AMPOULES MÉCANIQUES
Filiale groupe international
recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION
diplômé A.M. ou équivalent.

Le candidat retenu, 32-35 ans devra assurer à court terme la pleine responsabilité d'un atelier de 200 personnes spécialisé dans la fabrication d'ampoules pharmaceutiques en verre.

Une expérience de 3 ans minimum, dans un poste similaire serait appréciée. Anglais/allemand souhaité.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions à S.F.A.M. Z.I. 76390 AUMALE.

La conduite de projet a confirmé votre goût pour les relations avec les utilisateurs ; sans l'avoir nécessairement pratiquée, vous êtes partisan de MERISE. Et vous n'êtes pas indifférent à la proximité du ski !

LA BANQUE POPULAIRE vous offre un poste d'

organisateur - informaticien en Savoie

Adressez votre dossier de candidature sous réf. 75578/LM. à **UNILOG-ETHNOS** - Conseil en Recrutement 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Groupe prestataire de services
(100 personnes)

LYON 3e
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET DU PERSONNEL

- poste de responsabilité et d'initiative ;
- expérience indispensable ;
- 120 000 F/an +

Envoyer C.V. + photo + prétentions ou dernier salaire à :
RÉGIE PRESSE N° 038.044 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ÉLECTRONIQUE ET AUTOMOBILE = MARIAGE RÉUSSI...

A 200 km au Nord de PARIS, l'usine la plus moderne de notre groupe est spécialisée dans la fabrication d'équipements électroniques pour l'AUTOMOBILE.
Une usine modèle pour de

JEUNES INGÉNIEURS

INGÉNIEUR AM par exemple ou d'une bonne école d'Ingénieurs Électroniciens vous prendrez rapidement la responsabilité d'un secteur de production (une première expérience sera appréciée).
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN même débutant, motivé par le travail d'équipe et des activités orientées "méthode et production".
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN chargé de la gestion et de l'organisation d'un secteur maintenance électronique.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant le poste choisi à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS sous référence 43690 M.

HAVAS CONTACT

NEU

Groupe de 1800 personnes, dont 400 ingénieurs, dont l'activité s'exerce dans le monde entier dans tous les domaines de l'aéraulique
recherche

jeunes ingénieurs

E.C.P. - ARTS & METIERS - I.D.N. - H.E.I....
débutants ou ayant une première expérience

pour pourvoir plusieurs postes d'

ingénieurs d'affaires

dans un établissement de la région lilloise

La fonction comporte la responsabilité de la réalisation d'installations, depuis la définition du projet avec le client jusqu'à l'achèvement de la mise en service.

Les services fonctionnels, les ingénieurs commerciaux, les groupes de recherche servent d'appui à ce travail d'équipe.

Les candidatures doivent être adressées par lettre manuscrite avec CV aux Etablissements NEU
Sac Postal 2028F
59013 LILLE
Cedex

GRENOBLE: ingénierie informatique

de la S.S.C.I. classique à l'ingénierie informatique, notre métier a profondément évolué. Aujourd'hui SOPRA conçoit et développe des systèmes d'information de haut niveau tant du point de vue matériel que logiciel. Pour notre centre d'ingénierie spécialisée de Grenoble, nous recherchons un

Ingénieur en chef

Diplômé d'une grande école, expert en matériels et logiciels, il dirigera une unité importante qui conçoit et assemble des systèmes d'information.
Ce poste implique des expériences réussies comme chef de projet dans une société d'ingénierie et de solides connaissances dans les domaines micros, réseaux, terminaux...

Adresser CV, photo, prétentions, sous référence 102 M, à SOPRA recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

SOPRA.
Constructeur d'informatique

média-system

Dans le cadre d'une restructuration de ses services, une des premières entreprises françaises, recherche pour son principal établissement (4000 personnes, 1,3 milliard de C.A.), situé sur le littoral méditerranéen.

UN ADJOINT A LA DIRECTION FINANCIERE
cadre diplômé grande école ou équivalent réf. 102

Il assistera la Direction Financière dans tous les domaines (financier, trésorerie, comptable, crédit à l'exportation, relations avec les administrations).
Expérimenté (5 à 10 ans) dans la gestion des contrats d'affaires de longue durée, il aura une vision suffisamment large pour aborder les problèmes financiers sous leurs aspects économiques, juridiques et éventuellement techniques et commerciaux.
Le poste requiert une personnalité forte tant au point de vue professionnel que personnel.

UN CONTROLEUR DE GESTION
ingénieur grande école de formation réf. 202

Il assurera le contrôle de gestion de l'ensemble de l'établissement. Expérimenté (5 ans au moins) dans la construction industrielle d'ensembles complexes. Il démontrera sa capacité à organiser les analyses de coût en liaison avec la production et les responsables de produits. Il devra animer une équipe existante.
Ce poste requiert de solides notions d'informatique et de comptabilité générale.

Adresser lettre de candidature, CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi, à :

BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

FACOM

Leader européen de l'outillage à main, recherche pour son établissement d'EZY SUR EURE à 80 Kms au Nord-Ouest de Paris, un

INGÉNIEUR INDUSTRIALISATION

La mission porte sur l'étude et le développement des produits, la recherche et l'implantation de nouvelles techniques de production à prix très compétitifs. Ce poste convient à un INGENIEUR de grande école de mécanique (AM, BESANCON, IDN, ENSM, INSA...) avec expérience de bureau d'études et/ou méthodes en fabrication mécanique de série.
La Société aide les nouveaux venus à se loger et offre d'excellentes perspectives de carrière.

Ecrire avec C.V. explicite s/réf. FA/IIM à CETAGEP 30, av. Amiral Lemonnier, 78160 MARLY LE ROI.

CETAGEP

La Direction des constructions et Armes navales de CHERBOURG recherche :

I — UN INGÉNIEUR SUR CONTRAT

a) DESCRIPTION DU POSTE
- Participation à la définition et à la réalisation des bancs d'essais destinés à la recherche dans le domaine de discrétion acoustique.
- Réalisation d'essais et interprétation de résultats dans ce même domaine.
- Participation aux études.
- Embarquement sur sous-marins possible.

b) PROFIL SOUHAITÉ
- Ingénieur E.N.I., I.N.S.A., U.T.C.
- Dégagé des obligations militaires.
- Ouverture d'esprit.

Suivant curriculum vitae et expérience, il est proposé à l'embauchage une rémunération mensuelle nette de l'ordre de 6.900 à 7.850 F.

2 — UN AGENT SUR CONTRAT

a) DESCRIPTION DU POSTE
- Gestion des notices électroniques de la Direction des Constructions et Armes navales de Cherbourg.
- Gestion de la documentation fournisseurs.
- Gestion des plans et ordres de modifications reçus à l'atelier électronique.
- *Relations avec les services documentation des différentes Directions des constructions et armes navales.*

b) PROFIL SOUHAITÉ
- Moins de 40 ans.
- Libéré des obligations militaires.
- Connaissance des composants et des termes électroniques et connaissance des règles de gestion de documents techniques.

Suivant curriculum vitae et expérience, il est proposé à l'embauchage une rémunération mensuelle nette de 5.600 à 6.300 F.

Ecrire en envoyant curriculum vitae et photographie à :

Monsieur le Chef de la Section du Personnel, Direction des constructions et armes navales. — B.P. n° 10 — 50115 CHERBOURG NAVAL.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF DE PRODUIT

Nous sommes un groupe qui occupe la première place dans son secteur d'activité (C.A. 2 M - 5000 P)

VOUS AVEZ :
- 30 ans environ,
- une formation ESC,
- une expérience réussie de la vente dans le secteur agro-alimentaire et pré-emballage.
- une connaissance de l'anglais et mieux encore de l'allemand.

NOUS VOUS PROPOSONS :
de vous confier la commercialisation d'une ligne de produits nouveaux en France et à l'exportation,
- de participer à la conception et à la mise en place d'autres lignes de produits.

Ce poste est rattaché au DIRECTEUR DE NOTRE UNITE SITUEE PRES DE TOURS et suppose une grande disponibilité.

Vous êtes intéressé, nous vous remercions d'adresser votre candidature, CV et prétentions, s/réf. 11862 à :

PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220
75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

Filiale d'un Grand Groupe International, notre Société (C.A: 280 MF: 600 personnes) implantée en Normandie, occupe l'une des toutes premières places dans le domaine des emballages industriels (**plastiques** et métalliques). Aujourd'hui nous recherchons :

Adjoint Directeur Usine

Sa mission l'amènera à seconder étroitement le Directeur de notre unité de fabrication d'emballages en matière plastiques (120 personnes) sachant que son évolution à court terme devra lui *permettre d'accéder à un poste de Direction* d'Unité.

Agé d'au min. 30 ans et de formation ENSAM (ou équivalent), l'homme recherché aura assumé des responsabilités en fabrication ou en gestion de *production de préférence dans le domaine de* **l'extrusion de plastiques.**

Réf. **M 193**

Ingénieur Département Engineering

Rattaché au *Directeur Technique. Il aura la* responsabilité tant sur le plan technique, qu'économique des projets d'investissement : achats d'unités existantes, nouvelles implantations, *amélioration et transformation des matériels* existants.

Agé d'une trentaine d'années, l'homme recherché a une fonction ENSAM ou équivalent. Sa personnalité et son potentiel intellectuel doivent lui *permettre d'évoluer à terme vers un poste de* Directeur d'Unité

Réf. **M 183**

Chef du Personnel

En matière de gestion de personnel, notre souci a toujours été la concertation.
Depuis de nombreuses années, nous avons institué avec succès une politique contractuelle poussée.
Notre futur Chef de Personnel devra être avant tout un homme de dialogue ouvert aux méthodes modernes en matière de gestion de personnel.

Rattaché au Président du Comité de Direction, il prendra en charges les différentes missions inhérentes à la fonction. Agé d'au moins 30 ans, il est diplômé de l'enseignement *supérieur* et a acquis une bonne expérience de la fonction en milieu industriel.

Réf. **M 173**

Basés en Normandie, *ces postes requièrent une bonne connaissance de la langue Anglaise justifiée par les possibilités de* ***carrière à l'étranger.***
Votre dossier de candidature parviendra à Yves KERNEVEZ sous la référence concernée.



Mutte, Kernevez & ASS. s.c.m. 27, rue du Général Foy 75008 PARIS

SOCIETE DE SERVICES ET DE VENTE DE BIENS D'EQUIPEMENT
(600 personnes, C.A. doublé tous les ans) recherche pour **ROUEN**

UNE AUDIT DE GESTION *réf. 6/31*

30 ans environ, de formation HEC, ESSEC ou Sup de Co... (option comptabilité-finance) ou/et DECS ou expertise comptable. 5 ans d'expérience acquise en P.M.E.
Mission : contrôle de la gestion comptable et administrative, contentieux, relations extérieures (assurances, banques, organismes de crédit), etc...

UN RESPONSABLE DU SERVICE INSTALLATION ET MAINTENANCE *réf. 6/32*

30 ans environ, **niveau BTS électronique ou électromécanique,**
5 ans d'expérience.

Mission : *animation du personnel, gestion du stock, devis, relations avec la* clientèle et les sous-traitants, mise en place d'antennes S.A.V. régionales, lancement de nouveaux produits, etc...

Merci d'adresser C.V. et prétentions en indiquant la référence du poste concerné à notre conseil :

IDL
Isabelle D. LAVAUD Psycho-Sociologue
JUMELLES 27220 ST ANDRE DE L'EURE

Spécialiste de rang international dans les études et réalisation d'installations électriques souhaite renforcer son action dans la région de GRENOBLE
en recrutant des

INGENIEURS DEBUTANTS
ESE, ENSIEG, SUDRIA, INSA..

Postes très motivant pour candidats de valeur désireux d'évoluer dans "le milieu entreprise".

Adresser CV + prétentions de salaire ss No 59209
Contesse Publicité, 20 avenue de l'Opéra
75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

NEYRPIC

ROUPE CREUSOT-LOIRE
GRENOBLE

Neyrpic est l'un des leaders mondiaux pour les équipements hydro-électriques - Turbines hydrauliques - Vannes - Conduites forcées.

POUR POURSUIVRE NOTRE DEVELOPPEMENT NOUS RECHERCHONS

JEUNES INGENIEURS DE PREMIER PLAN

GRANDES ECOLES - ENSI - ENSAM
PARLANT ANGLAIS ET SI POSSIBLE ESPAGNOL ou PORTUGAIS

CONCEPTION

— PROJET : 1 INGENIEUR MECANICIEN OU HYDRAULICIEN

Pour les études de projets des turbomachines hydrauliques : établissement du dossier technique - contacts avec la clientèle française et étrangère.

— BUREAUX D'ETUDES
3 INGENIEURS MECANICIENS

Après une formation dans les services Calcul (Résistance des matériaux - vibrations - CAO), intégration aux Bureaux d'Etudes pour la prise en charge progressive d'affaires complètes en France comme à l'exportation.

MISE EN SERVICE

UN INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

Après une formation destinée à le familiariser avec les différents types de turbines, le titulaire du poste, participera au démarrage, aux essais et à la mise en ***service des turbines hydrauliques, des vannes, et plus*** **généralement de tous les matériels fournis par NEYRPIC sur des sites en France et à l'Etranger.**

A terme, il sera amené à prendre la responsabilité globale de la mise en service d'installations complètes.

Le poste comporte des déplacements fréquents en France et à l'Etranger et nécessite de solides qualités d'initiative.

MAINTENANCE LE RESPONSABLE DU SERVICE

Chargé de l'entretien et du dépannage d'un parc important d'installations **et de machines outils à commande numérique ; il assure en outre l'entretien des réseaux d'électricité et de fluides industriels.**

Poste concernant un ingénieur électronicien d'expérience industrielle de 3 à 10 ans.

Envoyer candidature et curriculum vitae à NEYRPIC, *Service Gestion des Cadres*
Boite Postale 75 — 38041 GRENOBLE CEDEX.

Pour entreprise agro-alimentaire à taille humaine ***recherchant et développant des produits performants :***

INGÉNIEUR
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS LAITIERS

SON PROFIL :

- 27 ans minimum ;
- Formation supérieure agro-alimentaire (I.N.A., E.N.S.I.A.A...), si possible spécialisée I.E.S.I.E.L. Nancy ;
- Capable de s'intégrer à une équipe dynamique (recherche, fabrication, commercial...) ;
- Expérience professionnelle en fabrication souhaitée de 2 à 4 ans.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé avec photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous le nº T 038.089 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Organisme social recherche titulaire IUT ou équivalent

ANALYSTE CONFIRMÉ

Pour réaliser le développ. et la maintenance d'applications.
Expérience plusieurs années en analyse programmation environnement IBM : (DOS/VSE ICCF, CICS, VSAM). Parfaite maîtrise du langage COBOL. La pratique d'une méthodologie d'analyse programmation et la *connaissance du SGBD total ou* du système de recherche documentaire stairs constitueraient un atout supplémentaire.
Rémunération annuelle brute à l'embauche : 107.000 F.
Lieu de travail : LYON.
Adr. lettre man. + C.V. dét. et copie des diplômes à : CRAM, B.P. 20, 69436 LYON Cedex 03.

TRES IMPORTANT ORGANISME TECHNIQUE
En expansion régulière recherche pour Nancy

JEUNES INGENIEURS ELECTRICIENS
ENSI-INSA ou simil.

- Une première expérience même courte (éventuellement stages de longue durée) souhaitée : Études, travaux neufs, entretien équipements importants, connaissance pratique des réseaux HT et BT.
- Poste d'avenir stable.

Adr. CV dét. ss réf. 963 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE GRANDE SÉRIE
recherche pour une unité de l'Ouest de la France

UN CHEF DU SERVICE MÉTHODES

Ingénieur A.M., ECAM, ICAM...

- Agé de 32 ans minimum et ayant acquis une expérience d'au moins quatre années en unité de production, de préférence en bureau des Méthodes.
- De bonnes connaissances en MTM sont indispensables. Une expérience en automatisation de production sera appréciée.
- Rattaché au Responsable Technique, il aura pour mission d'élaborer et mettre en œuvre les méthodes de fabrication ainsi que de préparer le plan annuel d'amélioration de productivité.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS nº 8.912
B.P. 70. — 61002 ALENÇON Cedex qui transmettra.

BANQUE SCALBERT DUPONT
groupe CIC

A Lille, un patron pour notre comptabilité

La comptabilité de la banque elle-même, et non celle de la clientèle. C'est-à-dire l'*outil de gestion indispensable à la Direction générale pour prendre en temps* utile les bonnes décisions opérationnelles. Un outil dont vous mesurez certainement l'importance, étant donné le rôle que nous entendons jouer dans l'économie régionale.

Etablir le bilan prévisionnel pour l'exercice à venir, en suivre l'exécution en cours *d'exercice seront donc de votre compétence, sous l'autorité du Secrétaire Général.* Mais aussi : assurer la maîtrise de l'organisation de cette comptabilité de façon à en garantir la fiabilité et l'efficacité, fixer les documents et procédures comptables en liaison avec l'informatique, assurer le contrôle en délais et en qualité de la production *comptable des services opérationnels. Une solide équipe* d'une vingtaine de personnes vous secondera : à vous de l'organiser et de l'animer.

Une forte compétence en comptabilité (DECS minimum) et l'expérience du secteur bancaire sont indispensables pour diriger ce département de spécialistes. Le tout s'appuyant sur une formation de base supérieure de bon niveau. C'est aux *consultants de SIRCA que vous ferez connaître sous référence 812 846M et* en toute confidentialité, que vous êtes intéressé(e) par cette haute responsabilité. Vous qui n'êtes pas déjà de la région Nord, vous découvrirez rapidement les ressources d'une résidence à Lille.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

La Fédération Léo-Lagrange
recherche
ANIMATEUR. (TRICE)
secteur retraités pour ville de la région centre.

Envoyer curriculum vitae à :
Fédération Léo-Lagrange,
2, rue Leveillard,
28100 DREUX.

THERMICIEN BATIMENT

Jeune ingénieur ou technicien *spécialisé en économies d'énergie pour mission :*
INFORMATION ET FORMATION
10 mois à BLOIS
facilité de logement.

URGENT
(3) 038-53-53.

Recherche titulaire D.U.T. ou B.T.S. pour développer relations entre les Universités ORLÉANS et TOURS, et le monde économique. *Expérience professionnelle souhaitée.*

Envoyer C.V. et *motivations* avant le 04.02.1983 à
UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
45046 ORLÉANS CEDEX
T. (38) 63-22-16 poste 814.

LUCHAIRE
Groupe de 8.500 personnes
2 milliards de F.

SA DIVISION « ARMEMENT »
CRÉE POUR SES 2 BUREAUX D'ÉTUDES
le poste d'

INGÉNIEUR QUALITÉ
Études
Industrialisation

BASÉ A BOURGES
avec déplacements fréquents à PARIS. Rattaché au Directeur ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT, IL AURA LE SOUCI CONSTANT DE L'« ASSURANCE QUALITÉ », (et sera le Conseil des Ingénieurs et techniciens d'Études), TOUT AU LONG DES ÉTUDES, jusqu'à l'homologation, puis l'INDUSTRIALISATION.

UN SPÉCIALISTE « QUALITÉ »

- *JEUNE : les 2 chefs de B.E. ont 35 et 38 ans*
- INGÉNIEUR *diplômé mécanicien* : A.M., INSA, ESTACA, I.U. Compiègne, ...
- EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE (5 ans mini) DANS LA FONCTION QUALITÉ, de préf. en B.E., Analyse de la valeur, Industrialisation. *Milieu* AÉRONAUTIQUE apprécié.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre *manuscrite*, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 5002 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

Pour accentuer notre position vers les créneaux de l'informatique de gestion et de la péri-informatique nous recrutons

Des ingénieurs système

réseau gestion

Paris - Lille - Nantes - Lyon

Votre action portera sur l'ensemble du logiciel de base soit en appui de nos analystes programmeurs et des SSCI soit comme interface du marketing central sur la mise au point des nouveaux produits dont vous assurerez par la suite la formation tant interne qu'externe.

réseau péri-informatique

Paris (2 postes)

Responsables d'un projet, votre rôle consistera à appuyer dans un premier temps nos commerciaux en avant vente puis de mener à bien les contacts avec les différentes sociétés de service, de veiller au respect des délais et à la mise en place définitive du projet.

De formation supérieure (école d'ingénieur avec option informatique, Miage...) vous êtes débutant ou vous pouvez justifier d'une expérience réussie de 2 ans dans une fonction similaire. De fréquents déplacements de courte durée sont à prévoir.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le poste et la région choisis à

OLIVETTI FRANCE - D.P.R.H.
91 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris.

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

CIT Alcatel

RECHERCHE POUR SON UNITE DE CONCEPTION DE CIRCUITS INTEGRES DE COURTABOEUF (près d'Orsay)

ingénieurs logiciel scientifique

Pour développer et maintenir sur VAX 11/780 des logiciels de C.A.O. pour circuits intégrés de V.L.S.I.
référence GP/IL

ingénieurs électroniciens

Pour prendre en charge la conception de circuits intégrés spécifiques (CMOS, NNOS, bipolaire).
référence GP/IC

ingénieurs électroniciens

Pour définir et mettre au point les séquences de test pour l'évaluation et le contrôle des circuits intégrés.
référence GP/IT

Une formation Ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaires ainsi qu'une expérience de quelques années seraient souhaitées.

Pour les candidats débutants, une formation sera assurée.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à
CIT ALCATEL - 10, rue Latécoère
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex
au Service Recrutement et Orientation
en rappelant la référence.

Chef de produit grand public

...et l'envie de changer d'air.

Créer et promouvoir une gamme de produits grand public, c'est votre responsabilité depuis au moins 3 ans.
Formé à bonne école, vous souhaitez renouveler votre expérience.
Groupe d'importance nationale (C.A. 1 milliard), nous vous offrons l'occasion d'associer votre compétence à notre dynamisme constant d'innovation dans un métier nouveau et passionnant : la maison individuelle.
Rattaché au directeur commercial, vous participerez à la définition des objectifs et de la stratégie de ventes, vous suivrez le marché, vous préparerez les prévisions de campagne en relation avec le service publicité.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions, sous référence 4418 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

CCF LE CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE cherche un

ingénieur informaticien

pour lui confier la conception informatique de son système

"nouveaux moyens de paiement".

Il constituera ensuite et animera l'équipe de réalisation (CICS, DL/1 - IBM 3081 + 3083 sous MVS).
Une expérience de 3 à 5 ans est nécessaire.

Adressez votre dossier de candidature, sous référence 75513/LM, à

UNILOG-ETHNOS - Conseil en recrutement - 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux

Provence
ENTREPRISE ELECTRICITE INDUSTRIELLE
150 personnes
recherche

INGENIEUR D'AFFAIRES

Chargé de traiter des marchés importants, capable de contribuer efficacement au développement de la société.

Agé de 30 ans minimum, il a une expérience réussie dans une entreprise similaire et de solides connaissances en électricité et électronique industrielle, automatisme et instrumentation.

Ingénieur diplômé (centrale, Sup Elec, A et M) il maîtrise parfaitement l'anglais.

Les candidats seront reçus à Paris et Marseille.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et photo sous réf. 4/MA/709.
Discrétion totale assurée.

S.L.C. CONSEIL EN RECRUTEMENT
Mercure « C » Z.I. Aix-en-Provence
13763 LES MILLES Cédex

SLC conseil

Une Société de Distribution de produits pétroliers filiale d'une importante Société Pétrolière
recherche

UN ATTACHE COMMERCIAL

dont la mission sera d'assister le Directeur Adjoint responsable des ventes dans ses attributions de coordination et d'animation des forces de vente.

Le poste se situe en Province, il pourra déboucher à terme sur un poste de responsabilités au siège ou dans une agence.

Les candidats intéressés débutants ou ayant une expérience professionnelle de vente de 2 ou 3 années seront diplômés d'une Grande Ecole de Commerce (HEC - ESSEC - SUP de CO - PARIS...).

Envoyer CV, photo (ret.) et prétentions
sous N° 8376 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS
qui transmettra

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
spécialisé dans les équipements aéronautiques, rech. pour son Unité de Production située **RÉGION TOURAINE**

JEUNE INGÉNIEUR ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

Formation générale électromécanique et complémentaire électronique.

MISSION :
Participer au développement de nouveaux appareils à base électromécanique et électronique (études, mise au point, industrialisation).

Esprit pratique et imaginatif.
Anglais apprécié.

Adresser C.V. et prétentions nº 59.882 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
Spécialisé dans les équipements aéronautiques, recherche pour son *Unité de production* située région Touraine

INGÉNIEUR CHEF DU SERVICE QUALITÉ

30 ans minimum.
Formation aéronautique.
Connaissance approfondie en gestion de la qualité, contrôle, statistiques, électronique, électromécanique. Anglais exigé

Adresser C.V. photo et prétentions à nº 59 883 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra.

Pour structurer son
SERVICE JURIDIQUE
Importante Société d'Expertise Comptable régionale NANTES
recherche

JURISTE CONFIRMÉ (E)

— Expérience droit des affaires.
— *Dynamique* et sens des responsabilités.

Ecrire sous le nº 038.015 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

UNILOG

UNILOG (groupe de SSCI) cherche des

ingénieurs chimistes, physiciens... débutants

attirés par l'informatique.

La session de formation débutera le **28 février 1983.**

La diversité des projets, la politique de formation permanente et le développement des activités d'UNILOG assureront leur évolution vers la conduite de projets ou le conseil de Direction.

Les candidatures sont à adresser sous référence 75562/LM à

UNILOG-ETHNOS
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

U

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
région Centre
pour son service « automatismes »

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

dans le cadre des études menées dans le domaine des systèmes flexibles de fabrication, son activité portera dans un premier temps sur les techniques de surveillance automatique de l'usinage : connaissance, mise en œuvre, exploitation.

Il sera également amené à collaborer avec les autres membres de l'équipe sur toute étude ayant trait aux systèmes flexibles, ainsi qu'à des travaux d'assistance technique.

Connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 59.569.
Contesse Publicité. 20, avenue de l'Opéra.
75040 PARIS. CEDEX 01 qui transmettra.

ENTREPRISE ORLEANS

Filiale dynamique d'un groupe d'envergure internationale, l'entreprise occupe une position de leader dans sa spécialité, recherche dans le cadre de son développement Ingénieurs Diplômés d'une Grande Ecole : Centrale, AM, ICAM, pour les postes suivants :

CHEF DU SERVICE CENTRAL DE GESTION DE LA QUALITE

CHEF DE DEPARTEMENT PRODUCTION

(300 personnes)

INGENIEUR METHODES

spécialité tôlerie, emboutissage.

INGENIEUR BUREAU D'ETUDES

pour mise en route et développement de C.A.O.

Expérience antérieure de 3 années minimum souhaitée. Rémunération en rapport avec les responsabilités liées aux postes à pourvoir.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo s/réf. 11857 à :
PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS
Cédex 02 qui transmettra.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche

INGENIEUR SYSTEME

spécialiste des technologies numériques

Pour rédiger des spécifications techniques et suivre les réalisations dans le contrôle-commande de postes H.T.

Diplômé Grande Ecole, intéressé par le développement informatique en secteur industriel, le candidat aura acquis si possible une première expérience.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous No 59803 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



FILIALE GROUPE MATRA
Dans le cadre du développement de nos activités orientées vers la conception et la réalisation d'automatismes industriels, nous créons au sein du département «Etudes et Développement» le poste de :

INGENIEUR D'ETUDES "MECANISMES AUTOMATIQUES"

Ingénieur grande école - 1 à 5 ans d'expérience, il sera intégré à notre équipe d'études pluridisciplinaires, où il participera à la conception de machines et systèmes automatisés, et aura la responsabilité de l'étude et du développement sous-ensembles.

Il pourra rapidement évoluer vers un poste de chef de projet.

Nous lui demandons :
- Une formation pluridisciplinaire orientée Mécanique Automatismes.
- De bonnes notions d'électronique et une expérience de cinématique seraient appréciées.
- Un esprit de synthèse et aptitude à la rédaction de documents.

Lieu de travail : Proche banlieue Ouest (R.E.R.).

Adresser C.V. + prétentions à N. 2721 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

DUFOUR INDUSTRIE

FABRICANT DE FRAISEUSES ET CENTRE D'USINAGE
POUR POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT DANS LE CADRE DU PLAN MACHINE-OUTIL
recherche

1 DIRECTEUR TECHNIQUE

Expérience fonction similaire dans entreprise de mécanique de + de 400 personnes.

1 RESPONSABLE DES ETUDES

Plusieurs années d'expérience dans poste similaire et bonnes connaissances mécanique, hydraulique et électronique.

1 CONTROLEUR DE GESTION

DECS et si possible ICG ou similaire.

Écrire avec C.V., photo et prétentions à DUFOUR INDUSTRIE, 143, Bd Chanzy - 93107 Montreuil S/Bois

PUBLICITÉS RÉUNIES

*annonce parlée**

Ingénierie Paris 8ème

jeune scientifique

ayant quelques années d'études supérieures de préférence en mathématiques et physique pour assister une équipe d'ingénieurs dans le domaine de la thermique, du génie chimique et du calcul d'installations.

* *Pour informations complémentaires, appelez le 763 11.15 de 9 h à 18 h. Réf. 1239.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER PARIS SPÉCIALISÉ DANS LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS MÉDICAUX PRIVÉS
recherche

RESPONSABLE DES ÉTUDES DE CRÉDIT

Les postulants devront avoir une large expérience de l'analyse du risque dans ce domaine spécifique, en particulier dans celui des cliniques et pharmacies...

Le candidat retenu sera en relation directe avec la direction et rapportera lui-même les dossiers aux comités de décision.

La fonction conviendrait à candidat de 30 ans environ, ayant d'excellentes connaissances générales sanctionnées par un diplôme universitaire ou de grande école.

Adresser c.v., photo et prétentions au n° 7.657 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT
à vocation Nationale et Internationale
recherche

ATTACHE JURIDIQUE

De Formation Supérieure Juridique (Maitrise de Droit Privé + Institut du Droit des Affaires...)

possédant une première expérience en entreprise de 2 années *minimum*, le candidat retenu devra apporter son assistance (gestion des dossiers et négociation des contrats) aux responsables des établissements et filiales de l'entreprise France et étranger.

Il dépendra directement du Chef du Service Juridique.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

L'anglais est souhaitable.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement.

Ecrire sous No 59.506, Contesse Publicité 20, av. de l'Opera 75040 Paris Cedex 02 qui transmettra.

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef du personnel et des relations sociales
référence NU 376 AMX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (1500 personnes) *recherche pour une de ses usines de 400 personnes son* **Chef du Personnel et des relations sociales.**

En relation étroite avec la Direction des relations humaines du siège, il assumera l'intégralité des fonctions de personnel dans une usine de 400 personnes, dans le cadre d'une politique de groupe qu'il aura contribué à définir.
Il sera notamment responsable du budget formation de l'usine, de la gestion administrative du personnel, des relations avec les partenaires sociaux et de l'animation de l'encadrement.
Ce poste peut convenir à un cadre de 30 ans minimum, formation supérieure ESC, Droit ou équivalent, ayant acquis une solide expérience de Chef de personnel ou d'adjoint, connaissant bien les techniques modernes de gestion du potentiel humain *et disposant de qualités de contact et de dynamisme.*
Poste : ville 120 km sud-ouest de Paris.

Larges perspectives de carrière pour un auditeur interne
référence XE 383 CM

PUISSANT GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE, **CA supérieur à 1 milliard, plusieurs filiales France et étranger,** étoffe ses structures de management et offre poste **d'Audit Responsable d'un groupe de filiales.**

En tant qu'Audit, il sera responsable vis-à-vis de la Direction Générale et contribuera par ses interventions à établir et harmoniser les procédures internes du groupe.
Sa carrière évoluera vers des fonctions opérationnelles au sein de la Société-Mère ou dans une filiale.
Ces fonctions conviendraient à un jeune cadre HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent (DECS apprécié) *disposant d'une expérience de 3 à 5 ans de préférence en cabinet* d'Audit anglo-saxon ou au sein groupe important.
Lieu de travail : ville centre France de préférence.

Jeune ECP, Mines, AM... Un groupe motivant et performant. Une carrière évolutive formation-organisation
référence ZG 385 AM

UN PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE leader sur son marché (**nombreux établissements France et étranger**) pratiquant une politique sociale avancée et une réelle gestion prévisionnelles de cadres, offre une opportunité de développement de carrière à un cadre de fort potentiel.

Sa première mission se déroulera au sein du principal établissement de production de 800 personnes dans le Nord.
Jeune ingénieur ECP, Mines, AM, ENSIA... ou formation supérieure équivalente, *il* agira en liaison avec la direction du développement social du siège et **participera à des actions novatrices et performantes sur le terrain.**
Dans la perspective "Développement des Organisations" et des Ressources Humaines, ***il pilotera les actions de progrès et prendra en charge l'ensemble des actions de formation.***
Il devra disposer d'une première expérience de 3 à 5 ans acquise en milieu industriel en ***Formation-Organisation et Animation de groupe.***
La réussite à ce poste favorisera l'accès au sein du groupe à de larges responsabilités dans la voie, soit opérationnelle, soit relations humaines.
Première affectation : ville Nord. Rémunération : 200 000 F +

Juriste d'entreprise haut niveau
référence JC 388 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE IMPORTANTE ET PERFORMANTE, réalisant de grands travaux en France et à l'étranger, offre un porte de premier plan à un **Juriste de haut niveau.**

Rattaché à la Direction Générale, *il aura un rôle important de conseil et de* défense des intérêts du groupe, concernant l'ensemble des problèmes juridiques de l'entreprise : marchés et contrats, assurances, droit des sociétés, droit social...
La réussite dans ce poste implique :
- *une formation supérieure, niveau Doctorat en Droit,*
- une solide expérience professionnelle (10 ans environ) impliquant en particulier de bonnes connaissances dans les problèmes de marchés publics et privés,
- des capacités d'homme de réflexion, *et également* le profil d'un "opérationnel", d'un homme de contact et d'un négociateur.

Rémunération élevée à la mesure des responsabilités à assumer.
Poste : région Montpellier.

Ingénieur organisation industrielle poste évolutif
référence KZ 341 CM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RENOMMÉE DU *SECTEUR MÉCANIQUE* (*5 usines*), *leader dans son domaine et rattachée à un grand groupe* international, recherche un Ingénieur qui sera chargé d'étudier tous problèmes d'organisation se posant aux usines (à court et long terme), de proposer des solutions, de participer *activement à leur mise en œuvre.*

Il travaillera, au début, en liaison avec un cabinet d'organisation extérieur.
Poste très formateur, permettant une évolution ultérieure de carrière, qui conviendrait à un ingénieur, ayant une première expérience industrielle acquise en fabrication, gestion de production ou organisation, *témoignant de bonnes capacités* d'analyse liées à un tempérament de réalisateur et à un sens marqué des contacts.
Poste : banlieue ouest Paris.

Responsable comptable DECS ou équivalent
référence KD 389 AM

IMPORTANT GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE *recherche pour* prendre en charge la comptabilité d'une de ses filiales un **jeune Cadre DECS.**

Intégré à une société dynamique et performante, ce cadre sera responsable :
- de l'ensemble des travaux comptables : comptabilité générale, analytique, bilan,
- du suivi de la trésorerie.

En outre, il participera à l'informatisation de la comptabilité et devra faire preuve de *qualités de rigueur et de contact.*
Il devra disposer d'une expérience de 3 à 4 ans dans le secteur tertiaire de préférence banque, assurance ou cabinet spécialisé.
Situation intéressante et évolutive pour candidat qualifié et motivé.
Poste à Paris.

ECP, Mines, AM bon potentiel pour postes opérationnels et évolutifs
référence WD 382 CM

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, **à vocation internationale, n° 1 dans son domaine,** offre des postes formateurs et évolutifs à de **jeunes Ingénieurs débutants** ou ayant un ou deux ans d'expérience professionnelle.

Ils devront s'adapter à des problèmes variés et ils auront le profil d'hommes d'action et de terrain, tout en étant en mesure de prendre du recul et d'être organisateurs et gestionnaires.
Intégrés au départ dans des usines à taille humaine, ils participeront à la vie de l'équipe de direction de ces unités et seront formés sur les plans technique, organisation, gestion industrielle et relations humaines.
Ces postes s'adressent à des diplômés ECP, Mines, AM, ENSI, ENI... et en fonction *de leurs potentiel, goûts et aptitudes, présentent la possibilité d'accéder à de larges* responsabilités opérationnelles au sein du groupe.
Premières affectations : Vosges, Rhône, Marne, Loire, Ain, Nord.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Important groupe bancaire recherche dans le cadre de son activité AFFACTURAGE

ATTACHE DE DIRECTION

FONCTIONS :
- COMMERCIALE
- Il établira des relations personnalisées avec les banques régionales du Groupe afin de favoriser la diffusion du produit.
- En outre, il sera chargé de l'approche des prospects (PME) et de la négociation des contrats.
- Résidant à PARIS, il interviendra régulièrement en province.

- ANALYSE DU RISQUE.
- Il sera responsable de l'étude et du diagnostic de ces prospects.

PROFIL :
- Agé de 28 ans environ, il aura une formation supérieure en gestion (sup. de Co. ou équivalent) et de bonnes connaissances comptables.
- Il *fera preuve de dynamisme commercial* et sera un négociateur confirmé.
- Il justifiera d'une expérience de 3 à 5 ans soit dans l'affacturage, soit en exploitation bancaire ou en gestion financière d'entreprise.

Position CADRE et STATUT BANCAIRE.
Discrétion assurée.

Envoyer CV, photo et prétentions s/réf. 10349 à PIERRE LICHAU S.A. BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE USINE PROCHE BANLIEUE NORD
desservie par transports en commun
recherche :

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

25 ans minimum
BTS ou DUT informatique
Connaissance parfaite cobol.

Activités : programmation pour maintenance chaînes Batch ;
Evolution vers le temps réel et les bases de données.

— PREMIER POSTE
— 3 ans d'expérience requise sur matériel C.I.I.-HB, D.P.S.7 - I.O.F. - T.D.S.

— DEUXIEME POSTE
— 1 an d'expérience sur D.P.S.7 - C.I.I.-HB, connaissances souhaitées I.O.F. - T.D.S. et programmation vers R.P.G.

Adresser C.V., photo et prétentions à N° 59732 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

BERTIN & Cie

pour la division MACHINES SPECIALES et INGENIERIE
recherche plusieurs

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant déjà une première expérience pour le développement des activités :
- Installations d' USINES et négociations d' AFFAIRES
- Etudes de gestion de PRODUCTION et d' INGENIERIE
- Etudes systèmes dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée, sous référence 854 à :
M.H. DUFOURMANTELLE
BERTIN & Cie
B.P. 3 - 78373 PLAISIR

Industries & Techniques
LE MAGAZINE DE LA TECHNOLOGIE

recherche

PLUSIEURS JEUNES JOURNALISTES

- *Formation : ingénieur, DUT, BTS :*
- Première expérience professionnelle dans l'industrie ;
- Anglais indispensable ;
- Allemand souhaité.

Curiosité, mobilité, rapidité.

Envoyer c.v. et prétentions à

C.F.I.E. Service du Personnel 40, rue du Colisée, 75381 Paris Cedex 08.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39 85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

(1 milliard 1/2 de C.A. - 6.000 personnes)
recherche pour les
SERVICES TECHNIQUES
de ses unités de production
région parisienne et centre de la France

JEUNES INGENIEURS EN INDUSTRIALISATION

En liaison avec le client, ils seront chargés de la DEFINITION DU PRODUIT, de son étude et de sa mise au point dans le cadre d'une fabrication industrielle dans les meilleures conditions de productivité et fiabilité.

Les postes requièrent :
- Une formation d'ingénieur mécanicien ou chimiste grande école (A. et M., ICAM, ECAM, INSA MECA, ENSCP, ENSIC, ESCIL).
- Une bonne connaissance de l'anglais.
- Des qualités d'animateur et de réalisateur.

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 3250 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.
Discrétion assurée.

SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

cadre commercial

dynamique - 30 ans environ

BTS, DUT ou Ingénieur Chimiste + 2 à 4 ans d'expérience réussie, pour la commercialisation de produits dans diverses industries.

La connaissance du marché des matières premières de base pour *l'industrie chimique en général* joint à des contacts dans le domaine des peintures et vernis, sera appréciée.
- Connaissance de l'anglais nécessaire.
- Formation assurée.
- Véhicule fourni.
- Rémunération en fonction de l'expérience.

Adresser C.V. et prétentions à :
LAPORTE FRANCE
Tour Pleyel - 153, Boulevard Anatole-France
93521 SAINT-DENIS CEDEX

amp

BANQUE PRIVÉE 8e

recherche pour SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

GRADÉ (ÉE) CLASSE III

Pour gestion administrative des bons de caisse, des comptes à terme, des arrêtés de comptes et des conditions Clientèle.

Une expérience de 5 ans minimum acquise dans une Banque de dépôts est exigée.
Poste évolutif.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à OCBF, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, qui transmettra sous référence 2030 M.

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE PRIVEE

recherche pour son département
COMMERCE INTERNATIONAL

CADRE DE BANQUE

(Cl. VI).

ayant plusieurs années d'expérience dans la
GESTION DES PRODUITS BANCAIRES INTERNATIONAUX
ANGLAIS INDISPENSABLE.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. s/réf. 8045 à :
PIERRE LICHAU S.A. - BP 220
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

BANQUE DE CREDIT
à long et moyen terme
Quartier des Champs-Elysées
recherche pour sa
Direction de l'Exploitation, un

Cadre

Formation Ecole Supérieure de Commerce
Niveau Classe V

Au sein d'une petite équipe de cadres, il sera chargé de la recherche de clientèle directement ou par l'intermédiaire de prescripteurs divers, de l'étude des dossiers de demandes de crédit, et leur présentation aux comités d'engagement de la banque.

Ce poste conviendrait à un cadre ayant d'excellentes qualités commerciales, âgé de 28 ans minimum, expérience très souhaitée dans banque ou établissement de crédit à moyen ou long terme.

Veuillez écrire, sous réf 2295 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris.

Jeune attaché direction générale

HEC - ESSEC - Sciences PO - Sciences ECO - Droit ...

Au sein d'un très puissant Groupe industriel français (33.000 personnes) vous allez travailler en étroite collaboration avec le Directeur Général et son équipe de Direction.

Préparer des dossiers destinés aux Ministères, aux Syndicats professionnels, organiser des conférences de presse, rédiger un discours, effectuer des synthèses d'études économiques, assurer la coordination entre les dirigeants du Groupe, représenter le DG dans certains comités de travail ; voici quelques exemples illustrant la diversité de votre mission.

L'information que vous nous apporterez devra être d'une grande fiabilité. Il vous faudra voir vite l'essentiel, hiérarchiser les problèmes et être doté de grandes qualités de communication (écrites et orales).

L'importance de cette fonction nous conduit à rechercher un jeune diplômé de l'enseignement supérieur *débutant ou possédant une courte expérience, attiré par une fonction de directeur de cabinet,* et justifiant de la pratique courant de l'anglais. L'allemand de surcroît, constituerait un sérieux atout.

Nos critères de recrutement sont élitistes, en contre partie, la rémunération tiendra compte de la valeur du candidat retenu.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en indiquant vos souhaits de rémunération sous référence 83295 à

Selecom 225, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

SAVEMA - Société de Service Après-Vente du Groupe THOMSON, Branche Grand Public, recherche

UN JEUNE INGENIEUR, AM, INSA..

Intéressé par une activité technico-commerciale

Il aura pour fonction de diriger notre comptoir parisien de livraison de pièces détachées et notre service garantie.

Dans le cadre de ses fonctions, le candidat retenu devra :
- Assurer l'exploitation du comptoir et promouvoir auprès du personnel le sens des relations commerciales avec la clientèle.
- Gérer les retours de pièces détachées sous garantie et déclencher les procédures de recouvrement auprès des usines et de nos fournisseurs.
- Mettre en place une méthode de contrôle des coûts de la garantie et de suivi statistique des retours de pièces.

Ce poste évolutif implique : qualités relationnelles, esprit d'équipe et créativité.
Lieu de Travail : PARIS - PLEYEL
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 83279 M à SELECOM

THOMSON-BRANDT
Branche Grand Public

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

Responsable juridique et contentieux

Licencié en Droit, semi débutant ou bien autodidacte chevronné, *ce collaborateur,* sous l'autorité du Secrétaire Général, devra :
- traiter les dossiers contentieux,
- gérer les polices d'assurances,
- rédiger baux et protocoles,
- agir en qualité de Conseil auprès des succursales et agences,
- suivre la vie juridique de la société (assemblées générales, etc).

Ce poste offert par une Société de Transports Internationaux est à pourvoir à PARIS CENTRE.
La connaissance de ce secteur d'activité et/ou de l'assurance constituerait un atout supplémentaire.
Merci d'adresser rapidement votre candidature, lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant vos prétentions sous réf. 83.296 à

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS

pomona

Direction entrepôt et logistique

Cadre supérieur, rattaché au Directeur de notre exploitation de RUNGIS et membre du comité de direction, il dirige 100 personnes et organise quotidiennement les mouvements de 200 tonnes de produits frais, dans un souci de rentabilité (réception, stockage, préparation, livraison, parc de 30 camions).
Profil : environ 35 ans, une solide expérience d'encadrement et d'organisation (5 ans mini) dans la gestion des stocks ou en qualité de responsable logistique.
Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en indiquant la rémunération actuelle et souhaitée sous réf. 83270 à

Selecom *225, rue du Faubourg Saint Honoré* 75008 PARIS

Burroughs

Revue de Presse
Burroughs
Pour les 9 premiers mois de 1982, le chiffre d'affaires mondial de BURROUGHS a atteint US $ 3,06 milliards marquant ainsi une progression de 28 % par rapport à une période correspondante de 1981.
Dans le même temps les bénéfices inscrits se sont établis à US $ 99,7 millions soit une croissance de 16 %

Nous sommes le second constructeur mondial de l'Industrie Informatique et le troisième en France. Nous recherchons, pour renforcer notre Département Financier

Analystes de gestion

(Référence 8303)

Agés de 25 à 28 ans, ils auront éventuellement acquis une première expérience dans un groupe industriel, ils connaîtront la comptabilité U.S. (ou anglo-saxonne) et ils auront le goût pour l'utilisation et le développement d'applications informatiques.

Intégrés dans le **Département Analyse Financière et en liaison directe avec l'une des Directions Générales,** leurs responsabilités seront centrées sur :
— l'élaboration et le suivi des études et prévisions financières ;
— l'amélioration de la qualité du contrôle de gestion (développement de l'organisation et des outils, amélioration des circuits d'information etc.).

Des possibilités de carrières en France ou à l'étranger seront proposées *à terme aux candidats de valeur.*

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE

Écrire à Jean-François Lucet - Burroughs, Boulevard de l'Oise.
95015 Cergy-Pontoise Cedex.

Burroughs : un partenaire... des services...

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

Recherche
pour ses Services Industriels

DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Ayant si possible quelques années d'expérience

OBJECTIF: Développer les applications spécifiques aux Services.

FONCTIONS: Les Candidats retenus seront responsables de l'intégralité du développement, de l'analyse fonctionnelle jusqu'à la mise en place.

PROFIL: Maîtrise de l'analyse informatique, Goût des responsabilités, Sens des contacts humains

Lieu de Travail BANLIEUE OUEST
Merci d'adresser CV, Photo et Prétentions à Administration du Personnel -
ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT - 55, Quai Carnot - 92214 SAINT-CLOUD

contrôleur de gestion

Il s'agit de seconder le Directeur Administratif et Financier de la filiale d'une société internationale dont l'activité concerne la vente de matériel de marquage et de pesage.

Vous assurerez l'interface entre les différents départements financiers (comptabilité générale, trésorerie, contrôle crédit clients), vous prendrez en charge l'analyse des résultats mensuels des sociétés françaises, le contrôle de gestion par départements et le reporting interne et groupe mensuel, trimestriel et annuel. Par ailleurs, vous procéderez à la mise à jour et au développement des statistiques financières et participerez activement à l'élaboration du plan annuel.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce du type HEC, ESSEC ou équivalent, vous maîtrisez bien l'anglais et faites preuve d'une expérience réussie de 3 à 5 ans acquise en cabinet audit ou dans les services financiers d'une multinationale anglo-saxonne.

Nous attendons de vous des qualités d'organisation, un esprit d'initiative et rigoureux, et bien sûr le sens des contacts.

De notre côté nous vous apportons la garantie d'un *groupe important qui peut offrir à terme des opportunités.*

Merci d'envoyer votre curriculum vitae sous réf 5536 à Monsieur Philippe SAMETT.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR



Société d'ingénierie informatique (500 personnes) souhaite recruter

UN INGENIEUR MINI TEMPS REEL

(référence : S/MI/JA-M).

Pour participer à un important projet qui met en jeu des technologies nouvelles.

Il développera une application temps réel de conduite de processus.

Ingénieur de formation, vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans dans les applications temps réel en particulier sur matériel MITRA.

Prière d'adresser votre C.V. détaillé à *notre* conseil **ECL RECRUTEMENT** à l'attention de Michèle DAIN
55, rue Hermel 75018 PARIS.

CADRE ADMINISTRATIF

GESTION STOCK PIÈCES DÉTACHÉES

Filiale d'une importante société d'électronique, nous recherchons pour le service après-vente, un candidat ayant l'expérience des méthodes de gestion de stock informatisées et des connaissances en Anglais. Encadrant une équipe de 6 personnes il gèrera 30.000 références (matériel médical).

Lieu de travail : Banlieue Nord.

Adresser votre candidature (curriculum vitae, photo et prétentions) sous référence 32028 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

PME 90 personnes, 75 M. C.A.
spécialisée dans la promotion de presse par voie postale
située à Paris 8e recherche

contrôleur de gestion

Formation supérieure (ESCP, ESSEC, HEC...) + DECS, 2/3 ans d'expérience d'audit ou de contrôle de gestion.

En liaison hiérarchique directe avec la Direction Générale, le titulaire aura la responsabilité intégrale du système de contrôle de gestion.

Il devra en outre, gérer, améliorer le système de gestion de la trésorerie ; participer à l'arrêté et à la présentation des comptes sociaux ; assurer l'harmonisation et la cohérence interne des *diverses procédures d'établissement* et de suivi des budgets et des plans à moyen terme.

Les candidats intéressés par ce poste, à pourvoir d'urgence, adresseront leur C.V. avec mention de la rémunération souhaitée s/réf. 11860 à :

PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/hg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

I.D.I

recherche

contrôleur de gestion

PROFESSIONNEL DE HAUT-NIVEAU
HEC – ESSEC...

8 à 10 ans d'expérience dont 5 ans comme responsable du contrôle de gestion dans une entreprise industrielle de préférence anglo-saxonne.

Ayant par ailleurs une bonne maîtrise du fonctionnement des services comptable et financier, et une autonomie suffisante pour des missions opérationnelles dans les entreprises.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à I.D.I.
B. MEHEUT – BP 158 – 92203 NEUILLY

Société ALKAN
Equipements Aéronautiques
94460 VALENTON recherche
pour bureau d'études en pleine expansion

1 agent administratif bureau d'études
niveau BTS

chargé de la gestion administrative du bureau d'études et de l'exploitation de :
- service archives et reproduction plans,
- laboratoire équipé machine Offset,
- atelier confection micro-fiches.

Libre rapidement.

Avantages sociaux, 13ème mois, restaurant d'entreprise, service de cars gratuits.

Adresser C.V. Société ALKAN
Direction Usine
rue du 8 mai 1945 - 94460 VALENTON.

CHARGÉ D'AFFAIRES T.C.E.

La Société réalise des ensembles industriels et des immeubles d'habitation à l'exportation. Nous recherchons un cadre de 30 ans environ, INGENIEUR BTP ou collaborateur d'architecte, capable de participer activement à nos projets : conception, chiffrage, coordination-architecte, liaison client, et, parfois, suivi sur le site. Poste basé à Paris. Anglais indispensable. Prière d'adresser, s/identification SC 860, CV complet, avec photo, références et salaire actuel au

130.000 F +

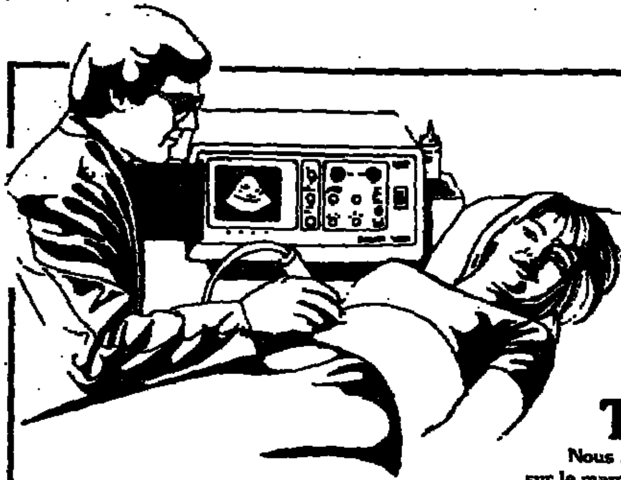
CEIP Conseil d'Entreprises
56270 PLOEMEUR

IMPORTANTE BANQUE ÉTRANGÈRE
PARIS-2e
recherche

ANALYSTES de CRÉDITS

- 2/3 ans d'expérience dans l'analyse du risque, le contrôle des garanties et le montage des crédits.
- Formation supérieure (Science Po - option Eco-fi, Ecole Supérieure de Commerce, maîtrise de gestion).
- Anglais courant.
- Disponible rapidement.

Env. lettre *manuscrite*, C.V., photo et prét. à *OCBF, 66,* rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS qui transm. S/réf. 3060 M.



CGR ULTRASONIC
FILIALE DU GROUPE THOMSON-CSF

Nous nous sommes fixés comme objectif une des premières places MONDIALE sur le marché de l'ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE.
Pour faire face à une très forte expansion, nous recherchons :

POUR LES SECTEURS DÉVELOPPEMENT ET PRODUCTION

– Ingénieur Production Électronique (réf. SI/11)
qui aura, en tant qu'Adjoint du Directeur Industriel, la responsabilité de l'ordonnancement et de la planification Industrielle
- *Formation A x M ou similaire.*
- Expérience industrielle confirmée et bonne connaissance des méthodes de gestion informatisée dans une *entreprise d'électronique professionnelle.*

– Ingénieur Contrôle (réf. SI/12)
placé sous l'autorité du Directeur Industriel. Il aura la responsabilité du contrôle d'entrée et de fabrication.
- Formation électronique - ESE, INSA, ENSL.
- *Expérience de cette fonction dans un service de production du matériel électronique de moyenne série.*

– Ingénieur Électronicien et Informaticien (réf. SI/13)
placé sous l'autorité du Responsable du Bureau d'Études, il assurera la mise en place et la coordination des moyens de CAO et de FAO.
- Formation Grandes Écoles d'Électronique (ENST, ESE, ENSTA).
- Bonne connaissance de la programmation d'automatisme.

– Ingénieur Informaticien (réf. SI/15)
placé au sein du Service Informatique, il participera à la *mise en place et du développement de logiciels de gestion.*
- Formation Grandes Écoles.
- Bonne *expérience* des systèmes *informatiques* temps réel.

POUR LE SECTEUR DES ÉTUDES AVANCÉES

– Ingénieurs Électroniciens (réf. SE/13)
DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS placés au sein *d'équipes d'études, ils participeront aux études et développements d'appareils électroniques sophistiqués.*
- Formation Grandes Écoles d'Électronique (ENST, ESE, ENSL..).
- *Connaissance appréciée dans une ou plusieurs* spécialités : circuits numériques rapides, circuits analogiques HF, traitement du signal.

– Ingénieur (réf. SE/14)
placé dans un groupe d'études avancées, il participera à des études théoriques dans les domaines du traitement du signal et de l'image, et de l'étude des propriétés acoustiques des tissus.
- Formation Grandes Écoles (ENST, ESE, ESPCI, ENSL..).
- Débutant ou quelques annees d'expérience.

Les candidats désireux de s'intégrer à une équipe performante et dynamique dans une activité d'ÉLECTRONIQUE MODERNE faisant appel aux techniques numériques rapides et aux traitements du signal et de l'image, adresseront leur CV et prétentions à CGR ULTRASONIC, Service du personnel - 9, Chaussée de Paris 77102 MEAUX - Tél. (6) 433.49.15.



THOMSON
BRANCHE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

BISCUITS BELIN EVRY (91)

recherchent

CHEF DU SERVICE ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL
180.000 F.

Rattaché au Directeur du Personnel et des Relations Sociales :
– il étudie, propose et développe avec les Chefs de Personnel d'établissements tous les outils et méthodes nécessaires à la gestion des emplois et à la connaissance des personnes et des structures.
– il met en place et développe un système d'information de gestion sociale à partir d'une base de données informatisée, gérée en Temps Réel.

Ce poste requiert un niveau d'études supérieures (bac + 5, Economie, Sciences Humaines), une bonne pratique de l'informatique et 5 ans au moins d'expérience industrielle (dans un poste opérationnel ou dans la fonction personnel).

Envoyer C.V. + photo à Direction du Personnel et des Relations Sociales - BISCUITS BELIN Service Emploi Formation - B.P. 93 91003 EVRY Cedex ss réf. VN02.

BISCUITS BELIN EVRY (91)

recherchent

CHEF DU SERVICE PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES
FORCE DE VENTE, SIEGE ET DEPOTS REGIONAUX
180.000 F. +

Rattaché au Directeur du Personnel et des Relations Sociales :
– il conseille les différentes directions sur la définition et la mise en oeuvre de leur plan d'action dans le domaine social.
– il recherche l'adéquation structures/ressources humaines en réalisant les recrutements et les actions de formation répondant aux objectifs opérationnels des Directions.

Ce poste requiert une expérience en recrutement de cadres et une compétence en relations humaines acquises par plus de 5 ans de *responsabilités dans l'entreprise.*

Envoyer C.V. + photo sous référence VN 01 à Direction du Personnel et des Relations Sociales BISCUITS BELIN - B.P. 93 - 91003 EVRY cedex.

---

organiser et gérer l'administration commerciale (50 personnes) d'un département réalisant 400 MF de CA à l'export

C'est ce que propose une société de vente de matériels sophistiqués (siège Paris 8e) à un cadre de 32 ans minimum, de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co, etc), ayant plusieurs années d'expérience dans un cabinet d'organisation, ou le service organisation d'une grande entreprise, où il a été chargé de la mise en place d'un système de gestion informatique en temps réel.

Dans un premier temps, vous êtes responsable, en liaison avec les informaticiens, de la réorganisation du service et de la refonte de l'informatique : dans un deuxième temps, vous assurez la direction du service.

C'est un poste très ouvert, impliquant sens de l'organisation, esprit de décision, qualités d'animateur et de négociateur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4287 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



AERAZUR - GROUPE ZODIAC
INGENIEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Notre Division EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES *développe des Matériels et Equipements* spéciaux de SECURITE. Pour diriger son B.E., cette division recherche un INGENIEUR, âgé au minimum de 35 ans, de formation supérieure (A.M., IPSA, . . .) ayant acquis une première expérience réussie des Etudes et de la gestion de Projets allant de la conception à la réalisation (prototypes) d'Equipements. Ce responsable sera chargé du bureau d'études développant et réalisant des produits associant des matériaux textiles, plastiques et composites à des éléments mécaniques. Son rôle technique s'exercera dans un triple souci de profitabilité, de qualité et d'innovation dans le cadre d'une grande délégation.
Connaissances DAO-CAO appréciée. Utilisation de l'Anglais souhaitée.

Une réponse rapide et un examen confidentiel vous sont garantis par notre Conseil.

Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1117 M



Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

IBM IBM IBM IBM IBM

RECHERCHE

CINQ SPÉCIALISTES EN GESTION D'ENTREPRISES

intéressés par la réalisation de projets informatiques pour leur confier après formation éventuelle la responsabilité de :

CHEFS DE PROJETS

En tant que tels ils auront à répondre à des appels d'offres soumis par nos clients, à concevoir les applications informatiques correspondantes et à diriger une équipe d'analystes programmeurs.

Cette offre s'adresse à des diplômés de l'Enseignement Supérieur, **Grandes Ecoles de Gestion, Maîtrises de Gestion,** Débutants ou possédant trois à quatre ans d'expérience dans ce domaine.

A long terme d'autres opportunités pourront leur être offertes dans des secteurs variés de la Compagnie et permettre une évolution de carrière intéressante pour des éléments de valeur.

Lieu de travail : Région Parisienne.
Adresser lettres de candidatures et CV à Département Recrutement, IBM France, 2, rue de Marengo - 75001 Paris.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM



INFORMATIQUE REPARTIE AUTOMATISATION BANCAIRE

Notre département études mécaniques développe et réalise des ensembles électromécaniques et des automatismes. Il recherche :

INGENIEUR PROJET

(Référence 10113 IPM)

ayant l'expérience du bureau d'études, de l'industrialisation des matériels et de la **conduite de projets** dans un domaine proche comme **la mécanique, la constructon électromécanique et l'instrumentation.** Il devra animer une équipe de 5 à 10 personnes chargée de l'étude et du développement d'un produit.

INGENIEUR ETUDES

(Référence 10113 IEM)

(ENSI Besançon, Belfort, Metz, Nantes...)
pour mener des études mécaniques et électromécaniques sur des matériels de précision.

Pour ces deux postes :
Lieu de travail : MASSY, à 5 minutes de la gare RER.
Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) en précisant la référence du poste à Michèle CORBINEAU Direction des Relations du Travail - **TRANSAC ALCATEL** - B.P. 92 - 91301 MASSY.

SERETE est l'un des plus grands groupes français d'ingénierie. Le succès de ses réalisations (pétrochimie, offshore, agro-alimentaire, bâtiment...) dépend de deux facteurs essentiels : la qualité de ses hommes et la performance de ses outils.

Afin d'accroître notre productivité, nous poursuivons un important programme de développement de nos outils de travail : la CAO et la bureautique du cadre en sont actuellement deux axes prioritaires. Dans ce contexte, nous recherchons :

Ingénieur organisation

(Réf. 706)

Votre mission :
- Analyser l'organisation du travail au sein des services de la société afin de déterminer les systèmes les plus adaptés. Cette analyse doit permettre de mettre en place les postes de travail informatisés des ingénieurs et cadres.
- Analyser l'ensemble des conséquences des systèmes bureautiques choisis sur l'organisation et préconiser les solutions.

Votre profil :
Vous êtes diplômé d'une grande école (école d'ingénieur, HEC, ESSEC...). Débutant ou ayant une première expérience, vous vous êtes intéressé aux problèmes d'organisation et aux moyens informatiques modernes (informatique répartie et réseaux locaux).

Jeune chef de projet

(Informatique répartie)

(Réf. 722)

Votre mission :
- Réaliser l'ensemble des études visant à mettre en service un système informatique de bureau, y compris les interfaces de compatibilité.
- Mettre en place les systèmes et assister les utilisateurs.

Votre profil :
Ingénieur diplômé, vous avez une première expérience de mini ou micro-informatique ainsi que des problèmes de télécommunications.

Ingénieur CAO

(Réf. 623)

Votre mission :
- Participer aux développements de notre système CAO en vue de son utilisation par nos différents bureaux d'études (schémas process, d'électricité, d'instrumentation, de génie civil...).
- Assurer la formation des utilisateurs.

Votre profil :
Jeune ingénieur débutant ou possédant une première expérience, attiré par la maîtrise d'un outil informatique d'avant-garde.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé, sous réf. choisie à Joël OLLIEUZ, SERETE, 86 rue Régnault 75640 Paris Cédex 13.

serete ingénierie

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE PRATICIEN

Au sein de la Direction Administrative et Financière d'une Société française employant 5.500 personnes, ayant son Siège Social à PARIS 15ème.

Son rôle, au sein d'une équipe de 3 juristes :
- soutien des divisions opérationnelles dans tous les domaines du Droit
- conseil auprès de la Direction Générale.

Connaissances juridiques éprouvées notamment à l'exportation et efficacité dans les contacts avec les équipes commerciales ; pratique de l'anglais commercial.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 59606 à Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

L'Audit, dans une grande banque.

2200 personnes, 200 agences : le CREDIT AGRICOLE, MUTUEL de l'ILE de FRANCE, fait sans conteste partie des grands du secteur bancaire.

C'est aujourd'hui un Audit Comptable que nous recherchons.

A son acquis : un DECS ou Maîtrise de Gestion, voire une Ecole Supérieure de Commerce, une expérience courte mais reconnue dans un petit établissement financier par exemple. Il va, avec rigueur mais souplesse, contrôler l'ensemble des services de notre siège. Les informations qu'il recueillera feront l'objet d'un rapport qu'il lui faudra soutenir auprès de la Direction.
Ses qualités relationnelles seront par conséquent de précieux atouts pour faire accepter ses vues.

La promotion, comme la rémunération restent très ouvertes dans un établissement comme le nôtre.

Nous étudierons avec intérêt votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et photo) qui est à adresser au CREDIT AGRICOLE MUTUEL ILE de FRANCE — Service Recrutement 26, quai de la Rapée — 75012 PARIS.



Dessein



Informatique répartie et automatisation bancaire

Responsable de formation : l'affaire d'un ingénieur.

Plus que jamais, la formation dans l'entreprise devient l'un des moteurs de son expansion.
A 35 ans environ, ingénieur électronicien ou informaticien, vous avez, avec succès, fait le tour de ce que vous vouliez apprendre au cours de votre expérience industrielle sur des réalisations concrètes.
La formation pourrait par conséquent, constituer un très bon tremplin pour réinvestir vos connaissances, pour diversifier vos compétences.
Vos collaborateurs : une vingtaine de personnes (7 à 8 cadres).
Nos supports pédagogiques sont nombreux et coûteux. A vous de les gérer, de prévoir de nouveaux investissements, de recenser les besoins tant sur le plan humain que matériel.
Vous serez en outre chargé d'organiser les plannings. Poste opérationnel depuis MASSY.
Adresser candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence 123 à Michèle CORBINEAU Direction des Relations du Travail - TRANSAC ALCATEL - BP 92 - 91301 MASSY.

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
SYSTÈMES DE GESTION INFORMATISÉE

pour installer chez une clientèle d'experts-comptables et de PME des produits de gestion informatisée et notamment des micros et mini-systèmes de gestion (progiciels + matériels — IBM 5280, PORTAL...).

Ces postes conviendraient à des candidats ayant une première expérience (même courte), un goût marqué pour la micro informatique et les contacts clientèle, un niveau de formation supérieure en Gestion ou en Informatique (par exemple : informaticiens de gestion désirant s'orienter vers le contact clientèle).

Avec un effectif de 1200 personnes, une progression constante de 25 à 30 % par an depuis 20 ans et des produits très performants nous sommes devenus leader sur notre marché.

Postes à pourvoir à PARIS, STRASBOURG, MARSEILLE, BORDEAUX ou LA ROCHELLE.

Adresser lettre + CV sous réf. 5978 à C. FINE - RECRUTEMENT 34, rue du Général-Delestraint - 75016 PARIS.



HAVAS CONTACT

Organisme public rech. pour son service d'information scientifique, technique et économique au siège à PARIS

UN CADRE

de formation technique et économique, ayant acquis l'expér. ou sensibilisé à l'information scientifique, technique et économique, il doit être en mesure d'organiser un service comprenant une bibliothèque, des moyens d'interrogations informatisés, et de promouvoir ce service I.S.T.
De plus il doit être en mesure de concevoir un plan d'animation et de formation d'un réseau d'intervenants en I.S.T. et de gérer administrativement ce secteur.
Il doit avoir un bon contact humain et doit pouvoir diriger une équipe et s'intégrer à des groupes.
Une expérience de prestataire de service en relation avec les PME sera appréciée.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 7.272 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE 1 100 personnes spécialisée dans les techniques de pointe recherche pour son activité BIOMASSE

Ingénieur biologiste ou biochimiste

environ 35 ans
expérimenté dans la vente de technologies

pour lui confier une mission :
- Commerciale : participer à la négociation des contrats, effectuer des études de marchés et orienter la publicité.
- Technique : proposer et superviser des programmes de recherche dans le domaine de la biomasse.

Si vous pensez correspondre à ce profil, envoyez CV, photo et prétentions sous référence 1443IB à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau 75001 Paris qui transmettra

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
région parisienne
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Centrale E.A.M. ou équivalent)
ayant une expérience confirmée en

GESTION DE PRODUCTION

Cette expérience acquise dans l'industrie mécanique de moyenne importance s'exercera au sein d'une équipe dynamique de recherche et de conseil aux entreprises qui étend son action aux méthodes modernes de gestion de production assistée par ordinateur.

Ce poste implique :
– d'être un homme de réflexion et de terrain ;
– la connaissance de l'anglais lu et parlé.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 59.565. CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. 75040 PARIS Cedex 01.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son Centre de Recherches du Bouchet (Essonne)

UN CHEF DE GROUPE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

(administration courante, payes...)

Ce poste peut-être tenu par un titulaire d'un DUT Gestion du Personnel.

Pratique souhaitée en informatique et dans la fonction.

Ecrire avec CV à la SNPE
Centre de Recherches du Bouchet - BP. No 2
91710 VERT LE PETIT

BANQUE PRIVÉE
QUARTIER OPÉRA

recherche
pour ses agences de la RÉGION PARISIENNE et de PROVINCE (GRENOBLE, CLERMONT-FERRAND, ORLÉANS, LYON)

RESPONSABLES D'AGENCE

Niveau BAC ou B.P. de banque minimum.
Une expérience bancaire de 5 ans sera exigée.
Des connaissances en marketing, économie et droit commercial sont souhaitées ; langue portugaise souhaitée.

Adr. lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 8200 M, en précisant la rég. choisie, à OCBF, 66, r. de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, qui tr.

MATRA

recherche pour sa Direction de Production :

Ingénieur Gestion de Production

Sa fonction :
Dans le cadre d'une planification de la production à moyen et long terme :
- Il élabore le plan de production en liaison avec les services commerciaux et ordonnancement central,
- Il prend en charge la coordination et l'organisation auprès des centres chargés d'établir leurs plans de charge, pour aboutir selon les cas à des études de rentabilité et de choix d'investissement,
- il participe également à la définition de la politique de sous-traitance.

Son profil :
Ingénieur de formation (Centrale – A & M ...), une première expérience industrielle dans le domaine gestion de production serait appréciée, ainsi qu'une bonne connaissance de l'outil informatique lié à la fonction de planification.

Ce poste implique des contacts permanents avec les différents services et nécessite de bonnes capacités de dialogue et de ténacité.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1028 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY – 3 avenue du Centre – 78182 SAINT QUENTIN – YVELINES CEDEX

MATRA

recherche pour son Département Mécanique et Structures :

Ingénieur d'Affaires

Il est chargé de l'étude et du développement de structures et d'équipements mécaniques entrant dans la constitution de matériels à vocation aéronautique. Il participe à l'élaboration de propositions techniques et financières, est personnellement responsable des choix technologiques ainsi que du respect des spécifications techniques, des délais et des budgets.

Nous attendons un ingénieur de formation aéronautique ENSMA - ENICA - A & M... possédant une première expérience dans ce domaine.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 1027 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre – 78182 SAINT–QUENTIN – YVELINES CEDEX

MATRA

le Département Essais de qualification de matériels aéronautiques recherche

Ingénieur Electromécanicien

En interface avec les Centres de production et les groupes projets, il est responsable, avec une équipe de 12 techniciens, des essais de qualification d'équipements électromécaniques.

Il participe à l'élaboration des spécifications de produits, définit les procédures et les moyens de tests, et suit les essais.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation ECP - A & M - ENSI possédant 3 à 5 ans d'expérience dans un domaine aéronautique.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 1029 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre – 78182 SAINT–QUENTIN – YVELINES CEDEX

ingénierie informatique

SOPRA l'une des plus importantes entreprises françaises d'ingénierie en informatique recherche

Chefs de projets réf. 12 MCP

Ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles ayant une parfaite maîtrise de la conduite de projets logiciels importants. Une compétence grands systèmes IBM, CII-HB ou Ingénierie de réseaux, sera très appréciée.

Ingénieurs réf. 12 MI

de formation supérieure ayant 2 à 5 ans d'expérience, connaissant l'un des matériels suivants : IBM (sous IMS ou CICS), CII-HB (sous TDS), Micros INTEL ou MOTOROLA.

Postes à pourvoir à Paris.
Formation assurée à MEDIA, méthode de conception, d'architecture et de conduite de projets.

Adresser CV, photo, prétentions sous référence choisie à SOPRA recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

SOPRA.
Constructeur d'informatique

Etudes Financières

Avec l'informatique pour outil, dont vous définirez le cahier des charges visant à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des flux d'informations budgétaires et comptables, le poste de chargé d'études financières, au sein du département Budget et Analyses Financières, que nous souhaitons vous confier, vous conduira à :
- participer à l'élaboration des budgets,
- contribuer à la préparation des informations nécessaires à l'établissement du rapport annuel et à la réalisation des documents remis au conseil de surveillance et à l'assemblée générale,
- intervenir par des missions ponctuelles dans l'analyse de la rentabilité des projets que VAG France se propose de mener à bien (Etudes préparatoires, élaboration du rapport de synthèse, formalisation de recommandations nécessaires à la prise de décision par la direction).

Ce poste nécessite un diplôme d'études supérieures complété par un DECS, la maîtrise de la langue allemande, et une bonne aisance dans l'utilisation de l'informatique qui constitue l'outil de travail privilégié.

Votre rigueur et votre sens du détail, vos qualités de synthèse et de rédaction ainsi que votre capacité d'établir des relations fructueuses avec les différents services au sein de l'entreprise sont les atouts indispensables qui vous permettront de réussir dans cette fonction, qui vous offrira une vision globale de notre activité. Réussite qui s'accompagnera de réelles et très ouvertes perspectives d'évolution au sein de VAG France.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant le titre du poste (CV, photo et prétentions) à la Direction du Personnel et des Relations Sociales, VAG France, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.



V.A.G. France



LA DIRECTION DES LANCEURS DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES RECHERCHE POUR EVRY (91) :

Ingénieur grande école

Vous avez acquis **quelques années d'expérience** et vous possédez des connaissances dans les domaines suivants : mécanique rationnelle et mécanique des fluides, propulsion, asservissements, informatique.

Nous vous proposons, au sein de notre division « Etudes et développements », de **prendre en charge les études POGO** (couplage, structures, hydraulique, propulsion) dans le cadre du système lanceur (réf. 82/ED/32).

Analyste de gestion

Jeune cadre diplômé de l'enseignement supérieur en gestion ou économie, vous avez renforcé votre formation initiale par **quelques années d'expérience.** Ce poste conviendrait également à un ingénieur ayant acquis un complément de formation en économie.

Nous vous confierons, dans le cadre de la gestion du programme Ariane, l'étude des problèmes d'évolutions économiques en matière de prix afin de déterminer les modèles économétriques utilisant des indices caractéristiques dont vous devrez suivre l'évolution.

Les études seront faites en relation avec les utilisateurs et le service informatique afin de définir les besoins et de mettre en place les outils d'élaboration et de circulation des informations de gestion (réf. 82/AG/30).



Merci d'adresser C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi au **C.N.E.S.** - Direction des Lanceurs - Service du Personnel - Rue Baudelaire - 91000 **EVRY.**

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

OTP
OMNIUM TECHNIQUE des TRANSPORTS PAR PIPELINE
recherche

INGENIEURS

- Ingénieur ou Technicien supérieur Métallurgie - Résistance des matériaux Formation Institut de Soudure, possédant environ 10 ans d'expérience.
- Ingénieur hydraulicien diplômé, spécialisé en thermodynamique, machines tournantes et turbomachines, 5 ans d'expérience environ.

TECHNICIENS

- Technicien supérieur Mécanique, Tuyauterie, Charpente - BTS - Débutant.
- Technicien supérieur électricien, Ecole VIOLET ou équivalent, spécialisé en Electromécanique et Automatismes.

PROJETEUR

Génie Civil, spécialisé en terrassement, bâtiments techniques, fondations machines, VRD - BTS ou équivalent, 10 ans d'expérience environ.

Pour tous ces postes, une bonne connaissance de l'ANGLAIS est exigée

Envoyer C.V., photo et prétentions, en indiquant le poste choisi à :
OTP - Service du Personnel - 5, rue Chante-Coq - 92808 PUTEAUX Cedex

CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL
proche banlieue parisienne
recherche

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION

chargé de proposer au directeur des mesures de simplification et d'amélioration du fonctionnement de tous les secteurs de l'hôpital.
Il sera diplômé de l'I.E.S.T.O. (avec ou sans expérience), de tout autre diplôme d'ingénieur avec une expérience minimum.
Connaissances informatiques souhaitées.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à
M. le Directeur du Centre hospitalier d'Argenteuil
1, rue Valère-Collas.
95101 ARGENTEUIL Cedex.

REGION PARISIENNE

TEK DIVISION MESURE — LA REFERENCE DANS LA PERFORMANCE

TEKTRONIX-FRANCE est la filiale d'un groupe international leader mondial en électronique et en informatique

INGENIEURS COMMERCIAUX

débutants ou confirmés de bonne culture électronique

Pour la vente de ses instruments et systèmes de mesure analogiques/logiques et programmables.
Vous êtes motivé par la diffusion de produits de technologie de pointe et vous avez acquis quelques années d'expérience de la vente à l'industrie,
Rejoignez une équipe dynamique où d'importantes possibilités d'évolution existent pour les candidats de valeur.

Adresser CV, photo, prétentions à
TEKTRONIX, Direction du Personnel
BP 13 - 91941 Les Ulis Cedex

Tektronix

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieurs

ECP, ESE, ENSAM...

Nous sommes une importante société d'engineering (5 000 personnes) implantée à La Défense. Nous recherchons des ingénieurs grandes écoles expérimentés et/ou débutants.

Dans le domaine de l'engineering, schéma fluide, installation générale, tuyauteries, mécanique, électricité, contrôle commande... :
- des ingénieurs de développement,
- des responsables des projets CAO.

Utilisant l'informatique graphique comme outil de travail, vous serez amenés à concevoir et développer des applications dans les domaines de pointe de l'engineering. Vous compléterez vos connaissances d'ingénieurs par un contact permanent avec les hommes du métier et par l'utilisation de méthodes nouvelles.

Merci d'écrire avec C.V. et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 2349/LM à



MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

GROUPE SG2

Souhaite renforcer ses équipes et recherche pour le démarrage d'importants projets.

• Ingénieurs
• Analystes-programmeurs

ayant 2-3 ans d'expérience sur Mini 6; une connaissance de la base de données TOTAL serait appréciée. Les postes peuvent impliquer des déplacements de moyenne durée en Province.

Le développement rapide de la Société et du Groupe SG2 garantit de réelles perspectives de carrière.

Les candidatures (lettres, CV et prétentions) sont à adresser sous la référence JPC/01 à, SG2 12-14, avenue VION-WHITCOMB 75016 PARIS

HAVAS CONTACT

Analystes financiers

Banque - Paris 8e

Une **importante banque** (Paris-8e) recherche pour son **Bureau d'Etudes DEUX ANALYSTES FINANCIERS** qui devront justifier d'une **expérience** d'au moins un an.

Préférence sera donnée aux candidats possédant une **formation supérieure** (Ecole de Commerce, Ecole d'Ingénieurs...).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2352 à

MEDIA PA
9 Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

UN GRAND PROJET DES APPLICATIONS ORIGINALES

un travail d'équipe, de multiples contacts, une prise en charge de responsabilités à chaque niveau, un travail sur MINI (Digital) et la formation à ce matériel assurée.
C'est ce qui est proposé (à Paris/Bourse) à :

2 responsables de projets

ingénieurs ou équivalent, environ 5 ans d'expérience, ayant déjà assuré la direction d'une équipe sur Mini, si possible dans un domaine bancaire ou financier.
Rémunérations non inférieures à 150.000 F.

Réf. 8333 A

11 analystes-programmeurs

DUT, MIAGE, ou équivalent, pratiquant depuis 2 ans le COBOL en interactif. L'expérience du Mini est un atout.
Rémunérations non inférieures à 110.000 F

réf. 8333 B

Merci d'écrire avec CV, en précisant la référence, à notre Conseil, chargé de ce recrutement.

ALBA RECRUTEMENT
Départ. Alba Informatique
116, rue de la Tour 75016 Paris

CSRCR

Associat. Philanthropique rech. pour son serv. informat. à Paris

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Poste de responsabilités.
Personnalité et expérience.
Libre rapidement. Salaire élevé selon expérience.
Ecrire à M. CHRISTOLHOMME, 8, rue Alasseur, 75015 PARIS.

SIÈGE PARIS IMPORTANT ORGANISME SECTEUR PUBLIC

Recherche pour un SERVICE FINANCIER CADRE

CADRE

en début de carrière
Diplômé HEC ou Ecole Supérieure de Commerce

Préférence sera donnée à titulaire d'un diplôme d'études comptables du niveau DECS. Expérience professionnelle souhaitée : 2 à 3 ans dans entreprise hors secteur bancaire et assurances.

Le candidat retenu participera à l'analyse des prix de revient et des résultats, ainsi qu'à l'établissement du Bilan.

Perspectives ultérieures de carrière en région parisienne et en province.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. à No 58966, CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra.

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ÉNERGIE
recrute pour son
CENTRE D'ÉTUDES ET D'INFORMATIONS

LE RESPONSABLE ÉTUDES

GÉNIE CLIMATIQUE ET RÉGLEMENTATION

Ingénieur - Maîtrise - D.E.A. - D.E.S.S.
en thermique ou thermique du bâtiment.

LE RESPONSABLE ÉTUDES

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Ingénieur - Maîtrise - D.E.A. - D.E.S.S.
en chimie - pollution industrielle.

POUR LES DEUX POSTES :
- langues : anglais, allemand ;
- habitudes à rédiger des documents techniques ;
- expérience pratique en entreprise souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à
I.F.E.
3, rue Henri-Heine, 75016 PARIS.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTIONS TÉLÉPHONIQUES

recrute

pour ses services d'études et développement de systèmes de télécommunications

AGENTS TECHNIQUES TECHNICIENS D'ÉTUDES

Plusieurs postes sont à pourvoir dans les domaines de :
Circuits logiques et analogiques, microprocesseurs, techniques d'équipements (technologie hybride, ensembles mécaniques etc...).

Ecrire avec C.V. et prétentions à : Direction du Personnel
251, rue de Vaugirard - 75740 Paris Cédex 15

THOMSON-CSF COOPÉRATION

Depuis plusieurs années, nous sommes spécialisés dans la formation des utilisateurs étrangers d'équipements et de systèmes électroniques produits par THOMSON-CSF, ainsi que dans l'ingénierie de centres de formation.

Pour faire face à la très forte croissance de nos activités, nous recherchons

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ayant une expérience significative dans
la conception et la réalisation de documentation technique.

DES INGÉNIEURS

spécialisés dans les domaines suivants:
– Systèmes de détection électromagnétiques,
– Télécommunications et téléphonie,
– Circuits analogiques et logiques.

Pour tous ces postes, une bonne maîtrise de l'Anglais et un attrait réel pour les problèmes de formation sont indispensables.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à Monsieur GUICHARD.
THOMSON-CSF COOPÉRATION - 147, rue Yves Le Coz - 78000 Versailles.



THOMSON
BRANCHE AFFAIRES INTERNATIONALES

HAVAS CONTACT

RESPONSABLE TRESORERIE

Filiale d'un grand groupe
du secteur Matériaux de Construction, C.A. 800 millions de Frs
recherche son
RESPONSABLE DE TRESORERIE.

Rattaché au Directeur Administratif et Comptable, assisté d'un collaborateur, il planifiera et gèrera la trésorerie (environ 15000 factures/mois)en coordination avec les différents services de cette Direction et en relation avec les interlocuteurs bancaires.

Ce cadre, de formation comptable, devra justifier d'une expérience et d'une responsabilité de 5 à 7 ans dans une fonction similaire dans le domaine privé ou bancaire.
Une pratique de l'informatique serait très appréciée.

Rémunération : 120 / 140.000 F.
Poste basé en proche banlieue Ouest de Paris.

Adresser lettre manusc., c.v., photo récente et prétent. s/réf. 1736 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.

TEXUNION
Groupe DMC

recherche pour sa

division engineering
à PARIS

ingénieurs textile
CONFIRMÉS

Ils seront responsables d'importants projets impliquant notamment de nombreux déplacements à l'étranger. Ils participeront à l'élaboration et à la conception de nouvelles unités et auront un rôle de CONSEIL, d'ASSISTANCE et/ou de FORMATION auprès de complexes textiles déjà implantés dans plusieurs pays d'Afrique Francophone.

Ces postes ne peuvent convenir qu'à des INGÉNIEURS TEXTILES DIPLÔMÉS. Connaissance de l'Anglais souhaitée.
Rémunération attractive pour Ingénieur confirmé de haut niveau.

Les dossiers de candidature – sous réf. 2581 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Groupe pharmaceutique international
recherche

Contrôleur Gestion Industrielle

Il aura la charge de :
- budgets usine,
- contrôle des prix de revient et suivi des stocks,
- immobilisations,
- rentabilité des investissements.

Le candidat reportera au Directeur des services comptables et gestion. Il aura une expérience similaire en milieu industriel et une solide formation comptable.
Lieu de travail : proche banlieue Est - Accès A4 ou RER.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 6050 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE PRIVÉE
recherche pour son
DÉPARTEMENT CRÉDITS DOCUMENTAIRES

NÉGOCIATEURS (TRICES) DE DOCUMENTS

FORMATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE
Anglais indispensable.

Écrire avec C.V. sous réf. 8047 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS Cedex, qui transmettra.

---

responsable de section essais/pilote

L'agro-alimentaire sera à la fin du siècle le principal champ d'application de la biotechnologie. C'est pourquoi le **GROUPE BSN**, N° 1 de l'agro-alimentaire en France, concentre depuis plusieurs années ses efforts de recherche et développe de nouvelles technologies. Trois centres de Recherche spécialisés par types de produits emploient 200 personnes.

Pour les boissons, le Centre situé près de Nancy dispose de moyens techniques importants et réunit une équipe de spécialistes (fermentation, process, biochimie, biotechnologie, génétique). Il travaille en relation étroite avec les différentes sociétés de la Branche boissons, tant en France qu'à l'Étranger : définition de sujets de recherche, transferts des résultats technologiques, conseil et assistance.

Nous recherchons le responsable de la section essais et pilote de ce Centre. Il assurera le fonctionnement d'une brasserie pilote largement automatisée, et d'un hall d'essais permettant d'étudier de nouvelles technologies. Il sera prestataire de service pour les autres sections du Centre. L'importance accordée au développement des nouvelles technologies lui conférera un rôle déterminant.

Cet Ingénieur aura acquis de solides connaissances en génie chimique. 4 ans d'expérience industrielle en développement lui auront permis d'exercer des responsabilités techniques, budgétaires et humaines.

La réussite dans ce poste lui ouvrira des perspectives d'évolution soit en recherche et développement, soit vers des fonctions opérationnelles au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F6M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

---

responsable du personnel et des relations sociales

GERVAIS DANONE FRANCE – 3,1 Md de F de CA, 4400 personnes – recherche l'adjoint du Responsable du Personnel de Production : 2300 personnes dans son Centre de Recherche et ses 7 usines, réparties dans toute la France.

Interlocuteur des responsables opérationnels des 8 établissements, il apportera son assistance dans l'application de la politique sociale et la gestion du personnel ouvrier et ETAM. Ses conseils et ses interventions porteront sur tous les aspects individuels et collectifs : recrutements, promotions, mutations, suivi des rémunérations, classifications, fonctionnement des instances de représentation du personnel.

Il assurera personnellement la gestion prévisionnelle des agents de maîtrise des différents établissements (200 personnes).

Il s'attachera tout particulièrement à la mise en place du récent accord sur la réduction du temps de travail (35 heures en 1984) liée à un gain de productivité de 10 %.

Ce poste constitue une évolution intéressante pour une personne de formation supérieure responsable des relations sociales en usine depuis au moins 3 ans.

Basée au siège de la société à Levallois-Perret (92), elle effectuera des déplacements de courte durée dans les différents établissements.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F25M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

AUTOMATISMES INDUSTRIELS

L'Unité "Automatismes Industriels" d'une importante **société d'ingénierie informatique** recherche, pour faire face au développement de ses projets, en région parisienne, cinq

INGÉNIEURS
Expérience 2 ans minimum en Télématique

et plus particulièrement en
- **Réseaux.**
- **Téléphonie**
- **Commutation**
- **Transmissions**

La connaissance pratique des microprocesseurs et des systèmes temps réel, ainsi qu'une aptitude à l'encadrement sont souhaitées.

Adresser un dossier de candidature, sous référence 75551/LM, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche pour le
Département Exploitation et Conduite de Réseaux
au Siège Banlieue OUEST DE PARIS

INGENIEUR D'AFFAIRES
Référence 59218 A

(Formation électronique ou informatique - 3 à 5 ans d'expérience - Anglais indispensable).

Il recevra de larges responsabilités (techniques, financières, humaines) pour :
- étudier les appels d'offres
- rédiger les propositions techniques
- réaliser les affaires d'ensembles.

dans la conduite des réseaux électriques en France et à l'étranger.

AGENT TECHNIQUE COMMERCIAL
Référence 59218 B

(BTS électronique ou équivalent, débutant accepté, anglais).

Sous l'autorité d'un Ingénieur d'Affaires, il assure la réalisation d'une affaire d'ensemble pour la conduite des réseaux électriques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant la référence à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE PETROLIER INTERNATIONAL
recherche un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
de FORMATION CHIMIE OU ELECTRICITE

ayant une expérience de vente ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.
Après un stage dans les laboratoires du Groupe, il viendra renforcer l'équipe chargée des ventes, du suivi technique de nos produits destinés à l'industrie française des cables d'energie et de télécommunications.
Le Poste basé à PARIS demande de fréquents *déplacements* de courte durée.

Merci de faire parvenir votre C.V. et photo s/s réf. 59398 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra.
Votre confiance sera totalement respectée.

La revue **L'INDUSTRIE TEXTILE**
recherche

REDACTEUR TECHNIQUE TEXTILE

Ce poste convient à un ingénieur ayant une grande expérience polyvalente des techniques textiles.
De solides connaissances de l'anglais et de l'allemand écrits sont indispensables.

Adresser, lettre manuscrite, C.V., prétentions à Spirale sous N° 5815, 36 rue Ballu 75009 Paris. (discrétion assurée)

Vous avez un ou deux ans d'expérience dans le domaine industriel : gestion de production, B.E., méthodes, CFAO, gestion de projets, informatique...

Vous souhaitez élargir vos compétences afin de maîtriser progressivement les différentes fonctions de l'entreprise industrielle dans des secteurs variés : aéronautique, électronique, automobile, construction mécanique, agro-alimentaire.

Nous vous proposons une fonction d'

INGÉNIEUR CONSEIL en ORGANISATION
X, Centrale, Supelec, Telecom, Mines, Ponts, Arts et Métiers, Agro.

Le métier, très varié, vous permettra de prendre rapidement des responsabilités dans un cabinet en forte croissance
Une formation permanente (dont le coût représente 10 % de notre chiffre d'affaires) est assurée, en France et aux USA.
Écrivez-nous (sous référence MFC) :



ARTHUR ANDERSEN & CIE
CONSEILS EN ORGANISATION

PARIS
Tour Gan - Cedex 13
92082 Paris La Défense.

LYON
Tour Crédit Lyonnais - 129, rue Servient
69431 Lyon Cedex 03.

HAVAS CONTACT

BERTIN & Cie

SOCIETE D'ENGINEERING
recherche pour l'une de ses divisions :

un jeune cadre administratif
chargé du suivi des affaires dans le cadre du
CONTROLE DE GESTION
de la Société.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée, sous référence 853, à :
M.H. DUFOURMANTELLE
BERTIN & Cie
B.P. 3 - 78373 PLAISIR

L'Entreprise

Entreprise importante dans l'Electronique et les Télécommunications, concevant et réalisant des équipements sophistiqués dans les techniques de pointe, souhaite rencontrer des

ingénieurs
afin de pourvoir un poste dans son département
DEVELOPPEMENT - INDUSTRIALISATION - ESSAIS

Le poste
- Elaboration de prototypes d'identification.
- Conception du dossier de réalisation industrielle et études techniques de modifications à introduire.
- Responsabilité de conduire le programme d'industrialisation jusqu'à la remise au client en coordonnant toutes les actions et en relation étroite avec le Commercial, les Achats, la Qualité, la Logistique.
- Responsabilité d'une plate-forme d'essais, de la mise en place des moyens et de l'exécution des programmes de qualification du matériel.

Le Profil

Ingénieurs ayant acquis une solide formation en Electronique, débutants ou mieux, quelques années d'expérience industrielle.

Nationalité française.

Localisation proche banlieue Ouest de Paris.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 8010-M à Mamrégies qui transmettra.

Mamrégies
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

Important Groupe de Distribution
recherche

un Cadre Financier

Fonctions : sous l'autorité directe du Secrétaire Général de la Holding, il devra établir le plan de financement, en rechercher les moyens et les mettre en place.

Profil : *formation supérieure type Sup. de Co. + DECS.* Expérience souhaitée dans même domaine ou contrôle de gestion.

Envoyer CV + photo + prétentions sous réf. 8767 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

Nous appartenons à un groupe media renommé et opérons à l'échelle mondiale

Nous occupons une position de pointe sur le marché international parmi les sociétés proposant des programmes industriels audio-visuels de formation.

Nos points forts sont les programmes de formation vente et management.

pour assurer notre expansion sur le marché français nous cherchons la

PERSONNALITÉ COMMERCIALE COMPÉTENTE

qui prendra en charge l'écoulement de la large gamme de nos produits réalisés en grande partie en français.

Il serait souhaitable que vous ayez déjà une expérience dans les secteurs de l'informatique et de la formation.

Ce qui nous paraît cependant primordial c'est votre capacité de savoir mettre à profit les possibilités que proposent le marché grâce à votre esprit d'initiative, votre engagement et votre professionnalisme.

Le caractère international de ce domaine nécessite de bonnes notions en anglais.

Pour un premier contact dans les plus brefs délais nous nous tiendrons à votre disposition du mardi 8.02, 11 heures au jeudi 10.02, 18 heures, à l'adresse suivante :
Hôtel Lancaster, 7, rue de Berri, Paris-8e.
Nous vous remercions de nous téléphoner (ou telex) auparavant afin de convenir de l'heure d'un rendez-vous.
Téléphone : 359-90-43, telex : 640.991.
Demander Madame Inge Schoeck.

Vous pouvez également prendre dès maintenant contact avec notre agence en Allemagne.
Téléphone : 19.49.402201056, telex : (+) 02174350. Demandez M. Markus, ou alors envoyez-nous votre dossier de candidature
SIPA consultant GMBH, Adolfstrasse 26,
D-2000 Hamburg 76
à l'attention de M. Markus.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77.00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22.80	27,04
IMMOBILIER	52.00	61,67
AUTOMOBILES	52.00	61,67
AGENDA	52.00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13.00	15,42
IMMOBILIER	33.60	39.85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33.60	39.85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Banque
recherche pour PARIS

gestionnaire de portefeuilles

Il dépend directement du Directeur des Titres et de la Gestion. Il possède une connaissance approfondie des produits financers et maitrise parfaitement l'ensemble des problèmes de gestion de patrimoine posés par une clientèle exigeante et de bon niveau.
Une référence de plusieurs années dans un poste similaire est exigée. Une excellente pratique de l'anglais est indispensable.

Envoyer lettre de motivation manuscrite avec photo et prétentions à No 59887 à Contesse Publicité 20, av. Opera 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

PHILIPS

DEPARTEMENT D'EXPERTISE COMPTABLE INTERNE

recrute de

jeunes auditeurs

intéressés par l'audit préventif et la révision

Le poste s'adresse de préférence à des candidats :
— possédant une bonne formation dans les domaines comptable, informatique et de la gestion ;
— ayant acquis une expérience de plusieurs années dans l'audit, au sein d'un groupe important ou d'un cabinet de réputation internationale.
— aimant le travail en équipe.



La fonction comporte des déplacements tant sur la Région Parisienne qu'en Province.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à : M. DELANGLE, Compagnie Française PHILIPS D.E.C.I. 9, Cité Paradis 75481 PARIS Cedex 10.

FILIALE FRANCAISE
DE 2 GRANDES SOCIETES INTERNATIONALES
gérant 1 millier de restaurants dont 500 en France
recrute pour sa Direction Financière France à Paris

ASSISTANTS AU CONTROLE DE GESTION

MISSION :
Participer :
— à l'élaboration des budgets
— à l'analyse de la gestion courante des exploitations
— à l'étude économique et financière des projets de développement.

PROFIL :
— Formation supérieure type école de commerce, Sciences PO, maîtrise de gestion...
— Débutant ou ayant une première expérience de 3 à 4 ans dans une fonction similaire.

La dimension de notre groupe et son expansion rapide vous offre à moyen terme des perspectives d'évolution de carrière.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, lettre, C.V., photo et dernier salaire à No 59259, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



REGION NORD DE PARIS
Nous recherchons pour la Direction financière

l'Assistant du responsable du service prévisions, objectifs, budgets.

Il aura pour mission:
- de participer à la mise en place du tableau de bord de la banque (conception, réalisation, suivi)
- d'etendre et d'informatiser le contrôle budgétaire
- de mener des études financières ponctuelles.

Nous demandons :
- un ingénieur grande école ou un diplômé d'enseignement supérieur à dominante financière
- de bonnes connaissances en informatique
- le sens du contact humain
- un esprit de méthode et de synthèse.

Une expérience de 2 à 3 ans dans une banque ou une compagnie d'assurances serait appréciée.

Envoyer CV, photo et prétentions à Direction du Personnel
BPRNP 32, boulevard Jules Guesde 93200 SAINT DENIS.

COFAP

INFORMATICIENS
INGENIEURS
UNIVERSITAIRES

EXPERIMENTES OU DEBUTANTS
Venez rejoindre nos équipes

answare

THOMSON CSF COMMUNICATION
vous propose
de participer à des développements de logiciels pour des projets industriels de pointe en temps réel sur MINI ou MICRO.

Evolution assurée dans le cadre de notre expansion.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et délai de disponibilité sous réf. U1/19 à Yolande Villars.
ANSWARE 135 rue de la Pompe - 75116 Paris.

AUTOMOBILES PEUGEOT

DIRECTION SERVICES FINANCIERS ET COMPTABLES
SIEGE SOCIAL PARIS

Propose plusieurs postes opérationnels à titulaires :
- Baccalauréat G2
- BTS ou DUT Gestion Comptabilité
- DECS

ou formation équivalente.

Adresser C.V., photo, lettre manus. à :
AUTOMOBILES PEUGEOT/SPRS
SPRS - réf. DFC 01
75, avenue de la Grande Armée
75016 PARIS

Laboratoire de Recherches Universitaire ORSAY
demande

INGÉNIEUR-CHIMISTE
ou
DOCTEUR 3e CYCLE

Poste CNRS 2 A. Synthèses organiques et l'élaboration, matériaux organiques solides. Env. C.V. Service du Personnel, *laboratoire Physique Solides.* Bâtiment 510, 91405 ORSAY.

SOCIÉTÉ GRDE PARFUMERIE FILIALE GROUPE AMÉRICAIN
recherche

COMPTABLE

Niveau D.E.C.S. ou B.T.S.
Anglais souhaité.
Si possible rompu à la comptabilité anglo-saxonne et au direct costing.

Envoyer C.V. et photo à : HOUBIGANT, 7, pl. Vendôme, 75001 Paris.

INGÉNIEURS P 2
ÉLECTRONICIENS
SOPRAS ETT : 733-20-46.

ORGANISME PROFESSIONNEL
QUARTIER ÉTOILE

recherche

Pour contrôle et analyse de déclarations fiscales et commentaires de dossiers de gestion.

COMPTABLE

Ayant expérience tenue de comptabilité et responsabilité portefeuilles clients dans cabinets comptable.

CONNAISSANCE DE LA DACTYLO

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no M. 54.743 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
Établissement public à caractère industriel et commercial
recherche

UN INGÉN. GRANDE ÉCOLE

(X, PONTS ET CHAUSSÉES, MINES, CENTRALE...) pour effectuer des recherches et des études dans le domaine de la THERMIQUE DU BATIMENT avec comme thème principal les économies d'énergie.

Adr. C.V. et prétentions à : Station de Recherche de MARNE-LA-VALLÉE Sce Thermique et Aéraulique, 84, avenue Jean-Jaurès, CHAMPS-SUR-MARNE, Boîte Postale 02, 77421 Marne-la-Vallée Ced. 02.

Groupe Multinational Bâtiment/Construction
recherche

INGÉNIEUR EN CHEF

Lieu : PARIS. Formation ingénieur Grande Ecole. Age minimum 40 ans. Anglais courant. Expér. direction technique et administrative, gros chantiers à l'étranger. Rémunération selon expérience.
(Réf. 3.417).

CHEF DE SERVICE ÉTUDES DE PRIX

Lieu : PARIS. Age minimum 45 ans. Anglais courant. Expérience responsabilité gros chantiers à l'étranger, bureaux d'études, études de prix, etc... Rémunération selon expérience.
(Réf. 3.418).

Adresser C.V. + photo en précisant la référence à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

Cabinet d'expertise comptable recherche stagiaire débutant titulaire du D.E.C.S. et ayant une formation universitaire pour des missions d'audit ainsi que des travaux comptables et judiciaires.
Adresser C.V. au cabinet H. Bon, 135, bd Haussmann, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Dynamiques et sérieux. Bonne expérience. Rompus aux contacts haut niveau
FIXE + COMMISSION
Avantages sociaux. Samedis et fêtes juives chômées.
Adr. C.V. + photo à SIPEP, 3, rue de Choiseul, 75002 (qui transm) réf./1.013.

DOG
116, Champs-Élysées
recrute

INGÉNIEURS LOGICIEL

orientés MICROS ou MINIS pour applications CONTROLE DE PROCESSUS INDUSTRIELS, connaissances appréciées :
- SOLAR.
- MITRA.
- INTEL/MOTOROLA.
- TÉLÉPHONIE.

Tél. : 563-17-27 poste 256.

INFORMATIS
recherche
INGÉNIEURS

ayant 3 à 7 ans d'expér. du LOGICIEL dans les domaines :

TÉLÉPHONIE
RADIO-TÉLÉPHONE
SYSTÈMES IBM

VM-VSAM-EXEC
« PROCESS » TEMPS RÉEL

MITRA, SOLAR, PDP, SEL 32
26, rue Daubenton, 5e. 337-89-22.

l'Informatique et les Arts Graphiques

INGENIEUR CONFIRME

Vous ressentez l'envie d'être responsable de votre projet et vous possédez l'expérience informatique Temps Réel.
Vous pratiquez l'assembleur et/ou un langage évolué, éventuellement sur matériel Digital.
Nous vous proposons d'encadrer une équipe dans le domaine particulier de la presse. Réf. 1291

INGENIEURS DE REALISATION

1 à 2 ans d'expérience informatique Temps Réel.
Connaissance assembleur ou langage évolué (Pascal ou C) indispensable, sur matériel Digital souhaitée.
Nous vous confierons la réalisation de logiciels d'application au sein d'une équipe. Formation complémentaire assurée. Réf. 1290

Déplacements France et Etranger à prévoir.

Merci d'adresser vos candidatures sous *référence correspondante* à CERCI - Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro 94120 Fontenay-sous-Bois (R.E.R Val de Fontenay).

Cerci

Responsable approvisionnement et stocks commerciaux

Env 150-180 000

Notre activité depuis plusieurs décennies est l'équipement automobile. Actuellement, nous sommes le fournisseur des principaux constructeurs, mais aussi celui des fabricants d'engins agricoles, de T.P...., tant pour l'équipement d'origine que pour le rééquipement.

Le cadre recherché assurera la liaison entre le commercial et la fabrication.

En effet, à partir d'une politique générale des stocks et des prévisions de ventes élaborées par les responsables commerciaux, il aura à établir le plan des commandes qu'il devra faire exécuter, tant par les usines du Groupe, que par les autres fournisseurs ; il devra également contrôler les flux de distribution et veiller au bon approvisionnement des dépôts centraux et régionaux.

Environ 30 ans, possédant une formation supérieure, plutôt technique, complétée par une expérience de quelques années acquise dans la gestion des approvisionnements ou les achats de produits techniques.

Ce cadre, rattaché au Directeur Commercial, sera un gestionnaire rigoureux et habile, il aura des connaissances en statistiques et une *teinture informatique.*

L'anglais parlé est indispensable, une bonne connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 6730M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90
Membre de Syntec

SOURCES

Juriste

MAITRISE OU DOCTORAT EN DROIT
PARIS 8ème

Importante Société Paris 8è, recherche un(e) Juriste, maitrise ou doctorat en droit.
Intégré dans l'équipe d'une quinzaine de personnes d'un secteur de gestion de personnel, il sera associé aux travaux d'études relatifs à la préparation, à l'application et au suivi de toute décision en matière de gestion du personnel. Il aura un rôle de conseil en droit du travail.
Poste évolutif permettant l'accès à des fonctions de responsabilité au sein d'un organisme pratiquant la promotion interne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence 4369 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche

INGENIEUR LOGICIEL
microprocesseurs 8/16 bits

Pour la conduite de processus/temps réel.

Diplômé Grande Ecole, intéressé par le développement informatique en secteur industriel, le candidat aura acquis si possible une première expérience.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous No 59801 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Seita

Société nationale employant environ 9 000 personnes, réparties en 40 établissements sur toute la France, nous recherchons pour structurer notre développement trois

Jeunes contrôleurs de gestion

Paris - Riom

Vous aurez pour mission d'établir les budgets, de suivre et contrôler les réalisations, d'analyser les écarts et d'améliorer les outils.

L'un travaillera au sein de la direction commerciale (Paris), le second dans une unité de fabrication (63-Riom), le troisième au sein de l'unité centrale de contrôle de gestion (Paris) : il sera plus orienté vers les systèmes prévisionnels et la modélisation.

Issus d'une école supérieure de commerce, vous avez une première expérience professionnelle d'environ 2 ans dans un poste similaire. Vous avez su prendre des responsabilités faisant appel à votre *esprit d'analyse et de synthèse, à votre sens des initiatives*, à votre savoir-faire relationnel et à votre goût pour le travail en équipe.

Pour l'unité de Riom, la candidature d'un débutant peut être considérée.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo et rémunération actuelle), réponse et discrétion. *Merci d'écrire sous référence 6734M (Paris) et 6735M (Riom), 1 rue de Berri - 75008 Paris.*

Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90
Membre de Syntec

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
C.A. 1 milliard 700 - 5000 personnes
Leader de sa profession recherche pour son siège à Paris

Jeune cadre financier

HEC, ESSEC, SUP de CO...

Intégré [illegible]rôle de Gestion, il débutera au Service Planning Repo[illegible]

L'an[illegible] né[illegible]ire ainsi qu'un goût certain pour les techniques [illegible]les.

La [illegible]n du Groupe permet d'intéressantes perspectives d'é[illegible]

[illegible] fi[illegible] d'information sera envoyée aux candidats pré-sélec[illegible]nés.

[illegible]erci [illegible]e sous réf. 250
SODE[illegible]
22, r[illegible]ugustin - 75002 Paris
[illegible] de Syntec

Soderhu

General Electric Information Services Company

GENERAL ELECTRIC

Leader mondial de services informatiques en télé-traitement recherche un :

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Ingénieur de formation (INSA, AM, ou équivalent) vous avez réalisé depuis 3 ou 5 ans, au sein d'une SSCI ou d'une société d'ingénierie, des développements informatiques dans le domaine de la gestion de production.

La connaissance du matériel IBM (30 xx, ou 43 xx) sous MVS ou VM/CMS est souhaitée.

Manager, vous l'êtes car dans la cadre de projets ponctuels de grande envergure, vous serez amené à diriger des équipes de 2 à 7 personnes.

L'aspect technique de la fonction n'exclut pas un sens marqué des contacts et de la gestion de revenus, ainsi à terme, nous vous offrirons la possibilité d'évoluer vers un poste de Conseil auprès de notre clientèle, dans des affaires de haute importance.

Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable, une formation en Europe et aux Etats-Unis vous sera dispensée au sein de notre Groupe.

Le poste est basé à Paris, mais nécessite quelques déplacements de courte durée en Province.
Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1602/M à :
ALPHA CDI
59 rue Saint Didier - 75116 PARIS.

ALPHA CDI

Nous sommes l'un des premiers groupes français de retraite et de prévoyance (2400 personnes). Nos domaines sont largement diversifiés :

• **de l'ASSURANCE au TOURISME SOCIAL.**

Grâce à des techniques avancées de traitement de l'information, nous avons acquis une position prééminente en matière de résultats de gestion et de qualité de services.

Nous recherchons deux

INGENIEURS CONCEPTEURS DE SYSTEMES DE GESTION

ayant une expérience de la conception des méthodes et circuits dans un secteur faisant largement appel aux techniques informatiques et bureautiques.

Ces postes comportent de réelles possibilités de carrière et requièrent une formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs.

Le niveau de rémunération sera *fonction de l'expérience* acquise.

Entretien d'embauche prévu en fonction *du domicile des candidats* à **PARIS** ou à **NICE**.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 9858 à **VALENS CONSEIL**, BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
spécialisé dans les équipements aéronautiques
recherche
pour sa Direction Technique
PARIS

INGENIEURS D'ETUDES

Coordinateurs de projets
Formation aéronautique
SUP AERO/ENSICA

FONCTION : coordination et suivi de projets « avionique » à dominante électronique

Anglais exigé

Adresser C.V., photo et prétent. n° 59 881 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

MUTUALITÉ AGRICOLE
recherche

AGENTS TECHNIQUES

Baccalauréat niveau DEUG DROIT ou CAPACITÉ DROIT souhaité.
Écrire avec C.V. et prét. à : F.M.A. Sce du Personnel, 29, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME FRANCE RÉGIONS FR3

recherche pour ses services de direction parisiens

1 CADRE ESSEC, HEC ou SUP. de CO

ayant en outre une formation univers., indispensable, en droit comm. et droit des sociétés.

Ce poste est offert de préfér. à de jnes candidats débutants et particulièrement motivés pour une utilisation de leurs connaissances aux problèmes juridiques spécifiques du secteur de l'audiovisuel.

Adresser C.V., photo et lettre *manuscrite à : FR3,* Service du Développement, 5, av. du Recteur-Poincaré, 75782 PARIS Cedex 16.

FOYER de jeunes 14/18 ans recherche prof. maths et français pr ratt. et sout. scolaire niv. 4e/3e, sec., prem. : 1re, 2e, 3e du CAP, *rémunération à définir*. Rodriguez. 636-54-49.

Représentations offres

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPORTSWEAR HOMME
première dans sa gamme de produits
lance sa ligne de sportswear femme
moyen et haut de gamme

recherche

REPRÉSENTANTS (E)

DE BON NIVEAU
introduits (e) dans jeanneries et magasins spécialisés.

Pour le secteur : 02, 59, 60, 62, 80 et PARIS et région parisienne.
Bonne rémunération.
Situation d'avenir.
Téléphone : (74) 65-56-25.

secrétaires

*annonce parlée**

Société privée d'audiovisuel Paris 8e
recherche

Une secrétaire-assistante de formation supérieure juridique

Votre mission essentielle sera de seconder l'administrateur de production chargé des achats des droits et de la gestion des contrats qui s'y rattachent. Cette fonction implique de maîtriser parfaitement la sténo-dactylo, de posséder une aisance relationnelle à toutes épreuves.
Les responsabilités qui vous seront confiées nécessitent une forte capacité d'autonomie et un sens aigu de l'organisation.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

** Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appelez le 763.11.15., de 9h à 18h, réf. 1306.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

STÉ DES SUPERMARCHÉS DOC
C.A. 1,7 milliard
recherche pour son
DIRECTEUR DE GESTION

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

Ce poste convient à une candidate confirmée de formation type BTS, qui saura par ses qualités de contacts et son dynamisme s'intégrer à l'équipe existante et prendre en charge un certain nombre de missions.

Env. *c.v.* manuscrit, photo et prétent. SMD. Service du Personnel, 17, av. de la Résidence, 92160 ANTONY.

SOCIÉTÉ PARIS (13e)
recherche pour
SERVICE-EXPORT

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO

Anglais courant souhaitable. Initiée pratique crédit et relation avec transitaires. Situation stable. Restaurant d'entreprise 13e mois.

Ecrire c.v. + prétentions sous le n° T 038123 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Importante Société
Distribution implantée
à Rungis (91) rech.
SECRÉTAIRE pour Direction technique, sténodactylo avec *notions contrôle gestion.*
Tél. 687-23-25 pour R.V.

IMPTE MAISON D'EDITION
recherche pour son
Département International

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

En plus des tâches traditionnelles de secrétariat, cette collaboratrice assurera les relations téléphoniques avec nos correspondants français et étrangers.

A terme, elle prendra en charge le suivi de certains dossiers.

– Niveau d'instruction exigé : B.T.S. de secrétariat.
– Bonne connaissance de la langue anglaise.

La rémunération évolutive est basé sur 13 1/2 mois, semaine hebdomadaire de travail 39 h.

Env. lettre manusc., C.V., avec ph. et prét. n° 58.974 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
recherche pour son groupe **RÉSEAUX** situé à PARIS

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS EN TÉLÉINFORMATIQUE

Ils interviendront en tant que **Chefs de Projets** dans des domaines diversifiés, faisant appel à une technologie très avancée.

Connaissant bien les matériels et les supports de télécommunications, ils ont acquis une solide expérience en **Architecture** et **Logiciels** de réseaux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous référence 99/R, à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

PHILIPS

recherche

Cadre approvisionnement

POUR ASSURER LA COORDINATION DES APPROVISIONNEMENTS DE NOS UNITES DECENTRALISEES

Cette fonction *nécessite* des *déplacements fréquents.* Le poste conviendrait à un candidat ayant le goût des contacts.

Formation Ecole Supérieure d'Ingénieur ou Commerciale.

PHILIPS

Débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Anglais courant indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 540 à PHILIPS au Département du Personnel
50, avenue Montaigne
75008 PARIS.

ENTREPRENEUR....
The Best is Good Enough

In over 50 countries world-wide, the BELZONA® line of *sophisticated* Industrial Molecular Repair Reclamation Compounds are distributed by *entrepreneurs who run their own* successful business as independent, exclusive, stocking distributors. To complete our European distributor network, we are offering area distributorships in the following market:

FRANCE

You will market our products directly to all industries in your exclusive territory. (Currently BELZONA products are used by virtually all *"Fortune 500" companies*, and many others.) We provide comprehensive technical training, *the latest* audio-visual sales aids, and continuing technical/marketing support from our dynamic group of executives.

If you are fluent in English and are prepared to build a highly profitable direct selling organization, with all industry as your market, please write Roy Harris, Export Director,

BELZONA MOLECULAR INTERNATIONAL, INC.
100 Charles Lindbergh Boulevard, Uniondale, Long Island, New York 11553, USA
(516) 542-1000 TELEX 645549

"More than 25 years of conservation of man-made resources"

BELZONA MOLECULAR

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77.00	91.32
DEMANDES D'EMPLOI	22.80	27.04
IMMOBILIER	52.00	61.67
AUTOMOBILES	52.00	61.67
AGENDA	52.00	61.67
PROP. COMM. CAPITAUX	151.80	180.03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43.40	51.47
DEMANDES D'EMPLOI	13.00	15.42
IMMOBILIER	33.60	39.85
AUTOMOBILES	33.60	39.85
AGENDA	33.60	39.85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

A LA MONTAGNE

Étudiante française, 17 ans. Excellentes références, garderait enfants, 3 à 14 février 83. Téléph. : 273-06-60, le soir.

Aide-compt., client fourn. trésor. rapp. cptes bancaires, not. dactylo accept. ttes propositions courses, magas., manut. Mme Aguey, 6, av. Villeneuve-Saint-Georges, 94600 Choisy.

CADRE 42 ans. École commerce A.C.I. – ANGLAIS courant, notions Allemand, très sérieuses références DIRECTEUR DES VENTES Administration + gestion, animation réseau. Expérience relations clients français et étrangers, recherche situation Paris. Étudierait toutes branches d'activité. Voyages possibles. Écr. nº 59.858 Contesse, 20 av. Opéra – 75040 Paris cedex 01.

J.F. 24 ans licence Droit social cherche poste dans la Fonction Personnel. Télé. : 307-52-47.

SERRURIER MONTEUR MENUISIER ALUMINIUM, recherche emploi sur chantiers à l'étranger. (32) 44-87-18.

Homme, Britannique parlant français couramment, parolier SACEM, cherche travail interprète, traducteur, etc. Étudierait toutes propositions. Tél. : 277-06-87.

J.H. 27 ans, Anglais, diplômé de l'Université de Cambridge, traducteur Français, Arabe et Russe, cherche situation stable ou débuterait dans fonction commerciale. – Écrire P. Le Rossignol chez LONGO « La Tuilerie », 6, allée de Chaponvan, 78590 Noisy-le-Roi.

Homme 37 ans, ESC + DECS, recherche situation stable. Tél. M. NGUYEN – 306-64-65. 228, r. de Vaugirard, Paris (15e).

JURISTE ENTREPRISE, DROIT DES AFFAIRES, solide formation juridique, 15 ans d'expérience, pratique de l'anglais, sens resp., contacts aisés, cherche situation stable. Écr. s/nº 7.660 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SALES MANAGER
Grand Hôtel *****

LONDRES
Scandinave, 29 ans, possédant une formation supérieure et une expérience internationale acquise chez des tours operators, agences de voyages et grands hôtels de luxe (promotion hôtelière), pratique courante du français, de l'anglais, de l'allemand et des langues scandinaves.
Je désire me baser à PARIS et étudierai toute proposition. Écr. nº 59.645, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmet.

36 ans, animatrice en formation d'adultes expérience professionnelle relations, communications, expression, problèmes institutionnels, vie associative, organisation de plan de formation alterné, étudierait ttes propositions d'emploi Bordeaux ou sa région. Écr. s/nº 7.645 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 33 ans, 10 ans expér. professionnelle dont 5 ans service du personnel, formation DUT Gestion des Entreprises et Administration, option personnel + ENOES cherche poste fonction personnel. Écrire à nº 59.936 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR FINANCIER

cinquantaine, ESCP-ICG. EXPÉRIENCE : financière, comptable, de gestion dans trois groupes industriels. RECHERCHE : direction financière, gestion filiales, conseil financier auprès PME. Écr. s/nº 751 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR FINANCIER

Cinquantaine, E.S.C.P.-I.C.G.
EXPÉRIENCE : financière, comptable, de gestion dans trois groupes industriels.
RECHERCHE : direction financière, gestion filiales, conseil financier auprès P.M.E.
Écrire s/nº 751 le Monde Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 36 ans
Diplômée sciences humaines et droit du travail, gestion, administration, nouvelle législation contrats,... expérience service du personnel, libre de suite, recherche poste stable Paris ou Province

ASSISTANTE RESPONSABLE SERVICE PERSONNEL

Écrire s/nº 6452 le Monde Pub. Service annonces classées 5, rue des Italiens – 75009 PARIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 39 ans – Nat. allemande – Formation école de commerce de Francfort, Français, anglais courants – Expérience 16 ans vente dont 6 ans export commerciale – Organisation Force vente et son animation secteur textile.
RECHERCHE : poste direction commerciale export dans Sté textile habillement – Sens des contacts – Dynamique – Grande disponibilité France Étranger. (Section BCO/JCB 319).

SECRÉTAIRE DE DIRECTION Haut niveau – 33 ans – autodidacte (formation ICI + Droit Social + droit des affaires) – anglais courant, espagnol (bonnes notions) – 11 ans expérience polyvalente administrative et commerciale en PME + sens des contacts – méthodique et organisée, grande disponibilité.
RECHERCHE : poste similaire avec responsabilités – Paris. (Section BCO/JCB 320).

CHEF DE PUBLICITÉ – 29 ans – anglais courant + allemand bonnes notions Institut des Sciences et Techniques de la communication – 3 ans expérience agence conseil communication interne et externe : assure toutes étapes de la conception à la réalisation.
RECHERCHE : poste responsable communication à créer ou développer. (Section BCO/JCB 321).

CADRE SUPÉRIEUR BTP, expérience internationale – 54 ans – ingénieur génie civil + business management USA + séminaires planning (CPM-PERT) chez IBM, USA – anglais, italien, grec, polonais, espagnol, allemand, russe – 25 ans dans les études et construction de bâtiment de prestige et de complexes industriels – clés en main avec sociétés américaines et françaises à la pointe de la technique, au Moyen-Orient – Maghreb, Europe Est/Ouest – habitude recrutement et commandement cadres BTP International, négociation client, sous/Traitance – organisation planification contrôle des coûts.
RECHERCHE : situation à responsabilité dans société soucieuse de rentabilité, désirant se servir d'un savoir-faire international pour développer ses exportations France/Étranger. (Section BCO/JCB 322).

ANPE

ECRIRE OU TELÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Secrétaire-comptable 35 ans, 18 ans de métier, ch. emploi stable, Paris-Banlieue Ouest, connaissances comptables système OBSO-C.C.M.C.-I.B.M., 32. Écr. s/nº 8451 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE DIPLOMÉE

École sup de commerce + lic. Anglais, Allemand. (nombreux stages en agence pub) Étud. ttes prop. de pub. marketing, communication presse, RP, édition etc pour poste Pl-Tps ou Mi-tps
Écr. s/nº 745 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J-H. 27 ans licences de mécanique, mécanique des milieux continus, analyse numérique, connaissances LSE – FORTRAN IV Exp. mitra 15 – IRIS 80.
Cher. empl. en industrie ou en informatique ouvert à ttes autres prop. grde mobilité, exp. enseignement. Martini Pierre 1, Allée Jacques Rivière 95200 Sarcelles ou tél. 988-43-19.

URGENT
J.F., 30 ans, bonne présentation, cherche emploi de nuit. Standardiste ou restauration. Tél. : 828-82-15 de 20 à 22 h.

Jeune femme, 31 ans, recherche situation stable secrétaire de direction Sténodactylo
Expérience 12 ans
Quartier Opéra
6500 x 13
Tél. : 857-46-18

Aide compt, CLTS, fourn. tresore, rapp. cptes bancaires not. dactylo accept. tte prop. course magas. manut. mlle AGUEY 6, Av. Villeneuve-St-Georges, 94600 CHOISY

trouvez vos cadres INFORMATICIENS COMMERCIAUX COMPTABLES

rigoureusement sélectionnés.
DISCRÉTION ASSURÉE.
AFIPEC. : 238-16-15.

J.H. 22 ans langue maternelle italienne, culture supérieure, cherche emploi école de langue. Écrire Roberto Brigandi 6, rue de Liège 75009 Paris.

BIJOUTIER JOAILLIER

H. 21 ans ayant terminé son apprentissage de 3 ans chez grand patron – Consciencieux et travailleur cherche place. Tél. le soir : 637-07-16 ou Écr. s/nº 6450 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. dégagé oblig. milit., niv. bac G 3, étudierait toutes propositions Paris et région paris. T. : 737-73-35 ou 846-29-85.

32 ans, large expér. instituts de sondages, rech. poste direct. marketing - études de marchés. Paris-province. M. GAYMARD, 133, rue R.-Losserand, 75014 Paris.

POLYTECHNIQUE
INSEAD

Homme 35 ans
cherche poste à mi-temps à Montpellier.
Expérience :
- Industriel (multinationale).
- Pédagogue (gestion, français).
- Créateur d'entreprises (PME).
- Auteur (livres, audio-visuel).

Écr. s/nº 7.826 le Monde Pub., SERVICES ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens 75009 Paris.
ou tél. : (67) 54-40-85, heures repas.

Aide-compt., clients fourn. trésor. rapp. cptes bancaires, not. dactylo accept. ttes propositions courses, magas., manut. Mme Aguey, 6, av. Villeneuve-Saint-Georges, 94600 Choisy.

BIJOUTIER JOAILLIER

H. 21 ans ayant terminé son apprentissage de 3 ans chez grand patron – Consciencieux et travailleur cherche place. Tél. le soir : 637-07-16 ou Écr. s/nº 6450 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 22 ans langue maternelle italienne, culture supérieure, cherche emploi école de langue. Écrire Roberto Brigandi 6, rue de Liège 75009 Paris.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX Copies, thèses, rapports, etc. Tél. au 306-05-86.

J. H. 28 ans, débutant, probatoire, BTS, DECS, cherche travaux de comptab. à domicile. Tél. 737-43-94.

Secrét. tape sur IBM 82 C. Ts travaux, thèses, manusc., rapp., etc. Tarifs ts intér. Tél. 840-42-48.

cours et leçons

English is an international language. Animatrice anglaise expérimentée, formation professionnelle. Cours tous niveaux. Tél. 628-09-75.

MATH PHYSIQUE

VACANCES DE FÉVRIER
Stage intensif du 7 au 12-2.
6 élèves max. par groupe.

MATH CONTACT

16, rue du Mail, 75002 Paris. Téléphone : 236-31-63.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIERES (C 16), Boîte Postale, 402 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

LADA NIVA

1979, 70.000 km, moteur neuf, 28.000 F. Tél. 9-19 h., 397-24-56.

de 8 à 11 C.V.

BMW 318 I - 1982

37.000 km, noire, toute beauté GARANTIE. Prix très intér. HERTZ. Téléph. : 334-02-00.

plus de 16 C.V.

BMW 728 IA - 1982

options, gris métal, 14.000 km. GARANTIE. Prix très intéres. HERTZ. Villejuif. Téléphone : 670-61-22.

diverses

deux-roues

Vends moto B.S.A. A 65 FS Firebird 1971, 650 CC. Moteur neuf. Tél. : 238-10-09.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

Appt de caractè., 160 m², 3 chbres, 2 bns, poutres, soleil, possibilités prof. libérales. Téléphone : 508-16-08.

Part. à part., 200 m Bourse, 6e sans asc., studio, 30 m², entièrement équipé (cuis., salle de bains). Téléphone : bureau 261-86-00, poste 38-13.

3e arrdt

MARAIS Séjour + 2 chbres, tt conft, soleil. 272-40-19.

4e arrdt

Rue du Petit-Musc
Bel imm., ascenseur, chf. centr., studio, cuis., bains, w.-c. 345.000 F. 634-13-18.

6e arrdt

St-SULPICE, CHARME

100 m², Calme. 354-42-70.

SAINT-GERMAIN
BEAU LIVING + CHAMBRE Asc., sol., parf. état, 75 m², 940.000 F - 359-93-50.

Rue de Seine, dans bel imm. p. de taille, asc., gd 2 P., entrée, cuis., bains, w.-c. 565.000 F. Téléphone : 634-13-18.

7e arrdt

STE-CLOTILDE 200 m²

SUPERBE APPT. 329-85-08.

11e arrdt

OBERKAMPF, dans imm. bourgeois, beau studio, 30 m², 5e ét., très clair. 155.000 F. Téléphone : 554-74-85.

VOLTAIRE, LEDRU-ROLLIN Part. 5 pces, 5e ét., 94 m², 16 m² balcon, calme, soleil, stand., parf. état, cave, parking. 960.000 F. Tél. soir : 355-14-61.

13e arrdt

GOBELINS P. de taille, 2 p., cft, sans vis-à-vis, sud, 350.000 325-97-18.

14e arrdt

CITE UNIVERSITAIRE, récent, séj. + chbre, cuis., bains, box. 450.000 F. Tél. 327-52-44.

15e arrdt

Mo VAUGIRARD RÉCENT 7e étage vue imm. standing, gd séj. + 2 chbres, cuis. équip. park. 925.000 F. 577-74-38.

SEJOUR 327-82-40, superbe grenier, 180 m², tr. bien aménagé, séj. avec cheminée, 3 chbres, 2 bns ref. nf. 1.750.000 F., soir : 828-72-71.

MORILLON ROSENWALD Imm. stand. 77, 110 m², tt cft, living double, 3 chbres sur jardin, cuis. équipée, 2 caves, 2 parkings. 1.050.000 F. Téléphone : 531-12-31.

BIR-HAKEIM, 5 PIÈCES 110 m², imm. récent, standing, parfait état, chambre s/jard. 633-29-17 - 577-38-38.

16e arrdt

DUPLEX ARTISTE

100 m², 5e, TT cft. 1.280.000 F. 74, rue de la Tour. Jeudi 13-19 h.

RÉSIDENCE DE CHARME AU RANELAGH

Plein Sud, immeuble neuf, haut standing. Appartement habitable de suite. Vue dégagée, face jardin Maison de la Radio, du STUDIO au 5 PIÈCES 4 Pièces, duplex, local professionnel, parking.

Sur place, lundi, mercredi de 13/18 h, 84/86, rue Raynouard, GEFIC CTI 723-78-78.

AV. MOZART, tout confort, grand séjour + chambre. R.-de-ch., bel immeuble. GARBI. 567-22-88.

TROCADERO, plusieurs 2/3 pces, stand. 900.000 F à 1.200.000 F - 783-89-86. 548-64-99.

17e arrdt

VOIE PRIVÉE Jardin, appt 45 m². Travaux à prévoir. 272-40-19.

18e arrdt

RUE LEPIC, 2e ét. sur rue et verdure, bel imm., 3 p., cuis., entrée, w.-c., bains, 485.000 F. URGENT. 255-66-18.

RUE LAMARCK

2 pces, tt cft, 52 m², imm. pierre. 330.000 F. 280-26-23.

18e, STUDIO imm. 79, ét. neuf, 4e ét., asc., kitch. équip., s. de bains, w.-c., ch. au cent., moq. Mo M.-Dormoy. Calme, soleil, 250.000, 822-92-70 ap. 18 h.

19e arrdt

Pr. PARC BUTTES-CHAUMONT Bel immeuble d'angle, p. de t. ravalé, 2e ét., asc., balcons, dégagé, pl. sud, 4 pces, 100 m², tout confort. Agencé et décoré par professionnel. 750.000 F + 30.000 F, reprise justifiée. A.B.C. 208-08-14.

20e arrdt

Mo MARAICHERS, studio tout équipé neuf, petit imm. 170.000 F. 590-86-06.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE récent 1978 MAGNIF. APPT 5/6 pièces. 995 000 F, 2 bains, dressing, cellier, cuisine équipée, balcon S/JARDIN. Tél. 577-96-85.

NEUILLY/BARRES

SUR BOIS DE BOULOGNE tr. bel imm. appt de gd st. 300 m², gde récept., s. à manger, 3 ch., 3 bns, box, appt de serv. Px élevé just. 747-95-40 + Agence Matignon Immob., 147, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER

beau 4 P. calme, soleil, terrasse, limite Neuilly-Levallois. Prix intéressant, direct pptaire. 329-68-65 (ap. 19 h 328-13-00).

BOULOGNE
Unique, gd appt rustique, belle réception. 1.900.000 F. Téléphone : 825-58-75.

BOULOGNE BOIS
A rénover, bel imm. 4 pces, 87 m², 4e ét. sud. 550.000 F. Téléphone : 545-34-28.

NEUILLY-SAINT-JAMES
Vue dégagée, sud, balcon, standing, calme, GARAGE, grand living + chambre, bains. PERDRIX, 264-17-02.

NEUILLY-BARRÈS
SUPERBE 7 PIÈCES, S/BOIS 350 m², 3e ét., 2 park., 2 serv. DORESSAY, 624-93-33.

94 Val-de-Marne

KREMLIN-BICÊTRE

(PRÈS DE LA PORTE D'ITALIE)
Beau studio 29 m², 4e étage, ascenseur, tout confort, calme, 7 minutes du nouveau métro. Px 220.000 F. Tél 658-72-44 après 17 heures.

Proximité métro fin 84 (Villejuif 94800). Part. vd à part. dans petite résidence de 3 étages, construction 1976 appt 66 m² ensoleillé, 2 chambres, gd séjour, cuisine, s. de bs, tt cft, gd balcon, parking + cave, excel. état. Prix 450.000 F. Tél. le soir à partir 19 h., 726-94-57 ou samedi toute la journée.

95- Val-d'Oise

95-CENTRE-VILLE MONTMORENCY

Particulier vend appart. F2, coquet, 44 m², en partie meublé + cave, chauff. individ. au gaz, 3e et dernier étage. Refait neuf.
PRIX : 260.000 F.
964-45-54 (après 20 h 30).

CENTRE VILLE 95 MONTMORENCY

Particulier vend appt F2, coquet 44 m², en partie meublé + cave, chauff. indiv. au gaz. 3e et dernier étage, refait neuf. Prix : 260.000 F. 964-45-59 (après 20 h 30).

Province

VENDS A ANNECY
Imm. grd standing, bord du lac. Appt 5 pces. Px : 950.000 F. Téléphone : (47) 28-23-74.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15e). 566-00-75. Rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrdt, appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

Recherche 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

EMBASSY SERVICE

8, av. Messine, 75008 Paris recherche URGENT APPT.
180 à 220 m²
ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e. Tél. 562-16-40.

appartements occupés

FG SAINT-HONORÉ

Pptaire vd APPTS CCIAUX OCCUPÉS. 80 m², 140 m², 222 m² dans imm. tt confort. Hauteur sous plafond 3,60. BON RAPPORT 562-48-69.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES

Louez vite et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES.
Téléphoner au : 296-58-10.

Collaboratrice journal cherche 2 p., tt cft, calme, de préférence dans 10e, 11e, 15e, loyer jusqu'à 2.000 F, cc. Écr. s/nº 6.449 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT. **562-78-99**

viagers

MOUGINS, 8 km Cannes, villa 2 apparts, 1 libre 100 m² 550.000 rente 4.100. Grand choix, catal. sur demande. Étude LODEL, 50, av. Jean-Médecin, Nice (93) 37-25-24.

BUTTES-CHAUMONT. Bel appart. 2 p., tt cft, asc., occupé 80/77 ans, 75.000 + rente 1.500. LODEL, 355-00-44.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS Xe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

2e arrdt, 3 p., tt cft, 3e ét. sur rue et petit square. 88.000 F + 1.000. Occupé fme 72 ans. Cruz 266-19-00.

hôtels particuliers

A MONTMARTRE

AVEC JARDIN PLANTÉ. Charmante maison Mansart, sud, toit refait, tout confort. CALME, CACHET PROVINCE 9 P., 220 m² environ + ATELIER D'ARTISTE, garages et sous-sol, clair. Claude ACHARD, 637-14-66.

villas

Vends Villa stand. 1976 prix coûtant : 1.400.000 F, près d'Albertville, 8 pces, 1 s. de bains, 2 cabinets de toilette, caves, combles, 2 garages + 3.000 m terrain.

Téléphoner heures de bureau : (79) 32-10-59.

95 - HERBLAY

Particulier vend maison Ile-de-France 350 m² habitables luxueusement aménagés + Pavillon gardien sur 4.000 m² parc. Prix justifié. Tél. heures bureau : 260-68-13.

maisons de campagne

Particulier recherche maison de campagne, 3 pièces confort + jardin. Comptant 100.000 F plus mensualités de 1.500 F. Téléphone : (1-16) 736-18-74.

propriétés

PRÈS SAINT-CYR (78)

10 pièces, 4 Bains. Garage, magnifique PARC 8.600 m². Division possible. A.V.L. 281-07-94.

SUD QUERCY
Suite succession vds propriété 12 ha, ruisseau. Demeure 6 p., cft, terrasses. Libre, 550.000 F. JARGEAU, 47500 Libos. Tél. (53) 71-01-28.

PROVENCE SUD LUBERON 35 km AIX

LOURMARIN :
F2 et F3 en cours de rénovation dans immeuble ancien, occupation 2e trimestre 1983. Prix 280.000 à 400.000 F

LAURIS :
Terrain 10.000 m² : belle vue dominante, expo sud, eau, électr., tél. en bordure, permis de construire. Prix 220.000 F avec facilités paiements possibles par vendeur.

Terrain 1.000 m² : bien situé dans lotissement viabilisé, expo sud, 1 km localité. Prix 150.000 F T.T.C.

Villa : confort, bonne construction, séjour 30 m², cuisine, 2 chbres, bains, garage, très belle terrasse, terrain boisé 4.000 m². Px 650.000 F.

Choix autres gds terrains et villas. Agence CATIER, 84360 Lauris. Tél. : (90) 68-03-46.

villégiature

SAINT-LARY, 850 Hautes-Pyrénées à louer appt 2 pièces du 5 au 12 février 1983 et du 21 au 28 février 1983. Tél. (16-63) 58-02-34.

Immobilier d'entreprise et commercial

locaux commerciaux

Ventes

10e, 400 m², MURS LIBRES Boutiq. + réserve 1977, PRIX EXCEPTIONNEL - 387-71-55.

INVESTISSEURS
NATION, murs, bout., plomberie, imm. p. de taille. Loyer 26.400 F. 215.000 F. Pptaire 225-46-82.

fonds de commerce

Ventes

PRÈS GARE DE L'EST HOTEL 3 étoiles N.N., 25 chambres, état neuf MURS et FONDS. Téléphone : 727-54-02.

INVESTISSEURS
NATION, murs, bout., plomberie, imm. p. de taille. Loyer 26.400 F. 215.000 F. Pptaire 225-46-82.

bureaux

Locations

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS : 1 DOMICILIATION + SERVICES SARL. Artisans 296-36-74.

CRÉATION SARL
5.500 F H.T. tout compris délais très rapides domiciliation ttes entreprises 34, Ch.-Élysées 562-42-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES

DOMICILIATION 600 F
BUREAUX MEUBLÉS
SECRÉTARIAT - SERVICES
B.E.B., tél. 562-66-00.

Architecte cherche colocataire pour bureau de dessin installé 70 m² à Grigny, Essonne. 100 F/mois. Tél. 906-16-75 ou 996-47-32.

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte d'Azur

DE PLAIN-PIED DANS LE FUTUR

L'annuaire électronique devrait être disponible avant la fin de l'année

M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., devrait annoncer prochainement la mise en service, à partir de la fin de l'année 1983, de l'annuaire électronique dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Selon les prévisions faites par l'administration des télécommunications, 200 000 terminaux de type Minitel pourraient être installés à fin 1984 dans les foyers et les entreprises volontaires pour bénéficier de ce service. Les abonnés des Bouches-du-Rhône – 630 000 sur 1 700 000 – seront probablement les premiers à être équipés.

La mise en place de l'annuaire électronique devrait d'autre part s'accompagner de plusieurs autres actions de développement de la télématique dans le cadre du schéma régional dont les orientations sont actuellement à l'étude.

L'aménagement d'un réseau télématique en Provence-Alpes-Côte-d'Azur fait suite à un *vœu adopté à l'unanimité* en avril 1982 par le conseil régional. Celui-ci jugeait alors *« très important »* que la région puisse, parmi les premières (1), bénéficier de ces nouvelles techniques porteuses d'avenir en raison de besoins *« particulièrement manifestes »* tant dans le Massif alpin *« longtemps victime de son isolement »* que sur la façade méditerranéenne *« où elles doivent servir de témoins vis-à-vis de l'étranger »*.

M. Mexandeau avait répondu favorablement à ce vœu en septembre dernier en demandant à la direction régionale des télécommunications (D.R.T.) d'étudier les modalités et le calendrier d'installation du nouveau service. Sous réserve d'une confirmation officielle, l'opération devrait être lancée dans les derniers mois de 1983 avec, en première *phase, l'installation de 50 000 terminaux* Minitel de la version de base, en noir et blanc, sans imprimante.

Ces consoles, d'un coût unitaire (1 000 F) largement inférieur à celui de terminaux télématiques ordinaires, sont composées d'un écran de *télévision et d'un* clavier alphabétique. Elles seront mises gratuitement à la disposition des usagers qui en feront la demande. Le centre serveur du futur annuaire électronique sera équipé d'un ordinateur de type Mini-6 (CII) d'un coût de 15 000 F et offrant soixante-quatre accès simultanés. Il devrait être installé à Marseille avec un centre d'interrogation – dont la fonction est de gérer les questions des usagers – d'une puissance équivalant à celle de trois mini-ordinateurs en batterie et pouvant supporter de 300 000 à 400 000 abonnés sur les 1 700 000 recensés à la fin 1982 dans l'ensemble des départements couverts par la D.R.T.

Selon le directeur des produits et services de la D.R.T., M. René Faure, le réseau téléphonique lui-même – par lequel transitent les informations télématiques – sera réellement opérationnel dans le milieu de l'année, après la suppression de quelques points noirs existants (lignes isolées dans la région de l'étang de Berre et centraux anciens à modifier). La direction des télécommunications n'a pas encore défini les zones d'équipement prioritaires au sein de la région. Il est toutefois logique de penser, du simple point de vue de la rentabilité économique, que les abonnés de la région marseillaise, et plus largement des Bouches-du-Rhône, seront les premiers servis.

Les annuaires en papier du département nécessitent, en effet, des dépenses de fabrication de plus en plus lourdes puisque le tome alphabétique comprend aujourd'hui 1 572 pages et pèse environ 3 kilos, tandis que celui des professions atteint, lui, 669 pages. La mise en place prioritaire des terminaux dépendra également des projets locaux ou régionaux de banques de données qui confèrent son véritable intérêt au service de l'annuaire électronique (2).

Le Minitel permettra d'accéder à des informations de toute nature diffusées par n'importe quel serveur télématique aux normes Videotext. Encore conviendra-t-il que le développement des banques de données ne se fasse pas d'une manière désordonnée et toujours au profit des mêmes groupes de pression. C'est pourquoi le conseil régional, compte tenu de ses compétences et de ses responsabilités, sera appelé à intervenir de manière volontariste en élaborant une stratégie télématique conforme aux priorités qu'il s'est fixées dans le cadre de sa politique de planification. Dès le mois d'octobre, *il a chargé un organisme spécialisé*, l'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE), installé à Montpellier, d'une étude de « reconnaissance » qui doit déboucher sur la présentation des différents « scénarios alternatifs ».

Au service des journaux

Dans un premier temps, l'IDATE a recensé une centaine de projets potentiels de banques ou bases de données qui vont des fonds d'information des journaux régionaux (groupes *le Provençal* à Marseille et *Nice-Matin* à Nice) aux services informatisés de sociétés ou organismes publics ou parapublics tels que ICOREM (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) à Marseille ou le Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) à Aix-en-Provence.

« 200 000 terminaux pour quoi faire ? » A cette question servant de thème à une journée d'information organisée en décembre à Châteauvallon, près de Toulon, par le Club informatique de Provence, le conseil régional devrait être assez rapidement en mesure de répondre. Il semble d'ores et déjà que la région s'orientera vers un développement de la télématique aussi décentralisé que possible. *« Pour faire en sorte,* précise M. Yves Gassot, chef du département aménagement de l'IDATE, *que ceux qui collectent l'information, la traitent et la diffusent eux-mêmes soit en s'équipant de microserveurs intégrés, soit en gardant le contrôle des systèmes informatiques ».*

L'un de ses principaux objectifs est de constituer un service public de l'emploi informatisé qui serait commun à l'A.N.P.E., aux ASSEDIC ainsi qu'à l'AFPA et aux autres organismes de formation professionnelle conventionnés.

L'éventail des possibilités d'utilisation du Minitel offert aux particuliers dans le domaine de la vie quotidienne est largement ouvert de la *consultation classique du Guide des* droits administratifs à la messagerie électronique (transfert de messages en temps différé) en passant par les jeux vidéo.

GUY PORTE.

(1) L'annuaire électronique sera également disponible à peu près aux mêmes dates en Ile-de-France et en Picardie.

(2) Les renseignements sont mis à jour en permanence et sont facturés, pour une demande extra-départementale, au même tarif que pour un appel au « 12 », soit deux taxes de base (1,10 franc).

A L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE

Un vivier de spécialistes en vidéo

L'université de Provence (Aix-Marseille-I) a été la première en France à dispenser, dès 1976, un enseignement universitaire de la photographie à finalité professionnelle. Le Centre Saint-Charles, à Marseille, forme en trois ans des techniciens complets de l'image fixe et de l'audiovisuel, capables de maîtriser toutes les techniques, de la prise de vue au tirage et au montage final. Si ses installations permettent un enseignement pratique de très haut niveau, il s'appuie sur un copieux programme de physique et de chimie, et il suffit de puiser dans le corps professoral de l'université de Provence pour répondre aux besoins de formation complémentaire en sémiologie, communication, histoire de l'art.

Cet enseignement original s'est d'abord appelé « photographie et audiovisuel » pour devenir « formation *aux métiers de l'image et du son* ». Il forme vingt-quatre photographes par promotion, le recrutement se faisant sur concours, après le bac, ou exceptionnellement sur dossier. La présence dans le corps professoral de *grands professionnels comme* Willy Ronis, Yannick Bouvier, René Groebli, Pierre-Jean Amar, Roman Urhausen, Bernard Bagur, dit assez quel *est le niveau de cette formation.*

Le mérite de cette initiative revient à un professeur de l'université de Provence (passionné de photo), M. Roland Cottet, qui dirige la formation et lui a d'emblée conféré sa finalité : *débouchér sur la profession et former des techniciens de valeur.*

« Le recul, explique Roland Cottet, *nous permet d'établir un bilan concernant les deux promotions qui ont effectué un cycle complet (trois ans à plein temps, trente et une semaines par an) et de constater qu'aucun des aspects de l'apprentissage n'a été laissé dans l'ombre, qu'il s'agisse d'image fixe (photo), séquentielle (montage audio-visuel) ou animée (vidéo). Toutes les techniques sont abordées simultanément dès la première année, mais l'image animée n'est approfondie qu'à partir du moment où les étudiants ont acquis la maîtrise professionnelle de la prise de vue fixe, qui demeure la clé de voûte de la formation. Mais nous devons reconnaître que jusqu'à l'an dernier le secteur vidéo n'était pas encore à la hauteur des ambitions et des réussites obtenues pour les secteurs photo et audiovisuel. »*

L'arrivée d'Antoine Tudal, cinéaste, dialoguiste *(les Dimanches de Ville-d'Avray)*, homme de télévision et un des rares spécialistes français de la vidéo, a rétabli l'équilibre. *« Mieux encore,* commente M. Roland Cottet, *son enseignement nous permet de prévoir la formation de quinze réalisateurs spécialisés dans la vidéo, chaque année. Or tous les rapports s'accordent à souligner le besoin urgent en formation de spécialistes, compte tenu de l'entrée en service prochaine de la quatrième chaîne de télévision. Il va y avoir des milliers d'heures de programmes à réaliser. Va-t-on, une fois encore, se tourner vers l'étranger ? Va-t-on se contenter d'acheter d'autres « Dallas », d'autres séries japonaises, ou va-t-on favoriser une production nationale ? Si c'est le cas, nous pouvons prétendre à la formation des futurs réalisateurs de la quatrième chaîne française. Marseille a la vocation d'être un centre de formation, puisque d'ores et déjà elle en a les moyens matériels. Et ce d'autant plus qu'elle peut en outre s'appuyer sur des structures déjà en place dans la région, comme l'antenne régionale de l'INCA (ancien INA) et le Centre méditerranéen de création cinématographique, que René Allio anime près de Vitrolles. »*

Un atelier pilote

La *création probable*, à l'université de Provence, d'une cellule de recherche sur la synthèse d'images par ordinateur, s'appuyant sur l'U.E.R de mathématiques et le centre de calcul, offrira en outre des ouvertures nouvelles aux futurs réalisateurs. Le président de l'université de Provence, M. Guy Pouzard, se dit favorable à la création d'un atelier pilote de vidéo, composé d'un plateau de réalisation de 200 mètres carrés, qui placerait les étudiants en situation professionnelle et leur permettrait de réaliser des documents exploitables, soit comme production à usage universitaire diffusée sur des réseaux par câbles, soit carrément commercialisables sur les chaînes de télévision et notamment la quatrième, qui devrait voir le jour à la fin de 1983.

L'importance de l'implantation en milieu universitaire d'une formation aux métiers de l'image est soulignée dans les rapports remis à M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'industrie et de la recherche, par la mission « technologie, diffusion de culture et communication ». On peut y lire : *« La production audio-visuelle souffre d'un manque de reconnaissance de la part de l'institution scientifique, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays. Aux États-Unis, par exemple, il existe un important secteur de production universitaire diffusée par câble et l'on sait l'importance de ces lieux comme laboratoires d'expérimentation cinématographique. L'émergence d'un nouveau cinéma hollywoodien n'est pas sans lien avec la formation d'auteurs par l'Université (George Lucas, Stevens Spielberg, Paul Schrader). »*

« A l'heure des satellites et des réseaux câblés, commente Roland Cottet, *à l'heure où la pénurie des programmes devient une préoccupation, avec des incidences redoutables sur l'identité culturelle de notre pays, ces initiatives devraient être encouragées. Pour notre part, nous sommes prêts à devenir l'un des centres de formation et, pourquoi pas, de réalisation ?...*

» Le temps presse, et nous existons. Nous sommes disposés à relever le défi. »

JEAN CONTRUCCI.

TRANSPORTS

GRACE A SES DOUZE BOEING-737

Air France espère reconquérir plusieurs lignes européennes

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Le nouveau Boeing-737 d'Air France n'a pas raté son entrée en service. Il a atteint sa première escale, Barcelone, lundi 31 janvier à 9 h. 30 précises. Très ponctuellement. Mais quand même... avec dix ans de retard sur les prévisions de la commagnie. Il n'en aura pas fallu moins, en effet, à Air France — qui avait eu l'idée pour la première fois en 1972 d'équiper sa flotte de ce nouveau moyen-courrier — pour venir à bout des réticences des pouvoirs publics à acheter cet avion américain, *puis de* l'hostilité de son personnel navigant, qui refusait de le piloter en équipage de deux hommes. Mais le problème devint surtout crucial il y a quatre ans, lorsqu'il fallut envisager le remplacement des Caravelle, que le Boeing-737 était seul à pouvoir suppléer avec ses 108 places.

Quatre ans qui auront coûté cher à tout le monde. Aux navigants, eux-mêmes, qui ont vu réduire sensiblement leurs perspectives de progression — et, pour les plus jeunes, d'entrée — dans la carrière. Mais surtout à la compagnie, et par voie de conséquence au contribuable français, qui en est l'actionnaire par État interposé. Car Air France en fut réduite, tantôt à assurer des lignes européennes avec des avions trop grands (Boeing-727 de 156 places, voire Airbus A-300 de 292 places), tantôt à en confier l'« exploitation conjointe » à des compagnies étrangères auxquelles elle abandonnait entièrement la responsabilité des vols, tantôt à les supprimer purement et simplement lorsque leur trafic apparaissait trop réduit.

De « repli » en « abandon », Air France perdit ainsi un volume d'activité équivalant à plus de 30 000 heures de vol de Caravelle par an. Les manques à gagner, au plan du trafic, sont plus difficiles à chiffrer, mais il est indéniable que l'utilisation de gros « modules » l'a amenée à diminuer des fréquences de vols sur de nombreuses destinations européennes, ce que n'apprécient pas les passagers, notamment les hommes d'affaires. Le « nouveau service européen », lancé en 1981 pour favoriser, grâce à des tarifs réduits, le remplissage de ces gros avions, se révéla décevant après une première année faste (plus de 12 % de *trafic sur l'Europe en 1981*).

L'équipement de l'ensemble de la compagnie se trouvait donc dangereusement compromis par l'absence dans sa flotte — cas unique en Europe — d'un avion d'une centaine de places.

Ces « petits » avions...

Même tardive, l'arrivée échelonnée jusqu'à juin prochain des douze Boeing-737 commandés en décembre 1981 devrait, dans l'esprit des dirigeants d'Air France, permettre *de redresser la barre sur le marché* européen. D'abord par une substantielle reprise de parts de trafic, notamment celui des voyageurs professionnels : avec ces « petits » avions, il sera possible de multiplier les fréquences sur des lignes importantes (Genève, Zurich, Francfort, Madrid, Barcelone) et d'attirer ainsi *la clientèle d'affaires très motivée* par les commodités d'horaires.

Dans le même temps, le pavillon français va réapparaître sur certaines lignes abandonnées à la seule exploitation de partenaires étrangers. D'autres vont être ouvertes (Paris-Dublin) ou rouvertes (Paris-Stuttgart). D'autre part, l'économie de beaucoup de lignes va se trouver améliorée par l'emploi d'un avion que sa petite taille permettra de mieux remplir. Enfin, la présence d'un tel appareil dans la flotte nationale permettra de mieux négocier les accords de trafic avec les partenaires sur chaque destination moyen-courrier.

Le Boeing-737 va donc jouer un rôle important dans la nouvelle donne d'Air France. Dès cette année, il représentera 16 % des places offertes sur l'Europe (alors que l'offre globale va être réduite d'environ 1,5 % par rapport à 1982). Les douze biréacteurs assureront vingt-trois mille heures de vol sur vingt-quatre lignes au départ de Paris et seize au départ de la province. Dans le même temps, des triréacteurs Boeing-727 et des gros porteurs Airbus A-300 seront retirés des liaisons intra-européennes et confiés à Air Charter International ou engagés sur des réseaux plus lointains. *L'entrée en service du* « petit » Boeing permet ainsi à Air France une très vaste redistribution de son potentiel.

JAMES SARAZIN.

TOURISME

DEUX RAPPORTS POUR LE IXᵉ PLAN

Aménager la France des vacances

M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, devait présenter, à la presse, mardi 1ᵉʳ février, deux rapports consacrés au tourisme et aux vacances des Français, de 1984 à 1988. Les rapports Merlin-Spizzichino et Castaing-Raynouard, concluent, tous deux, que le tourisme n'occupe pas dans les préoccupations du gouvernement la place que mériterait une branche économique qui a créé 450 000 emplois entre 1975 et 1981,et qui laisse à la balance des paiements de la France un solde positif de près de 8 milliards de francs.

Le rapport intitulé « Aménager la France des vacances » (1), de Pierre Merlin et Robert Spizzichino illustre clairement ce que personne ne veut voir, à la fin du siècle, en matière de tourisme. Parmi les faits qu'il qualifie d' « inacceptables », citons : un raid de représailles d'une population locale contre un terrain de camping ; la création d'un grand complexe de 1 500 lits réservé au troisième âge ; la commercialisation d'une résidence secondaire au rabais à la portée de toutes les bourses, baptisée « cabanon » ; la distribution de numéros d'ordre pour l'accès aux plages ; la *création d'un village de vacances* provençal pastiche dans lequel les vacanciers joueraient à vivre comme autrefois ; l'octroi des aides publiques exclusivement réservé aux organismes de vacances dispensant au moins cinq heures par semaine de séances d'animation éducative et culturelle...

S'il est facile de s'entendre pour rejeter le tourisme laid, bête et destructeur de sites et de valeurs, il est moins aisé de définir une nouvelle et bénéfique politique touristique. Dans la lettre de mission adressée à M. Merlin, le premier ministre mettait en évidence la contradiction dans laquelle est placé le gouvernement et qu'il lui demandait de tenter de résoudre : d'un côté, celui-ci cherche à faire accéder aux loisirs et au tourisme le plus grand nombre possible de Français ; d'un autre, il veut protéger les régions fragiles où l'espace est rare, et notamment la montagne *et le littoral.*

Il était normal que les auteurs constatent, dans une première partie, que le tourisme représente un *secteur économique et social en friche.* Ses dimensions sont méconnues. Avec 1,5 million d'emplois, 12 % de la consommation intérieure brute, un chiffre d'affaires annuel de 232 milliards de francs, 450 000 emplois créés entre 1975 et 1981, il prend place devant l'agriculture, la sylviculture et la pêche réunies tant pour son poids que pour son dynamisme.

Malheureusement, cette vitalité s'exprime de façon incohérente. Les revenus et le mode de vie font qu'un cadre supérieur prend 39 jours de vacances par an et les agriculteurs seulement 16. Tout le monde veut partir en même temps et au même endroit. Cela aboutit à un gaspillage de l'espace grignoté par les résidences secondaires : 5 000 hectares par an. Les maires s'évertuent à *bétonner leur commune pour obtenir* des subventions, tant il est vrai que le système chaotique des aides de l'Etat en matière de tourisme joue un *rôle de pousse-au-crime. Comment* pourrait-il en être autrement puisque, actuellement, l'administration touristique est incapable de s'opposer au modèle dominant que représente l'immobilier de loisirs ?

Plus intéressantes sont les propositions finales. Le rapport préconise un nouveau mode de planification territoriale pour les zones fragiles, qui s'appuierait sur les massifs, les vallées, en tout cas sur des regroupements de communes. Les 855 000 lits nouveaux nécessaires en 1988, pour accueillir 5,5 millions de vacanciers supplémentaires, devront être économes d'espace. Le développement des hébergements de plein air, la banalisation de 30 000 lits de résidences secondaires par an, la modernisation de la petite hôtellerie et la réhabilitation des centres de vacances existants figurent parmi les moyens proposés.

Enfin, le rapport souhaite la disparition du système en vigueur reposant sur des subventions auxquelles serait substitué un mécanisme plus léger et plus rapide de prêts bonifiés.

Le rapport Merlin-Spizzichino n'a pas eu de chance. En juillet 1982, les conclusions d'un de ses sous-groupes, sur la nécessité de taxer les propriétaires de résidences secondaires pour les obliger à les louer, ont fait quelque bruit (*le Monde* du 24 juillet 1982).

Ce document devait s'attirer les foudres du président de la République en personne qui voulut couper court à une campagne menée par les *partis et les journaux d'opposition* sur le thème du « viol » de la propriété privée. Autant dire que, depuis cet épisode, l'Élysée et Matignon ont surveillé de très près les travaux du groupe. Inutile donc de chercher dans « Aménager la France des vacances » les pointes provocatrices qui donnent lieu à de vrais débats publics. Elles ont été soigneusement rabotées.

Quatre millions de vacanciers supplémentaires

Le rapport du groupe de travail « *tourisme et loisirs » pour la prépa*ration du IXᵉ Plan, qui reprend désormais le précédent, prétend moins à l'hexhaustivité (2). La première *préoccupation* de ses auteurs, MM. R. Castaing et Y. Raynouard, a été de « *faire reconnaître le tourisme et les loisirs comme activité économique* ».

Ensuite, le groupe de préparation au IXᵉ Plan a retenu pour 1988 une hypothèse de croissance de 15 % de la fréquentation de vacances et de loisirs des Français en France. Ce pourcentage signifie quatre millions de « partants » supplémentaires, soit 800 000 de plus chaque année d'exécution du Plan.

Pour parvenir à ce résultat, le rapport suggère trois axes de programmes prioritaires d'exécution (P.P.E.) :

1) Il est possible de valoriser « *à peu de frais* » un patrimoine d'accueil touristique qui a vieilli. Les stations thermales, les maisons familiales, les auberges de jeunesse, les canaux, la petite hôtellerie rurale représentent autant de secteurs d'intervention dans lesquels la réhabilitation immobilière devrait s'accompagner d'une animation et d'une valorisation culturelle.

2) Les stations de sports d'hiver pourraient accueillir 1 million de Français et un 1 100 000 skieurs étrangers supplémentaires. A l'horizon 1988, cet objectif réclame, chaque année, la réhabilitation de 30 000 lits et la création de 3 000 emplois ;

3) Il faut en finir avec la promotion médiocre que la France se fait à elle-même, tant auprès de ses nationaux que des clients étrangers potentiels. Sait-on qu'en 1981, l'Allemagne fédérale a consacré 2,6 millions de dollars à sa promotion touristique en Amérique du Nord, la Jamaïque, 3,7 millions, le Maroc, 1,9 million, et la France seulement 600 000 dollars ?

Les deux rapports analysés ci-dessus prouvent que la gauche a découvert, à son tour, les vertus économiques et sociales du tourisme et des loisirs. Ces documents devraient clore la liste impressionnante des travaux des commissions qui se sont attachés, depuis 1977, à défendre et illustrer les bienfaits de ce secteur : rapport Blanc (général) et Grosborne Fenech (camping caravaning) sous le précédent septennat ; rapport Grosborne (tourisme social), Magnone (montagne) et Cambau (immobilier *de loisirs*).

On sait tout sur les réorganisations administratives, les réformes fiscales, les financements privilégiés, *les règlements d'urbanisme et les* budgets nécessaires au développement des vacances en France. Les rapports ? Il y a trop-plein. Le temps d'une action gouvernementale vigoureuse est arrivée... à moins que les plus hautes autorités de l'Etat s'obstinent à croire, à l'exemple de ce haut fonctionnaire de la direction du budget, « *qu'il y a suffisamment de Japonais dans l'avenue de l'Opéra à Paris* » et que les vacances ne sont pas chose sérieuse.

ALAIN FAUJAS.

(1) « Aménager la France des vacances », par Pierre Merlin et Robert Spizzichino. Contribution du groupe de travail « Tourisme et loisirs » pour la préparation du IXᵉ Plan, septembre 1982. Tome I : rapport (259 pages) ; tome *II* : fiches action (82 pages) ; tome III : annexes (223 pages).

(2) Rapport du groupe « Tourisme et loisirs » pour la préparation du IXᵉ Plan, par Robert Gastaing *et* Yves Raynouard, 19 janvier 1982. Note de synthèse (16 pages). Tome I : rapport (114 pages) ; tome II : actions incluses dans les contrats de plan et annexes (105 pages).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMUNE-BANQUIER

Les communes, les départements et les régions sont de plus en plus souvent sollicités d'intervenir, directement ou indirectement, dans les domaines de l'économie et de l'emploi et pour aider les entreprises en difficulté. Nous avons mentionné le cas du conseil général de la Drôme et de la ville de Montélimar, dans un article intitulé « Au secours, monsieur le maire ! » (*le Monde* du 26 janvier).

M. Jean Santucci, maire d'Oraison dans les Alpes-de-Haute-Provence, nous signale que l'été dernier sa commune avait apporté « *sa caution pour garantir un prêt de restructuration de 450 000 francs, vital pour la société Helio Provence, qui emploie cent cinq personnes dans notre commune de trois mille habitants* ». « *Ce fut la première intervention de ce genre dans le département* », ajoute-t-il.

La délibération du conseil municipal est ainsi libellée :

« *Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*

« *Décide d'accorder la garantie de la commune à la S.A. Helio Provence pour le remboursement d'un prêt de restructuration d'un montant de 450 000 francs, au taux fixé par le contrat de prêt, durée douze ans, contracté auprès de la Caisse régionale de crédit agricole.*

« *Au cas où, pour quelque motif que ce soit, la S.A. Helio Provence ne s'acquitterait pas des sommes dues aux échéances convenues, la commune assurerait le paiement, en ses lieu et place, sur simple demande de l'organisme prêteur adressée par lettre recommandée.*

« *S'engage, pendant toute la période d'amortissement, à créer, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour couvrir le montant de l'annuité.*

« *Décide de prendre une hypothèque sur les biens de l'entreprise pour couvrir les risques éventuels.* »

LA PRÉPARATION DE LA LOI SUR LA MONTAGNE

Deux ministres en éclaireurs dans le Queyras

De notre envoyé spécial

Aiguilles (Hautes-Alpes). — Grande émotion dans le Queyras : deux ministres attendus en même temps. On n'avait jamais vu cela dans la vallée depuis les débordements du Guil en 1957, lorsque MM. Claudius Petit, Bonnefous et autres ministres de la IVᵉ finissante *étaient venus constater les dégâts* des eaux. L'adjoint au maire de Ristolas, le dernier village avant l'Italie, se souvient même que, il y a trois ou quatre lustres, *M. François Mitterrand* était venu chasser le chamois sur sa commune en compagnie de l'ambassadeur d'U.R.S.S. d'alors, M. Vinogradov. Mais depuis les inondations mémorables, rien ou presque : le bienheureux oubli dans le creux de la vallée alpestre envahie de mélèzes et aussi de touristes avides de soleil... trois cents jours par an.

Le ciel justement était avec les ministres socialistes. Lorsque leurs deux hélicoptères se sont posés devant l'église d'Arvieux, le 31 janvier, la neige avait dans la nuit recouvert les alpages et le soleil resplendissait à nouveau. Descendu le premier, le ministre d'Etat, M. Michel Rocard, a marqué un temps d'arrêt à hauteur du temple protestant pour attendre son collègue de l'urbanisme et du logement, M. Roger Quillot. « *Tu vois Michel, c'est un symbole* », fait observer un des collaborateurs du ministre du Plan et de l'aménagement du territoire en désignant le sanctuaire évangélique... M. Rocard se souvient en effet que, vers les années 1949-1950, il est venu à trois reprises faire du ski de randonnée dans le Queyras avec son ami Robert de Caumont, lorsqu'ils étaient responsables régionaux des éclaireurs unionistes.

Trente ans plus tard, M. Robert de Caumont est député (P.S.) des Hautes-Alpes, maire de Briançon et président du Parc national des Ecrins. M. Rocard, ministre d'État est venu lancer solennellement la consultation nationale qui d'ici au 15 avril, doit déboucher sur un projet de loi sur la montagne, « *première véritable loi d'aménagement du territoire* ».

Les montagnards sont là, avec leurs revendications : l'essence au même prix qu'à Paris, car il faut beaucoup rouler pour relier les huit villages queyrassins ; le déneigement gratuit (« *on reçoit beaucoup de gens de la ville* ») ; et une télévision avec ses trois chaînes, alors qu'une seule est difficilement captée dans le fond des vallées. Et comme les remontées mécaniques sont devenues l'entreprise la plus importante du Queyras (une centaine de salariés sur un total de deux mille trois cents habitants), la *population d'ici* souhaite l'étalement des vacances d'hiver.

M. Rocard comprend, mais déplore que « *la majorité de la société française y semble opposée* ». Il s'en prend même en insistant à « *un appareil scolaire très soucieux de préserver un système dans lequel il a trouvé son confort* ». Le ministre ne semble pas pressé d'accepter le portefeuille de l'éducation nationale, comme les mauvaises langues le suggèrent.

ROGER CANS

● RECTIFICATIF. — Après la publication de l'article intitulé « A Vélizy, Teletel prend sa vitesse de croisière » (*le Monde* du 1ᵉʳ février). M. J.-P. Descendre, président de la société Didao nous précise que le capital de Didao « *est à 60 % français (Compagnie générale d'informatique — C.G.I.) et à 40 % américain (société C.C.C., composée de professeurs de l'université de Stanford, en Californie). La société Didao est donc en majorité française.* »

CARNET

Naissances

— Bernard et Martine MÊHEUT-CENDRIER,
Domitille, Alexis et Ségolène,
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Héloïse,
39, rue Franklin, 92600, Asnières.

Mariages

— De nombreux faire-part s'étant égarés, on *nous prie* de rappeler que
M. et Mme Andrée du CASTEL
ont la joie d'annoncer le mariage de leur fils,
Renaud du CASTEL
avec
Martine MONNIER,
qui sera célébré à Montbéliard, le 5 février.
241, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
20, rue Beethoven,
25200 Montbéliard.

— Mme et M. Claude CHOQUART
ont la grande joie d'annoncer le mariage de leur fils
Joël
avec
Mlle Isabelle TALLET.
La cérémonie aura lieu le samedi 26 février 1983, à 15 heures, en la mairie de Villiers-sur-Marne.
Mme et M. Choquart,
3, rue du Progrès,
94350 Villiers-sur-Marne.

Décès

— M. et Mme Claude Francès,
M. et Mme John Peirson
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie Stellie AYAMA,

survenu à Alès le 28 janvier 1983, à l'âge de soixante et onze ans, munie des sacrements de l'Eglise.

— M. et Mme Louis Bodard,
M. et Mme Georges Bodard,
Le lieutenant-colonel (E.R.) et Mme Jean-Paul Sarcelet,
M. et Mme François Lanternier,
M. et Mme Michel Normand,
Le lieutenant-colonel (E.R.) et Mme Jacques Rouillon,
M. et Mme Willy Blezel,
M. et Mme Hervé Bodard,
Ses enfants, ses trente petits-enfants *et ses vingt et un arrière-petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis BODARD,
ancien avocat
à la cour d'appel de Metz,
ancien directeur des affaires civiles et du sceau,
conseiller d'État honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Paris, le 31 janvier 1983, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 février 1983, à 10 h 30, en l'église de Vivières (Aisne).
51, boulevard Blanqui, 75013 Paris.
Marseille. Metz. Moulins. L'Isle-Adam.

— Mme Raymond Braudel,
M. et Mme Fernand Braudel
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Braudel
et leurs enfants,
Mme Marie-France Braudel
et ses enfants,
M. et Mme Philippe Blandinières
et leurs enfants,
M. et Mme Henri-Jean Braudel,
Mlle Frédérique Braudel,
Les familles Hédin, Laruelle, Lucas et Combes,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond BRAUDEL,
ingénieur général de l'armement (CR),
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, frère, père, grand-père et allié,
qui s'est éteint dans sa quatre-vingt-troisième année, le 25 janvier 1983.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 28 janvier 1983, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.
14, boulevard Colbert, 92330 Sceaux.

— Nice. Oloron-Sainte-Marie.
Sa famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès du poète

Paul DAMARIX,

survenu à Nice, le 23 janvier 1983.
Il repose à Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes).
10, allée de la Palmeraie,
06300 Nice.

— M. et Mme Louis Genevois,
Mlle France Genevois,
Mme Pauline Genevois,
M. et Mme Dominique Genevois et leur fille,
Mme Emmanuelle Genevois et sa fille,
M. et Mme Jean Barbet et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Genevois et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Legras et leurs enfants,
Les familles Maurel, Spitéri, Depieds,
ont la douleur de faire part du décès du
Révérend Père
Marie-Albert GENEVOIS, o.p.,
survenu le 30 janvier 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Couvent Saint-Thomas-d'Aquin,
1, avenue Lacordaire,
31078 Toulouse.

— Le Frère
Albert (Marc) GENEVOIS
de l'Ordre des Frères Prêcheurs
a été rappelé à Dieu le 30 janvier 1983,
dans sa soixante-seizième année.
Couvent Saint-Thomas-d'Aquin,
Impasse Lacordaire, Toulouse.

— M. et Mme Alain Khoundadzé et leurs enfants,
M. Nicolaus Sombart et Mme, née Thamara Khoundadzé,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

M. Michel KHOUNDADZÉ,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu à Paris le 31 janvier 1983.
Le service religieux sera célébré le jeudi 3 février 1983 à 13 h 45 en *l'église géorgienne, 6, rue de la Rosière,* Paris-15ᵉ, suivi de l'inhumation au cimetière géorgien de Leuville-sur-Orge (Essonne).

— Mme Jean de Lamberterie,
Charles et Isabelle de Lamberterie,
Gilles, Antoine, Sébastien et Muriel,
Bruno et Marie-Josèphe Dulauroy,
Ludovic, Agnès, Hélène, Benoît et Cécile,
Monique de Lamberterie,
Michel et Françoise Romieux, Sylvie, Laurent et Xavier,
*Bertrand et Elisabeth de Lamber*terie, Louis, Sophie et Florent,
Mme Paul Ramain,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy de Lamberterie,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc de Lamberterie,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe de Lamberterie,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard de Lamberterie,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jean de LAMBERTERIE,
ingénieur des Arts et Manufactures,
le 31 janvier 1983.
Les obsèques auront lieu à La Truchère (71290 Cuisery), le mercredi 2 février, à 14 heures.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Médard (Paris-5ᵉ), le samedi 5 février, à 10 heures.

— M. Yves Lemerle, son époux,
M. et Mme Daniel Achard,
Docteur et Mme Roger J. Stopkie,
M. et Mme Alain Lemerle,
M. et Mme Pierre-Eric Mougin,
ses enfants,
Marc-Vincent, Hervé et Loïc, Anaïs et Luc, ses petits-enfants,
Sa famille et ses nombreux amis
ont la grande tristesse de faire part du décès de
Mme Yves LEMERLE,
née Anne-Simone Mathieu,
survenu à son domicile, le 29 janvier

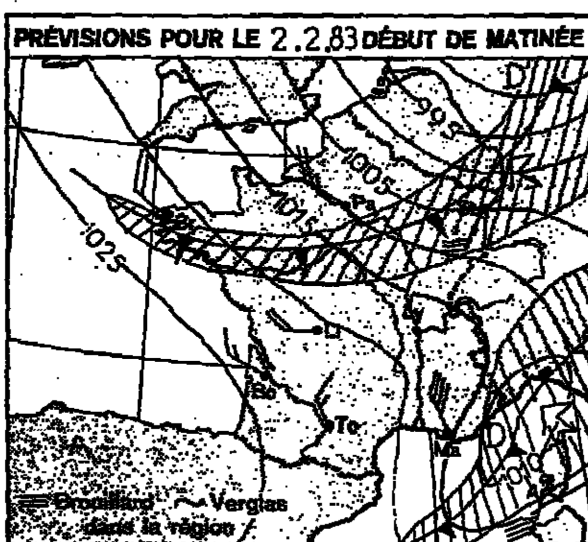
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

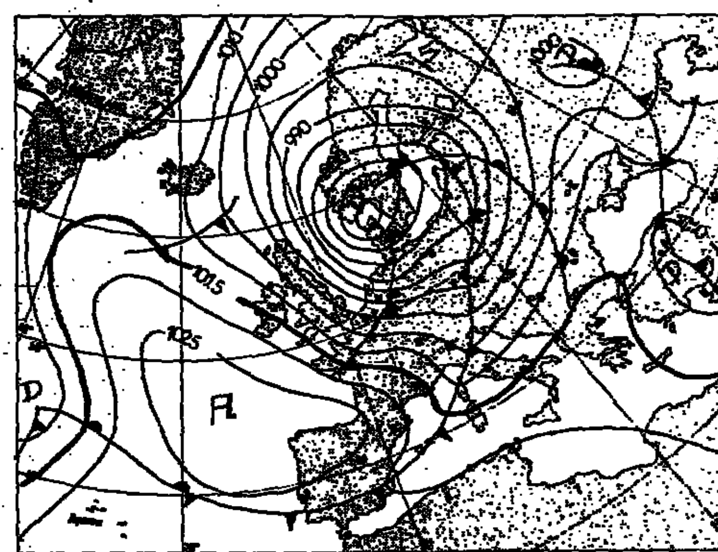
SITUATION LE 01.02.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2.2.83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 2 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le mardi 1er février à 0 heure et le mercredi 2 février à minuit.

Suite à un passage pluvieux, particulièrement marqué mardi sur le nord de la France, un courant froid de nord-ouest va remplacer le courant d'ouest doux qui s'est établi lundi soir. Le refroidissement sera très sensible avec une chute de température de 4 à 6 degrés.

Mercredi matin, il fera assez froid en toutes régions ; les températures avoisineront le zéro dans le Nord-Est, 3 sur Paris, 5 dans l'Ouest et le Midi ; l'impression de froid sera accentuée par des vents de nord-ouest à nord, assez forts à forts. Il neigera sur tous les massifs montagneux et par moment abondamment à partir de 200 mètres sur les Vosges, 400/500 mètres sur le Massif Central, le Jura, la Savoie ; 600/800 mètres sur les Alpes du Sud et les Pyrénées.

Des éclaircies apparaîtront sur les autres régions, mais elles seront de courte durée, les averses de pluie et giboulées de neige étant fréquentes. Il y aura peu d'évolution au cours de la journée ; les températures resteront relativement basses avec des maximums de 5 degrés dans le Nord et le Bassin parisien, 2 à 3 degrés dans le Nord-Est, 6 à 7 dans l'Ouest, 8 à 10 dans le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 1er février à 7 heures, de 1002,6 millibars, soit 752 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 janvier ; le second le minimum de la nuit du 31 janvier au 1er février) :

Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 15 et 5 ; Bordeaux, 11 et 10 ; Bourges, 9 et 9 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 12 et 10 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et 8 ; Dijon, 5 et 2 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 6 et 6 ; Lyon, 7 et 5 ; Marseille-Marignane, 11 et 3 ; Nancy, 4 et 1 ; Nantes, 12 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 10 ; Pau, 13 et 2 ; Perpignan, 15 et 3 ; Rennes, 12 et 11 ; Strasbourg, 5 et 2 ; Tours, 10 et 10 ; Toulouse, 12 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 3 degrés ; Amsterdam, 6 et 1 ; Athènes, 17 et 7 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 5 et 1 ; Bruxelles, 4 et 4 ; Le Caire, 20 et 9 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 4 et 1 ; Dakar, 32 et 18 ; Djerba, 17 et 10 ; Genève, 5 et 1 ; Jérusalem, 12 et 4 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 12 et 7 ; Luxembourg, 7 et 1 ; Madrid, 17 et – 1 ; Moscou, 0 et – 1 ; Nairobi, 28 et 16 ; New-York, 7 et 4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 3 ; Rome, 15 et 0 ; Stockholm, – 2 et – 5 ; Tozeur, 19 et 6 ; Tunis, 16 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

1983, *dans sa soixante-neuvième année,* après une longue maladie qu'elle a assumée avec un courage exemplaire.

Selon les *dernières* volontés de la défunte, la cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale et a *été* suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Fleury-la-Forêt (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier. B.P. 300. 94803 Villejuif Cedex.

110, avenue Kléber,
75116 Paris.

– Mme Harison Razanajao,
son épouse,
M. et Mme Robert Winninger
et leur fille,
M. et Mme Michel Popoff
et leurs filles,
M. et Mme Claude Razanajao
et leurs fils,
M. et Mme Alain Blanc-Potard
et leurs enfants,
M. Frédéric Razanajao,
ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces, ont la profonde tristesse de faire part du décès de :

M. Harison RAZANAJAO,

survenu le 27 janvier 1983, dans sa soixante-treizième année.

Un service religieux a été célébré dans l'intimité à l'église réformée de Charenton, le 31 janvier 1983.

« Le sentier des justes est comme la lumière resplendissante, dont l'éclat va croissant jusqu'au milieu du jour. »

(Proverbes 4, 18).

L'inhumation au cimetière de Saint-Jean-du-Gard (Gard).

24, rue des Epinettes,
94410 Saint-Maurice.
Antananarivo (Madagascar).

– Nice, Oloron-Sainte-Marie.
M. et Mme Jean Seyrat et leurs enfants,
M. et Mme Albert Seyrat et leurs enfants,
M. et Mme Michel Seyrat et leurs enfants,
Tous ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice SEYRAT,

survenu le 23 janvier 1983 dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques religieuses ont *été célébrées* dans l'intimité familiale, à Nice.

Il repose à Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes).

10, allée de la Palmeraie,
06300 Nice.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Charlotte-Denise *SROLEVITCH-GORLICKI,*
médecin-psychiatre,

enlevée à la vie le 28 janvier 1983 à l'âge de trente-quatre ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 2 *février* 1983, à 16 h 30, au cimetière israélite de Bagneux-Parisien, où l'on se réunira près de l'entrée principale.

De la part de :
Michel Gorlicki,
Monique et Ralph Toledano
Et de *tous* ceux, ses parents et ses amis, qui lui vouaient affection et tendresse.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

170, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

– Anne-Marie Yvon,
Brigitte Yvon-Deyme, Michel Deyme, Chloé et Martin,
Michel et Martine Yvon, Xavier et Bruno,
Jean-Baptiste Yvon,
Isabelle Yvon,
Hélène et Robert Guilharretze, Lucie et Charlotte,
Emmanuel Yvon,
Mme Marcel Yvon,
Les familles Briand, Brault, Jurac Ribet et alliés et ses amis de la communauté Saint-Bernard,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Jacques YVON,
archiviste paléographe,
ancien conservateur en chef
de la bibliothèque municipale
de Bordeaux,
ancien président
de la Société française
de *numismatique,*

survenue à Bordeaux le 28 janvier 1983, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu à *Bordeaux en l'église Saint-Bruno,* sa paroisse, le jeudi 3 février 1983, à 14 h 30.

182, rue Judaïque, 33000 Bordeaux.

Remerciements

– La baronne d'Arcy
Et ses enfants,

très touchés par les marques de sympathie et les témoignages d'amitié qu'ils ont reçus lors du décès de

Jean d'ARCY,

expriment à tous leur reconnaissance.

– M. Jacques Ephrati,
Mlle Laurence Ephrati,
M. et Mme Jean-Victor Cario
et leurs enfants,
M. Marc Zelcaux,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie, prient toutes personnes leur en ayant témoigné d'accepter leurs sincères remerciements.

– M. Marcel Vergon,
M. et Mme Jacques Cartier,
Christophe et Sylvain,
très touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès, le 17 janvier 1983, de

Mme Marcel VERGON,
née Yvonne Girard,

prient de trouver ici, avec l'expression de leur profonde reconnaissance, leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 2 *février* 1977,
Pierre BLONDE
quittait les siens. Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, conservant son souvenir.

« Je ne vois plus le jour qu'au travers de ma nuit. »

Jules Supervielle.

Avis de messes

– Une messe pour le repos de l'âme de

M. Robert QUATREFAGES,
compositeur, bibliothécaire,
spécialiste à la Bibliothèque nationale,
décédé le 14 janvier 1983, sera célébrée le jeudi 3 février, à 18 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet (métro : Maubert-Mutualité).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mercredi 2 février à 15 h 30, salle C. 19-03 (centre Tolbiac), Mme Marie-Christine Leroy-Blardone : « Monnaie, théorie économique, gestion monétaire internationale ».

– Université Paris-VIII, vendredi 4 février à 13 h 30, salle G 201, M. Jean-Michel Heimonet : « De la pensée à l'acte ; force et représentation dans l'œuvre de Jules Monnerot ».

– Université Paris-V (René-Descartes), vendredi 4 février à 14 h 30, amphithéâtre *Durkeim,* M. François Foulatier : « Les problèmes d'origine ; genèse des formes, formes de la genèse ».

MODE

FRAICHEUR DES TRICOTS DE PRINTEMPS

Les premières petites pièces en tricots à trouver dès maintenant dans les boutiques originales, *entre la rue de Sèvres et* la place Saint-Sulpice, mettent en vedette le coton, réalisées en toutes sortes de points et de *dessins, variant entre la serpillère* et la dentelle. Vous les porterez d'abord en superpositions avec un dessous chaud de *Damart* ou de *Marks et Spencers, un chemisier, voire un châle, plié* en triangle avec une pointe sur l'épaule, drapé et noué sur l'autre. Cela vous dégage le cou, donne de l'envolée au mouvement et, point le plus important, rajeunit la jupe ou le jean de l'hiver à moindres frais.

En effet, si les classiques changent simplement de gammes de coloris, passant des tons sourds aux pastels acidulés et aux beiges ficelle, les cotons se verront plus tard, à même la peau avec les ensembles de lin froissés à *Scotch House* chez *Burberrys, entre autres.*

Parmi les boutiques les plus séduisantes de la *rive gauche, Catogan* d'Elfi Navarre se distingue par la recherche de ses modèles *qu'elle va chercher en* Autriche, en Angleterre et en rance, dans les collections artisanales. Parmi les plus réussis des mélanges de grosse maille beige, un rien transparente, se complètent de longues bandes de tissus d'ameublement disposés en *parements sur le devant ou le dos,* rappelant les corsages des costumes salzbourgeois, à des prix oscillant autour de 700 f. *Le pull noir, en forme de chauve-souris* géante, à décolleté en V dans le dos, est à 390 F.

Chez *Mosaïque,* Brigitte Rongier, ancienne styliste du Secrétariat de la Laine, travaille en tricots avec *Gyu Paulin, le styliste* du prêt-à-porter qui a le vent en poupe.

Angelo Tarlazzi s'installe au faubourg *Saint-Honoré, où, à partir* du 24 janvier, on trouvera, comme rue des Saints-Pères, ses robes marine à côtes, exécutées *comme des chaussettes,* à grands décolletés bateau, sans manches, ainsi que ses deux-pièces.

La Squadra, c'est une production artisanale en dessin dont le relief fait chanter la luminosité du lin seul ou mélangé au coton, de *la soie ou du velours éponge* en tenues de loisirs. *Benetton* mise sur la couleur, avec une gamme de cinquante-six tons, dont une *vingtaine en stock permanent* dans les 280 magasins de la marque à travers la france. Les formes *classiques* sont tricotées en écru, notamment à Troyes, et teintes en pièces.

Enfin, *Rodier* vient de renouveler, *après dix ans, son accord* avec le Japon prévoyant la fabrication de quelque 400 000 pièces annuelles par le groupe *Mitsubishi* et *Yoshichu* pour le marché nippon.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ **ADRESSES : Marks et Spencers, 35-37, boulevard Haussmann ; Scotch House Burberrys, 10, boulevard Malesherbes, 45, rue de Rennes, 56, rue de Passy ; Catogan, 67, rue des Saints-Pères ; Mosaïque, 17, rue de Sèvres ; Angelo Tarlazzi, 74, rue des Saints-Pères, 67, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; La Squadra : Nicole Rover, 70, rue de Sèvres ; La Dame de Trèfle, 16, rue Jean-Mermoz.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 3 FÉVRIER

« Église Saint-Gervais », 15 heures, 2, rue François-Miron, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Hôtel Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, Mme Hulot.

« Chapelle de l'abbaye de Pentemont », 15 h 30, 106, rue de Grenelle, Mme Bouquet des Chaux.

« Fantin-Latour », 15 heures, Grand Palais, Mme Chapuis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cycle Renaissance italienne », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Approche de l'art).

« Gauguin, Van Gogh, Cézanne », 14 h 30, musée du Jeu de paume, hall (Arcus).

« De Carthage à Kairouan », 11 heures, Petit Palais (Mme Caneri).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Mme Ferrand).

« L'Opéra », 12 h 45, statue de la danse (Mme Hager).

« Hôtel Guénégaud », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Hauller).

« Les Halles », 15 heures, parvis de Saint-Eustache (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h30, métro Pont-Marie (Lutèce visites).

« Exposition la rue de Lille », 14 h 30, 121, rue de Lille (Paris et son histoire).

« Autour de Saint-Gervais », 14 h 30, face à l'église (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Les carmels de France », 14 h 30, Petit Palais (Mme Romann).

« Une fabrique d'éventails modernes et traditionnels », 15 heures, angle boulevards Strasbourg et Saint-Denis (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux-Paris).

« Fantin-Latour », 15 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

18 h 30 : 82, rue Taitbout, Mme Mathelin : « Les jardins chinois ».

17 heures : bibliothèque l'Heure-Joyeuse, 6-12, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Mme Opal Dunn : « Les bibliothèques pour enfants ».

15 heures : amphithéâtre Estaunié, 46, rue Barrault, M. A. Méglin : « La radiesthésie prise en considération par la science » (Université populaire de Paris).

15 heures et 18 h 30 : salle du Musée des *monuments français,* Palais de Chaillot, Mme O. Boucher : « De Byzance à Constantinople ».

20 h 30 : 5, rue Largillière, M. J. Lebeau : « Le mythe du roi Arthur » (Nouvelle acropole).

20 h 30 : 26, rue Bergère, M. A. Verdon : « Le psychodrame relationnel » (L'homme et la connaissance).

20 h 30 : hôtel P.L.M. Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques : « Méditation siddha ».

BREF

FORMATION

LES PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-I. – L'université de Paris-I offre une formation simultanée en droits français et anglais, avec diplômes français (maîtrise en droit) et anglais (LL.B.). Peuvent postuler, avec une très *bonne connaissance de l'anglais :* d'excellents élèves de classe terminale, de bons étudiants de lettres supérieures ou première supérieure, de bons étudiants en droit de première année.

Envoyer pour le 15 février une lettre de candidature manuscrite, motivée et signée, une recommandation de professeur et des relevés de notes aussi précis et récents que possible.

★ **Renseignements et inscriptions : U.E.R. 07, université de Paris-I, 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05.**

LE PROGRAMME DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GESTION. – L'Association pour la recherche et *la formation de l'Ecole supérieure* de gestion organise des tables rondes, du 3 au 5 février, animées par des spécialistes sur les thèmes *suivants : les micro-ordinateurs et* les P.M.E., le commerce, l'enseignement, les professions médicales et *libérales* et la bureautique. *Ces « tables rondes » se tiendront* au cinéma Paramount, 99, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

★ **E.S.G., 95, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris. Tél. : 543-62-45.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3376

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■		■		
III				■					
IV									
V							■	■	
VI									
VII						■			
VIII					■				
IX			■				■		
X				■					
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Sa plus mauvaise défense, c'est l'attaque. – II. Avec lui il est difficile de ne pas tomber dans les pommes. Pour celui qui veut toujours en rajouter. – III. Héros de roman noir. Histoires de famille. – IV. Confectionné avec goût. – V. Femme séduisante mais raseuse. – VI. On le trouve déplacé mais rarement envahissant. – VII. Ne sont donc dépourvus ni d'atouts ni d'atours. Sa fin est parfois peu brillante. – VIII. Retient le bavard. Donne de bonnes couleurs. – IX. Symbole chimique. Fait la peau. Personnel. – X. Disque en vogue dans la marine. Modèle très couru mais peu courant. – XI. On peut y laisser sa chemise lorsqu'on s'est trop mouillé.

VERTICALEMENT

1. Est plus porté à la réflexion la nuit que le jour. – 2. On peut les trouver sur les genoux ou sur nos genoux. – 3. Nom qui, associé à Bonaparte, a donné Napoléon. Souvent battus mais toujours les plus forts. – 4. Mesure réduite. Les résistants le font et certains le font à la résistance. – 5. Sont de meilleur goût dans la bouche que dans l'oreille. Se prend par besoin ou se reprend par plaisir. – 6. En chair pour les Hindous, un os pour nous. Eau courante. – 7. Corps étranger. Toujours tendu avant la projection. Participe passé. – 8. C'est un véritable poison. Ne lésinent pas sur les godets lorsque c'est leur tournée. – 9. Son intérêt est donc qu'on y attache de l'importance.

Solution du problème n° 3375

Horizontalement

I. Sauternes. – II. Art. Laine. – III. Utilité. – IV. Cil. Terme. – V. Isère. An. – VI. Et. Cano. – VII. Repos. Gel. – VIII. On. Gogo. – IX. Armes. Reg. – X. Nom. Eta. – XI. Aïeule. Ré.

Verticalement

1. Saucier. Ana. – 2. Artiste. Roi. – 3. Utile. Pomme. – 4. Rhône. – 5. Elite. Sel. – 6. Rate. Te. – 7. Nier. Agora. – 8. En. Manège. – 9. Sélénologie.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel des lundi 31 janvier et mardi 1er février*

DES DÉCRETS

● Complétant le décret du 16 décembrere 1975 portant application des dispositions de la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées.

● Modifiant le montant du complément de première catégorie de l'allocation d'éducation spéciale prévue aux articles L. 534-1 et L. 543-3 du code de la sécurité sociale.

UN ARRÊTÉ

● *Relatif à la mise en œuvre du* programme mobilisateur Essor des biotechnologies.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE

Les compagnies devront établir un devis pour les contrats auto-moto

Après avoir hésité à nationaliser le secteur de l'assurance privée, les pouvoirs publics ont entrepris une réforme de la réglementation applicable aux compagnies d'assurance. La première partie de cette réforme a été soumise le mardi 1er février au conseil national des assurances, où siègent les professionnels.

Parmi les nouvelles dispositions concernant l'assurance auto-moto, figure l'obligation, pour les compagnies, d'établir un devis comportant le détail des garanties offertes et des prix pratiqués. En outre, *les sociétés* d'assurances ne pourront plus résilier un contrat après sinistre (sauf à son échéance). D'autres mesures viseront ultérieurement à améliorer le système du « bonus-malus » et à rendre plus « transparents » les contrats d'assurance-vie.

***Le texte soumis à l'approbation du Conseil national* des assurances comporte également un chapitre consacré aux possibilités de placements des compagnies d'assurances. Grâce à la loi sur le développe*ment des investissements et la protection de l'épargne*, dite « loi Delors », ces dernières pourront dorénavant procéder à des placements financiers sur le second marché (inauguré le 1er février 1983), dans *des fonds communs de placement à risque* et *dans* des actions non cotées (dans la limite de 1 % de leur portefeuille).**

Accaparé par les réformes de structure entreprises dans la quasi-totalité des banques et dans les principaux groupes industriels, le gouvernement *n*'avait guère prêté attention, *jusqu'à présent, au secteur* de l'assurance, longtemps promis à la nationalisation, mais qui a échappé à l'extension du secteur public en raison du poids relativement peu important des compagnies privées (le tiers du marché).

En un peu plus d'un an et demi, le « changement » a seulement concerné la Direction des assurances en juillet, puis quelques rares compagnies, notamment l'Union des assurances de Paris (U.A.P.), dont la présidence *vient* d'être confiée à Mme Chassagne.

Parallèlement, les pouvoirs publics ont cherché à parer au plus *pressé dans trois domaines* :

● La loi de juillet 1982 sur les catastrophes naturelles qui permet aux assurés de bénéficier (moyennant une *surprime* de 5,5 %) d'indemnisations satisfaisantes.

● L'extension des polices d'assurance-incendie à partir du 1er mars, aux risques d'attentats de façon à couvrir les dégâts matériels résultant d'un incendie ou d'une explosion consécutive à une émeute ou un « mouvement populaire », une décision qui n'a pas fait l'objet d'un texte législatif de façon à ne pas « banaliser » la notion d'attentat.

● L'instauration de l'assurance-*construction* (*article 30 de la loi de* finances rectificative de juin 1982) visant à mettre en place un système de capitalisation (au lieu d'une *semi-répartition*) pour les primes perçues et qui garantiront les constructions de l'année en cours, dans les limites de la garantie décennale.

Des décisions importantes, certes, mais qui ne constituaient pas de véritable réforme de ce secteur-clé de la vie économique (1) autant affecté par les controverses qu'il suscite parmi les assurés depuis de nombreuses années que par la crise à laquelle se trouvent confrontées *depuis peu les compagnies*.

Pour la première fois depuis 1965, les sociétés d'asurance sont tombées dans le « rouge » en 1981 avec une perte d'exploitation de 500 millions de francs pour l'ensemble du secteur et, de l'avis général, le déficit enregistré l'année dernière devrait être au moins identique.

Sur ce tableau d'ensemble viennent se greffer des situations sensiblement différentes, selon les compagnies et, surtout, selon les branches d'activité.

Si l'assurance-vie est encore bénéficiaire, les secteurs « vol » et « auto » subissent de lourdes pertes en raison de *la forte* progression du coût des sinistres. Les compagnies ont trouvé la parade en procédant — unilatéralement — à un relèvement massif des primes d'assurance et à la résiliation de nombreux contrats jugés trop risqués.

Résultat : une partie importante de la population (surtout les jeunes) éprouve de plus en plus de difficultés à souscrire un contrat d'assu*rance — si ce n'est avec des primes* trois ou quatre fois supérieures à la normale — tandis que se développe une anarchie tarifaire largement entretenue par certains professionnels qui se font souvent tirer l'oreille pour communiquer leurs barèmes.

Pour remédier à cette situation, les pouvoirs publics ont élaboré plusieurs dispositions dont quatre d'entre elles, concernant les contrats « auto-moto », ont été soumises, mardi 1er février, au Conseil national des assurances avant d'être intégrées à un décret à paraître en mars.

1) L'obligation, pour les compagnies, d'établir un devis, à la de*mande de l'assuré, comprenant, no*tamment, le détail des garanties offertes et les tarifs demandés, de façon à parvenir à une transparence du marché ;

2) L'impossibilité, pour les sociétés d'assurance de résilier un contrat après sinistre (sauf en cas de conduite en état d'ivresse ou d'infraction ayant entraîné une suspension du permis de conduire pendant une certaine durée), les compagnies gardant, naturellement, le pouvoir de résilier un contrat à son échéance ;

3) L'extension à deux mois (contre un mois actuellement) de la durée pendant laquelle l'assuré est couvert des risques inclus dans sa police d'assurance après rupture du contrat, sa résiliation ou son non-renouvellement ;

4) La réforme du Bureau central de tarification (sur lequel sont dirigés les assurés évincés des compagnies), désormais habilité à fixer lui-même le montant de la prime (celle-ci était jusqu'à présent fixée par la société qui se voyait confier le dossier et qui n'hésitait pas alors à pratiquer une surprime confortable).

La refonte du « bonus-malus »

Au-delà de ce premier dispositif, d'autres mesures devraient être annoncées au cours des prochains mois :

● Une refonte complète du système du « bonus-malus », instauré en 1970, amélioré en 1976. Une modulation des tarifs interviendra en fonction des sinistres (matériels et corporels), des responsabilités mises en cause (totales ou *partielles*) tandis qu'un régime assoupli sera appliqué aux V.R.P., représentants de commerce et aux chauffeurs de taxis.

● La politique de surtarification pratiquée par certaines compagnies sera sévèrement limitée et les sociétés seront invitées à la fois à unifier les zones de tarification et les barèmes en fonction des types de vé*hicules de façon à obtenir les mêmes* définitions partout, seul moyen de clarifier la concurrence.

● La mise en place d'un groupe de travail sur le secteur de l'assurance-vie de façon à obtenir, là aussi, une meilleure comparaison des tarifs pratiqués entre les compagnies en fonction des différents paramètres intervenants dans le calcul de la prime. Le point le plus contesté, à la fois par les assurés et par les associations de défense des consommateurs est la part du *« chargement de gestion »* (total des frais de gestion) inclus dans une prime d'assurance-vie et qui peut *parfois* — c'est le cas pour *certaines* assurances « populaires » — atteindre jusqu'à 50 % du montant total de la prime.

A plus long terme, devrait être envisagée une réforme de la fiscalité de l'assurance-vie, notamment pour la déduction fiscale opérée sur la déclaration de revenus annuels (pour les seuls contrats d'une durée minimale de dix ans), un système qui a tendance à favoriser les hauts revenus et auquel les pouvoirs publics *souhaiteraient* substituer un mécanisme proche du crédit d'impôt, de façon à faire porter l'effort fiscal du Trésor sur la véritable épargne (actuellement, la déduction fiscale s'opère sur la totalité de la prime versée, quelle que soit la part des frais de gestion entrant dans le calcul de cette prime).

Enfin, une réflexion devrait être entreprise sur le rôle et la structure des agents, une façon élégante de signifier que leur statut — fixé par un décret de 1949 — va être passé à la loupe pour établir une meilleure solidarité entre les *« producteurs-salariés »*, souvent considérés comme de simples exécutants — et payés en conséquence — et les *« inspecteurs du cadre »*, l'aristocratie de la profession, rémunérés à la fois sur les nouveaux contrats conclus mais aussi en fonction des primes payées par leurs clients sur d'anciens contrats pour la couverture de risques industriels et, donc, en fonction de leurs majorations.

SERGE MARTI.

(1) *Avec un total de 468 sociétés* (dont 10 nationales, 112 anonymes, 174 à caractère mutuel et 163 étangères), les compagnies d'assurances, qui emploient environ 200 000 personnes, ont réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de l'ordre de 156 milliards de francs.

Les pouvoirs publics autorisent le rachat de la CEM par Alsthom-Atlantique

Les pouvoirs publics ont finalement donné leur feu vert aux accords signés en juillet 1982 entre Alsthom-Atlantique, filiale du groupe nationalisé C.G.E., et le groupe Suisse Brown Boveri et Cie ((B.B.C.). Alsthom reprend les 75 % de la Compagnie électromécanique (CEM), détenus par B.B.C. et paye, avec anticipation, *les droits de licence qu'il devait* verser au groupe suisse sur chaque turbo-alternateur qu'il fabriquait. La cotation en Bourse de la CEM *a été suspendue le 31 janvier*, jusqu'au 3 février.

Il était temps ! Voilà six mois que le ministère de la recherche et de l'industrie s'oppose au protocole d'accord signé entre la C.G.E. et B.B.C. Au grand dam du groupe suisse, puissant leader de la *construction électrique européenne* et des ses banquiers... qui ne manquaient pas de s'étonner — et de le faire savoir — de la faible autonomie de gestion du groupe nationalisé français.

Pour comprendre le dénouement de cette affaire, il faut remonter à 1976. A cette date, les pouvoirs publics demandaient à *la* CEM société de construction électrique d'origine française, dont l'actionnaire principal est le groupe suisse B.B.C., de céder à Alsthom-Atlantique son usine du Bourget (Seine-Saint-Denis) où sont fabriqués les turbo-alternateurs sous licence B.B.C. L'objectif des fonctionnaires était alors de favoriser l'émergence d'un unique champion national dans ce secteur clé du programme nucléaire. Ce transfert se fera contre *l'avis de la CEM qui, amputée*, de ses turbo-alternateurs voyait son plan de redressement mis à mal.

Contrainte à se reconvertir, l'entreprise se renforçait alors dans la traction électrique, les matériels de transport et l'ingénierie. Aujourd'hui, cette diversification entre pour moitié dans ses ventes, estimées en 1982 à 3,3 milliards de francs. Mais cette reconversion a coûté cher, les pertes s'accroissent et l'endettement dépasse déjà 4 % du *chiffre d'affaires. B.B.C. refusant* d'aller plus loin, il fallait une solution.

Jeumont-Schneider, l'autre grand groupe privé de la construction électrique, ne manifestant d'intérêt que pour le département traction, la CEM et B.B.C. se tournent vers Alsthom. Et un protocole est signé en juillet. Nouveau ministre de l'industrie et de la recherche, M. Chevènement, va alors bloquer le dossier *et une difficile négociation* commence *(le Monde* du 16 décembre 1982).

Le ministère souhaite d'abord que B.B.C. conserve ses activités et des investissements en France. B.B.C. accepte en décidant de moderniser son usine de petits moteurs électriques de Lyon. Avec Petercem (appareillage basse *tension*), *B.B.C.*-France représentera 2 500 personnes et quelque 700 millions de francs de chiffre d'affaires. D'autre part, privé de circuits de commercialisation à l'étranger, la CEM risquait de voir ses exportations (25 % du chiffre d'affaires) chuter brutalement. B.B.C. s'est engagé à alimenter pendant trois ans son réseau avec les produits CEM, le temps qu'Alsthom puisse s'organiser et prendre le relais progressivement.

Restait à régler la question sociale. Le rapprochement de la CEM (9 200 personnes) et d'Alsthom-Atlantique (42 000 personnes) crée des redondances, en particulier dans l'équipement électrique. Le sort de l'usine du Havre de la CEM était même posé. Finalement, Alsthom ne licenciera pas ; les départs s'effec*tueront « en douceur »*, à travers une panoplie de mesures de préretraites et de formation.

Conjointement au rachat de la CEM pour environ 70 millions de francs, Alsthom se dégage définitivement des accords de 1976 qui stipulaient un versement de *« royalties »* sur tous les turbo-alternateurs fabriqués, qu'ils soient ou non sous licence B.B.C. Alsthom obtient un rabais conséquent en payant à B.B.C., par anticipation, les huit annuités *qui restaient* à *courir*.

Le rapprochement CEM-Alsthom était sans doute inscrit dans la logique depuis la décision de 1976. Mais, avec uns structure désormais limitée à deux pôles (Jeumont-Schneider et C.G.E.), ne risque-t-on pas d'affaiblir encore la concurrence dans la construction électrique ? Ce qui n'est pas sans danger pour E.D.F., comme l'a souligné tout récemment la commission de la concurrence de l'Assemblée nationale.

ERIC LE BOUCHER.

Le nouveau plan bois-papier

Des investissements de plus de 10 milliards de francs en cinq ans

Tel Sisyphe, le gouvernement met en chantier un énième plan bois-papier. Un comité interministériel étudiera l'ensemble du dossier des pâtes et du papier-carton en début de semaine prochaine.

Le plan du gouvernement s'articulerait autour de plusieurs axes. Le premier passe par l'assainissement financier des grandes entreprises du secteur (Chapelle-Darblay, Cellulose de Strasbourg, etc.) de manière à *« consolider leurs bases pour négocier avec des partenaires étrangers »*. Saint-Gobain sera invité à manifester un intérêt plus soutenu pour l'ensemble du secteur. Le groupe *nationalisé* contrôle déjà La Cellulose du Pin et les Papeteries de Condat. Il est présent dans l'emballage, les panneaux en particules, où il perd une centaine de millions de francs. Le gouvernement aimerait que Saint-Gobain joue un rôle plus actif dans La Rochette Cenpa (dont il est actionnaire à hauteur de 8 %) et étudie un projet d'usine de pâte à papier dans l'est de la France.

Second axe du plan : le développement des unités de pâte à papier de taille moyenne (40 000 tonnes, alors que la production d'une usine est normalement de 200 000 à *250 000 tonnes*). *Des* matériels sont développés par Creusot-Loire, et ce type d'unité de taille moyenne peut être exporté vers les pays en voie de *développement*.

L'aide aux P.M.E. du secteur, constituera un des grands volets du plan gouvernemental. Il s'agit de fa*voriser les investissements et le* développement des P.M.E., qui ont toujours été plus dynamiques dans ce secteur que les grands groupes...

Enfin, un plan bois-papier serait incomplet s'il ne comportait pas le traditionnel paragraphe sur la « politique de la ressource » ou « com*ment mieux valoriser* la forêt française, recycler les vieux papiers, etc., etc. »

S'il comprend quelques idées nouvelles, *comme celles de développer* des usines de pâte à papier de taille moyenne ou d'aider les P.M.E. les plus performantes, ce plan risque cependant de se heurter aux mêmes difficultés que le précédent, notamment celles liées aux problèmes fonciers et à la difficulté de trouver des hommes compétents pour dynamiser les grandes usines.

Au total, on envisage d'investir une dizaine de milliards de francs en cinq ans pour réduire alors de 3 à *4 milliards de francs* le déficit annuel du papier-carton (8 milliards en 1982). A cela s'ajouteraient les investissements spécifiques pour *sauver La Chapelle-Darblay et* résoudre le problème de l'est de la France. On parle d'un total de 3,5 milliards de francs pour ces deux opérations. La question que le gouvernement va devoir se poser est bel et bien celle de l'utilisation des ressources financières de l'Etat. La filière bois-papier, les grandes unités *souvent obsolètes*, comme La Chapelle-Darblay, méritent-elles que la collectivité fasse un tel effort ? — J.-M. Q.

MONNAIES

LE CHILI SUSPEND LE REMBOURSEMENT DE SA DETTE EXTÉRIEURE

Le Chili aurait fait savoir qu'il était dans l'obligation de suspendre le remboursement du principal de ses dettes extérieures venues à échéance. Il aurait demandé, comme *le Monde* l'avait laissé entendre dans ses éditions datées 23-24 janvier, un délai de quatre-vingt-dix jours, pendant lequel pourrait être négocié un accord de rééchelonnement assorti de l'octroi de nouveaux crédits internationaux. Le *Financial Times*, qui donne ses informations (en partie confirmées par une dépêche de l'A.F.P.) précise que le programme de rééchelonnement envisagé par Santiago porterait sur 3,5 milliards de dollars et que le Chili aurait besoin d'emprunter environ 1 milliard de dollars supplémentaires.

Rappelons que le Chili a récemment signé avec le Fonds monétaire un accord qui lui permet d'obtenir un crédit de 865 millions de dollars (795 millions de D.T.S.), dont il a grand besoin pour reconstituer des réserves de changes. Une première tranche de 417 millions de D.T.S. (1 droit de tirage spécial vaut approximativement 1,09 dollar) a été tirée le 10 janvier. Environ les deux tiers de la dette extérieure chilienne ont été contractés par des entre*prises privées pendant toute la pé*riode où le peso était délibérément maintenu à un niveau très surévalué (le taux de change du dollar est passé l'an *dernier* de 39 *pesos* à 74 pesos).

Cependant, ce ne sont pas seulement les dettes privées mais aussi les *dettes publiques qui sont affectées* par la décision forcée de suspendre le remboursement aux créanciers étrangers. Le ministre des affaires de l'économie et des finances, M. Rolf Luders, s'est récemment rendu aux Etats-Unis, où il a pris contact avec les dirigeants de plusieurs grandes banques, avec lesquels il a entamé la discussion sur le rééchelonnement de la dette.

● **Les banques boliviennes ne paient plus leurs créanciers étrangers.** — *« Faute de pouvoir obtenir des devises auprès de la Banque centrale, les banques privées boliviennes ne peuvent plus payer leurs dettes à l'étranger »*, a déclaré, dimanche 30 janvier, le président de l'Association des banques privées et des *institutions* financières, M. Javier Zuazo. A la suite de quoi les banques étrangères refusent des crédits à la Bolivie en raison des risques *concernant* le règlement des emprunts en cours.

De son côté, le président de la chambre industrielle, M. Juan Lo*rini* Saenz, a *déclaré* que le *même* manque de devises conduisait à une semi-paralysie de l'industrie qui pourrait aboutir, si elle se poursuivait, à la mise à pied de plus de 160 000 travailleurs. — *(A.F.P.)*.

CONJONCTURE

L'ÉCART ENTRE PRIX FRANÇAIS ET PRIX ÉTRANGERS NE S'EST PAS RÉDUIT estime l'INSEE

La France a cédé du terrain dans la compétition internationale dans les six derniers mois de 1982, et ses exportations reculeraient à nouveau dans les mois à venir, indique une enquête semestrielle de l'INSEE auprès des industriels.

En dépit de la dévaluation du franc en juin, l'intensité de la concurrence étrangère est restée *« très forte » sur le marché français*, selon les chefs d'entreprise interrogés. De plus, précise l'INSEE, l'écart entre les prix de vente français et les prix de vente étrangers *« ne s'est pas réduit »* malgré le blocage de plus de quatre mois.

Sur les marchés extérieurs, la concurrence étrangère, *« bien que forte, s'atténue légèrement »*, indique l'enquête, en particulier dans l'industrie agro-alimentaire et dans l'automobile. Néanmoins, les industriels prévoient *« un léger recul »* des exportations dans l'ensemble de leurs ventes.

La baisse attendue serait *« forte »* dans le matériel de transport, la construction électrique, la production et la transformation des métaux.

L'automobile est le *seul grand* secteur où la pression de la concurrence s'est, pour les industriels, allégée dans les six derniers mois de 1982. Jugée *« très forte »* depuis trois ans, elle est maintenant qualifiée de *« normale »*. Mais les commandes étrangères ont diminué. Sur le marché intérieur, les constructeurs relèvent *« des marges insuffisantes »* qu'explique une *« forte baisse »* de la compétitivité des prix de revient depuis un an.

AUTOMOBILE

LA CONSTRUCTION D'UNE « JAPONAISE » AUX ÉTATS-UNIS

Toyota et General Motors seraient sur le point de signer un accord

Toyota et General Motors seraient sur le point d'annoncer la construction par la firme américaine, à Fremont (Californie), d'une voiture moyenne de la société japonaise, la Corona, déjà diffusée depuis le Japon. Les négociations avaient commencé au début de l'année dernière (*le Monde* du 10 mars 1982).

Le *Wall Street Journal* du 31 janvier affirme qu'un accord a été réalisé à Nagoya au Japon à la fin de la semaine dernière et que la décision finale — par les états-majors des deux firmes — pourrait être annoncée dans les jours qui viennent. Une filiale commune aux deux groupes, qui nécessiterait 300 millions de dollars d'investissement, pourrait sortir la Corona aux Etats-Unis dès septembre 1984.

Observateurs et industriels étaient, jusqu'à présent, des plus sceptiques sur la possibilité d'un accord entre G.M. et Toyota. Des négociations d'un même type entre Ford et Toyota, commencées en juin 1980, n'avaient-elles pas achoppé *in extremis* moins d'un an plus tard ? Tant que la décision ne sera pas annoncée officiellement, il faudra donc rester prudent.

Cette alliance éventuelle des numéros un et trois de l'industrie automobile mondiale ne peut cependant qu'accroître l'inquiétude de *leurs* concurrents. Alors qu'en 1982 la production automobile japonaise a baissé pour la première fois depuis huit ans, du *fait notamment* d'une chute des exportations (— 7,6 %) provoquée par les restrictions imposées par certains pays, il est de l'intérêt de Toyota de produire des véhicules aux Etats-Unis.

La firme japonaise tournerait ainsi les menaces protectionnistes de plus en plus vives des Américains, tout en faisant taire les critiques sur la pénétration japonaise. Depuis deux ans, le Japon ne peut introduire aux Etats-Unis plus de 1,68 million de véhicules, et cet accord d'« autolimitation » pourrait être reconduit pour une troisième année à compter du 1er avril 1983.

Quant à General Motors, elle obtiendrait ainsi rapidement une petite voiture compétitive sur le marché américain tout en développant, au contact de Toyota, son *« savoir-faire »* pour les modèles considérés aux Etats-Unis comme de petit gabarit.

SOCIAL

Les conséquences du décret sur l'assurance-chômage

Les préretraités continuent de s'inquiéter des conséquences du décret du 24 novembre 1982 sur l'assurance-chômage. Dans une lettre adressée le 1er février au président de la République, les futurs préretraités de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (C.G.C.T.), récemment nationalisée, se disent préoccupés de *« la dégradation de leur situation »*. Dans le cadre du F.N.E., une convention a été signée le 13 août 1982 pour favoriser le départ de trois cent cinquante salariés âgés de cinquante-six ans et deux mois au 30 juin 1983. Pour ne pas grever le budget 1982 de la C.G.C.T., les futurs préretraités ont été obligés de ne pas partir avant le 14 janvier 1983. Le « délai de carence » institué par le décret du 24 novembre s'appliquera *« à tous les salariés ne se trouvant pas encore en cours de préavis au 27 novembre 1982 »*. Les préavis s'échelonnant, suivant la position hiérarchique, de un à six mois, seuls les plus hauts salaires échapperont à ce « délai de carence », notent les préretraités, qui s'inquiètent d'une telle « inégalité ».

L'inquiétude des préretraités de la B.P.

Plus de deux mois après sa publication, le décret du 24 novembre 1982 sur l'assurance-chômage continue de provoquer de sérieux remous et de vives inquiétudes. Significative est, à cet égard, la situation des sept cent vingt et un salariés de la Société française des pétroles-B.P., qui atteindront avant le 31 décembre 1983 l'âge minimum de cinquante-six ans et deux mois, licenciés pour motif économique dans le cadre d'une convention d'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi (F.N.E.) en date du 29 septembre 1982. En vertu de l'article 4 de cette convention, à laquelle chaque licencié préretraité a dû adhérer individuellement *« à titre irrévocable »*, l'allocation spéciale est versée *« à compter du jour qui suit la date de la cessation du contrat de travail, c'est-à-dire le terme du préavis, que celui-ci soit ou non effectué »*.

Pouvant compter dès lors sur une garantie de ressources égale à 70 % de leur salaire antérieur brut, les licenciés de la B.P. se sont immédiatement mis à échafauder des projets, de la transformation d'un appartement à l'achat d'un nouveau logement, par exemple. Mais le décret du 24 novembre a modifié les règles du jeu. L'article 5 a prévu que les allocations ne seraient versées qu'à l'expiration d'un délai de carence, tenant compte des indemnités de licenciement et de congés payés, et l'article 9 a modifié la base de détermination du salaire de référence (douze derniers mois au lieu de trois). Dans les deux cas, était-il précisé, ces dispositions sont *« applicables aux personnes dont la rupture du contrat de travail est postérieure à la publication »* du décret. Par une circulaire en date du 11 janvier, l'UNEDIC a certes assoupli ce nouveau régime en indiquant que le délai de carence découlant de l'indemnité de licenciement ne s'appliquerait pas aux personnes se trouvant en cours de préavis de licenciement le 27 novembre...

« La convention fait loi »

Mais ces dispositions ont provoqué un réel émoi chez les bénéficiaires de la convention F.N.E. de B.P. Constitués en Association des anciens salariés de la Société française des pétroles-B.P. ayant adhéré au F.N.E. (1), ils ont écrit à deux reprises à M. Le Garrec. Sans résultats à ce jour. Comme dans d'autres sociétés, ils considèrent que l'indemnité de congés payés ne doit pas entraîner l'application d'un délai de carence, chacun ayant donné une adhésion individuelle : *« c'est la convention qui fait loi des parties »*. Pour l'association *« ce décret est rétroactif et dans cette mesure illégal, si, par rupture du contrat de travail, on entend la lettre de notification du licenciement »*, terme retenu par l'UNEDIC, dans sa délibération du 29 décembre, qui a renvoyé au code du travail, qui précise dans son article L. 122-14-1 : *« La date de présentation de la lettre recommandée fixe le point de départ du délai-congé. »*

« Nous nous battons pour le droit », assure M. Lucien Lanéry, vice-président de l'association, en récusant toutes arrière-pensées politiques et en mettant en avant la diversité syndicale des préretraités ainsi regroupés. Pour l'association, en effet, *« le 25 novembre 1982, la plupart des salariés concernés par notre convention du 29 septembre 1982 avaient déjà adhéré individuellement à cette convention, et toutes les autorisations de licenciement avaient été accordées. Dès lors, la rupture des contrats était bien un fait acquis avant même l'émission des lettres de licenciement, qui ne sont plus qu'une modalité d'application dans cette procédure »*.

Pour l'association — qui regroupe cinq cents adhérents — il y a une injustice à combattre : le 24 janvier, elle a ainsi déposé un recours contentieux au Conseil d'État pour *« excès de pouvoir »*. La discrimination entre ceux qui étaient déjà en préavis à la date du 27 novembre et ceux qui n'y étaient pas risque, par ailleurs, de pénaliser certaines catégories de salariés, la durée du préavis n'étant pas la même selon que l'on est cadre ou ouvrier... Espérant encore être entendue, l'association préconise, comme *« solution socialement équitable et juridiquement fondée »*, d'exempter des articles 5 et 9 du décret *« tous les salariés dont les droits ont été garantis par une convention passée avec le F.N.E. avant la parution du décret, à plus forte raison lorsqu'ils y ont eux-mêmes adhéré avant cette date »*. — M. N.

(1) Siège de l'association : immeuble B.P., 10, quai Paul-Doumer, 92412 Courbevoie Cedex.

Faits et chiffres

Commerce

● ***Le dirigeant de deux centres Leclerc dans la Sarthe a été condamné à 50 000 F d'amende*** par le tribunal correctionnel du Mans pour pratique de prix illicite sur les carburants. La direction départementale de la concurrence et de la consommation avait déposé une plainte après avoir constaté que les prix des carburants affichés dans les deux centres étaient inférieurs de 20 centimes aux prix minima fixés par un arrêté du 6 novembre 1982. La Confédération syndicale nationale des commerçants et réparateurs en automobile a obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts.

Social

● **M. Hubert Bouchet, nouveau secrétaire général de l'Union des cadres F.O.** — M. Robert Cottave ayant quitté, le 7 décembre dernier, ses fonctions de secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs U.C.I.-F.O., afin d'aller représenter la France auprès de la C.E.E. pour les affaires sociales, M. Hubert Bouchet a été élu au secrétariat général de cette organisation.

● **Lettre ouverte de vingt syndicats de la Fédération générale services-Livre (F.G.S.L.) à M. Edmond Maire.** — A la suite du rattachement du papier-carton à la fédération de la chimie et de la demande de licenciement d'un permanent, M. Anselme (*le Monde* du 19 janvier), vingt syndicats de la F.G.S.L., assurant regrouper 33 % des adhérents, ont écrit le 26 janvier à M. Maire : *« Décider au sommet contre l'avis des syndicats intéressés est une logique que nous ne pouvons pas accepter, car elle met à mal la démocratie dans la C.F.D.T. (...)*

● **Entreprise et Progrès : pour une application « dynamique et volontaire » des lois Auroux.** — Entreprise et Progrès, groupe patronal de réflexion, recommande aux chefs d'entreprise d'appliquer les lois Auroux sur les droits des travailleurs, *« de façon dynamique et volontaire, pour autant que l'entreprise y soit préparée »*. Dans ces recommandations adressées à deux mille cinq cents dirigeants d'entreprise, rendues publiques lundi 31 janvier, Entreprise et Progrès considère que *« la tentation de quelques-uns de s'en tenir à une application purement formelle, dans l'espoir d'en limiter la portée, présente des risques (...)*

AGRICULTURE

EN 1982

La production mondiale de céréales a atteint un niveau record

La production mondiale de céréales a atteint un niveau record *de 1 544 millions de tonnes* en 1982, dépassant de 2 % celle de 1981 (1 515 millions de tonnes), selon *Perspectives de l'alimentation*, bulletin de la F.A.O.

Le bulletin souligne toutefois que la production des pays en développement *« a faiblement augmenté »* en raison des récoltes de riz moins abondantes en Asie ; elle a même fléchi dans les pays à déficit alimentaire, la région la plus touchée étant l'Afrique, où la sécheresse a entraîné *« une grave détérioration de la situation alimentaire en 1982 »*.

Pour la deuxième année consécutive, la consommation sera inférieure en 1982-1983 à la production, les stocks globaux atteignant de ce fait le niveau record de 329 millions de tonnes contre 278 en 1981-1982. *« L'essentiel de l'augmentation des stocks sera enregistrée dans les pays exportateurs, principalement aux États-Unis »*, écrit la F.A.O.

Enfin, la production de céréales a *« probablement été beaucoup plus importante en 1982 qu'en 1981 en Union soviétique »* avec 171,7 millions de tonnes contre 153,6 millions de tonnes l'année précédente. Cependant, la production soviétique *« devrait rester à un niveau inférieur à celui atteint il y a quelques années et les stocks devraient demeurer à un niveau relativement bas »*.

● **15 000 hectolitres d'eau-de-vie pour l'U.R.S.S.** — La société Galibert et Varon (groupe Pernod-Ricard) vient de conclure un accord avec la société Soyuz Plodo Import pour la vente à l'U.R.S.S. de 15 000 hectolitres d'eau-de-vie. Livrée au printemps 1983, cet alcool est destiné, précise le groupe Pernod-Ricard, aux consommateurs soviétiques et non pas seulement au réseau des magasins touristiques. C'est le contrat le plus important conclu par le groupe français avec l'Union soviétique. En 1981, il avait commercialisé dans ce pays cent quarante mille bouteilles d'anis, d'apéritif à base de vin, de cognac, de calvados, de liqueurs et de jus de fruits.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,0240	7,0280	+ 160	+ 195	+ 340	+ 390	+ 890	+ 1000
$ can.	5,6765	5,6810	+ 75	+ 115	+ 175	+ 225	+ 490	+ 595
Yen (100)	2,9155	2,9190	+ 125	+ 145	+ 282	+ 310	+ 855	+ 915
DM	2,8330	2,8370	+ 130	+ 160	+ 310	+ 335	+ 920	+ 980
Florin	2,5790	2,5810	+ 135	+ 165	+ 310	+ 335	+ 925	+ 975
F.B. (100)	14,4705	14,4850	– 155	– 5	– 380	– 170	– 1190	– 750
F.S.	3,4645	3,4690	+ 255	+ 280	+ 555	+ 590	+ 1530	+ 1615
L. (1 000)	4,9340	4,9390	– 320	– 210	– 755	– 630	– 2365	– 2160
£	10,6360	10,6465	+ 40	+ 115	+ 90	+ 190	+ 430	+ 625

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9 1/16	9 7/16	9 3/16	9 9/16	9 3/4	10 1/8
DM	5 3/4	6 1/8	5 9/16	5 15/16	5 9/16	5 15/16	5 9/16	5 15/16
Florin	4 3/4	5 1/4	4 3/4	5 3/8	4 3/4	5 3/8	4 3/4	5 3/8
F.B. (100)	11	13	12 7/8	13 7/8	13 1/4	14 3/8	13 5/8	14 3/8
F.S.	2 7/8	3 5/8	2 9/16	2 15/16	2 5/8	3	3 1/4	3 11/16
L. (1 000)	16	17	18 1/4	20 3/4	20 3/8	22	21 7/8	22 3/4
£	11	11 3/4	11 1/8	11 7/8	11 5/16	12	11 5/16	12
F. franç.	12 1/2	13 3/4	16 1/2	17 3/4	19 1/2	20 3/4	19 3/4	21

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

UNE RÉUNION DU CENTRE CONFÉDÉRAL DE LA JEUNESSE

La C.G.T. et le « syndicalisme du quotidien »

De notre envoyé spécial

Une centaine de militants du Centre confédéral de la jeunesse C.G.T. se sont réunis samedi 29 et dimanche 30 janvier, au Mont-Dore (Puy-de-Dôme), sous la présidence de M. René Lomet, secrétaire de la confédération. A l'ordre du jour de ce conseil national, auquel la presse était pour la première fois invitée : une réflexion sur les leçons de la crise, sur les projets d'action pour 1983, sur les loisirs des jeunes travailleurs.

Le Mont-Dore. — Peut-on être jeune et s'intéresser à autre chose qu'à la moto, au « disco », à la drogue ? Peut-on être jeune et syndicaliste ? Pour ces garçons et ces filles bien sages rassemblés par la C.G.T., la réponse coule de source. La centrale rajeunit. Sur les quelque deux millions d'adhérents revendiqués par la « maison de verre » de Montreuil, près de quatre cent mille, fut-il affirmé, ont moins de trente ans. Ces derniers, comme leurs aînés — et comme beaucoup d'autres jeunes, — réclament leur part du *« changement »*.

Or, a souligné d'entrée de jeu M. Alain Guinot, secrétaire du Centre confédéral de la jeunesse C.G.T., tous les sondages montrent que, parmi cette jeunesse tellement diverse, tellement hétérogène, une certaine insatisfaction apparaît en regard des espérances de mai 1981. Conséquences de la crise : les problèmes de pouvoir d'achat et d'emploi viennent en tête des préoccupations des jeunes, qui constituent la grande masse des bas salaires. Près d'un million d'entre eux sont sans travail. C'est pourquoi le Centre confédéral de la jeunesse entend *« prendre toute sa place »* dans la préparation du congrès des comités nationaux de chômeurs, non point comme une structure parallèle de la C.G.T., mais *« comme une organisation dûment mandatée »*.

Les salaires, l'emploi, mais aussi d'autres préoccupations : désir de vivre et travailler autrement, critique de la hiérarchie à l'usine ou au bureau, lutte pour la dignité des salariés sur les lieux de travail, et surtout cette revendication majeure des ouvriers du bas de l'échelle, ne plus être O.S. à vie. *« Il faut dire à tous ces jeunes qui n'ont pas connu la réalité de l'héritage laissé par la droite que la déception ne mène à rien, qu'elle sert les adversaires du changement. »* Expliquer, bien sûr, les premiers acquis du 10 mai : la retraite à soixante ans, la formation des seize - dix-huit ans et bientôt des dix-huit - vingt-cinq ans ; la diminution hebdomadaire du temps de travail, la cinquième semaine de congé, le relèvement du SMIC, l'introduction du chèque-vacances. Tout cela *« va dans le bon sens »* et contribue, comme l'affirmera un autre rapporteur, M. Patrick Minder, à *« favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et au sport pour un plus grand nombre de jeunes »*.

« Produire français »

Pour faire avancer le changement dans les entreprises, les jeunes cégétistes préconisent *« un syndicalisme du quotidien »*. Par exemple, répandre partout le slogan : *« Pas de départ en retraite sans embauche de jeunes. »* S'attaquer aussi aux racines du mal : rénover l'enseignement technique, changer l'école en l'ouvrant sur la vie, concevoir la formation en termes de lutte et d'action. Il faut que les syndicats *« aillent au devant des jeunes »* dans les permanences d'accueil des sans-emploi.

Autre moyen de dire *« halte à la casse »* et de créer des emplois pour les jeunes : il faut *« produire français »*. La France doit chanter français et mastiquer français. *« Comme chez Motobécane, comme chez Lee Cooper*, a déclaré M. Alain Guinot, *les jeunes métallos C.G.T. commencent à réfléchir sur le walkman, ceux de l'agro-alimentaire sur le chewing-gum, avec tout ce que représente ce marché pour les jeunes. La pâte de chewing-gum, c'est fait avec la gemme des pins et des arbres. Et toute cette pâte est importée de l'étranger, alors que nous avons la plus grande surface boisée d'Europe. C'est vrai pour le chewing-gum, c'est vrai pour les livres, pour toute une série de produits, et il y a mille choses à faire dans ce domaine. »*

Sur le plan des loisirs, enfin, M. Bruno Menez, secrétaire de Tourisme et travail — qui a signé en octobre 1981 une déclaration avec la C.G.T., — a rappelé que plus de 50 % des Français ne partent pas en vacances et qu'en cette période de crise les inégalités vont s'accentuer dans la distribution du temps libre. Les deux organisations envisagent des actions communes pour *« mettre le monde à la portée des jeunes »*, mais aussi pour que le concept du temps libre ne soit pas conçu *« comme antagoniste par rapport au temps de travail »*.

Pour répondre à ces interrogations, la C.G.T. a décidé de provoquer pour la première fois l'élection de conseils de la jeunesse dans ses instances départementales, au cours des « assises de la jeunesse C.G.T. », qui auront lieu en juin.

S'interrogeant notamment sur l'abstentionnisme des jeunes dans la vie politique et syndicale, M. Lomet a estimé que ces assises devraient permettre à tous les militants de *« se remettre en question pour mieux cerner les préoccupations des jeunes, pour réactiver le changement »*.

JEAN BENOIT.

● **La cour d'appel de Besançon juge régulière la procédure de licenciement de Peugeot contre un de ses ouvriers, M. James Schenkel.** — Ce salarié avait perdu son emploi en juillet 1979 à la suite d'une altercation avec un agent de maîtrise qui ramassait des tracts déposés sur des établis.

DÉTENTE DANS LES CONFLITS DE L'AUTOMOBILE

Après l'accord salarial réalisé pour 1983 — *« le meilleur depuis dix ans »*, selon la C.G.T. (*le Monde* daté 1er février, — le conflit Renault se résorbe progressivement à Flins, où le travail a repris normalement mardi matin 1er février. Seul l'atelier d'électrolyse était encore bloqué partiellement par une grève, sans répercussions toutefois sur la sortie des véhicules. A Billancourt, on s'attendait à la reprise des négociations sur les revendications des ouvriers de sellerie, qui poursuivaient leur « grève bouchon ».

Chez Citroën, la situation s'est également détendue à Nanterre, où le travail a repris ce mardi, tandis que l'établissement de Levallois était toujours paralysé par l'occupation de quelque deux cents ouvriers réclamant l'indemnisation des débrayages de janvier. Un débrayage est signalé à l'usine des Epinettes, qui n'emploie toutefois qu'environ 350 ouvriers. Chez Chausson, à Gennevilliers, les négociations devaient reprendre ce mardi. Quant à l'usine Talbot de Poissy, partiellement touchée vendredi et lundi par une mesure de chômage technique, elle fonctionnait normalement mardi matin, la direction envisageant cependant de maintenir les trois autres journées chômées prévues en février.

La direction de la Ceraver présente un plan de 250 licenciements

De notre correspondant

Tarbes. — M. Jean-Pierre Heuzé, directeur de l'usine de la Ceraver de Tarbes-Bazet (Hautes-Pyrénées) — filiale de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), — a exposé lundi 31 janvier les actions proposées dans le cadre d'un plan social mis au point pour assurer les meilleures aides possibles aux 250 personnes dont le licenciement est jugé inévitable. L'an dernier, la Ceraver avait licencié près de 700 personnes et fermé l'usine voisine de Tarbes-Bordères.

Il a précisé qu'aucun agent parmi les 250 ne sera licencié sans avoir reçu au moins une offre préalable de reclassement. M. Heuzé a confirmé que la C.G.E. avait obtenu d'une de ses filiales de la région parisienne, le Joint français, spécialisée dans la production de mastics de haute performance, qu'elle développe ses productions dans la banlieue de Tarbes. Trente premiers emplois seront créés et une trentaine d'autres devraient suivre au bénéfice d'agents de la Ceraver.

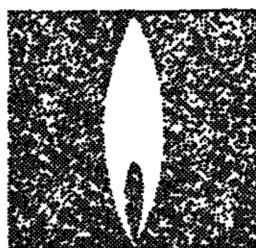
Selon la loi, un délai de réflexion de deux mois est donné aux parties en présence, direction et syndicats, pour se prononcer sur les actions proposées. La direction départementale du travail s'accordera ensuite un mois de réflexion pour se prononcer sur la demande des deux cent cinquante licenciements, qui vont donc se négocier. La C.F.D.T. a proposé qu'une réduction du temps de travail à trente-cinq heures soit d'abord étudiée.

Interrogé sur ce qui pourrait se produire si une troisième occupation de l'usine intervenait de la part d'un ou plusieurs syndicats pour s'opposer aux licenciements, M. Heuzé n'a pas caché qu'il s'agirait d'une opération qui se révélerait suicidaire au bout de quelques jours. Elle mettrait en cause tous les emplois pouvant encore subsister, soit environ 330.

La Ceraver (après un comité central d'établissement qui s'est situé au niveau du groupe C.G.E. tout entier) a eu le feu vert pour offrir des avantages en cas de départ volontaire pour tous les membres du personnel, à l'exception de ceux qui vont avoir cinquante-cinq ans ou plus et ceux qu'on considère comme nécessaires à la bonne marche de l'établissement (330).

La direction se réserve le droit de refuser le bénéfice de cette aide financière aux personnes dont le départ désorganiserait l'entreprise en nécessitant une embauche extérieure. Ces déclarations patronales interviennent trois jours après la visite à l'usine de M. André Sainjon, responsable de la fédération C.G.T. de la métallurgie. L'éventualité d'une riposte des salariés n'aurait pas été écartée totalement.

GILBERT DUPONT.



GAZ DE FRANCE

LE GAZ NATUREL :

• 32 MILLIARDS DE MÈTRES CUBES EN 1990

• UN SUBSTITUT DU PÉTROLE

La part du gaz naturel dans le bilan énergétique mondial s'accroît sensiblement ; elle est en effet passée, en moyenne, depuis trente ans, de 10 à 19 %; en France, la croissance fut relativement plus forte : de 0,4 % à 13,2 %.

Cette croissance continuera, car les réserves actuellement prouvées représentent 82 milliards de TEP ; et, selon certaines études, les réserves récupérables dans le monde atteindraient 280 milliards de TEP. Parallèlement, la part de pétrole dans le bilan énergétique français, qui représentait les deux tiers en 1973, puis 46,7 % en 1982, n'apparaîtrait plus que pour 31 % en 1990.

Il est vrai que le gaz naturel ne sera pas le seul substitut du pétrole ; les énergies nouvelles, dont le solaire, apporteront une meilleure contribution (5 %). Ce sera aussi le cas du nucléaire qui, en dix ans, est passé de 1,7 % à 12,2 % de notre patrimoine énergétique, et devrait en assurer 28 % en fin de décennie.

Un tel effort de notre politique énergétique conduit GAZ DE FRANCE à investir toujours plus dans les techniques et dans la recherche : l'un des trois procédés de liquéfaction du gaz existant au monde est français, deux des trois brevets utilisés pour la construction des navires méthaniers sont français, la moitié des méthaniers naviguant dans le monde proviennent de chantiers français, un troisième terminal méthanier, après Le Havre et Fos, vient d'être mis en service à Montoir-de-Bretagne.

Évolution de nos approvisionnements

Malgré un léger fléchissement des ventes de gaz en 1982 (259,6 milliards de kWh contre 266,8 en 1981), la part du gaz naturel dans le bilan énergétique national s'établit à 13,2 % contre 7,1 % il y a dix ans.

Voici comment est ventilé ce quota par source d'approvisionnement :

	1981 %	1982 %
Production nationale	25	25,3
Algérie	15,3	26,1
Pays-Bas (Groningue)	31,5	20,1
U.R.S.S.	14,5	14,1
Mer du Nord norvégienne	9,3	10,4
Divers	4,4	4
	100	**100**

Deux points importants dans Cette comparaison :

- La baisse du taux des Pays-Bas puisque la production évolue selon une courbe descendante ;
- Par contre, le taux algérien, qui passe de 15,3 % à 26,1 % correspond, au démarrage, en avril 1982, de la troisième chaîne de transport de gaz naturel liquéfié franco-algérienne, qui a été mise en service entre ARZEW et MONTOIR-DE-BRETAGNE.

Si, actuellement, plus de la moitié de nos approvisionnements est assurée par la production nationale et celle, proche et sûre, de l'Algérie et des Pays-Bas, il en ira différemment dans quelques années, puisque France et Pays-Bas notent déjà une baisse régulière de leurs gisements.

La difficulté a été contournée avec la signature, en janvier 1982, du contrat franco-soviétique, et l'accord intervenu en février sur les prix du gaz algérien. De plus des approvisionnements supplémentaires viendront de la mer du Nord ainsi que d'U.R.S.S. Des négociations ont lieu également avec le Nigéria et le Cameroun en vue de la livraison, vers 1990, de gaz venant du golfe de Guinée. Des probabilités de réserves existent au Congo, en Côte-d'Ivoire, au Gabon... Des tractations analogues se déroulent au sujet du Grand Nord canadien. Enfin, l'Argentine et le Chili représentent un pôle d'attraction économique pour notre industrie gazière.

Ainsi, à l'horizon 1990, il est tout à fait raisonnable d'envisager les approvisionnements suivants :

	Millions TEP (1)
France	3
Pays-Bas	5
U.R.S.S.	11
Algérie	9
Mer du Nord norvégienne	4

soit un total estimé à 32 millions de TEP, *dépassant déjà le seuil* minimal de 31 millions de TEP retenu par le gouvernement pour la consommation française de gaz en fin de décennie.

(1) TEP = tonnes équivalent pétrole ; 1 TEP = environ 1 000 mètres cubes de gaz naturel.

DIX ANS D'EXPANSION DU GAZ DE FRANCE	1971	1981
Ventes de gaz (en milliards de kWh)		
Gaz de France	73,9	245,5
Gaz de France + filiales et divers	116,3	278,6
Abonnements (en millions)	7,25	8,2
dont clients alimentés en gaz naturel pur	4,0	8,0
Consommation de gaz annuelle par abonné domestique (en kWh)	5 232	8 975
Chiffre d'affaires H.T. du Gaz de France (en milliards de francs)	3,7	29,3
Investissements H.T. (en milliards de francs)	1,007	3,3
Réseaux en service (en km)		
Transport	13 739	20 800
Distribution	63 063	86 000
Personnel G D F en activité	28 261	28 034

LE TRANSPORT

Lorsque le gaz naturel est extrait du sous-sol et épuré, *il doit* être acheminé jusque sur les zones de consommation, éloignées parfois de plusieurs milliers de kilomètres. Ce transport est assuré par gazoducs ou par navires méthaniers.

Les gazoducs

Le gazoduc, dit terrestre, est constitué par des tubes d'acier soudés les uns aux autres, dont le diamètre peut varier entre 20 cm et 1,40 m. Le réseau français de transport de gaz dépasse les 21 000 km ; au Canada, il atteint 50 000 km, plus de 150 000 km en U.R.S.S. ; il est supérieur à 400 000 km aux États-Unis. Outre les réseaux nationaux, de grandes liaisons existent de pays à pays, tels les gazoducs reliant l'U.R.S.S. à l'Europe de l'Ouest, ou les Pays-Bas à l'Italie, via Allemagne, Belgique, France et Suisse.

Les conduites posées, il faut au gaz une certaine pression pour « voyager ». Au départ, le *gaz conserve la pression existant* en sortie de gisement, puis il reçoit sa pression de croisière en général, 70 bars (1 bar = environ *1 kg force par centimètre* carré) ; tous les 80 km, une station de compression vérifie et *maintient* la pression désirée.

L'entretien interne de ces conduits est assuré par des pistons racleurs ; cependant que les fuites éventuelles sont décelées par le changement d'aspect de la végétation plantée au-dessus du gazoduc enterré.

On utilise également le gazoduc sous-marin pour conduire à terre le gaz des gisements découverts *en mer* ; c'est *le cas de la* liaison d'Ekofisk, en mer du Nord, avec Emden sur la côte allemande ; autre exemple entre la *Tunisie* et la Sicile.

Les navires méthaniers

Le problème du transport du gaz naturel se complique, lorsque, à la distance, vient s'ajouter *la traversée des océans. On sait* que le principal constituant du gaz naturel est le *méthane* (à raison de 70 à 95 % selon les gisements) ; la densité de ce composé d'hydrogène et de carbone, plus léger que l'air, atteint 0,55. En liquéfiant le méthane à pression atmosphérique et à – 160 °C, son volume réduit de 600 fois ; ce qui facilite son transport dans les containers adaptés *que sont les navires* méthaniers.

Le processus est donc le suivant dans ce genre de transport :

- du lieu de gisement à la *mer, un gazoduc terrestre* ;
- au port d'embarquement, une usine de liquéfaction et un stockage de gaz liquéfié ;
- là, le navire méthanier pompe le gaz liquéfié et *maintenu à la température* de – 160 °C ;
- au port terminal, le gaz est déchargé, stocké et regazéifié par simple réchauffement ;
- de nouveau, un gazoduc conduit le gaz du port aux zones d'utilisation.

*Actuellement, plus de cin*quante navires méthaniers circulent sur toutes les mers du monde, que ce soit d'Algérie en France, d'Algérie aux États-Unis, ou de Bornéo au Japon.

Et demain...

Jusqu'en 1990, le programme énergétique de la France est fixé dans ses *grandes lignes :*

- Le charbon se situera entre 14 et 16 % de l'ensemble énergétique ;
- L'hydraulique stagnera à 6 % ;
- Les énergies nouvelles, dont le solaire, passeront à 5 % ;
- Le nucléaire fera un bond de 12,2 à 28 % ;
- Le gaz naturel évoluera dans une fourchette de 13,5 à 17,5 % ;
- Tandis que le pétrole baissera de 46,7 à 31 %.

Le gaz naturel est donc un élément d'avenir ; les réserves mondiales prouvées assurent actuellement près d'un demi-siècle de consommation ; et sa caractéristique de « propreté » permet une utilisation sans a priori.

Il est donc normal que GAZ de FRANCE joue à fond cette carte et mette tout en œuvre pour obtenir le rendement maximal de toutes ses techniques.

C'est ainsi que, actuellement, mais pour un avenir *plus lointain, sont étudiées* de nouvelles méthodes de *gazéification du charbon.* Il s'agira de transformer, sur les lieux *mêmes de la mine, soit en* sous-sol, soit en surface, le charbon en méthane artificiel ; ce sera le gaz naturel de substitution (G.N.S.). De grandes espérances existent en ce domaine, puisque les réserves mondiales du charbon sont considérables, qu'elles soient en surface ou à grande profondeur dans les gisements eux-mêmes.



GAZ DE FRANCE

RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL DE LA REGION PARISIENNE - CETTE CANALISATION DE 750 MM DE DIAMETRE RELIERA LE RESERVOIR SOUTERRAIN DE BEYNES (YVELINES) A LA PLAQUE TOURNANTE DE VILLIERS-LE-BEL (VAL-D'OISE), EN DOUBLANT L'ANTENNE DEJA EXISTANTE.

Photo Roma Dupré

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 janvier

Nouveau record pour le lingot

Désormais à chaque séance un record tombe sur le marché de l'or – en effet, lundi, le cours du lingot a flambé dès l'ouverture à 112 950 F, avant de retomber, en clôture, à 112 500 F.

Cette hausse reflète tout simplement la nouvelle envolée des cours internationaux du métal fin. A Londres, pour la première fois depuis mai 1981, l'once cotait lundi matin plus de 500 dollars, à 503 dollars. A Paris, la parité s'est élevée à 504,97 dollars contre 497,03 dollars vendredi.

La hausse du napoléon a été plus modeste, de 9 F, portant le « jaunet » à 744 F.

Évidemment, les emprunts d'État indexés ont bénéficié de ce mouvement : le « 4,5 % 1973 » a coté 2 275 F (+ 3 %) et le « 7 % 1973 » 9 640 F (+ 150 F).

Le marché des valeurs a été plus frileux, l'indicateur instantané ne progressant que de 0,4 %.

L'annonce du lancement d'un nouvel emprunt d'Etat et la légère remontée du loyer de l'argent dans la matinée, n'ont « fait ni chaud ni froid » à la corbeille.

Les valeurs des secteurs métallique ou minier ont, par exemple, été favorisées : Creusot-Loire a gagné 6 %, Nord-Est 4,4 %, Penarroya et Imétal 4 %. A.D.G. a terminé la séance en hausse de 9 %, tandis que Saulnes cédait 6,6 % et Borel 3,3 %.

Seb, qui annonce une prochaine augmentation de capital afin de financer un ambitieux projet d'investissement industriel, a progressé de 2,8 %.

Informée d'un projet d'opération financière, la Chambre syndicale des agents de change a décidé de suspendre, du 31 janvier au 2 février inclus, la cotation de CEM.

La devise-titre a été négociée entre 8,46 F et 8,49 F. Les valeurs américanes ont été faibles, tandis que Quilmès gagnait 8 %. Fermeté des mines d'or.

NEW-YORK

Reprise

La semaine a bien commencé pour Wall Street. Malgré un assez sensible ralentissement de l'activité, les cours ont repris leur progression et, à l'issue de la séance, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 10,94 points à 1 075,69. Au total, 67,13 millions de titres ont changé de main contre 89,49 millions vendredi.

Aucun facteur particulier n'a encouragé les opérateurs à reprendre position. C'est surtout le ralentissement très net des courants de ventes qui a favorisé ce nouvel essor des cours. Selon les analystes, les milieux boursiers attendent de connaître le résultat du placement de 14,5 milliards de dollars d'obligations auquel le Trésor doit procéder cette semaine. Cet emprunt aura-t-il ou non un impact *sur les taux d'intérêt* ? C'est la question que tout le monde se posait autour du « Big Board ».

Le marché a quand même reçu le soutien de General Electric. Sa hausse de 3,5 %, après l'annonce de la vente de sa division UTAH International pour 2,4 milliards de dollars, a eu un effet d'entraînement indiscutable.

Le bilan de la journée a été positif. Sur 1 916 valeurs traitées, 873 *ont* monté, 678 ont baissé et 365 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 28 janv.	Cours du 31 janv.
Alcoa	31 7/8	32 7/8
A.T.T.	69	69 3/8
Boeing	36 1/4	36 3/8
Chase Manhattan Bank	49 3/8	50 3/4
Du Pont de Nemours	39	40
Eastman Kodak	83 3/8	85 1/4
Exxon	30	30 1/8
Ford	39	39 5/8
General Electric	99 3/4	103 1/4
General Foods	38 3/4	38 1 4
General Motors	61 3/4	63 1/4
Goodyear	33	33 3/8
I.B.M.	97 3/8	98 7/8
I.T.T.	31 1/2	31 1/2
Mobil Oil	26	26 1/2
Pfizer	69 3/4	68 1/2
Schlumberger	46	45 1/8
Texaco	32 1/8	32 1/8
U.A.L. Inc.	34 1/8	34
Union Carbide	55	56
U.S. Steel	20 5/8	20 6/8
Westinghouse	44 1/2	45 1/4
Xerox Corp.	35 5/8	36 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

C.I.C. – Le Crédit industriel et commercial vient de procéder à une augmentation de son capital social pour le porter de 466,7 à 570,4 millions de francs après changement des obligations convertibles émises en 1980 et détenues en quasi-totalité par la Caisse nationale des banques (C.N.B.). A la suite de cette opération, précise la banque, la participation du groupe Suez dans le C.I.C. (67 %) se trouve légèrement réduite, tout en restant majoritaire.

MOTEURS LEROY SOMER. – Pour le sous-groupe Leroy-Somer, le chiffre d'affaires réalisé en 1982 devrait être voisin de 1,68 milliard de francs, à structure comparable, précise la société.

SEB. – A structures comparables (sans l'activité camping cédée en 1982), le chiffres d'affaires de SEB S.A. a atteint *un montant provisoire de 2,45 milliards* de francs l'année dernière, soit une progression de 16 % sur 1981, la part réalisée à l'étranger, 1,03 milliard de francs, reflétant une progression sensiblement supérieure d'une année à l'autre (23 %), pour représenter à présent 42 % du chiffre d'affaires total. En 1983, la société va investir 125 millions de francs, un montant supérieur de 25 % à celui de l'exercice précédent, dont la majeure partie sera affectée à des investissements de productivité ou à des programmes de lancement *de produits nouveaux.*

EUROPE 1. – Bénéfice net du groupe pour l'exercice clos le 30 septembre 1982 : *56,12* millions de francs contre 42,34 millions. La part de la société dans ce chiffre atteint 46,67 millions de francs contre 44,64 millions. Le dividende global s'élève à 44,43 F contre 42,33 F. Les prévisions pour *l'exercice en cours portent* sur un chiffre d'affaires accru seulement de 7,5 % en raison de la faible hausse des tarifs de l'augmentation de la T.V.A. et de la nouvelle taxe pour les radios locales. *La marge bénéficiaire sera néanmoins* maintenue.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	27 janv.	28 janv.
Valeurs françaises	104,9	105,3
Valeurs étrangères	103,4	104,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	28 janv.	31 janv.
Indice général	104,4	104,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 1er février ..... 12,11/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 janv.	1er fév.
1 dollar (en yens)	238,40	241,40

BOURSE DE PARIS Comptant 31 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 50	1 011
5 %	35 80	5
3 % amort. 45-54	71	1 512
4 1/4 % 1963	....	1 601
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	4 027
Emp. 7 % 1973	9640	..
Emp. 8,80 % 77	104	6 124
9,80 % 78/93	85 50	5 477
8,80 % 78/86	85 40	1 230
10,80 % 79/94	87 50	4 438
13,25 % 80/90	98 95	8 821
13,80 % 80/87	98 30	4 083
13,80 % 81/99	98 30	0 643
16,75 % 81/87	106 05	6 808
16,20 % 82/90	106 10	0 843
16 % juin 82	104	10 389
E.D.F. 7,8 % 61	134 50	0 287
E.D.F. 14,5 % 80-92	100	8 967
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	99 45	1 320
CNB Paribas	99 50	1 320
CNB Suez	99 50	1 320
CNI janv. 82	99 45	1 320

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	168	....
Aciers Peugeot	56 80	52
Actibail	169	167
A.G.F. (St Cent.)	350	350
A.G.P. Vie	3200	3200
Agr. Inc. Madag.	57 60	59
Air-Industrie	15 10	....
Alfred Herlicq	58	60
Allobroge	395	387
André Roudière	55	56
Applic. Hydraul.	230 10	230
Arbel	52	52
Artois	275	280
At. Ch. Loire	29 90	28 70
Ausseda-Rey	14	14 50
Bain C. Monaco	78	81 10
Banania	385	376
Banque Hypoth. Eur.	300	301
B.N.P. Intercontin.	80 10	80
Bénédictine	900	936
Bon-Marché	76	75 50
Borie	355	....
Bras. Glac. Int.	415	....
Cambodge	131	....
C.A.M.E.	96	97
Campenon Bern.	200	199
Caout. Padang	170	....
Carbone-Lorraine	44 20	45 80
Carnaud S.A.	64 50	64 80
Caves Roquefort	574	568
C.E.G.Frig.	113 50	114
Centen. Blanzy	748	718
Centrest (Ny)	109	110
Cerabati	83	83
C.F.F. Ferrailles	128 30	125
C.F.S.	833	833
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	10	....
C.G.V.	80 80	81 10
Chambon (M.)	330	350 d
Chambourcy (M.)	1240	1240
Champex (Ny)	115	119 50
Chim. Gde Paroisse	52	50 60
C.I. Maritime	270	270
Ciments Vicat	218	218
Citram (B)	137	....
Clause	295	291
Cl. MA (Fr.-Bail)	320	317
CMM-Mar Madag.	25 60	25 60
Cochery	59 50	59
Cofradel (Ly)	427	426
Cogif	165	165
Comindus	295	295
Comiphos	149 50	144 20
Comp. Lyon-Alum.	153 50	151 30
Concorde (La)	252	....
C.M.P.	7	7 50 d
Conte S.A. (Li)	21 25	19 o
Crédit (C.F.B.)	260	260
Créd. Gén. Ind.	290	295
Crédit Univers.	345	342 50
Créditel	103 70	102 70
C. Sabl. Seine	117	....
Darblay S.A.	84 50	....
De Dietrich	310	310

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Degremont	102	102 50
Delalande S.A.	107	110
Delmas-Vieljeux	490	490
Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 90	116 90
Didot-Bottin	284	280
Dist. Indochine	340	340
Drag. Trav. Pub.	193 80	195
Duc-Lamothe	200	....
Dunlop	5 15	....
Eaux Bass. Vichy	900	930
Eaux Vittel	580	570
Ecco	1655	1720
Economats Centre	620	520
Electro-Banque	196 10	196 10
Electro-Financ.	335 10	335
Elf-Antargaz	177 50	180 30
E.L.M. Leblanc	510	500
Entrepôts Paris	165	164
Epargne (B)	1249	1249
Epargne de France	254	260
Epeda-BF	748	735 •
Escaut-Meuse	254	250
Eurocom	376	390
Europ. Accumul.	39 60	40
Eternit	217	225 70
Félix Potin	970	997
Ferm. Vichy (Ly)	140 40	146
Files-Fourmies	3 05	3 80
Finalens	77 90	77 90
FIPP	87 30	81 50
Fnac	240	240
Focep (Chât. eau)	1570	1570
Foncière (Cie)	141 50	142 50
Fonc. Agache-W.	101	92 o
Fonc. Lyonnaise	1210	....
Foncina	105	105
Forges Gueugnon	13	....
Forges Strasbourg	120	120
Fougerolle	135	138 50
France I.A.R.D.	109	109
France (La)	421	421
Frankel	135	140
Fromageries Bel	380	380
From. P.-Renard	190	....
GAN	672	670
Gaumont	500	499
Gaz et Eaux	800	830
Genvrain	152 50	....
Gér. Arm. Hold.	36	35
Gerland (Ly)	550	550
Gévelot	47 90	48 20
Gr. Fin. Constr.	138 10	138
Gds Moul. Corbeil	102	....
Gds Moul. Paris	240	240
Groupe Victoire	348	350
G. Transp. Ind.	107	107
Huard-U.C.F.	44 50	44 50
Hutchinson	21	22 45
Hydro-Energie	70	70
Hydroc. St-Denis	65 50	65 50
Immindo S.A.	139	139
Imminvest	98 50	95 60
Immobail	211	211
Immobanque	390	393
Immob. Marseille	1183	1160
Immofice	279 90	275
Imp. G.-Lang	3 40	....
Industrielle Cie	551	555
Interbail	286	286
Jaeger	75 10	76
Jaz S.A.	50 10	56 d
Kinta S.A.	551	530
Lafitte-Bail	208	205
Lambert Frères	39	38
Lampes	102	....
La Brosse-Dupont	63 50	....
Lebon Cie	350	361
Lille-Bonnières	253	280
Locabail Immob.	387	388 50
Loca-Expansion	139 10	138 30
Locafinancière	161	161
Locatel	343	329 30
Lordex (Ny)	103	103
Louvre	226 50	226 50
Luchaire S.A.	80	....
Magasins Uniprix	65	64 80
Magnant S.A.	47	....
Maritimes Part.	87 20	89
Marocaine Cie	24	24
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	300	298
Mic	230	....
Mors	205	210
Nadella S.A.	....	....
Navel Worms	114	114

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	53 60	....
Nicolas	313	322
Nodet-Gougis	79 80	79 70
OPB Paribas	100	98
Optorg	78	78
Origny-Desvroise	120	121
Palais Nouveauté	291	291
Paris-Orléans	95 10	....
Part. Fin. Gest. Im.	172 80	170
Pathé-Cinéma	133 40	....
Pathé-Marconi	52	54 d
Piles Wonder	89 30	85 70 d
Piper-Heidsieck	256	247
Porcher	145	150
Profils Tubes Est	8 40	....
Prouvost et-Lain.R.	37	37
Providence S.A.	280	280
Publicis	703	720
Raff. Souf. R.	175	180
Ressorts Indust.	99	100
Ricqlès-Zan	121	125
Ripolin	37 40	....
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	55 10	56
Rochette-Cenpa	17 05	17 15
Rosario (Fin.)	86 70	90 20
Rougier et Fils	54 50	56 70 d
Routselot S.A.	315	342
Sacer	35 50	....
SAFAA	33 05	....
Safic-Alcan	163 50	164 10
SAFT	150	149
Sainrapt et Brice	134 60	136 50
Saint-Raphaël	78 20	81
Salins du Midi	230	234 80
Santa-Fé	147 90	147 50
Satam	57	59 30
Savoisienne (M)	79	81
SCAC	186 60	188
Sellier-Leblanc	189	189
Senelle Maubeuge	134 50	124 10
S.E.P. (M)	81	....
Serv. Equip. Véh.	27 45	28 40
Sicl	55	55
Sicotel	170	170
Sintra-Alcatel	545	....
Siwim	113 50	113
Sipb (Plant. Hévéas)	141 80	137 30
Sléminco	325	325
SMAC Acièroïd	159 90	159 90
Sofal financière	325	324
Soffo	149 50	148
Soficomi	295	296
S.O.F.I.P. (M)	90 20	90 20
Sofragi	613	....
Sogepal	253	240
Soudure Autog.	104	103 10
S.P.E.G.	95	96 50
Speichim	178 80	179
S.P.I.	150	150
Spie Batignolles	159	160 20
Stemi	238 50	235 20
Synthélabo	162	165
Taittinger	375	371 10
Testut-Aequitas	60	....
Thann et Mulh.	46 20	46 10
Tissmétal	31 60	30 30
Tour Eiffel	329	300
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	90 30	90 90
Ugimo	137 50	137
Unibail	385	385
Unidel	76 30	78
U.A.P.	565	555
Union Brasseries	33 60	33 50
Union Habit.	177	180
Un. Imm. France	177	179 80
Un. Ind. Crédit	310	303
Union Ind. Ouest	307	306
Unipol	....	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	42 20	43
Waterman S.A.	168	165
Brass. du Maroc	134 50	125 40 o
Brass. Ouest-Afr.	30 90	31

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Akzo	125	126
Alcan Alum	238	240
Algemeine Bank	944	963
Am. Petrofina	461	....
Arbed	170	....
Asturienne Mines	47	46 50
Bco Pop Espanol	76	76
B. N. Mexique	7 26	....
B. Régl. Internat.	40500	41700
Barlow Rand	83	81
Bell Canada	164	161 90
Blyvoor	150	156
Bowater	21 05	....
British Petroleum	40 05	39 30
Br. Lambert	259	....
Caland Holdings	80	....
Canadian-Pacific	248 50	245
Cockerill-Ougre	16	15 20
Cominco	375	374 90
Commerzbank	430	....
Courtaulds	9 16	....
Dart. and Kraft	610	600
De Beers (port.)	58	58 40
Dow Chemical	239 50	247
Dresdner Bank	536	536
Femmes d'Auj.	58 10	....
Finoutremer	175	177
Finsider	0 40	....
Foseco	23	....
Gén. Belgique	225	230
Gevaert	308	....
Glaxo	204	....
Goodyear	278	285
Grace and Co	350	335
Grand Metropolitan	46	46
Gulf Oil Canada	96	95 10
Hartebeest	698	710
Honeywell Inc.	794	800
Hoogoven	53 50	....
I. C. Industries	314	314
Int. Min. Chem	295 50	300
Johannesburg	790	850
Kubota	11 90	11 70
Latonia	227	224 10
Mannesmann	490	....
Marks-Spencer	28 10	27 50
Midland Bank Ltd	41 05	41 10
Mineral-Ressourc.	97	....
Nat. Nederlanden	415	415
Noranda	154	152
Olivetti	12	....
Pakhoed Holding	131	129 50
Petrofina Canada	850	....
Pfizer Inc.	610	608
Phoenix Assuranc.	38 30	....
Pirelli	6 95	7 05
Procter Gamble	999	980
Ricoh Cy Ltd	24 85	24 40
Rolinco	775	789
Robeco	820	813
Shell fr. (port.)	56 20	....
S.K.F. Aktiebolag	134	142
Sperry Rand	320	316 70
Steel Cy of Can.	150	150
Stilfontein	185	183
Sud. Allumettes	175	....
Tenneco	285	....
Thorn EMI	81	....
Thyssen c. 1 000	218	....
Toray indust. inc	13 30	13 30
Vieille Montagne	534	....
Wagons-Lits	275	270
West Rand	83	86

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	710	710
Entrepose	150	....
Far East Hotels	1 37	1 38
Merlin Immobilier	1585	1585
Métallurg. Minière	154	154
M.M.B.	274 50	273 50
Novotel S.I.E.H.	830	829
Sarakreek N.V.	259	259 80
Sofibus	212	....
Rodamco	408 50	402

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	165	....
Cellulose du Pin	16	16
Coparex	341	341
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	51	....
Océanic	45	25 10 o
Petrofigaz	390	....
Prouoptis	136	135
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	593	585
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Sicomur	168 50	168 50
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	92	92
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	206	200
Voyer S.A.	1 36	....

SICAV

31/1	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	171 04	163 28
Actions-Investiss.	215 23	205 47
Actions sélectives	246 15	234 99
Aedificandi	292 96	279 67
A.G.F. 5000	210 08	200 55
Agfimo	303 95	289 88
Altefi	214 48	204 76
A.L.T.O.	189 86	181 25
Amérique Gestion	414 95	396 13 ◆
Bourse-Investiss.	230 02	219 59
Capital Plus	1103 13	1103 13
C.I.P.	712 48	680 18
Convertimmo	236 35	225 63
Cortexa	790 28	764 44
Crédinter	312 89	298 70
Croiss. Immobil.	274 18	261 75 ◆
Démèter	56063 65	55695 65
Drouot-France	215 59	205 81
Drouot-Investiss.	533 41	509 22
Energie	212 58	202 92
Epacourt Sicav	5414 89	5387 74
Epargne Associations	20876 04	20834 37
Epargne-Croiss.	1059 53	1011 48
Epargne-Industr.	374 87	357 87
Epargne-Inter	534 31	510 08
Epargne-Oblig.	167 94	160 32
Epargne-Unie	690 23	658 93
Epargne-Valeur	293 17	279 88
Euro-Croissance	320 69	306 15
Financière Privée	708 57	676 44
Foncier Investiss.	536 61	512 28 ◆
France-Garantie	273 32	267 88
France-Investiss.	321 55	306 97
Fr.-Obl. (nouv.)	383 10	365 73
Francic	197 03	188 10
Fructidor	200 68	191 58
Fructifrance	355 93	339 79
Gestion Mobilière	459 48	438 64 ◆
Gest. Rendement	463 42	442 41 ◆
Gest. Sél. France	302	288 31 ◆
Haussmann Oblig.	1092 06	1042 54
I.M.S.I.	292 93	279 65 ◆
Indo-Suez Valeurs	501 78	479 01 ◆
Ind. française	10983 35	10983 35
Interoblig.	8849 65	8448 35
Intersélect France	203 90	194 65
Intervaleurs Indust.	318 46	304 02 ◆
Invest. Obligataire	10812 82	10791 24
Invest. St-Honoré	539 88	515 41 ◆
Laffitte-cr-terme	103918 42	103918 42
Laffitte-Expansion	532 85	508 69
Laffitte-France	155 16	148 11
Laffitte-Oblig.	138 59	132 30
Laffitte-Rend.	189 91	181 30
Laffitte-Tokyo	618 78	590 72
Livret portefeuille	389 20	371 55
Mondial Investiss.	264 38	252 39
Multi-Obligations	388 67	371 05 ◆
Natio-Epargne	11958 73	11741 32
Natio-Inter.	774 98	739 82
Natio-Placements	108009 70	108009 70
Natio-Valeurs	428 18	408 76
Oblisem	139 61	133 28
Pacifique St-Honoré	326 13	311 34 ◆
Paribas Epargne	10403 45	10362
Paribas Gestion	437 10	417 28
Phénix Placements	206 98	205 55
Pierre Investiss.	346 01	330 32
Province Investiss.	236 70	225 97
Rendem. St-Honoré	10993 36	10938 69 ◆
Sécur. Mobilière	348 68	332 76 ◆
Sél. court terme	11786 82	11699 08
Sélec. Mobil. Div.	259 78	248
S.P.I. Privinter	190 18	181 56
Sélection-Rendem.	163 07	155 68
Sélect. Val. Franç.	166 37	158 83
S.F.I. fr. et étr.	361 35	344 96
Sicavimmo	391 62	374 05 ◆
Sicav 5000	169 06	161 39
S.I. Est	748 87	714 91 ◆
Slivafrance	263 72	251 76
Slivam	252 78	241 32
Slivarente	183 36	175 05
Slivinter	276 04	262 57
S.I.G.	616 23	587 61
S.N.I.	918 99	877 32
Sofinvest	365 57	348 99
Sogepargne	291 49	278 27
Sogevar	878 79	848 01
Sogiter	855 84	817 03
Soleil Investiss.	394 28	376 40
U.A.P. Investiss.	272 04	259 70
Unifrance	208	198 57
Unifoncier	542 20	517 81
Unigestion	479 64	457 89 ◆
Uni-Japon	741 55	707 92 ◆
Unirente	1610 77	1557 80
Univer	11497 67	11497 67 c
Valorem	315 05	300 76
Valrex	115893 88	115877 98
Worms Investiss.	571 52	545 60

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2198	4,5 % 1973	2205	2265	2273	2240
3030	C.N.E. 3 %	3036	3035	3035	3033
470	Agence Havas	487	487	487	477 40
420	Air Liquide	424	420	421	415 10
305	Als. Superm.	307	310	310	305 10
57	A.L.S.P.I.	56 50	57 90	57 90	58 70
143	Alsthom-Atl.	145	145 10	145 10	145 10
880	Amrep	821	820	820	816
158	Applic. gaz	180	175	176	175
149	Arjom. Prioux	156	155 90	155	152 80
920	Aux. Entrepr.	876	878	881	882
415	Av. Dass.-Br.	425	428	430	420
187	Bail-Equipem.	192	192	192	192
390	Bail-Investiss.	392	395	395 20	395
270	Cie Bancaire	279	281	282	281
106	Bazar H.-V.	106	106 10	106 10	106
147	B.C.T. Midi B.	165 50	163	163	159 80
245	Béghin-Say	248 50	248	251	244 10
405	Bic	412	407 20	407 20	405
210	B.I.S.	217 50	217	217	213
485	Biscuit (Génl.)	511	509	509	509
1120	Bongrain S.A.	1160	1135	1135	1113
785	Bouygues	719	723	729	723
1350	B.S.N.-G.D.	1365	1325	1339	1325
1460	– (obl.)	1488	1469	1488	1440
1350	Carrefour	1309	1291	1291	1291
275	– (obl.)	275	275	275	275
1000	Casino	1015	1009	1009	991
605	Cedis	585	587	587	600
27	CEM	27	....	....	....
250	Cetelem	248	248	249 50	244 80
470	C.F.A.O.	465	470	471	461
84	C.F.D.E.	63 50	63 50	64 10	62 30
161	Charg. Réunis	189 50	170	169 80	168 60
13 50	Chiers-Châtill.	13 90	13 80	13 80	13 55
180	Ciments franç.	158	160	160	156 80
840	C.I.T. Alcatel	852	849	849	845
515	Club Méditerr.	513	513	513	513
101	Codetel	102	103 90	102	104
131	Cofimeg	135 10	134 50	135	132
194	Coles	194	....	....	....
108	Compt. Entrepr.	109	110 90	110 50	109
305	Compt. Mod.	298	290	290	284 20
410	Créd. Foncier	412	412	412	412
205	Crédit F. Imm.	212 90	209	210	205 10
310	Crédit Nat.	308	320	320	320
57	Creusot-Loire	59	62 10	62 50	61
162	Crouzet	171	172	171	170
250	C.S. Saupiquet	249	248	248	248
785	Damart-Servip	751	746	745	740
720	Darty	762	758	760	755
585	Docks France	566	575	575	578
29	D.M.C.	29 20	29 60	30 50	29 80
1130	Dumez	1039	1050	1068	1070
245	Eaux (Gén.)	243	243 50	243 50	243 50
970	Elf-Gabon	892	890	890	880
130	Elf-Aquitaine	121 90	121	122	120 10
127	– (certific.)	117 80	119 50	119 50	117 20
685	Essilor	700	702	703	702
210	Esso S.A.F.	198	200	208	198 10
395	Eurafrance	400	400	398 50	392
940	Euromarché	900	885	885	868

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
670	Europe n° 1	670	670	670	657
570	Facom	575	572	572	561
720	Fichet-Bauche	715	720	720	706
152	Finextel	152	153 50	153 50	152 10
143	Fives-Lille	145	145	146	145
17 50	Fonderie (Gén.)	24 50	21 50	21 50	21 50
88	Fraissinet	83	84 50	84 50	84
335	Francarep	305 50	305 50	305 50	300
144	Gal. Lafayette	146 10	147	149	144 90
285	Gén. d'Entrep.	281 20	280	279	274 40
1020	Gén. Géophys.	938	930	934	922
385	G.T. Marit.	371	381	383	377
320	Guyenne-Gasc.	334 90	334 90	334 90	334 90
800	Hachette	830	815	815	799
345	Hénin (La)	343	340	340	337
47	Imétal	49	49 90	50 50	50
200	Imm. Plaine-M.	207	204	204	201
260	Ind. et Particip.	287	275	275	269 50
670	Inst. Mérieux	670	665	668	655
900	Intertechnique	859	875	887	880
134	J. Borel Int.	135 50	131	131	128 40
162	J. Lefebvre	156	159	159	160
124	Jeumont Ind.	128 90	125	125	122 50
270	Lab. Bellon	268	268	268	268
255	Lafarge-Coppée	267	267	268 80	265
305	– (obl.)	304	298	298	295
1840	Legrand	1648	1690	1679 c	1667 c
820	Lesieur	812	800	800	800
210	Locafrance	210 50	210 20	210 20	210 20
485	Locindus	495	495	495	485 50
425	Lyonn. Eaux	429	427	427	429
43	Machines Bull	42 75	42 70	42 70	41 90
370	Mais. Phénix	382	377	377 90	370 10
675	Majorette (Ly)	690	700	700	685
280	Manurhin	285	289 90	288	289 90
57	Mar. Wendel	59 60	59 55	59 80	60 60
700	Martell	690	695	695	690
715	– (obl.)	718	725	725	725
580	Merlin-Gerin	580	590	590	579
1340	Matra	1315	1340	1330	1320
10 70	Més. Nav. D.-N.	10 90	11 15	11	10 90
730	Michelin	788	780	765	750
695	– (obl.)	593	591 60	591 60	591 60
630	Midi (Cie)	665	....	....	651
94	Mines Kali (Sté)	96 30	97 50	97 50	95 60
47	M.M. Penarroya	48 70	50 10	50 90	49 10
795	Moët-Hennessy	816	830	828	830
980	– (obl.)	985	995	996	974
400	Mot. Leroy-S.	489	488	489	479
67	Moulinex	69	69	69	67 70
305	Mumm	310	310	312	310
132	Navig. Mixtes	128 50	128 50	128 50	126 60
13	Nobel-Bozel	12 40	12 90	12 90	12 70
47	Nord-Est	47 50	49 60	49 30	48
230	Nordon (Ny)	230	230	230	230
72	Nouvelles Gal.	77	77	77 50	76
400	Occident. (Gén.)	405	405	405	400 10
170	Olida-Caby	174	170	173 80	170
780	Omn. F. Paris	789	789	791	850 *
112	Opf-Paribas	112 50	111 50	111 50	110
1000	Oréal (L')	1040	1050	1052	1040
52	Papet. Gascogne	52 10	52 10	52 10	51 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
121	Paris-France	117 50	115	115	112 80
380	Paris-Réescomp	377	375	374 50	370
97	Pechelbronn	92	92	92	92
320	Penhoët	329	329 50	329 50	325
385	Pernod-Ricard	385	390	389	389
144	Pétroles (Fse)	138 10	138 50	137 50	136 50
175	– (obl.)	172	172	172	175
34	– (certific.)	32 50	33 50	33 50	32 75
45	Pétroles B.P.	45 50	46 90	46 90	46
133	Peugeot S.A.	142 10	140	141 40	143
315	– (obl.)	312 40	314	314	313
92	P.L.M.	95	96	96	93 20
98	Poclain	100	100 50	100 50	99
290	Poliet	285	290	290	288
85	Pompey	95	95	95	93 10
215	P.M. Labinal	212 80	213	213	208 80
735	Presses Cité	800	806	805	814
620	Précabail Sic.	634	632	631	620
230	Primagaz	224	230	230	225 50
113	Printemps	112 50	112	112 50	112
1070	Promodès	999	983	1000	1000
335	Radiotechn.	356	359	362	362
98	Raffin. (Fse)	100	100	99	100
900	Redoute (La)	879	861	865	850
535	Révillon	536	542	542	532
230	Roussel-Uclaf	249	245	243	240
860	Rue Impériale	858	860	860	860
14 60	Sacilor	14 40	14	14	14
125	Sade	126 60	127	127	127
890	Sagem	1010	1020	1020	1040
159	St-Louis B.	155	155	155	151 90
245	Sanofi	287	291 40	291 40	288
320	– (obl.)	367	373 50	373 50	370
310	S.A.T.	325	330	332	336
17	Saulnes	18 20	17	18	17
33	Saunier-Duval	33	32	31 80	32 70
92	Schneider	91 50	92 60	92 60	90 80
26	S.C.O.A.	27 70	27 70	27 70	27 70
114	S.C.R.E.G.	114 50	114 80	114 80	114 80
125	– (obl.)	132	128 70	128 70	126 20
215	Seb	217	223 80	219	221 50
173	Selimeg	174 10	174 10	174 10	173
690	S.F.I.M.	673	671	671	661
550	Sign. Ent. El.	544	548	548	537
305	Silic	306	306	307	305
195	Simco	192	192	192	188 90
100	Simnor	100	101	101	100
700	Skis Rossignol	728	728	728	724
295	Sogerap	291	293	292 80	290
180	Sommer-Allib.	159 80	159 90	159 90	157
230	Source Perrier	232 80	232 60	232	229 80
285	Talcs Luzenac	281	281	279	276 50
860	Tél. Elect.	875	874	874	860
127	– (obl.)	126	127 80	127 80	127 80
149	Thomson-C.S.F.	167 90	167 40	165 50	166 90
225	– (obl.)	228 50	229	229	227 20
1180	T.R.T.	1240	1260	1270	1275
182	U.F.B.	185	185	170	185
390	U.I.S.	407	406	406	400
133	U.C.B.	148	151	151 80	148
1 88	Usinor	2 01	2 02	2	2 02
180	U.T.A.	175	175	178	178

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
215	Valéo	235	236	235	233
90	Vallourec	96	96 80	96 80	95
1230	V. Clicquot-P.	1170	1210	1210	1190
690	Viniprix	690	680	682	671
210	Amax Inc.	211 80	210	211 80	212
555	Amer. Express	579	551	556	560
575	Amer. Teleph.	610	590	588	594
158	Anglo Amer. C.	150 10	150 50	151	149 90
970	Angold	996	995	1000	975
910	B. Ottomane	1002	1070	1087	1070
405	BASF (Akt)	424	428	428	420
385	Bayer	399	410	409	407
475	Buffelsfont.	494	500	497	495
34	Charter	32 50	32 80	32 90	33
420	Chase Manh.	420 50	420	420	415
205	Cie Pétr. Imp.	188	185 50	186	185 10
58	De Beers	57	58 10	58 10	57 40
900	Deutsche Bank	900	920	918	928
172	Dome Mines	175 80	178 80	178	175 30
320	Driefontein Cld	308	317 10	318	315 10
350	Du Pont-Nem.	335	335 20	337	336
710	Eastman Kodak	719	716	718	719
205	East Rand	207	221 20	219	221
405	Ericsson	401	392	391	388
260	Exxon Corp.	258 80	251	251	247
320	Ford Motors	342	335 50	335 50	329
425	Free State	440	453	447 50	447
200	Gencor	201	204 50	215 50	200 50
225	Gén. Belgique	227	230	229	230
810	Gén. Electr.	859	857	865	859
510	Gen. Motors	529	529	531	535
75	Goldfields	71 60	73 60	72 80	74
205	Harmony	211	219 80	224	215 40
29	Hitachi	29 10	29 25	29 10	29 40
375	Hoechst Akt.	389	392 70	392 70	386 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
48	Imp. Chemical	51 40	49 60	49 60	48 40
108	Inco. Limited	108 50	108 90	108 90	106 90
830	IBM	846	838	842	838
41	Ito-Yokado	44 10	41 70	42 40	41 90
270	ITT	278	271 30	271	272
44	Matsushita	45 20	43 90	44 20	44 80
735	Merck	741	741	740	727
670	Minnesota M.	637	634	634	646
230	Mobil Corp.	220	216 30	216 30	216
16850	Nestlé	17130	16890	16890	16930
355	Norsk Hydro	329	328	325 50	321
795	Petrofina	806	795	794	786
490	Philip Morris	509	499	499	499
96	Philips	101 90	104	103	104
425	Pres. Brand	428 90	437 50	440	437
465	Président Steyn	480	496	486	487
1000	Quilmès	989	1039	1090	1060
1140	Randfontein	1155	1182	1183	1170
315	Royal Dutch	286	292 50	291	292
70	Rio Tinto Zinc	70 10	70	70 30	69 50
425	St Helena Co	439	450	457 50	455
425	Schlumberger	390	386 10	385	381 20
58	Shell transp.	53	52 10	52 20	51 50
840	Siemens A.G.	865	882	880	870
120	Sony	125	119 80	125	119
163	T.D.K.	165 90	163 70	164 50	165
630	Unilever	639	643	643	....
505	Unit. Techn.	532	527	527	520
950	Vaal Reefs	950	995	995	987
485	West Deep	492	510	514	502
490	West Hold.	495	519	514	515
346	Xerox Corp.	328 60	308	308	310
3	Zambia Corp.	2 94	3	3	3

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 905	6 936	6 720	7 070
Allemagne (100 DM)	283 440	283 340	275	289
Belgique (100 F)	14 460	14 463	13 500	14 600
Pays Bas (100 fl.)	258 100	257 750	252	264
Danemark (100 krd)	80 650	80 690	77	83
Norvège (100 k)	96 950	96 990	94	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 623	10 624	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	8 235	8 265	6 500	8 500
Italie (1 000 lires)	4 918	4 927	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	346 450	347 100	337	355
Suède (100 krs)	93 040	93 080	90	96
Autriche (100 sch)	40 330	40 350	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	6 346	6 357	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 470	7 510	5 900	7 100
Canada ($ can 1)	5 586	5 615	5 430	5 700
Japon (100 yens)	2 915	2 914	2 780	2 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/1
Or fin (kilo en barre)	110100	112500
Or fin (en lingot)	110350	112500
Pièce française (20 fr)	735	744
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	720	729
Pièce latine (20 fr)	689	691
Souverain	848	849
Pièce de 20 dollars	3830	4000
Pièce de 10 dollars	1860	1870
Pièce de 5 dollars	1000	.....
Pièce de 50 pesos	4400	4485
Pièce de 10 florins	710	701

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le « Wall Street Journal », la France et l'O.C.D.E.

L'économie française doit, le 3 février, faire l'objet d'un débat au sein de l'O.C.D.E. entre experts de l'Organisation représentants de l'administration. Ce débat, qui intervient pratiquement tous les ans pour chacun des vingt-quatre pays membres, sera fondé sur un rapport préliminaire établi par les économistes du château de la Muette. Compte tenu des discussions, le prérapport sera modifié pour donner naissance à un document définitif qui, sous l'appellation d'« étude économique », sera publié dans un délai de quatre à six semaines.

Le rapport initial est diffusé à un nombre réduit d'exemplaires, notamment auprès des délégations des pays membres afin de leur permettre d'intervenir lors de la réunion du *« Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement »*.

Traditionnellement, dans ce rapport, dont le *Wall Street Journal* a fait état, lundi 31 janvier, dans le premier numéro de son édition européenne, les appréciations sur la situation du pays concerné s'expriment de façon plus libre, sans pouvoir toutefois verser dans une agressivité qui ne siérait pas à des experts internationaux.

Ainsi, dans le cas de la France, le jugement, tel qu'il ressort de l'analyse du quotidien américain, n'apparaît pas bouleversant, même s'il est parfois sévère. Selon le *Wall Street Journal*, le gouvernement socialiste aurait introduit *« un climat d'incertitude »* à travers *« une définition quelquefois ambiguë de la politique économique »*. En outre, la relance du pouvoir d'achat a surtout profité aux importations, tandis que les hausses de salaires accéléraient l'inflation et rendaient moins compétitifs les produits français. Enfin, au lieu de créer en deux ans 400 000 à 500 000 emplois, le gouvernement n'aurait réduit le nombre de chômeurs que de 90 000.

De façon générale, le constat, qui comporte aussi des notes positives, notamment à propos du changement intervenu en juin 1982, s'inscrit dans la ligne des études de l'O.C.D.E. Leurs recommandations, qui figureront dans le document définitif, seront sans doute, elles aussi, classiques. Elles ne devraient pas choquer un gouvernement qui vient d'emprunter la voie de l'austérité. — M. B.

La Commission des droits de l'homme de l'ONU a nommé à sa tête un diplomate ougandais

De notre correspondante

Genève. — La trente-neuvième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, réunie à Genève jusqu'au 11 mars, a désigné comme président, par consensus, lundi 31 janvier, M. Olara Otunnu, représentant de l'Ouganda aux Nations unies. Certes, M. Otunnu est un brillant universitaire, mais nombreux sont ceux qui ont ressenti quelque gêne en apprenant l'élection à la tête de la Commission du représentant d'un pays où, selon une récente publication d'Amnesty International, *« trois ans après la chute du régime d'Idi Amin, les meurtres commis par les militaires sur des civils non armés sont redevenus chose courante »*.

Le diplomate ougandais succède à un Bulgare, M. Garvalov, que l'on s'est étonné de ne pas revoir cette année-ci à Genève pour, selon l'usage, féliciter son successeur.

L'ordre du jour de la session n'offre pas de surprises. D'entrée de jeu, y sont pris pour cible les pays de la *« trinité maudite »* ; les trois premiers points sont intitulés : « Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine », « Question des droits de l'homme au Chili » et « Violations des droits de l'homme en Afrique australe ».

En revanche, l'Argentine ne figure pas nommément à l'ordre du jour, et il en sera ainsi tant que ce pays bénéficiera du soutien de l'Union soviétique (*le Monde* du 13 septembre 1978). Il en sera néanmoins question lors de la discussion de la *« question des disparitions forcées ou involontaires »*. La Fédération internationale des droits de l'homme compte présenter un rapport contenant des révélations visant notamment le capitaine argentin Atpiz, qui serait responsable de l'assassinat de deux religieuses françaises.

La commission sera saisie d'un rapport sur l'Iran. M. Radjavi, responsable des Moudjahidin du peuple, a adressé aux organisations non gouvernemantales ayant statut consultatif, à la commission et au directeur du Centre des droits de l'homme, à Genève, une lettre affirmant que vingt-cinq mille opposants ont été exécutés en Iran.

L'ordre du jour met également en cause la situation en Bolivie, au Guatemala, en Guinée équatoriale *et à Chypre*.

Un nouveau style

Après le limogeage de M. Van Boven (*le Monde* du 12 février 1982), le secrétaire général de l'ONU a transformé la division des droits de l'homme en un « Centre » et a désigné comme nouveau directeur M. Kurt Herndl (Autriche), promu au grade de sous-secrétaire général. M. Herndl représente aux yeux des observateurs le prototype parfait du haut fonctionnaire habile et prudent. C'est ainsi qu'il s'est prononcé pour la procédure confidentielle et des concertations discrètes pouvant aboutir à des conciliations. M. Van Boven avait estimé que de telles procédures, destinées à ménager les Etats, *risquaient d'avoir pour effet de dissimuler les violations des droits de l'homme et avait déclaré, avant son départ, que *« les victimes peuvent aussi mourir du silence »*. Durant cinq ans, il avait fait preuve d'un courage certain sans pour autant faire de provocations. L'avenir dira si le style précis mais froid de son successeur est plus efficace.

ISABELLE VICHNIAC.

En Italie

UN FONDATEUR DES BRIGADES ROUGES EST ARRÊTÉ A MILAN

Milan. — Un membre du noyau fondateur des Brigades rouges, Adriano Carnelutti, vient d'être arrêté avec quatre autres personnes dans la région de Milan. La police, en annonçant le fait, n'en a pas précisé la date.

D'autre part, un professeur de philosophie à l'université de Bologne, Ennio Scolari, dirigeant de la fédération communiste d'Emilie Romagna, a été trouvé pendu à son domicile. Bien qu'il ait laissé des lettres à l'intention de la magistrature et de son parti, le suicide n'est pas encore prouvé. Il devait être entendu par la justice à la suite d'une dénonciation anonyme évoquant sa présence dans un appartement dont les occupants faisaient état d'explosifs et de cartes ferroviaires. M. Scolari devait comparaître comme témoin au procès des auteurs de l'attentat contre le train Italicus en 1974, imputé aux terroristes d'extrême droite *(A.F.P.)*.

LE DOLLAR DE NOUVEAU AU-DESSUS DE 7 FRANCS

L'or continue de monter

Pour la seconde fois en huit jours, le dollar a franchi la barre des 7 F à Paris pour s'établir, mardi 1er février en fin de matinée, à 7,0150 F (contre 6,9365 F lundi après-midi). Le billet vert a progressé à l'égard de presque toutes les devises, valant 2,4750 DM à Francfort (contre 2,4570 DM) et 2,0225 F.S. à Zurich (contre 2,0080 F.S.). Seule la livre sterling, qui avait à nouveau chuté lundi, *s'est un peu raffermie par rapport au dollar*, s'échangeant à 1,5225 dollar (contre 1,5210 dollar).

L'officialisation de déficits budgétaires élevés aux Etats-Unis (208 milliards de dollars prévus pour l'exercice en cours et 189 milliards pour 1984) et la crainte qui l'accompagne d'un renchérissement des taux d'intérêt paraissentavoir été à l'origine d'une remontée du dollar qui laisse dans l'ensemble les cambistes perplexes.

Il reste que les taux d'intérêt sur le marché de l'eurodollar sont montés en début de matinée (10 % à six mois contre 9 1/2 % la veille) avant, il est vrai, de redescendre (9 5/8 %). A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour a progressé de 1/16 % pour atteindre 12 11/16 %.

Comme c'était déjà le cas la veille, l'or a monté de conserve avec le dollar et s'est traité dans la City aux alentours de 508 dollars l'once (contre 499,50 dollars la veille au soir), sur les indications à la hausse parvenues des marchés américains.

Dans les locaux de la Communauté

UN ÉLU CORSE ENTAME UNE GRÈVE DE LA FAIM

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Jean-François Ferrandi, membre de l'U.P.C. (Union du peuple corse), élu le 8 août à l'assemblée de Corse, a entamé le lundi 31 janvier une grève de la faim dans les locaux de la Commission européenne. Fonctionnaire de la C.E.E. à Bruxelles, M. Ferrandi comparaissait ce jour-là devant le conseil de discipline de l'institution communautaire.

Le 1er juillet 1982, le militant autonomiste avait été détaché, pour une période de deux ans, dans le cadre des *échanges traditionnels* de fonctionnaires nationaux et européens au ministère de la coopération à Paris. Alerté sur l'intention de son administration d'origine de mettre *fin à son détachement — qui,* selon elle, avait été détourné de son objet à des fins politiques,— M. Ferrandi avait sollicité et obtenu le 6 octobre une entrevue avec le directeur général du personnel de la Commission. Mais l'entretien avait mal tourné.

Au-delà de ses aspects particuliers, cette affaire pose la question de la compatibilité entre l'exercice d'un mandat électif dans le cadre de la régionalisation en France avec le statut de fonctionnaire européen. La Commission ne s'est pas encore prononcée à ce sujet, mais elle a admis depuis longtemps le cumul pour des élus municipaux et des conseillers généraux. — M. S.

● *Josef Mengele au Paraguay.* — M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive à Vienne, déclare dans une interview publiée par l'hebdomadaire américain *Newsweek*, daté du 7 février, que Josef Mengele, médecin-chef au camp d'extermination d'Auschwitz pendant la dernière guerre mondiale, a été localisé à la fin de l'année dernière dans une petite ville du Paraguay.

Le numéro du « Monde » daté 1er février 1983 a été tiré à 551 609 exemplaires.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Jospin : un danseur de tango

Les deux équipes qui briguent le dix-huitième arrondissement ont tenu, mais l'une après l'autre, leur première réunion publique en un lieu réservé aux combats de catch, la salle de l'Élysée-Montmartre. Après M. Alain Juppé, la semaine dernière, ce fut donc le tour de M. Lionel Jospin, lundi 31 janvier. L'adversaire a cependant été clairement désigné et de rudes coups... oratoires lui ont été portés.

Le premier secrétaire du parti socialiste s'en est pris avec verve, comme le font les autres responsables de la majorité depuis quelques jours, aux propositions de M. Chirac en disant : *« Pas facile de s'y retrouver. Quand ils parlent, ils se contredisent. Je ne m'y retrouve plus avec M. Chirac. Entre la porte de Versailles et la rue François Ier (siège d'Europe 1), on nous l'a changé, cet homme. Il présente un programme avec des angles aigus et il n'attend pas huit jours pour dire le contraire. Ce n'est pas un responsable politique, c'est un danseur de tango, deux pas en avant, un pas en arrière et un glissement sur le côté. Il passe des thèmes les plus réactionnaires à un centrisme quasiment bon enfant et ingénu. Il cherche à mobiliser la droite sans effrayer le centre et en tentant de désarmer la gauche. »*

M. Jospin, député de Paris, élu dans le dix-huitième, a reconnu *qu'en raison de « l'incertitude »* qui existe entre la droite et la gauche, la campagne dans le dix-huitième arrondissement *« provoque toujours la passion »* Il a reproché à M. Alain Juppé, candidat R.P.R., de ne se présenter que pour briguer ensuite un mandat de député et de vouloir *« récupérer à son profit »* les résultats obtenus ici pour les *habitants*.

M. Bertrand Delanoë, également député socialiste de l'arrondissement, a fait le bilan des actions menées par les élus socialistes, accompagné d'une projection de diapositives. M. Claude Estier, troisième député de cet arrondissement, a dénoncé *« le bruit et la fureur que fait la droite pour faire oublier les réalisations de la gauche »*, et il a ajouté : *« Jamais un gouvernement n'a fait autant. Nous sommes fiers de son bilan. »* Ce bilan a été accompagné d'un film caricaturant les prévisions que faisait l'opposition pour les opposer, en un contraste tout à fait manichéen, aux *« promesses tenues »* depuis le *10 mai 1981*.

Tous les orateurs ont mis l'accent sur *« les obstacles et les carences »* de M. Chirac en matière de gestion de l'arrondissement depuis 1977 et ont affirmé qu'à partir de 1981 *le « déblocage s'était produit grâce à l'action du gouvernement »*.

M. Chirac : voix après voix

Au même moment, lundi soir dans la salle de la Mutualité, M. Jacques Chirac lançait la campagne pour le cinquième arrondissement, où il se présente. Il a notamment rappelé que ces élections seront *« non seulement l'occasion de juger une gestion municipale, mais aussi de se prononcer sur la pratique gouvernementale, d'où la nécessité de se mobiliser »*. Mais, a-t-il dit, il faudra se battre *« voix après voix »*.

Le maire de Paris assure que, *« en matière de gestion de la ville »*, il ne *« craint aucune critique »*. Parlant de la diminution des aides de l'Etat aux communes, il indique : *« Si cette orientation se poursuit, nous diminuerons la dépense s'il le faut, mais nous n'augmenterons pas la fiscalité »*. Il a enfin dénoncé *« la responsabilité de l'Etat dans le problème du logement dans la capitale »*.

M. Quilès : un scrutin local

M. Paul Quilès, candidat socialiste à la mairie de Paris, a estimé, lundi 31 janvier, au micro de France-Inter que, *« plus on approchera du jour du scrutin municipal, plus les Français vont se rendre compte qu'il s'agit d'un scrutin local »*. *« L'opposition dit : c'est une occasion de sanctionner le gouvernement. C'est son droit. Nous disons : ce n'est pas l'objet de ces élections. »* Le député de Paris a maintenu son appréciation selon laquelle le programme du R.P.R. est *« le plus à droite présenté depuis Vichy »*. *« Jacques Chirac,* a-t-il ajouté, *est de moins en moins gaulliste. Il n'est plus gaulliste du tout. Il suffit de regarder en détail les différentes mesures qu'il propose : abandon des nationalisations, une certaine forme d'abandon soumois de la sécurité sociale et la façon dont il prend les Etats-Unis comme modèle. »*

M. Bérégovoy : ne donne pas de leçons qui veut

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a dénoncé, lundi 31 janvier, les *« contre-vérités »* émises par M. Jacques Chirac au cours du « Club de la presse » d'Europe 1 (*le Monde* du 1er février). M. Bérégovoy a relevé plusieurs *« erreurs »* dans les propos tenus par le président du R.P.R., notamment sur la garantie de ressources et la pension de retraite.

« Ne donne pas des leçons de bonne gestion économique qui veut, a ajouté M. Bérégovoy. *On est pour ou contre la retraite à soixante ans. Celui qui est contre refuse le progrès social et n'a pas le droit de parler de régression. Celui qui est pour crée les conditions de sa mise en œuvre. »*

Pour sa part, M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, a affirmé que les intentions de M. Chirac, à propos de la fonction publique, reviendraient à *« arrêter tout recrutement et à ne remplacer aucun départ à la retraite pendant seize ans »*.

EN RÉPONSE A M. MAIRE

M. JOSPIN : le tournevis n'est pas le seul outil de politique économique

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., nous a déclaré mardi 1er février :

« Edmond Maire pense qu'il faut un « deuxième plan de rigueur » : c'est son droit. Il lui est tout à fait loisible, s'il y tient, de défendre cette idée dans son organisation syndicale.

» Pour ce qui concerne le débat public, M. Edmond Maire n'étant pas connu comme responsable politique — du moins jusqu'ici — ni comme spécialiste de l'économie, la prudence devrait s'imposer à lui autant qu'à nous tous.

» L'incertitude touchant le prix du pétrole, le prix du dollar, la reprise américaine conduit les bons spécialistes à attendre un peu avant de formuler des hypthèses économiques et de bâtir sur elles des scenario. On peut pêcher par optimisme. Mais aussi par pessimisme.

» Le tournevis n'est pas, heureusement, le seul outil de politique économique.

» Pas assez de rigueur et c'est le risque inflationniste. Trop de rigueur, et c'est le risque de récession. On ne voit pas alors comment le pouvoir d'achat serait préservé, la Sécurité sociale sauvegardée, le chômage combattu. C'est la contradiction du raisonnement d'Edmond Maire.

» Mais nous acceptons volontiers que l'on débatte de tout cela. »

M. ROBERT HERSANT A ÉTÉ INCULPÉ D'ABUS DE BIENS SOCIAUX

M. Robert Hersant a été inculpé d'abus de biens sociaux le 1er février par M. Jean-Pierre Michau, premier juge d'instruction à Paris. Il a choisi pour défenseur Me Bernard Gorny. Ces poursuites concernent un yacht de 38 mètres qui, après avoir été acheté par sa société, la SOCPRESSE, contrôlant de nombreux journaux, a été revendu pour 4 millions de francs à la Société méditerranéenne des Caraïbes, dont sa femme est le P.-D.G., alors qu'il aurait été assuré pour 10 millions et que le changement des moteurs aurait coûté quelque 6,5 millions de francs.